U d'/of OTTAWA
39003001232486

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/laduchessedebou02haus

LA DUCHESSE
DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

DU MÊME AUTEUR

ÉTUDES SOCIALES

L'ENFANCE A PARIS . . . . . 1 vol.
LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN FRANCE . . . . 1 —
MISÈRES ET REMÈDES. . . . . 1 —
SOCIALISME ET CHARITÉ. . . . . 1 —

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

LE SALON DE MADAME NECKER. . . . . 2 —
SAINTE-BEUVE, SA VIE ET SES ŒUVRES. . . . . 1 —
GEORGE SAND — MICHELET — PRESCOTT — BROUGHAM. . 1 —
PROSPER MÉRIMÉE — HUGH ELLIOT . . . . . 1 —
MADAME DE LA FAYETTE. . . . . 1 —
LACORDAIRE . . . . . 1 —
LA DUCHESSE DE BOURGOGNE . . . . . 2 —

A TRAVERS LES ÉTATS-UNIS. . . . . 1 —

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays,
y compris la Suède, la Norvège et la Hollande.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 852-8-1900.

Imp. Th. Wittmann

LA DUCHESSE
DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

PAR

LE COMTE D'HAUSSONVILLE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LES ANNÉES HEUREUSES
ET
LA RUPTURE DE L'ALLIANCE

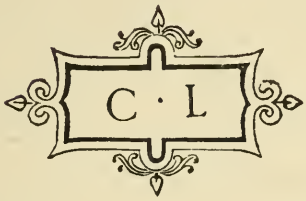

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
3, RUE AUBER, 3

1901

DC
130
.B848
1899
V. 2

LA DUCHESSE

DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

CHAPITRE PREMIER

APRÈS LE MARIAGE

I

NOUVEAU RÈGLEMENT. — QUESTIONS D'ÉTIQUETTE.

La célébration de leur mariage [1] laissait le duc et la duchesse de Bourgogne dans une situation assez singulière vis-à-vis l'un de l'autre. Il avait quinze ans. Elle en avait douze. Tout mariés qu'ils fussent, chacun continuait à vivre d'une vie séparée. Le duc de Bourgogne demeurait sous l'autorité de son gou-

1. Nous rappelons que ce mariage avait été célébré le 7 décembre 1697 dans la chapelle du château de Versailles.

verneur, le duc de Beauvilliers; la duchesse, sous la surveillance de sa dame d'honneur, la duchesse du Lude. Le gouverneur, comme c'était le devoir de sa charge, couchait dans la chambre du duc; la dame d'honneur dans celle de la duchesse. Il devenait cependant difficile de maintenir ce régime des visites hebdomadaires auquel avaient été restreintes les relations des futurs époux, durant toute l'année qui s'écoula depuis l'arrivée de la Princesse en France jusqu'à son mariage. Un nouveau règlement devenait nécessaire. Louis XIV décida que le duc de Bourgogne serait autorisé à voir sa femme tous les jours, et qu'on les laisserait même causer ensemble, mais que quelques-unes des dames seraient toujours présentes dans la chambre. De même qu'avant le mariage, il y aurait toilette chez la duchesse de Bourgogne tous les mardis et vendredis. Quant aux soirées, la jeune princesse devait continuer de les passer presque toutes chez madame de Maintenon, pour y rencontrer le Roi. Cependant le duc de Bourgogne était autorisé à souper souvent avec elle, madame de Maintenon toujours en tiers[1].

Dans l'emploi des journées de la Princesse, quelques rares moments demeuraient consacrés à son

1. Saint-Simon. Édit. Boislisle, t. IV, p. 317; Dangeau, t. VI, p. 242, 244.

éducation, entre autres à des leçons d'écriture et d'orthographe dont elle avait encore grand besoin. Elle se reprochait même, dans une lettre à sa grand'-mère Madame Royale, « la honte d'une femme mariée qui avoit besoin d'un maistre pour une chose aussi commune ». Ce n'était pas la bonne duchesse du Lude qui aurait pu lui en remontrer sur ce point, car les quelques lettres d'elle qui ont été conservées aux Affaires étrangères dépassent en fantaisies orthographiques celles de la duchesse de Bourgogne elle-même. Tout autre et beaucoup plus délicate était la tâche de la respectable dame d'honneur. Il s'agissait d'empêcher les entrevues furtives entre les deux jeunes époux. Dans ce rôle ingrat, elle aurait eu fort à faire, à en croire du moins les *Lettres galantes* de la malicieuse madame Dunoyer. « M. le duc de Bourgogne, disent ces lettres, tâche de tromper la vigilance de madame du Lude, et la petite princesse est portée de fort bonne volonté pour cela. Il y a quelque temps qu'avec l'aide d'une femme de chambre, M. le duc de Bourgogne trouva le secret de se cacher dans la chambre de sa femme, et de se mettre dans son lit lorsqu'il crut que madame du Lude étoit endormie; mais cette dame, qui couche dans la même chambre, s'éveilla fort mal à propos, et obligea le Prince à rentrer chez lui.

Le lendemain, elle fut, dès le matin, faire ses plaintes au Roi là-dessus, et le Roi dit fort sèchement à M. le duc de Bourgogne : « J'ai appris, Monsieur, qu'il s'étoit passé des choses qui pourroient nuire à votre santé. Je vous prie que cela n'arrive plus[1]. »

Quoi qu'il en soit de l'anecdote, un peu suspecte, le principal changement apporté à la vie de la duchesse de Bourgogne consista surtout en ceci, qu'à partir de la célébration de son mariage, elle fut mêlée à la vie officielle. Jusqu'alors, elle avait été tenue à l'écart des cérémonies comme des plaisirs de la Cour. Son jeune âge et ce qu'il y avait d'un peu ambigu dans sa situation rendait cette vie à part toute naturelle. Il n'en pouvait plus être ainsi depuis qu'elle était devenue la femme de l'héritier du trône, au moins au second degré, et qu'elle avait régulièrement le pas sur toutes les princesses. Il fallait de toute nécessité qu'elle eût un cercle, que les nouveaux et nouvelles venus à la Cour lui fussent présentés, qu'elle reçût les ambassadeurs en audience publique. A ces réceptions, sa jeunesse,

1. *Lettres historiques et galantes*, t. I, p. 239. L'auteur de ces lettres, Anne-Marguerite Petit, née à Nîmes vers 1669, abjura le protestantisme pour épouser M. Dunoyer, capitaine au régiment de Toulouse. Au bout de dix ans de mariage, elle s'enfuit en Angleterre, puis en Hollande, où elle vécut de sa plume. Elle mourut en 1720.

son inexpérience, devaient amener plus d'un incident, que Saint-Simon raconte avec force détails. A travers son récit enflammé, il semble qu'on voie la petite princesse timide, incertaine, mais cependant de sens avisé, ayant déjà l'instinct des fautes qu'on lui faisait commettre ou des infractions auxquelles on s'enhardissait devant elle. Ces minuties de l'étiquette avaient une importance capitale dans un temps et dans une société qui reposaient sur le principe d'une stricte hiérarchie. Ce qu'on aurait peine à croire, c'est que la cour de Louis XIV était une de celles où l'on prenait le moindre souci de ces questions. « Notre Cour, dit le baron de Breteuil, dans ses *Mémoires* encore inédits [1], est celle de toute l'Europe où l'on a le moins d'attention aux cérémonies et où l'on s'en préoccupe le moins. » Il faut donc juger de ces choses comme de beaucoup d'autres, avec l'esprit du temps, et d'ailleurs il n'est pas bien certain que, dans cent ans d'ici, les exi-

1. Les *Mémoires* du baron de Breteuil, qui partageait avec Sainctot la charge d'introducteur des ambassadeurs, sont en original à la bibliothèque de l'Arsenal. Un fragment, d'où nous tirons cette phrase, a été publié à la suite du *Journal* de Dangeau, t. XVIII, p. 338. — Louis-Nicolas Le Tonnelier, baron de Breteuil, septième fils de l'ancien contrôleur général des finances, avait acquis en février 1677 une charge de lecteur du Roi. Il fut nommé introducteur des ambassadeurs le 22 novembre 1698, se retira de la cour en octobre 1715 et mourut à Paris le 24 mars 1728.

gences de notre protocole républicain ne fassent pas sourire tout aussi bien que les cérémonies de la cour de Louis XIV. Cela dit, voyons quels sont les incidents qui émurent si fort Saint-Simon.

Ce fut d'abord à la réception de l'ambassadrice de Hollande, madame de Heemskerke[1], lorsque, celle-ci ayant été baisée par la duchesse de Bourgogne, comme cela était son droit, sa fille, pour parler comme Saint-Simon, « tendit son minois » pour être baisée également. Étonnée, incertaine, la duchesse de Bourgogne hésita. La duchesse du Lude, qui savait les usages, de la tête fit signe que non. Mais Sainctot[2], l'introducteur des ambassadeurs, poussant la fille de la main, dit à la duchesse de Bourgogne : « Baisez, madame, cela est dû. » Et la duchesse de Bourgogne, « jeune, toute neuve, embarrassée de faire un affront, baisa sur cette *périlleuse* parole. » Aussitôt, dans le cercle, étonnements, murmures, récriminations. Sainctot conduisit ensuite l'ambassadrice et sa fille chez Madame. Même cérémonie : la fille tendit encore son minois.

1. Caroline Pauw, femme de Conrad de Heemskerke, ambassadeur de Hollande à Paris de 1698 à 1701. Né en 1647, Heemskerke mourut le 29 juillet 1702.

2. Nicolas Sainctot, né vers 1632, maître des cérémonies en janvier 1655, vendit cette charge à Des Granges le 23 août 1691, et acheta en échange une moitié (semestre de juillet) de la charge d'introducteur des ambassadeurs de M. de Bonneuil. Il mourut le 4 juillet 1713.

Mais Madame, qui en sa qualité de princesse allemande, savait l'étiquette sur le bout du doigt, recula brusquement. Sainctot insiste et dit à Madame que la duchesse de Bourgogne venait de faire à la jeune fille l'honneur de la baiser : « Tant pis, répond Madame à haute voix. C'est une sottise que vous lui avez fait faire et que je ne suivrai pas [1]. » Et la pauvre jeune fille s'en alla, sans avoir été baisée.

Ce fut ensuite quand la princesse d'Harcourt, hautaine et entreprenante comme toutes les princesses lorraines, voulut profiter d'un cercle que tenait la duchesse de Bourgogne pour prendre le pas sur les duchesses. L'incident eut lieu à la réception de milord Jersey, l'ambassadeur d'Angleterre [2]. Des tabourets avaient été disposés à droite et à gauche du fauteuil de la Princesse. Les duchesses, arrivées les premières, se mirent toutes à sa droite, qui était le côté d'honneur. Quand les princesses lorraines arrivèrent, force leur fut de se mettre à gauche. Survint, un peu en retard, la duchesse de

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. V. p. 10.

2. Edouard Villiers, petit-neveu de Buckingham, figura au traité de Ryswick et fut appelé par Guillaume III, en 1699, à remplacer son beau-frère Portland auprès de Louis XIV. A cette occasion il fut créé comte de l'île de Jersey. Il fut rappelé l'année même à Londres pour devenir secrétaire d'Etat et ensuite grand chambellan sous la reine Anne en 1700. Il mourut subitement en 1711.

Rohan[1] qui, ne trouvant plus de place parmi les duchesses, se mit fort poliment après la dernière des princesses. Enfin arriva, plus en retard encore, la princesse d'Harcourt, qui, ne trouvant plus de place à sa convenance, ni à droite ni à gauche, s'avisa de se diriger vers la duchesse de Rohan et la somma de lui céder son tabouret. La duchesse de Rohan s'y refusa. « Sur quoi, dit Saint-Simon[2], la princesse d'Harcourt n'en fait pas à deux fois, et, grande et puissante comme elle était, avec ses deux bras, lui fait faire la pirouette et se met en sa place. » La duchesse de Rohan, fort troublée, prit néanmoins, en personne de bonne compagnie qu'elle était, le seul parti qu'il y avait à prendre. Elle ne voulut pas faire le coup de poing, et, passant devant la duchesse de Bourgogne, à qui elle ne manqua pas de faire la révérence, elle alla se ranger du côté des duchesses où elle fut obligée de rester debout. La duchesse de Bourgogne n'osa rien dire, de sorte qu'en apparence l'avantage resta à la princesse lorraine. Mais elle sentit vivement l'insolence et porta plainte au Roi. Le duc de Rohan en fit autant. Le Roi lui donna pleinement raison, et,

1. Marie-Elisabeth du Bec Crespin Grimaldi de Vardes, fille du marquis de Vardes, née en 1641, avait épousé le duc de Rohan le 28 juillet 1678. Elle mourut le 25 mars 1743.
2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. V, p. 79.

après avoir fait une rude sortie à la princesse d'Harcourt, il lui imposa de faire des excuses publiques à la duchesse de Rohan. Ce ne fut pas tout. A quelques jours de là, il y eut chez la duchesse de Bourgogne un nouveau cercle où les duchesses occupèrent la droite, les princesses lorraines la gauche, mêlées entre elles et non point par rang d'aînesse, comme elles avaient eu quelque temps la prétention de le faire, en imitation des princesses du sang. Le Roi vint à la fin du cercle, le considéra de tous les côtés, et dit tout haut « que ce cercle étoit fort bien arrangé comme cela ». Le maître avait parlé, et les choses rentrèrent dans l'ordre.

II

DIVERTISSEMENTS

La duchesse de Bourgogne aurait été en droit de trouver que son nouveau genre de vie ajoutait peu à ses plaisirs, si elle n'avait dû au rang qu'elle occupait depuis son mariage d'autres privilèges que de tenir un cercle et de donner audience aux ambassadeurs. Mais, peu à peu, ceux qui continuaient à avoir la haute main sur son existence quotidienne la laissaient s'initier à ces divertissements de la Cour dont, jusqu'alors, elle avait été tenue soigneusement à l'écart. Jamais, durant l'année qui sépara son arrivée en France de son mariage, on ne lui avait permis d'assister ni à la comédie ni au bal. Pour lui enlever tout regret, le Roi avait même sévèrement défendu qu'on en parlât devant elle. Il n'était pas possible de maintenir indéfiniment cette interdiction. Cependant on tarda encore près d'une

année, et ce ne fut pas avant le mois de novembre 1698 qu'on lui permit, ainsi qu'au duc de Bourgogne et aux deux jeunes princes ses frères, d'assister pour la première fois à la Comédie. On jouait *le Bourgeois gentilhomme.* « Le Duc de Bourgogne, écrivait Madame à la duchesse de Hanovre, en perdit totalement sa gravité. Il riait à en avoir les larmes aux yeux. Le duc d'Anjou était si heureux qu'il restait la bouche bée, comme en extase, regardant la scène. Le duc de Berry riait si fort qu'il faillit tomber de sa chaise. La duchesse de Bourgogne, qui sait mieux dissimuler, se tint fort bien au début; elle riait peu et se contentait de sourire, mais, de temps en temps, elle s'oubliait et se levait de sa chaise pour mieux voir; elle aussi était bien plaisante en son genre[1]. » Quelque temps après, le 28 décembre, elle assistait encore à une représentation de *Bajazet.* « C'est, dit Dangeau, la première comédie sérieuse que madame la Duchesse de Bourgogne ait vue », et il ajoute : « Le Roi a permis à madame la duchesse de Bourgogne d'aller à la Comédie toutes les fois qu'elle en aurait envie[2]. »

Elle n'avait point encore été à l'Opéra. Ce fut son

1. *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*, trad. Jæglé, t. I, p. 185.
2. Dangeau, t. VI, p. 466.

beau-père qui se chargea de l'y mener, car il y était fort assidu. Le 9 décembre, une première partie avait manqué. Elle avait été souffrante, et le duc de Bourgogne, conduit par Monseigneur, y alla seul, pour la première fois de sa vie également. La partie fut reprise le 27 janvier 1699. Le matin, elle avait donné audience à l'ambassadeur de Venise, qui venait prendre congé. Mais, le soir, Monseigneur la mena à l'Opéra, entendre *le Carnaval de Venise*, qui était alors la pièce à la mode. Les paroles étaient de Regnard[1], la musique de Campra[2]. Dangeau ne dit point si elle y goûta beaucoup de plaisir. Sans en rien savoir, nous soupçonnons qu'elle n'aimait pas beaucoup la musique.

En revanche, elle aimait la danse à la folie. On ne pouvait lui faire de plus grand plaisir qu'en lui offrant un bal. Madame Dunoyer raconte même à ce propos une histoire qui, vraie ou fausse, est assez plaisante. La duchesse de Bourgogne devait un jour aller à un bal qui lui était offert par la chancelière, madame de Ponchartrain. Le matin de bonne heure, elle envoya un carrosse à six chevaux à la maison professe des jésuites chercher son confes-

1. Regnard (Jean-François), né à Paris en 1655, mort en 1709.
2. Campra, compositeur français, né en 1660 à Paris, mort en 1744; s'exerça d'abord dans la musique sacrée et travailla ensuite pour le théâtre.

seur, le père Le Comte. Le bon père arrive, tout étonné, et lui demande pourquoi elle veut se confesser dans un temps destiné à tout autre chose : « Non, mon père, ce n'est pas pour me confesser que je vous ai demandé aujourd'hui, répond la Princesse avec vivacité, mais afin que vous me dessiniez promptement un habillement de Chinoise. Je sais que vous avez été à la Chine, et je voudrais me masquer ce soir à la manière de ce pays-là. » « Le confesseur, continue madame Dunoyer, avoua ingénument qu'il avait eu plus de commerce avec les Chinois qu'avec les Chinoises. Il fallut pourtant qu'il traçât la figure. Après quoi on le renvoya et on travailla à la mascarade [1]. »

C'était un insigne honneur que la duchesse de Bourgogne faisait à madame la Chancelière, en acceptant ainsi d'aller au bal chez elle. Ceux que le Roi et les princes lui offraient à Versailles auraient pu suffire à contenter son goût pour la danse. Il est fréquemment question de ces bals dans le *Journal* de Dangeau. C'était ce qu'on appelait le plus souvent des mascarades, car le mot se prenait alors dans une acception un peu plus noble qu'aujourd'hui. La première *mascarade* avait été organisée sur

1. *Lettres historiques et galantes*, t. I, p. 255.

la demande du Roi lui-même pour le jour de naissance de la duchesse de Bourgogne, qui entrait dans sa quatorzième année. Cette mascarade eut lieu le 6 décembre 1698 à Versailles, dans l'appartement de madame de Maintenon. Le duc de Bourgogne était Apollon, la duchesse de Bourgogne et ses dames les neuf Muses. Le 21 janvier suivant, ils se masquèrent encore tous deux, et firent masquer les dames du palais avec eux. Même divertissement le lendemain 22. Cette fois, il semble qu'il se soit agi de ce que nous appelons une *redoute*, c'est-à-dire d'un de ces bals masqués où chacun s'efforce de dissimuler sa personnalité sous un costume uniforme. Le 4 février, il y eut un grand bal à Marly, puis de nouveau, mascarade le 5. « Le Roi, raconte Dangeau [1], a fait apporter ici grand nombre d'habits de masque, et on n'en refuse point à ceux qui veulent se masquer. On leur donnoit à choisir. » Le *Mercure* qui rendait compte de ces fêtes, tout comme font les journaux de nos jours, ajoute ce détail : « Pendant le bal, les danseuses disparaissoient par troupes, et s'alloient masquer dans les appartements hauts, tout remplis d'habits, et il y en eut plusieurs qui se masquèrent jusqu'à quatre et cinq fois chaque soir. » Enfin, tous

1. Dangeau, t. VII, p. 30 et *passim*

ces divertissements furent couronnés par trois journées consécutives de mascarades, que signalèrent particulièrement des entrées de Siamois, des danses de Basques et des danses à la Vénitienne. « Ce divertissement, ajoute encore le *Mercure*, a été complet, parce qu'outre ces mascarades, il y a eu bal tous les jours, et que rien n'a manqué de tout ce qui peut plaire aux yeux, flatter l'oreille et satisfaire le goût [1]. »

Bals et mascarades n'étaient pas les seuls plaisirs qui fussent offerts à la duchesse de Bourgogne. Lorsque l'été et la chaleur arrivaient, c'étaient des divertissements sur l'eau. Ainsi le 9 juillet 1699, une grande partie en gondole fut organisée à Trianon. A dix heures du soir, Monseigneur, le duc de Bourgogne et la princesse de Conti s'embarquèrent dans une gondole; la duchesse de Bourgogne, avec un certain nombre de dames qu'elle avait nommées, dans une autre; la duchesse de Chartres et la duchesse de Bourbon dans une troisième. Tous les musiciens du roi étaient sur un yacht. Le Roi fit apporter des sièges sur la terrasse qui domine le canal, et resta jusqu'à huit heures du soir à entendre la musique. On rentra pour souper, et on se promena

1. *Mercure de France*, février 1699, p. 199.

jusqu'à deux heures du matin sur la terrasse et dans les jardins. A deux heures, la duchesse de Bourgogne s'embarqua de nouveau en gondole et demeura sur le canal jusqu'au lever du soleil. A sept heures du matin, madame de Maintenon devait partir pour Saint-Cyr. La duchesse de Bourgogne voulut à toute force la mettre en carrosse, et ce ne fut qu'après son départ qu'elle s'alla mettre au lit, « sans paraître fatiguée d'avoir tant veillée », ajoute Dangeau [1].

Parfois on lui donnait aussi l'amusement de voir Paris et de courir les boutiques. Pour ces visites, on choisissait de préférence les jours de fête populaire. On la conduisit ainsi à la foire de Saint-Laurent, qui tombait le 18 août. Le cortège se composait de quatre magnifiques carrosses à sa livrée, attelés de huit chevaux. Elle était accompagnée d'un grand nombre de dames, et escortée de son écuyer, notre vieille connaissance Tessé. Le cortège entra par la porte Saint-Honoré. Il suivit la rue Neuve-des-Petits-Champs, gagna la rue Saint-Denis, et arriva ainsi jusqu'à la foire, qui se tenait en dehors de la porte. La Princesse descendit alors de voiture et se mêla au peuple [2]. « Tout le monde, dit le *Mercure*, se récria sur sa bonne grâce et ses

1. Dangeau, t. VII, p. 111.
2. *Mercure de France*, août 1698, pp. 234 à 241

agrémens, et l'on admira sa parure qui étoit grande. Elle avoit un habit gris de lin en falbala, tout garni de dentelles d'argent, de diamans et d'émeraudes. Sa tête en étoit aussi chargée et tous les rubans garnis. Elle alla voir les danseurs de corde et puis les marionnettes, qu'elle paya fort largement. » Elle se rendit ensuite dans les plus belles boutiques : chez un faïencier, auquel elle acheta beaucoup de porcelaines; chez un bijoutier, qui, attendant sa visite, lui avoit fait préparer une fort belle collation ; chez un autre marchand encore, où elle fit emplette d'étuis, de flacons d'or et d'autres *galanteries*. Sur les six heures et demie, elle remonta en carrosse, fit deux fois le tour de la place Royale, suivit la rue Saint-Antoine, la place de Grève, les quais, le cours et regagna Versailles, où elle arriva à dix heures et demie du soir « Elle distribua aux dames tout ce qu'elle avoit acheté à la foire. Elle avoit aussi fait distribuer beaucoup d'argent aux pauvres de Paris. »

Dans les quelques lettres qu'au cours de ces deux années la duchesse de Bourgogne adressait à sa grand'mère Madame Royale, on voit tout l'enivrement que cette existence nouvelle lui causait. Ces lettres, assez rares et très courtes (elle s'en excusait, alléguant la peine qu'elle avait à écrire), ne sont pas dénuées d'une certaine grâce enfantine. A tra-

vers l'inexpérience du langage, on sent la chaleur du cœur et la gaieté de l'esprit : « On vous dit la vérité, ma chère grand'maman, écrivait-elle, quand on vous assure de mon bonheur, et je pourrois dire que j'ay trop de divertissemens, car ils m'ostent tout mon temps ». Et dans une autre lettre : « On me fait voir tous les jours quelque chose de nouveau et de très beau. » Dans une autre encore elle parle du temps qui lui manque et de ses journées fort remplies, et elle ajoute : « Mais il n'y aura jamais ni occupations, ni plaisirs, ma chère grand'maman, qui puisse me faire oublier ce que je vous dois et l'amitié que vous m'avés témoignée. » De son mari il n'est jamais question, sauf une fois. « Je ne suis pas encore assés libre, ma chère grand'maman, avec M. le duc de Bourgogne, pour en faire les honneurs ; je suis seulement fort aise que vous soyés contente de sa lettre. » En revanche, il n'en est presque pas une où il ne soit fait mention du Roi. C'est ainsi qu'elle écrit de Versailles : « Ceux qui m'aiment comme vous, ma chère grand'maman, ont souvent sujet de se resjouir avec moi des bontés du Roy, car il m'en donne tous les jours de nouvelles marques. J'ay lieu d'espérer qu'elles augmenteront. Du moins n'oublierai-je rien de ma part pour les mériter. » Et de Fontainebleau : « Le séjour de Fontainebleau

m'est fort agréable et surtout de ce qu'il a esté le second endroit où j'ay eu l'honneur de voir le Roy, et j'espère une chose, ma chère grand'maman, que je seroi heureuse non seulement à Fontainebleau, mais partout, estant résolue de faire tout ce qui dépendra de moy pour l'estre[1]. »

Heureuse enfant, qui croit que le bonheur dépend toujours de la volonté! A ce moment de sa vie, cependant, elle n'avait pas tout à fait tort, car son bonheur dépendait surtout du Roi, et sa volonté bien arrêtée était de lui plaire. Elle y réussissait. Moins que jamais le Roi pouvait se passer d'elle. Dans cette vie de jeune femme, si ces mots peuvent déjà s'appliquer à elle, beaucoup plus grande était la place tenue par le grand-père que par le mari. « Le Roi avoit pour elle toute l'amitié et toute la complaisance imaginable », dit Sourches, dans une note de ses *Mémoires* [2], et, derrière cette discrète remarque, il est aisé de découvrir l'étonnement que

1. Archives de Turin, *Lettere di Maria Adelaïda di Savoia, Duchessa di Borgogna, scritte alla Duchessa Maria Giovanna Battista, sua avola.* » On voit d'après ces lettres dont la plupart ont été publiées autrefois par la comtesse della Rocca, et récemment par M. Gagnière, mais dont nous avons contrôlé le texte d'après les originaux que la duchesse de Bourgogne fait peu à peu des progrès sous le rapport de l'orthographe, mais l'écriture demeure toujours enfantine et informe. Il en fut ainsi toute sa vie.

2. Sourches, t. VI, p. 220.

causaient aux habitués de Versailles cette amitié et cette complaisance. Un tel renouveau de tendresse chez le vieux monarqne devait surprendre en particulier ceux qui ne l'avaient point connu durant ses années romanesques, et qui avaient le droit d'ignorer la part de sensibilité mêlée de tout temps à son égoïsme. Tous les jours, il fallait qu'il vît la duchesse de Bourgogne. Demeurait-il au lit parce qu'il était malade ou qu'il avait pris médecine, il la faisait venir le matin dans sa chambre. Était-ce, au contraire, la Princesse qui était retenue chez elle par quelque indisposition, comme cela arrivait parfois, (elle était entre autres fort sujette aux fluxions, ayant les dents très mauvaises), c'était le Roi qui l'allait surprendre le matin dans son lit. Tous les jours, il voulait qu'elle se promenât avec lui à pied ou en carrosse. Si le conseil se prolongeait, elle venait gratter à la porte, et le Roi comprenait cet appel que nul autre ne se serait permis.

Pour que les promenades ne parussent point, à l'enfant qu'elle était encore, trop monotones, il s'ingéniait à les relever par quelques divertissements. C'était le plus généralement des collations qui étaient organisées dans le parc de Marly, et auxquelles la duchesse de Bourgogne prenait part avec quelques-unes des dames désignées pour être de ses plaisirs.

Cependant l'amusement favori du Roi était de la conduire à la chasse à courre, dans une petite voiture à deux places et à quatre chevaux qu'il avait fait faire tout exprès et qu'il conduisait fort adroitement. Débarrassés des entraves de l'étiquette, grand-père et petite-fille couraient ainsi de compagnie, à Marly ou à Fontainebleau, les allées de la forêt. La duchesse de Bourgogne tenait si fort à ces promenades, qu'un jour, souffrant d'une fluxion, elle ne voulut pas que le Roi le sût, « de peur, dit Dangeau, que cela ne l'empêchât d'aller à la chasse », et qu'à cette imprudence, elle gagna une fièvre assez sérieuse. Un peu de coquetterie s'en mêlait peut-être, car, pour accompagner ainsi le Roi, elle s'était fait faire un costume spécial, composé d'une jupe en velours rouge, d'un justaucorps de même étoffe avec de gros galons d'or, et une coiffure de *chasseuse*. « Tout le monde, ajoute Sourches, trouva que cet habit lui alloit parfaitement bien [1]. »

Les jours où il n'y avait ni chasse ni promenade, le Roi la conduisait au mail, et, avec beaucoup de bonne grâce, lui donnait les premières leçons de

1. Sourches, t. V, p. 116. Un portrait, longtemps attribué à Michel Vanloo, qui est à Turin, au *Palazzo reale*, la représente dans ce costume, qui est en effet fort seyant. D'après M. Paolo Boselli (*la Duchessa di Borgogna et la Battaglia di Torino*), ce portrait devrait être attribué à Pierre Gobert.

cet ancien jeu français, un peu délaissé, auquel lui-même jouait fort bien. Il n'en fallut pas davantage pour que le mail fît de nouveau fureur, et pour que chacun se piquât d'y montrer son adresse. Parfois même le Roi poussait encore plus loin la facilité d'humeur. C'est ainsi qu'il condescendait à jouer un rôle dans les petits divertissements organisés par elle. « Madame la duchesse de Bourgogne, rapporte Dangeau, passe toutes ses journées chez madame de Maintenon, où elle répète, avec ses dames, un petit divertissement pour Versailles, devant le Roi en particulier, et Sa Majesté a même tant de complaisance pour elle qu'il se mêle quelquefois avec les dames du palais dans la musique des chœurs de la pièce[1]. » Louis XIV avait toujours aimé la musique. Dans sa jeunesse il chantait juste, et dansait admirablement des entrées de ballet. Mais il fallait la duchesse de Bourgogne pour faire de lui, à soixante ans passés, un choriste.

Pour cette petite princesse qui avait acquis sur lui un si étrange empire, Louis XIV avait encore d'autres complaisances et celles-là plus regrettables. De tout temps, le jeu avait été en honneur à la Cour. Mais depuis quelques années, ce qui n'avait été qu'un diver-

1. Dangeau, t. VII, p. 69.

tissement de plus, au temps des fêtes brillantes, était devenu une véritable fureur. « Le jeu, le lansquenet en particulier, cause d'étranges aventures ici, écrivait Madame. Rien que pendant l'hiver qui vient de s'écouler, quatre officiers ont été dans un désespoir tel qu'ils se sont tués[1], » et elle ajoute : « Ils auraient mieux fait de s'amuser aux passe-temps et aux petits jeux allemands, et de boire du lait ». Sans condamner la duchesse de Bourgogne aux petits jeux allemands et à boire du lait, il eût été sage, assurément, de ne point chercher à faire naître chez elle ce goût funeste, et de la tenir à l'écart même de la tentation. Il semble que ce fut précisément le contraire qu'on se proposât. Non seulement des jeux de hasard étaient très fréquemment organisés pour elle chez madame de Maintenon, un entre autres appelé la *rafle*, qui avait pour but de lui faire gagner de fort jolis petits lots, mais très souvent le Roi la menait lui-même assister au jeu effréné des courtisans. Chez la princesse de Conti il lui fut une fois permis de prendre part au lansquenet. Si le goût du jeu se développa chez elle, par la suite, au point de lui créer de sérieux embarras et de lui mériter de justes reproches, c'est bien sur ceux qui avaient charge de surveiller et de com-

1. *Correspondance de Madame*, trad. Jæglé, t. I, p. 198.

pléter son éducation qu'en doit retomber la responsabilité première.

Que pensait, au fond, de cette éducation, madame de Maintenon, la grande pédagogue du temps? Assurément les procédés en étaient fort différents de ceux qu'elle employait, alors que la petite princesse vivait exclusivement sous sa tutelle, et qu'elle la tenait si soigneusement à part, même des plus innocents plaisirs. Mais qu'elle blâmât ou approuvât ce genre de vie si nouveau, il est impossible d'en rien savoir. Jamais, ni dans sa correspondance de cette époque, ni dans ses conversations, telles qu'elles nous ont été rapportées, elle n'exprime une opinion sur l'existence singulièrement vide et frivole qu'on faisait mener à cette princesse de treize ans. « Je rame pour amuser Madame la duchesse de Bourgogne », dit-elle une fois aux demoiselles de Saint-Cyr, et c'est tout. Il est difficile cependant de croire qu'en personne sagace, elle n'aperçût pas le danger de cette existence. Mais, soit faiblesse, soit politique, elle ne semble pas avoir eu d'autre préoccupation que de conserver le cœur de l'enfant et de lui rendre la vie agréable.

C'était chez madame de Maintenon que la duchesse de Bourgogne passait presque toutes ses soirées. C'était chez elle que lui était accordé, nous l'avons

vu, le plaisir de souper deux ou trois fois par semaine avec le duc de Bourgogne. De ces soupers toute étiquette était bannie. Le maître d'hôtel n'était pas là, le bâton à la main, comme aux repas que le duc de Bourgogne prenait en public; la nef n'était pas sur la table, comme à ceux que la duchesse prenait, en public également, le mardi et le vendredi. Tout au contraire (et Madame, qui n'entendait pas raillerie sur l'étiquette, s'en scandalisait fort), c'était la duchesse de Bourgogne qui s'amusait parfois à servir madame de Maintenon, à lui présenter les plats, à lui offrir à boire. Souvent aussi madame de Maintenon la conduisait à Saint-Cyr, et là, dans le vaste parc dessiné par Mansart, il lui était loisible de se livrer à ces jeux de mouvements (comme disent les dames de Saint-Cyr dans leurs *Mémoires*) dont sa jeunesse sentait encore le besoin, au point qu'à Versailles on les lui permettait, même dans son appartement.

Cette vie intime et familière, assez semblable à celle qu'elle menait autrefois à Turin, sous l'œil de sa mère et de sa grand'mère, devait reposer la duchesse de Bourgogne des fastidieuses cérémonies auxquelles, d'autre part, son rang la condamnait déjà. On comprend qu'elle sût gré à celle qui s'appliquait à lui procurer ces innocents plaisirs, et

elle n'avait pas tort lorsqu'elle écrivait à Madame Royale : « Il est vray que j'ay une bonne amie en madame de Maintenon et qu'il ne tiendra pas à elle que je ne sois parfaitement heureuse. » Aussi n'est-il pas nécessaire d'expliquer par la politique l'attachement qu'elle ne laissait passer aucune occasion de témoigner à celle qu'elle appelait sa tante. C'est ainsi que, madame de Maintenon ayant été indisposée durant un séjour qu'elle faisait avec le Roi à Marly, la duchesse de Bourgogne, qui était demeurée à Versailles, fit demander sur-le-champ au Roi la permission de venir la rejoindre et prendre soin d'elle. On peut penser que le Roi n'eut garde de refuser cette permission.

La nature, au reste, était impressionnable et tendre. Elle pleurait de joie quand elle apprenait que sa mère venait enfin de mettre au monde un fils, et elle écrivait aussitôt à sa grand'mère, avec sa gentillesse habituelle : « Vous voilà donc au comble du bonheur, ma chère grand'maman, puisque vous le mettiés à avoir un petit-fils. Vostre joie augmente la mienne, car je ne puis ne pas partager tout ce que vous sentés, vous aimant comme je le fais. » Elle pleurait encore, mais de tristesse, quand sa jeune tante, la fille de Madame, demi-sœur de sa mère, de neuf années seulement plus âgée qu'elle, partit pour

épouser le duc de Lorraine[1]. Tout le monde fut frappé à la Cour de l'émotion que témoigna la duchesse de Bourgogne au moment des adieux. « Les pleurs recommencèrent de part et d'autre, rapporte Dangeau, si bien qu'à peine purent-elles se parler, et Madame la duchesse de Bourgogne sortit de chez Mademoiselle sans s'asseoir, et entra chez madame de Maintenon pleurant encore[2]. » Madame elle-même, si peu de bienveillance qu'elle témoignât d'ordinaire à la duchesse de Bourgogne, fut touchée de cette sensibilité. « La duchesse de Bourgogne, écrivait-elle à la duchesse de Hanovre, a enfin prouvé qu'elle a un bon naturel, car elle a été triste au point de ne pouvoir manger. Elle n'a fait que pleurer amèrement après qu'elle eut dit adieu à sa tante[3]. »

Ainsi le cœur n'était pas gâté. Il n'en était pas de même des manières. La petite Savoyarde était arrivée en France plutôt réservée, pétulante, mais timide, trouvant des mots heureux, mais parlant assez peu. Avec le temps, elle s'était peu à peu enhardie, et,

1. Elisabeth-Charlotte d'Orléans, née le 13 septembre 1676, du second mariage de Philippe d'Orléans avec Elisabeth-Charlotte de Bavière et titrée Mademoiselle, épousa, le 19 octobre 1698, Léopold-Joseph-Charles-Dominique-Hyacinthe-Agapet, duc de Lorraine et de Bar. Elle mourut le 23 décembre 1744.

2. Dangeau, t. VI, p. 439.

3. *Correspondance de Madame*, trad. Jæglé, t. I, p. 183.

encouragée par la faveur dont elle se sentait l'objet, elle avait fini par perdre toute modestie dans ses façons d'être. Telle est l'accusation que Madame porte contre elle dans sa correspondance. Il est à croire que la sévérité de son jugement ne laissait pas d'avoir quelque fondement : « Ils (le Roi et madame de Maintenon) gâtent absolument la duchesse de Bourgogne, écrivait-elle à la duchesse de Hanovre, au mois d'octobre 1698. En voiture, elle ne reste pas un instant en place ; elle s'assied sur les genoux de tous ceux qui se trouvent dans le carrosse, et elle voltige tout le temps comme un petit singe. Tout cela, on le trouve charmant. Elle est maîtresse absolue dans sa chambre. On fait tout ce qu'elle veut. Quelquefois l'envie lui prend d'aller courir à cinq heures du matin. On lui permet tout et on l'admire. Un autre donnerait le fouet à son enfant s'il se conduisait de la sorte. Ils se repentiront, je crois, avec le temps, d'avoir ainsi laissé faire à cette enfant toutes ses volontés. » Et dans une autre lettre : « Mon Dieu, qu'à mon avis, on élève donc mal cette duchesse de Bourgogne ! Cette enfant me fait pitié. En plein dîner, elle se met à chanter ; elle danse sur sa chaise, fait semblant de saluer le monde, fait les grimaces les plus affreuses, déchire de ses mains les poulets et les perdrix dans les plats, fourre les doigts

dans les sauces; il est impossible d'être plus mal élevée, et ceux qui se trouvent derrière elle s'écrient : Eh! qu'elle a de grâce, qu'elle est jolie! Elle traite son beau-père d'une façon irrespectueuse et le tutoie. Lui s'imagine alors qu'il est en faveur, et en est tout joyeux. Elle traite, dit-on, le Roi avec plus de familiarité encore[1]. »

Cette vigoureuse sortie contre les mauvaises manières de la duchesse de Bourgogne ne devait pas être inutile à celle-là même qui en était l'objet. On sait qu'une surveillance occulte était exercée par les ministres du Roi sur toutes les correspondances qui partaient de la Cour. Les princesses elles-mêmes n'échappaient pas à cette surveillance, et Madame en fit une cruelle expérience, lorsqu'elle fut obligée de s'humilier devant madame de Maintenon et de s'excuser de ce qu'elle avait écrit sur celle qu'elle appelait quelquefois *la pantocrate*, et plus souvent *la vieille ordure*. Mais, tout informée qu'elle fût de cette surveillance, elle n'en écrivait pas moins librement son avis sur toutes choses et toutes gens, et dans la circonstance, son avis ne laissa pas, du moins à l'en croire, d'être pris en considération. « Je ne sais, écrivait-elle au mois de décembre sui-

1. *Corresp. de Madame*, trad. Jæglé, t. I, p. 182 et 184.

vant, si l'on a ouvert et lu une de mes lettres, et si l'on a attiré l'attention de la duchesse de Bourgogne sur son contenu. Ce qui est certain, c'est qu'elle se tient tout autrement à table. Elle mange tranquillement et avec gravité. Elle ne chante ni ne sautille plus comme elle le faisait, pas plus qu'elle ne met les mains dans tous les plats comme elle en avait coutume. Somme toute, on l'a corrigée du tout au tout. Ma lettre a fait du bien, et je suis contente de voir qu'on me donne raison [1]. »

Il est possible qu'à la suite des observations qui lui furent faites, la duchesse de Bourgogne ne chantât plus à table et ne fourrât plus ses doigts dans les sauces ou dans les plats. Mais rien n'était changé dans son éducation. Avant comme après cette lettre ouverte de Madame, elle continua d'être outrageusement gâtée. Aucun effort n'était tenté pour lui donner une direction morale. On se contentait de lui imposer des marques extérieures de dévotion. Comme tous les princes, elle était obligée de communier en public cinq fois par an, et même, ajoute Saint-Simon,

1. Cette lettre est extraite (t. I, p. 352) de deux volumes de lettres publiés à Hanovre en 1891 par le docteur Édouard Bodeman. Ces deux volumes contiennent un certain nombre de lettres qui n'ont jamais été traduites en français. Quand nous aurons occasion d'en citer quelques-unes, nous l'indiquerons sous cette rubrique : *Correspondance de Madame*, édit. Bodeman, Hanovre, 1891.

« elle n'auroit pas eu bonne grâce à ne pas communier plus souvent[1] ». Mais c'était tout ce qu'on lui demandait. Personne ne s'avisait de lui donner la notion du devoir ou le goût de l'occupation. Plaire au Roi et à madame de Maintenon, tel devait sembler, à ses yeux, l'unique but de sa vie. Lui rendre cette vie aussi douce et agréable que possible, sans s'inquiéter de ce qui pouvait se passer dans son intelligence et dans son cœur, telle paraît avoir été l'unique pensée du Roi et de madame de Maintenon. Faiblesse de vieillard chez l'un; faiblesse aussi, mélangée peut-être d'un peu de calcul, chez l'autre; c'est à tous deux leur touchante excuse. Mais, si, dans cette courte existence, le devoir tint si peu de place, si le caprice, la dissipation, la coquetterie y régnèrent trop souvent sans partage, la responsabilité en revient surtout à ceux qui dirigèrent ses jeunes années. Quoi qu'on en dise, l'éducation, lorsqu'elle est à la fois intelligente et forte, façonne les âmes, et grave en elles une empreinte ineffaçable. Bien autrement durable, on va le voir de nouveau, avait été celle que la main de Fénelon imprima sur la nature du duc de Bourgogne.

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XIII, p. 9.

III

LA VIE DU DUC DE BOURGOGNE. — DISGRACE DES DERNIERS AMIS DE FÉNELON.

Pendant que la duchesse de Bourgogne menait ette vie toute de loisirs et de divertissements, il n'en allait pas de même du prince son jeune époux. Sauf les visites régulières qu'il avait permission de rendre à la princesse sa femme, et les fréquents soupers en tête à trois chez madame de Maintenon, il n'y avait presque rien de changé à son existence extérieure. Par ordre du Roi, la somme qui lui était allouée pour ses menus plaisirs avait bien été portée de cinq cents à mille écus par mois, et, dans une lettre assez humble, il en témoignait sa reconnaissance à madame de Maintenon, la priant d'être persuadée qu'il serait toujours très sensible à l'amitié qu'elle lui faisait paraître en toute occasion[1]. Mais,

1. *Lettres de Louis XIV à Madame de Maintenon*, imprimées pour MM. les Bibliophiles français. Dangeau, t. VI, p. 256, note.

sans que l'emploi de ses heures demeurât aussi minutieusement réglé qu'au temps de son enfance, il continuait cependant, sous la surveillance de Beauvilliers, à donner au travail la meilleure part de ses journées. Il complétait par lui-même son éducation, et se pénétrait des connaissances qu'il jugeait nécessaires à l'exercice de son futur métier du roi. « Il n'y avoit rien dans les sciences d'assez subtil pour le dégoûter ni lui échapper, dit le père Martineau, son confesseur[1], mais il donna la préférence à l'étude de la morale, témoin l'extrait suivi et lié qu'il fit de la *République* de Platon. Et, comme il étoit persuadé que la justice est le fondement de la vraie politique, il apprit les principes de la jurisprudence Romaine et Françoise. »

Ce n'était pas seulement dans la *République* de Platon que ce jeune prince studieux cherchait à apprendre l'art de gouverner, c'était encore dans des documents plus récents et mieux faits pour l'instruire. On se souvient que, l'année même de son mariage, les intendants avaient reçu l'ordre de dresser chacun un état de sa généralité et de le faire parvenir au Roi « pour servir à l'éducation de M. le duc de Bour-

1. *Recueil des vertus du duc de Bourgogne et ensuite Dauphin, pour servir à l'éducation d'un grand prince*, par le R. P. Martineau, son confesseur, p. 86.

gogne ». Il n'avait pas fallu moins d'un an pour dresser ces mémoires, très détaillés et très complets, à en juger par le *Mémoire sur la généralité de Paris* qui est aux Affaires étrangères[1]. Si, comme il n'y a pas lieu d'en douter, tous ces mémoires furent soigneusement dépouillés par lui, s'il en fit des extraits, comme c'était sa coutume pour les ouvrages qui l'intéressaient, il y eut là de quoi occuper sérieusement les heures que la duchesse de Bourgogne passait à se promener en compagnie du Roi. Les renseignements, de nature si diverse, que les intendants avaient rassemblés dans leurs rapports, se gravaient dans son esprit avec précision. Aussi comprend-on cet éloge qui était fait couramment de lui : « qu'il connaissait la France aussi bien que le parc de Versailles ».

En même temps, il ne se relâchait pas d'exercer sur lui-même un travail incessant de surveillance, qui achevait de transformer son caractère. Ce travail devait, à la longue, donner à sa vie comme à sa personne une empreinte d'austérité dont les courtisans, ses futurs sujets, ne laissaient pas de s'inquiéter un peu, mais dont se félicitait son confesseur. « Devenu son maître, dit encore le père Martineau[2], et laissé,

1. Affaires étrangères. *Mémoires et documents*, France, 1695.
2. Le P. Isaac Martineau, né à Angers le 22 mai 1640,

pour me servir de l'expression de l'Écriture, dans la main de son propre conseil, il continua de vivre avec une régularité où ceux qui jusqu'alors avoient regardé ses pieux exercices comme une dévotion d'enfant trouvèrent leur condamnation, et où ceux qui avoient appréhendé que son changement d'état ne lui fît changer de conduite trouvèrent de quoy calmer leurs craintes[1]. »

A la vérité, quelques traits de sa fougue native semblaient parfois revivre en lui. Ainsi Sourches nous raconte qu'un jour, se promenant à cheval aux environs de Versailles, accompagné de Denonville, son sous-gouverneur, de L'Echelle, un de ses gentilshommes de la manche, d'un exempt et de quelques gardes du corps, fantaisie lui vint tout à coup de prendre le chemin de Paris. Il poussa au galop jusqu'à Sèvres; là, s'animant de plus en plus, il dit à l'exempt de faire ranger les gardes du corps qui, le devançant, gênaient son allure; puis il s'écria : « Qui m'aime me suive! » et, piquant des deux, il mena la petite troupe d'un tel train que Denonville, L'Echelle, l'exempt et tous les gardes, sauf un, ne

entra dans la Compagnie de Jésus en 1665. Il fut appelé à la chaire de philosophie au collège Louis-le-Grand en 1682, devint provincial de son ordre en 1713 et mourut en 1720. On a de lui l'oraison funèbre du Prince de Condé et celle de Bourdaloue.

1. *Recueil des vertus*, etc., p. 18.

purent le suivre et restèrent en route. Arrivé au Cours-la-Reine, il déclara qu'il n'y avait pas assez de monde pour s'amuser, tourna bride, et revint à Versailles de la même allure, n'ayant mis qu'une heure et demie à faire cette course désordonnée. Sourches enregistre sans mot dire cette innocente équipée, mais on sent qu'elle lui donne à penser [1].

A l'opposé, Dangeau rapporte dans son *Journal* certains traits de gravité, qu'il se garde bien de commenter, mais qui trahissent, jusque dans la manière dont le duc de Bourgogne prenait part aux divertissements de la Cour, certains scrupules d'austérité naissante. C'est ainsi qu'après avoir constaté qu'à une comédie jouée un Dimanche à Fontainebleau ni le duc de Bourgogne, ni la duchesse de Bourgogne n'avaient assisté, il ajoute ces simples mots : « Ils n'y vont guère les Dimanches. » C'est tout, mais, pour Dangeau, c'est beaucoup. Il semble en effet donner à entendre par cette remarque que le jeune prince n'approuvait point ces comédies le Dimanche, et qu'il marquait discrètement son blâme par son absence et par celle, peut-être pas tout à fait volontaire, de sa femme. Dans une autre circonstance, Dangeau fait encore observer qu'un soir d'*ap-*

1. Sourches, t. VI, p. 29.

partement (comme on disait alors), où une table de lansquenet[1] était dressée dans le cabinet du Roi : « Monseigneur le duc de Bourgogne sortit de l'appartement avec le Roi et ne demeura point au jeu. » Voulait-il, par son départ, protester contre cette table de lansquenet dressée dans le cabinet du Roi, ou se soustraire à une tentation qu'il savait forte encore chez lui et à laquelle il devait succomber plus d'une fois, cela est difficile à deviner. Mais cette contrainte perpétuellement exercée sur lui-même montre à quel point il était demeuré l'élève docile de Fénelon.

Ce n'est pas que rien fût cependant négligé pour détruire cette lointaine et mystérieuse influence, d'autant plus difficile à combattre qu'elle ne se traduisait au dehors par aucune communication à laquelle il fût possible de mettre obstacle, et qu'elle était tout intérieure, faite de souvenirs, de tendresse et de reconnaissance. Assurément le nom du proscrit n'était jamais prononcé dans les entretiens du grand-père et du petit-fils. Mais Louis XIV était trop clairvoyant pour ne pas se rendre compte que le duc de Bourgogne avait fait un sanctuaire dans son

1. La mode du lansquenet n'était que depuis peu de temps introduite à la Cour. « Autrefois, dit une note du *Chansonnier* (t. VII), ce jeu n'était que pour la canaille. »

cœur à son ancien maître, et, prévenu comme il l'était contre Fénelon, il ne devait pas souffrir sans impatience cette résistance sourde et inébranlable qui se dissimulait derrière un silence plein de respect. C'est dans cette impatience qu'il faut chercher en partie la cause de l'orage imprévu qui vint fondre à nouveau sur le petit troupeau et faillit en disperser les restes. Saint-Simon en donne une tout autre explication; mais pour être beaucoup plus compliquée et ténébreuse, nous ne la croyons pas plus vraisemblable.

A en croire notre bilieux auteur, madame de Maintenon aurait été encore cause de tout le mal. Elle venait tout récemment de donner en mariage sa nièce chérie, mademoiselle d'Aubigné, au jeune comte d'Ayen, fils aîné du duc de Noailles [1]. Entraînée par « les grâces de la nouveauté auxquelles elle ne résistoit jamais », elle aurait entrepris de favoriser les vues ambitieuses du chef de la maison où sa nièce était entrée. Or le duc de Noailles n'aspirait à rien moins qu'à remplacer Beauvilliers dans les hautes fonctions qu'il occupait, non seulement dans celles de chef du Conseil des finances et de ministre

1. Anne-Jules, duc de Noailles, maréchal de France, né à Paris le 5 février 1650, mort le 2 octobre 1708, à Versailles. Il avait épousé Marie-Françoise de Bournonville.

d'État, mais dans celles de gouverneur des Enfants de France. C'était de cette place enviée qu'il importait avant tout de débusquer Beauvilliers. Madame de Maintenon aurait donc entrepris le siège de Louis XIV. La condamnation de Fénelon à Rome souffrait quelques lenteurs et quelques difficultés. Madame de Maintenon en aurait profité pour donner des scrupules au Roi. Elle lui aurait représenté que c'était pour lui un devoir de conscience d'enlever à la mauvaise cause les appuis dont elle se prévalait, et qu'il en répondrait devant Dieu, s'il laissait dans les places de son Conseil et dans celle de gouverneur de ses petits-fils, « avec un nombre de subalternes qu'il y avoit mis et qui étoient tous d'une même doctrine », le plus grand protecteur et le plus déclaré de l'archevêque de Cambrai; qu'il était temps de renverser un si grand obstacle, et de montrer au Pape[1] par cet exemple qu'il n'avait aucune sorte de ménagement à garder. Enfin « serrant la mesure », et levant le masque, elle aurait fini par proposer au Roi le duc de Noailles pour toutes les places de Beauvilliers[2].

A tout prendre, et bien que la version de Saint-Simon ait été adoptée par certains auteurs[3], ce ne

1. Le Pape était alors Innocent XII.
2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. V, pp. 144 et suiv.
3. M. Griveau, en particulier, dans le second volume de

sont là que des conjectures, et rien n'établit d'une façon certaine que madame de Maintenon ait poursuivi contre Beauvilliers ces basses menées. Comme en beaucoup d'autres matières, il est assez difficile, à travers la réserve et les sous-entendus de sa correspondance, de démêler son rôle avec exactitude. Qu'elle ait porté un intérêt passionné à ce qu'on appelait alors « l'Affaire », et qu'elle ait travaillé à compléter la disgrâce de Fénelon et de son petit groupe, cela n'est pas douteux. « J'ai parlé au Roi pour ôter ceux qui environnent les princes, écrivait-elle à l'archevêque de Paris[1], et j'ai fini mon discours en disant que je ne pouvais pardonner au duc de Beauvilliers d'avoir chez lui les amis de madame Guyon, les connaissant pour cela de longue main. Le Roi me parut disposé à parler franchement à M. de Beauvilliers. S'il ne le fait pas dès demain, ce sera une grande marque du crédit de ce ministre. » Mais rien n'établit qu'elle ait travaillé directement

son étude : *la Condamnation du livre des Maximes des Saints,* s'appuie pour confirmer les accusations de Saint-Simon sur certaines lettres de Madame de Maintenon, auxquelles il assigne une date différente de celle que leur attribue Lavallée dans son édition de la *Correspondance générale de Madame de Maintenon.* Sans adopter les conclusions de M. Griveau, nous ne pouvons que renvoyer, pour une discussion détaillée, à cette substantielle étude.

1. Lavallée, t. IV, p. 102. Lettre du 29 mai 1697. M. Griveau place cette lettre, non sans raisons plausibles, en 1698.

contre Beauvilliers lui-même, ni surtout qu'elle ait proposé de donner toutes ses places au duc de Noailles. Sans compter qu'une démarche aussi ouverte aurait eu quelque chose de singulièrement contraire à ses habitudes de circonspection et de mesure, il ne semble pas qu'elle ait été animée contre la personne de Beauvilliers de sentiments aussi hostiles. Toutes les fois, durant les années 1697 et 1698, que ce nom revient sous sa plume, il est toujours mentionné avec une affectueuse estime. On sent qu'elle respecte l'homme et qu'elle regrette l'ami : « Je ne doute point, dit-elle dans une lettre du 30 juin 1698, que M. de Beauvilliers ne soit fâché de me perdre. J'avais de l'amitié pour lui et je crois qu'il en avait pour moi; » et dans une autre lettre (7 août 1698) : « J'ai voulu voir M. de Beauvilliers pour nous affliger ensemble. Je suis très édifiée de tout ce que je vis en lui[1]. » Il y eut donc entre eux refroidissement, mais jamais rupture, et la tentative faite pour le « débusquer », surtout pour faire arriver en son lieu et place le duc de Noailles, nous paraît devoir être portée au compte, déjà long, des calomnies de Saint-Simon.

Peu importe, au reste, à notre sujet, le rôle joué

1. *Correspondance générale*, t. IV, pp. 237 et 245.

par madame de Maintenon. Ce que nous voulons mettre en lumière, c'est l'admirable attitude de Beauvilliers durant la crise. Il y a sur lui, dans Saint-Simon, une belle page que nous ne pouvons résister au désir de rappeler, si connue qu'elle soit, pour montrer toute la hauteur d'âme de celui qui fut, tout autant que Fénelon, non pas seulement le maître, mais l'ami du duc de Bourgogne. On comprend, après avoir relu cette page, qu'un auteur étranger ait pu écrire tout récemment : « Il est des êtres dont la vertu sort à certains moments avec un bruit de portes qu'on ouvre ou qu'on ferme. Il en est d'autres chez qui elle demeure comme une servante silencieuse qui ne quitte pas la maison; et ceux qui viennent du dehors et qui ont froid la trouvent toujours, laborieuse et attentive, au coin de leur feu[1]. »

Saint-Simon avait donc entrepris d'ouvrir les yeux à Beauvilliers sur le péril qui le menaçait. Il lui représenta l'hostilité de madame de Maintenon, l'ébranlement du Roi, et le pressa d'avoir moins d'attachement, au moins en apparence, pour ce qui l'exposait si fort, de montrer plus de complaisance et de parler au Roi. « Il fut inébranlable, continue

1. Mæterlinck, *la Sagesse et la Destinée*, p. 254.

Saint-Simon. Il me répondit sans la moindre émotion qu'à tout ce qui lui revenoit de divers côtés, il ne doutoit point qu'il ne fût dans le péril que je venois de lui représenter, mais qu'il n'avoit jamais souhaité aucune place; que Dieu l'avoit mis en celles où il étoit; que quand il les lui voudroit ôter, il étoit tout près de les lui remettre; qu'il n'y avoit d'attachement que par le bien qu'il y pouvoit faire; que, n'en pouvant plus procurer, il seroit plus que content de n'avoir plus de compte à en rendre à Dieu, et de n'avoir plus qu'à le prier dans la retraite où il n'auroit plus qu'à penser à son salut; que ses sentiments n'étoient point opiniâtreté; qu'il les croyoit bons, et que, les pensant tels, il n'avoit qu'à attendre la volonté de Dieu en paix et avec soumission, et se garder surtout de faire la moindre chose qui pût lui donner des scrupules en mourant... Il m'embrassa, ajoute Saint-Simon, avec tendresse, et je m'en allai si pénétré de ces sentiments si chrétiens, si élevés, et si rares que je n'en ai jamais oublié les paroles[1]. »

Si jamais Beauvilliers « posséda son âme en paix », pour employer la forte expression de Saint-Simon, ce fut assurément ce jour-là. Son calme devait au

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. V, p. 148.

reste avoir raison contre l'agitation de Saint-Simon, et l'orage qui grondait sur lui finit par tomber sur des subalternes. Depuis qu'il était sorti des mains des femmes, le duc de Bourgogne avait auprès de lui un sous-précepteur, l'abbé de Beaumont, et un lecteur, l'abbé de Langeron. L'abbé de Beaumont était le propre neveu de Fénelon, et l'abbé de Langeron le fils d'une de ses pénitentes. Le duc de Bourgogne avait également deux gentilshommes de la manche, du Puy et L'Echelle, gens de bien, assez obscurs, auxquels leur piété et leur attachement à la personne de Beauvilliers et du prélat avaient valu cette situation, un peu disproportionnée avec leur mérite. Ce furent eux qui payèrent pour leurs protecteurs. Le 2 juin 1698, avant le Conseil, le Roi eut une longue conversation avec Beauvilliers. Dans l'après-midi, on sut que sous-précepteur, lecteur et gentilshommes de la manche étaient chassés de la Cour. Ce fut vainement que Beauvilliers sollicita au moins la continuation de leurs appointements « parce qu'ils n'avoient point de pain. Le Roi, ajoute Sourches, le refusa tout net[1]. »

Le lendemain on apprit encore une autre nouvelle. Fénelon avait un neveu de son nom, qui était

1. Sourches, t. VI, p. 38.

exempt aux gardes. Le pauvre exempt était demeuré, comme on peut penser, fort étranger à toutes ces querelles théologiques, et dans sa vie de jeune officier, la doctrine du pur amour avait dû tenir peu de place. Sentant venir l'orage, il s'était même prudemment retiré de la Cour. Cette prudence ne le sauva point. Il fut brutalement cassé, comme s'il avait commis quelque action déshonorante. « Rien ne marqua mieux, dit Saint-Simon, la rage de la cabale. »

Le Roi voulait un éclat. Il fut grand. Personne ne se méprit sur les causes de cette disgrâce : « On accuse ces Messieurs, dit discrètement Dangeau, d'être fort attachés aux nouvelles opinions[1]. » Le bruit courut même pendant quelques jours à la Cour que le Roi n'en resterait pas là. Bien que Fénelon fût depuis plus d'un an relégué dans son diocèse, avec défense de paraître à Versailles, il avait conservé cependant le titre de précepteur des Enfants de France. Il en touchait les appointements, et le logement qui lui avait été affecté dans le palais demeurait toujours vacant. Depuis longtemps les ennemis de Fénelon désiraient lui voir enlever ces dernières marques de son ancienne faveur. « Qu'est-

1. Dangeau, t. VI, p. 356.

ce que le Roi attend pour ôter à M. de Cambrai le préceptorat, écrivait à son oncle l'abbé Bossuet, qui poursuivait à Rome la condamnation des *Maximes des Saints*? Cela produirait un grand effet, et il est temps d'agir. » Et Bossuet, en lui annonçant le renvoi des *quatre amis* de M. de Cambrai, lui répondait : « Je ne doute pas, après cela, qu'on ne nomme bientôt un précepteur, et que la foudre ne suive de près l'éclair. On verra par là comment le Roi et la Cour reviennent pour M. de Cambrai[1]. »

La foudre ne suivit pas l'éclair d'aussi près que Bossuet l'aurait souhaité. Plus disposé aux tempéraments que l'antagoniste un peu passionné de Fénelon, le Roi jugea que, pour le moment, c'était assez. Il dut aussi se rendre compte qu'il était bien tard pour nommer un nouveau précepteur au duc de Bourgogne, car, un mois après, Bossuet écrivait de nouveau à son neveu : « Il n'est pas vrai que M. Fleury soit précepteur en titre[2]; il fait la charge de sous-précepteur auprès de M. le duc de Bourgogne. Il y a apparence que le Prince étant marié et bientôt tiré du gouvernement, on ne lui nommera

1. Bossuet, *Œuvres complètes*, édit. Lachat, t. XXIX, p. 434. L'abbé Bossuet, né 1644, mourut en 1743.

2. L'abbé Fleury avait été choisi par le Roi personnellement, et non, sur la proposition de Beauvilliers. Il ne fut maintenu en fonction que parce que Bossuet en répondit.

point de précepteur. Quoi qu'il en soit, le Roi a déclaré que M. de Cambrai ne reviendrait jamais[1]. » Ce fut seulement, en effet, au commencement de l'année 1699, c'est-à-dire six mois plus tard, que Louis XIV raya de sa propre main sur l'*État de la Cour*, le nom de Fénelon comme précepteur des Enfants de France, qu'il supprima ses appointements et disposa de son appartement en le donnant, par une faveur un peu cruelle, à madame de Lévis, la fille du duc de Chevreuse, non moins ami de Fénelon que son beau-frère Beauvilliers. Mais ces dernières mesures de rigueur passèrent presque inaperçues, tant, depuis l'éclat de l'année précédente, la disgrâce de Fénelon semblait complète et irrévocable aux yeux des courtisans. Au lendemain du renvoi de ceux qu'il appelait *les quatre hommes remerciés*, Bossuet pouvait écrire avec vérité : « La cabale est humiliée jusqu'à la désolation. » Notons que Bossuet se sert ici de la même expression que tout à l'heure Saint-Simon, car, aux yeux de chacun des deux partis engagés dans « l'Affaire », l'autre n'était qu'une cabale.

A cette cabale humiliée et désolée appartenait cependant le duc de Bourgogne. On voudrait savoir

1. *Œuvres complètes*, édit. Lachat, t. XXIX, p. 499.

avec quels sentiments il supporta ce coup. Deux années auparavant, lors de la première disgrâce de Fénelon, il s'était jeté aux genoux du roi pour obtenir la grâce de son maître. Cette fois il n'essaya rien, soit qu'il connût l'inflexibilité de son grand-père, soit que ces amis subalternes lui tinssent moins au cœur. Il semble même que cette résignation et ce silence aient encouragé une tentative qui fut faite pour le déprendre de Fénelon. Madame de Maintenon, par ordre assurément, l'essaya : « M. le duc de Bourgogne est venu me voir ce matin, écrivait-elle à l'archevêque de Paris. Je l'ai entretenu des maximes de M. de Cambrai. Il m'assure qu'elles sont très mauvaises, quoique spécieuses. » Mais elle ajoute aussitôt : « Je ne sais s'il est sincère, mais je parlerai toujours selon mon cœur. Dieu fera le reste[1]. »

L'attitude contrainte du duc de Bourgogne, qu'on devine à travers cette lettre, laisse deviner ce qui devait se passer dans son cœur. Sur la doctrine il s'inclinait; sur l'homme il ne cédait rien. Il se taisait : que pouvait-on lui demander de plus? Sensible et généreux comme il l'était, des mesures aussi mesquines ne pouvaient que le froisser, sans rien

1. Madame de Maintenon, *Correspondance générale*, t. IV, p. 108. Lavallée donne à cette lettre la date du 12 juillet 1697. M. Griveau, t. II, p. 29, la place, avec raison, croyons-nous, en 1698.

changer à ses sentiments. Au surplus, celui qui n'avait pas cessé d'être entre Fénelon et lui le véritable lien demeurait à ses côtés ; et il avait la consolation de sentir que le crédit de son gouverneur n'était point ébranlé. C'était encore à Beauvilliers que le Roi s'adressait pour remplir les places devenues vacantes, et, dans ses nouveaux choix, celui-ci paraît avoir été plus heureux que dans les premiers, un peu trop exclusivement inspirés, à dire vrai, par des préoccupations religieuses.

Comme gentilshommes de la manche, Beauvilliers proposa Puységur [1] et Montviel [2], comme sous-précepteur et lecteur, les abbés Vittement [3] et Lefèvre [4].

1. Jacques-François de Chastenet, marquis de Puységur, né à Paris le 19 mars 1655, était entré au service en 1677. Il avait été successivement capitaine-major et lieutenant-colonel; en 1690 il fut nommé maréchal général des logis aux camps et armées du Roi et brigadier en 1696. En 1698 gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne. Il devint sous Louis XV maréchal de France et mourut le 15 août 1743.

2. Jacques de Vassal, marquis de Montviel, fut nommé gentilhomme de la manche le 5 juin 1698, et accompagna plus tard Philippe V en Espagne. Maréchal de camp en 1718, lieutenant général en 1734, il mourut à Paris le 19 septembre 1744.

3. Jean Vittement, né à Dormans le 29 avril 1655. A la suite de leçons données à l'abbé de Louvois, il était devenu recteur de l'Université de Paris. Il suivit Philippe V en Espagne par les ordres de Louis XIV, en revint en 1702. Le 22 avril 1716, il devint sous-précepteur de Louis XV. Il mourut à Dormans, le 31 août 1731.

4. Nicolas Lefèvre était fils d'un procureur au Parlement. L'éducation du duc de Bourgogne et de ses frères terminée, il prit, sur les instances du cardinal de Noailles, la direction des filles de Sainte Anne. Il mourut le 24 août 1708.

Puységur, de très bonne famille, avait toujours été au service, et, de grade en grade, il était parvenu jusqu'à celui de brigadier. Montviel exerçait depuis 1696 les fonctions de maréchal général des logis. Tous deux, gens d'honneur, étaient de bons officiers. C'étaient bien des hommes comme ceux-là, et non des mystiques, qu'il fallait auprès d'un jeune prince. Quant à l'abbé Vittement, il dut ce choix « à la beauté de la harangue qu'il avoit adressée au Roi sur la paix, l'année précédente, à la tête de l'Université dont il étoit recteur et qui fut universellement admirée ». Ce qui vaut mieux encore, c'était un excellent prêtre, fort simple de mœurs, qui, après avoir occupé plusieurs fonctions importantes (entre autres celle de sous-précepteur de Louis XV), devait un jour se retirer de la Cour sans vouloir accepter ni récompense ni place à l'Académie française. Il en était de même de l'abbé Lefèvre, qu'il fallut tirer de l'Hôpital Général pour l'introduire à la Cour, et qui s'empressa de retourner dans sa retraite aussitôt que ses fonctions prirent fin. Tous deux appartenaient à ce clergé bourgeois, respectable dans ses mœurs, modeste dans ses ambitions, qui était, au temps passé, beaucoup plus nombreux qu'on ne croit, et qui se distinguait, par son désintéressement et ses vertus, des abbés à bénéfice et des prélats de

cour. Le duc de Bourgogne n'eut donc pas à souffrir des nouveaux compagnons ni des nouveaux maîtres qui lui étaient donnés. Les deux abbés eurent au reste à s'occuper plutôt de ses frères que de lui. En effet, à peu de temps de là, une occasion publique allait lui être donnée de s'émanciper davantage, et de montrer ce que son apparence un peu sévère et sa nature sérieuse cachaient d'instincts ardents, virils et déjà militaires.

IV

LE CAMP DE COMPIÈGNE
RAPPROCHEMENT DES DEUX ÉPOUX

Ce fut dans les derniers jours de mai 1698, c'est-à-dire au moment où se préparait l'éclatante disgrâce des derniers amis de Fénelon, que le Roi rendit publique son intention de tenir à Compiègne ce qu'on appelait alors *un camp*. Saint-Simon explique cette résolution subite par le désir d'étonner l'Europe en pleine paix « par une montre de sa puissance qu'elle croyoit avoir épuisée par une guerre aussi générale et aussi longue »; et en même temps « de se donner et plus encore à madame de Maintenon un superbe spectacle sous le nom de M. le duc le Bourgogne[1] ». Que Louis XIV voulût étonner l'Europe, cela est plausible, car il ne se

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. V, p. 142.

complaisait que trop dans ces démonstrations orgueilleuses. Quant à la seconde raison, elle est puérile. Nous verrons, au contraire, qu'à ce camp il fallut traîner, malgré elle, madame de Maintenon. Il n'y a pas besoin d'aller chercher si loin le véritable mobile de Louis XIV.

« En 1698, dit un document qui existe aux archives du ministère de la Guerre[1], le Roi, voulant lui-même apprendre la guerre à M. le duc de Bourgogne, donna des ordres pour assembler une armée près Compiègne... Sa Majesté avoit fait un mémoire de toutes les choses dont elle vouloit que Monseigneur le duc de Bourgogne fût instruit et de tous les mouvements que l'armée feroit durant son séjour au camp. » En roi prévoyant, c'était au duc de Bourgogne que Louis XIV avait songé avant tout, car il considérait comme un de ses principaux

1. Ce document, le premier d'une série cataloguée sous la rubrique *Camps et Manœuvres*, est postérieur à la mort de Louis XIV, car il y est question du « feu Roi ». C'est le résumé et presque la reproduction d'un Mémoire antérieur, qui aurait été écrit en entier de la main de Louis XIV lui-même. Ce Mémoire se trouvait en original à la bibliothèque du Louvre et a été détruit en 1871, lors de l'incendie. Il avait été publié en 1837 par M. Vatout, dans la *Revue Militaire*. Il existe en outre au Dépôt de la Guerre et à la Bibliothèque Nationale un certain nombre de documents relatifs au camp de Compiègne, entre autres une instruction intéressante sur la marche et la tenue des régiments, ainsi qu'un plan du camp avec la place occupée par les différents corps.

devoirs de former son successeur. Il semblait avoir renoncé à tirer quelque parti de Monseigneur, qu'il laissait courre le loup ou le cerf à sa guise. A un jeune prince qui donnait au contraire tant d'espérances, il pensa que le temps était venu d'enseigner, dans une de ses parties les plus importantes, le métier de roi. Il se peut également qu'en grand-père affectueux, joignant une bonté réelle à un prodigieux despotisme, il voulût adoucir par avance le coup qu'il allait porter à son petit-fils en frappant des maîtres ou des compagnons qui lui étaient chers. Il devait aussi se proposer de le tirer de l'étude et de la dévotion pour en faire un prince et un homme.

Dès son enfance, le duc de Bourgogne avait témoigné beaucoup de goût pour les choses militaires. On se souvient peut-être de l'ardeur avec laquelle, à l'âge de sept ans, il avait endossé l'uniforme des mousquetaires noirs, et fait l'exercice devant Louis XIV dans la cour de Versailles[1]. C'est à cette occasion que mademoiselle de Scudéry, dans un madrigal, l'avait comparé à l'Amour :

Qui pour divertir Mars s'est ainsi déguisé.

Mais le jeune prince avait été fort choqué de la comparaison, et, pour rentrer en grâce, il avait fallu

1. Voir notre tome I, p. 299.

que la même mademoiselle de Scudéry lui adressât un nouveau madrigal ainsi conçu :

Prince, consolez-vous d'être appelé l'Amour;
Imitez bien Louis; vous serez Mars un jour[1].

Quelle dut donc être sa joie, lorsque, à seize ans qu'il avait, il apprit de la propre bouche du Roi que l'honneur de commander le camp de Compiègne lui était réservé. Il n'en fallait pas davantage pour mettre en verve les faiseurs de vers. L'un d'eux s'écriait, s'adressant au jeune prince :

Va, prince généreux, va! que rien ne t'arreste,
Abandonne ton âme à ses transports guerriers,
Et dans un champ second va semer les lauriers
Qui doivent couronner ta teste[2].

Le commandement devait être en partie honorifique. Sous ses ordres immédiats, mais en réalité pour diriger en son nom les opérations, était placé le maréchal de Boufflers[3], homme d'honneur, bon militaire, qu'on accusait à la vérité d'avoir fait preuve d'un peu de mollesse au siège de Namur, mais qui devait montrer un jour, par son héroïque

1. *Lettres inédites de Madame de Sévigné,* publiées par Capmas, t. II, pp. 311 et 315.
2. *Mercure de France*, septembre 1698, p. 153.
3. Louis-François, marquis de Boufflers, né le 10 janvier 1644, fut nommé maréchal de France le 27 mars 1693 et créé duc deux ans après. Il mourut à Paris le 22 août 1711 et fut inhumé dans l'église Saint-Paul.

résistance dans les murs de Lille, l'injustice des attaques dirigées contre lui. C'était cependant le duc de Bourgogne qui devait porter l'écharpe blanche, insigne du commandement, et prendre directement l'ordre du Roi. Il allait donc jouer au chef d'armée. Ce n'est pas faire tort à la profondeur de sa sensibilité de dire qu'il y avait là de quoi lui faire oublier sous-précepteur et gentilshommes de la manche disgraciés. Il employa les mois qui suivirent (le camp ne devant avoir lieu qu'à la fin d'août) à se préparer à son nouveau rôle, non pas seulement en repassant les principes d'instruction militaire que son sous-gouverneur Denonville avait pu lui donner, mais en s'entraînant aux marches forcées par la grosse chaleur. « Monseigneur le duc de Bourgogne, rapporte Dangeau, alla à Maisons au pas et en revint, pour s'accoutumer à marcher le train qu'il faut à la tête des troupes qu'il commandera au camp. » Et il ajoute aussitôt, sans sentir l'ironie du rapprochement : « Monseigneur alla courre le loup[1] ».

Cependant le Roi ne négligeait rien pour que le camp fût digne de celui qui allait en avoir le commandement fictif. Il décida que le nombre des

1. Dangeau, t. VI, p. 390.

bataillons qui devaient y prendre part serait de cinquante, composés de sept cents hommes chacun. A ces troupes d'infanterie devaient s'ajouter cinquante-deux escadrons de cavalerie, de cinquante hommes chacun, quarante pièces de canon, six mortiers et huit pontons[1]. Cela faisait un rassemblement d'une soixantaine de mille hommes environ. Il nommait en même temps, pour servir sous Boufflers, six officiers généraux, et attachait dix aides de camp à la personne du duc de Bourgogne. Il entrait par avance jusque dans le moindre détail des mouvements qui devaient avoir lieu. « Sa Majesté, avant l'assemblée de l'armée, dit à deux reprises le document que nous avons cité, avoit fait un mémoire écrit de sa main des choses dont Elle vouloit que Monseigneur le duc de Bourgogne fût instruit, et de tous les mouvements que feroit l'armée pendant son séjour au camp. » Ces choses dont le Roi voulait que le duc de Bourgogne fût instruit concernaient la manière de donner les ordres, la distribution du pain, de la viande et du fourrage aux troupes, l'organisation d'un hôpital. Quant aux mouvements, ils devaient comprendre un fourrage, une séparation de l'armée

1. Dépôt de la Guerre. Camps et Manœuvres. *Copie du Mémoire écrit par la main du Roy pour le camp de Compiègne.*

en deux, une escarmouche, une canonnade, le passage d'une rivière à gué, un combat général, l'investissement, l'assaut et la capitulation d'une place, enfin la retraite d'une armée sur plusieurs colonnes sans confusion et sans désordre. Ce camp n'était pas le premier dont Louis XIV eût ordonné la réunion[1]. Mais les précédents avaient eu surtout pour but l'instruction et l'exercice des troupes. Celui-ci était le premier qui dût offrir un simulacre de toutes les opérations de la guerre, et le seul qui, autant par le nombre des hommes rassemblés que par le plan des opérations, puisse être comparé à nos grandes manœuvres d'aujourd'hui.

Les camps n'avaient été également jusque-là que des rassemblements purement militaires. Il n'en fut pas de même de celui de Compiègne. Le Roi avait témoigné le désir d'y voir une grosse cour. Il n'en fallait pas davantage pour que la Cour s'y précipitât. Pour les *Marly*, le Roi désignait individuellement les dames qui étaient autorisées à s'y rendre. Dans cette circonstance, au contraire, il « lâcha la main », dit Saint-Simon, et permit à toutes celles qui en auraient envie de venir à Compiègne. Ce n'était pas tout à fait le compte des dames, dont chacune aurait

1. Il y en avait eu un en 1676 et deux en 1683, l'un dit le Camp de la Sarre et l'autre le Camp de la Saône.

voulu être nommée. Mais elles n'eurent garde de ne pas profiter de cette permission générale, et l'ardent désir d'aller au camp, joint aux difficultés du voyage, leur fit « sauter le bâton », c'est-à-dire passer par-dessus certaines questions d'étiquette auxquelles, dans l'ordinaire de la vie, elles se montraient fort regardantes. « Tout fut bon pourvu qu'on y allât. » Les ducs eux-mêmes consentirent à être couplés, c'est-à-dire logés deux par deux, sans que Saint-Simon s'en plaignît.

La duchesse de Bourgogne emmena quatre de ses compagnes habituelles, toutes à peu près de son âge. Quand elles étaient dans le même carrosse, on remarquait qu'à elles cinq, elles ne faisaient pas soixante-dix ans. Madame de Maintenon fut aussi du voyage, bien qu'elle n'y eût pas grand goût. « Il me semble qu'une assemblée de charité me siérait mieux que d'aller au camp avec une princesse de douze ans, écrivait-elle à l'archevêque de Paris. Mais *On* veut tout par rapport à soi [1]. » *On*, c'est-à-dire le Roi, ne pouvait se passer de ces deux compagnes de sa vieillesse, et, de gré ou de force, il les emmena toutes les deux à Compiègne.

Il y arriva le 1er septembre, traînant avec lui

1. *Correspondance générale*, t. IV, p. 254.

dans son vaste carrosse Monseigneur, le duc et la duchesse de Bourgogne, la princesse de Conti, la duchesse de Bourbon et la duchesse du Lude, six personnes en tout. A peine descendu de voiture, le duc de Bourgogne s'alla botter, et revint prendre l'ordre du Roi. C'était son premier acte de général. « Il vint ensuite à ses tentes, où il donna l'ordre au maréchal de Boufflers et aux officiers généraux de fort bonne grâce[1]. » Pendant toute la durée du camp, il vécut d'une vie exclusivement militaire. Il avait été d'abord décidé qu'il tiendrait une table, mais l'élégance et la profusion de celle tenue par le maréchal de Boufflers furent telles que le Roi, craignant la comparaison, y renonça pour lui et décida que, toutes les fois qu'il irait au camp, il mangerait à la table du maréchal. Le duc de Bourgogne ne dut pas s'en plaindre : déchargé de ses devoirs de prince, il était plus libre de s'adonner à son nouveau métier de général. Il serait trop long de le suivre pas à pas durant les manœuvres qui durèrent près d'un mois, et qui se déroulèrent de point en point suivant le programme tracé de la main du Roi. A travers le *Journal* de Dangeau et les *Mémoires* de Sourches, surtout à travers les récits du *Mercure* et de la

1. Sourches, t. VI, p. 59.

Gazette d'Amsterdam[1], on le voit à cheval toute la journée, tantôt arrivant le premier au camp, revenant le dernier, passant, la nuit, par l'orage, un pont de bateaux, et risquant d'être précipité dans la rivière par son cheval effrayé; tantôt saluant le Roi à la tête des troupes; tantôt repoussant une attaque inopinée et ramenant, tambour battant, un parti par lequel il avait failli être surpris; tantôt ouvrant la tranchée contre la place de Compiègne[2], et se faisant expliquer par les ingénieurs tout ce qui concernait l'art d'un siège, en même temps qu'il veillait au bien-être des travailleurs dans la tranchée et leur faisait apporter de la bière; tantôt ralliant ses troupes et les menant à l'ennemi « avec une si fière contenance » qu'il le chasse de ses retranchements, mais se faisant partout remarquer par l'ardeur qu'il apportait à ces jeux de guerre, et par le plaisir qu'il semblait y prendre. Sous le jeune

1. Dangeau, t. VI, pp. 406 à 425, et Sourches, t. VI, p. 5 à 72, *passim*. *Mercure de France*, septembre 1698, *Gazette d'Amsterdam*. Extraordinaire des n°s LXXIV, LXXV et LXXVI, n°s LXXVI, LXXVII et LXXVIII, cités par M. de Boislisle, édit. de Saint-Simon, t. V, pp. 582 à 590.

2. La tranchée avait été ouverte la veille d'un jour de fête : « Mais le Roi ne voulut pas que les troupes restassent à la tranchée de peur qu'elles ne perdissent la messe, prétendant que ce qu'il faisait par pure nécessité et pour son plaisir ne devoit mettre personne dans le cas de manquer aux devoirs de la religion ». *Mémoires de mademoiselle d'Aumale pour servir à l'histoire de madame de Maintenon, VIe livre*. Sur ces *Mémoires* encore inédits, voir l'Appendice, n° 1.

homme pieux, assagi, dompté, reparaissait le prince aux instincts de commandement et à la nature fougueuse.

« Monseigneur le duc de Bourgogne fut toujours avec les assiégeans, dit Dangeau. Tous ces travaux et toutes ces attaques lui font grand plaisir et l'instruisent fort. » L'action principale fut en effet l'assaut donné à la place de Compiègne par le duc de Bourgogne. Le Roi et toute la Cour assistèrent à cet assaut du haut du rempart. Ce fut ce jour-là que se passa cette scène si vivement racontée par Saint-Simon : madame de Maintenon enfermée dans sa chaise à porteurs, la duchesse de Bourgogne assise sur un des bâtons de devant, et le Roi debout, presque toujours nu-tête, se penchant pour parler à madame de Maintenon qui, alors, entr'ouvrait la glace de trois doigts. Spectacle étrange en soi-même assurément, qui, à en croire Saint-Simon, aurait frappé de stupeur depuis les courtisans massés sur les remparts jusqu'aux soldats répandus dans la plaine, mais qui, en réalité, ne causa peut-être point tant de surprise aux assistants, accoutumés à la situation exceptionnelle de madame de Maintenon et à la courtoisie du Roi avec toutes les femmes.

Deux jours après, eut encore lieu une action importante où le duc de Bourgogne joua un rôle

prépondérant : ce fut un simulacre de bataille rangée entre deux armées, dont l'une était commandée par lui et l'autre par Rosen, le plus ancien des lieutenants-généraux[1]. Le duc de Bourgogne avait à ses côtés le maréchal de Boufflers, qui lui indiquait les ordres qu'il devait donner. L'action fut longue et chaude. Naturellement l'avantage devait revenir à l'armée commandée par le duc de Bourgogne, mais Rosen ne se souciait pas de lui laisser la victoire. A tous les avis qui lui étaient envoyés de battre en retraite, il faisait la sourde oreille. Le Roi s'en aperçut. « Rosen n'aime point à faire le personnage de battu », dit-il en riant, et il lui envoya directement l'ordre de se retirer, ordre que Rosen reçut de fort mauvaise grâce, en brusquant le messager, et qu'il accomplit de même. Il fallait bien cependant que le petit-fils de Louis gagnât sa première bataille.

Quelques jours après, le camp de Compiègne prenait fin, à la grande joie des dames qui avaient si ardemment sollicité la permission d'y venir, car elles avaient été fort mal installées, n'avaient point

1. Conrad, marquis de Rosen, né en Alsace en 1628, d'abord page de la reine Christine de Suède, s'expatria à la suite d'un duel. Il débuta comme simple soldat au service de la France, fut nommé maréchal de camp en 1678, lieutenant général en 1688 et maréchal de France en 1705. Il mourut en 1715.

mangé avec le Roi, et avaient vu la duchesse de Bourgogne encore moins qu'à Versailles. En effet, la Princesse n'avait point tenu de cour et elle était constamment dehors. Cette vie nouvelle l'avait fort divertie. « Je n'aurois jamais cru, ma chère grand'-maman, écrivait-elle à Madame Royale, me trouver dans une ville assiégée, et estre éveillée par le bruit du canon comme je l'ai esté ce matin. J'espère que nous sortirons bientost de cet estat. Il est vray que j'ay de grands plaisirs icy. » Elle allait fréquemment au camp, se montrant aux soldats, assistant aux distributions de pain et de viande; ou bien elle s'asseyait à la table du Maréchal de Boufflers avec le roi d'Angleterre [1], l'infortuné Jacques II, que, par une attention plus courtoise que politique, Louis XIV avait invité à passer quelques jours au camp [2]. Elle ne manquait pas non plus à visiter les couvents, les abbayes. Ainsi elle se formait peu à peu à son métier de princesse. De son côté, le duc de Bourgogne avait fait son premier acte d'homme. A Rome on eût dit qu'il avait pris la robe virile. Tous deux grandissaient et se fortifiaient. L'année suivante, le Roi jugea qu'il était temps, comme on disait

1. Jacques II, roi d'Angleterre, né en 1633, détrôné en 1688, mort à Saint-Germain le 6 septembres 1701.

2. Archives de la Guerre, *Minutes*, septembre et octobre 1698. Lettre du 7 septembre adressée à milord Middleton.

alors, de les mettre ensemble. Il semble qu'une décision de nature aussi intime dût demeurer secrète. Mais il n'en pouvait être ainsi dans un temps où tout était public dans l'existence des princes, depuis le lever jusqu'au coucher. Les auteurs du temps parlent de ce rapprochement aussi simplement qu'ils feraient d'une cérémonie de cour. Nous imiterons les auteurs du temps.

Du moment que le duc de Bourgogne allait cesser de demeurer avec ses frères, il fallait de toute nécessité lui trouver un appartement. Au mois de juillet 1699, on commença de s'en préoccuper. Si grand était le nombre des logements accordés par le Roi dans le palais de Versailles qu'il n'en restait pas un seul dont le duc de Bourgogne pût s'accommoder. Force fut de faire à la fois dans le palais constructions et remaniements. Sur une petite cour qui dépendait de l'appartement de Monseigneur, on édifia un cabinet où le duc de Bourgogne pourrait s'habiller. Mais comme, réduit à un simple cabinet de toilette, son logement aurait été bien exigu, on lui donna en outre celui de la maréchale de la Mothe. Le duc d'Anjou devait occuper la chambre habitée jusque-là par le duc de Bourgogne, le duc de Berry celle occupée par le duc d'Anjou. Quant à la maréchale de la Mothe, bien que ses fonctions de gouvernante des

Enfants de France eussent pris fin, en fait, depuis fort longtemps, le Roi ne voulut pas lui retirer son logement de Versailles, et il lui donna celui du duc de Berry, au grand regret de la vieille maréchale qui, ce logement étant beaucoup moins spacieux que celui précédemment occupé par elle, ne put continuer d'y loger sa fille, la duchesse de la Ferté [1].

Les travaux étant terminés à la fin d'octobre et la Cour encore à Fontainebleau, le Roi fit connaître la nouvelle répartition des appartements. Il n'en fallut pas davantage pour rendre notoire son intention de permettre le rapprochement des jeunes époux. Eux-mêmes en furent informés, le duc de Bourgogne sans doute par le Roi, la duchesse par madame de Maintenon, et, comme tout le monde était dans la confidence, les courtisans ne manquèrent pas d'observer un peu malicieusement leur attitude et les diplomates d'en rendre compte à leurs cours.

1. L'appartement de jour du duc de Bourgogne était situé au premier étage de la vieille aile donnant sur la cour royale. L'appartement de nuit (suivant le terme employé au Château) communiquait de l'antichambre du Roi à celle de la duchesse de Bourgogne. Il forma plus tard une partie des *cabinets* ou petits appartements de Marie Leczinska et de Marie-Antoinette. La duchesse de Bourgogne occupait le grand appartement royal demeuré vide depuis la mort de la Dauphine Bavière et qui fut habité par la Reine sous Louis XV et Louis XVI. (Note communiqué par M. de Nolhac, conservateur du palais de Versailles.)

« Le Roi, rapporte le baron de Breteuil[1] dans ses Mémoires, nous dit à son petit coucher, en parlant de madame la duchesse de Bourgogne, qu'il y avoit déjà quatre à cinq jours que sa pudeur alarmée avoit commencé à la faire pleurer. » Quant au duc de Bourgogne, l'ambassadeur vénitien Pisani assure dans ses dépêches[2] qu'il aurait préféré quelque délai, et il explique ce secret désir soit par *una troppo verde età, incapace ancora dei più vivi rissentimenti d'un maritale amore*, soit par un désaccord entre les deux cœurs qui aurait expliqué le *tepidezze dei desiderii*. Il n'en espérait pas moins, avec tout le royaume, *un presto e fortunato successo*.

Toutes différentes auraient été, s'il faut en croire mademoiselle d'Aumale, les dispositions des jeunes époux : « Quoique le mariage du duc et de la duchesse de Bourgogne, dit-elle dans ses *Mémoires* inédits, eust été célébré en bonne forme, on avait cependant séparé les deux jeunes époux et on leur

1. Le fragment des *Mémoires* de Breteuil, d'où nous tirons tout ce qui va suivre, a été publié dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France* (2e série, t. XII, p. 165 à 167), sous ce titre : *De la soirée et du lendemain de la première nuit que M. le duc et madame la duchesse de Bourgogne ont passée ensemble.*

2. Bibliothèque nationale, *Dispacci dell' Ambasciatore Veneto in Francia Alvise Pisani*, filza 193, pp. 397, 398. — Alvise Pisani, nommé ambassadeur à Paris en 1698, fit son entrée le 22 novembre 1699; fut désigné en août 1701 pour passer à Vienne.

avoit deffendu de se voir de deux ans. Pendant ce tems-là le mari et la femme se cherchoient sans cesse, se retiroient même souvent un peu à l'écart, mais on les suivoit des yeux; en un mot on voyoit qu'ils s'aimoient, qu'ils désiroient éperduement de se trouver ensemble, et que, quand ils s'y estoient trouvés, se séparoient toujours à regret. Ils vécurent comme cela plus d'un an, au bout duquel tems ils firent des prières si instantes au Roi qu'il abrégea de quelques mois le terme qui leur avoit esté prescrit. »

Nous croyons peu à cette version écrite après coup, car pas plus les prières instantes de deux jeunes époux que la pudeur alarmée d'une jeune princesse ou les tiédeurs d'un jeune prince n'étaient pour faire revenir Louis XIV sur une décision. Quoi qu'il en soit de ses raisons véritables, il voulait que, le jour même où la Cour rentrerait à Versailles, les barrières que sa volonté avait maintenues jusque-là entre les deux époux fussent abaissées, et elles le furent. Cependant, au grand regret de Breteuil, il décida que la soirée se passerait « sans aucun bruit ni appareil ». Il y en eut même encore moins qu'il n'avait prévu. La Cour arriva de Versailles le 22 octobre, le Roi ayant amené dans son propre carrosse, d'une seule traite depuis Fontainebleau, le

duc et la duchesse de Bourgogne. La Princesse passa cette dernière soirée chez madame de Maintenon. Elle pleura encore un peu; « mais, vers dix heures, elle s'alla coucher, et si inopinément que, hors sa première femme de chambre, les autres femmes et la plupart des domestiques ne s'y trouvèrent pas. » Le duc de Bourgogne avait soupé avec le Roi. Vers la même heure, il alla se déshabiller dans le nouvel appartement qui avait été construit pour lui. Ce fut là que Breteuil, en sa qualité de maître des cérémonies, vint le chercher. « Il avoit, raconte Breteuil, la tête fort frisée, et la magnificence de son déshabillé et de sa toilette sentoit la noce. Il partit de son appartement avec un air courageux et assez enjoué, et, comme j'avois l'honneur de lui tenir son bougeoir, je le conduisis jusqu'à la porte du champ de bataille... Tout cela se dépescha si vite que le Roi, qui leur avoit dit qu'il iroit seul, par les derrières de leur appartement, les voir dans leur lit, y arriva trop tard et n'entra point. »

Le lendemain matin, à huit heures et demie, le duc de Bourgogne passa dans son appartement. On alla à son lever avec un peu plus d'empressement qu'à l'ordinaire, et les vieux courtisans ne purent s'empêcher de se faire remarquer les uns aux autres qu'il avait les yeux battus et paraissait fatigué. « Tirez-

en vos conséquences », ajoute Breteuil[1]. Quant à la duchesse de Bourgogne, elle se leva vers neuf heures, et monta aussitôt en carrosse pour se rendre à Saint-Cyr, où l'attendait madame de Maintenon. Il n'y eut le soir à la Cour ni comédie ni appartement; mais le duc de Bourgogne retourna coucher dans son nouveau logement. Il en fut ainsi pendant quelque temps, de deux jours l'un jusqu'au mois de novembre. A la date du 11 de ce mois, nous trouvons en effet cette mention dans le journal de Dangeau : « Monseigneur le duc de Bourgogne prend le train de coucher tous les jours chez Madame la duchesse de Bourgogne. Il ne veut plus faire lit à part[2]. »

Si discrètement que les choses eussent été conduites, les moindres événements qui se passaient à la Cour intéressaient trop le public pour que tout le monde ne fût pas mis dans la confidence. Le *Mercure de France* prenait ce soin dans son numéro d'octobre. « Le jeudi 22, disait-il, le Roi vint d'une traite de Versailles à Fontainebleau, ayant trois relais. Ce même jour fut celui de la consommation du mariage de Monseigneur le duc de Bourgogne. » La

1. C'est dans une lettre à un ami annexée à ses *Mémoires*, un peu secs en général, que Breteuil rapporte ces détails. Voir le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, n° 3860, vol. de 1699 à 1701, p. 230.

2. Dangeau, t. VII, p. 187.

Gazette d'Amsterdam, dans sa correspondance de Paris, du 23 octobre 1699, donnait la même nouvelle. Des lecteurs du *Mercure* et de la *Gazette* qui formaient un public restreint, cette nouvelle passait dans le peuple, qui s'en réjouissait, comme il s'était réjoui quelques années auparavant de la naissance du jeune prince. On avait fait des chansons sur son mariage. On en fit une, assez gaillarde, sur la « besogne » à laquelle il venait de se livrer. Nous n'en citerons que le dernier couplet :

Content sera le Grand-Papa
Et de tout son cœur en rira,
Quand il verra de la besogne
De Monsieur le duc de Bourgogne.

S'il faut en croire madame Dunoyer, cette chanson aurait eu pour auteur la duchesse de Bourbon elle-même, qui, héritière de l'esprit caustique de sa mère madame de Montespan, tournait en effet assez volontiers en chansons railleuses tout ce qui se passait à la Cour. « On ne chante pas autre chose à présent, ajoute madame Dunoyer. M. d'Argenson, notre lieutenant de police, a voulu le défendre, mais il n'a pas pu en venir à bout[1]. »

Le *Grand-Papa* avait plus d'une manière de

1. *Lettres historiques et galantes*, t. I, p. 308. — Marc-René de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, né à Vienne le 4 novembre 1652, fut nommé lieutenant général de la police à Paris le 29 janvier 1697, garde des sceaux en 1718 : membre de l'Académie française en 1718. Il mourut le 8 mai 1721.

témoigner sa satisfaction. Il offrit au duc de Bourgogne d'augmenter les douze mille écus par an qui lui étaient alloués pour ses menus plaisirs, mais le duc de Bourgogne « dit au Roi qu'il en avoit assez, et que si, dans la suite, il en avoit besoin, il prendroit la liberté de le lui dire [1] ». Le duc de Beauvilliers cessant toute fonction auprès de lui, le Roi nommait, pour l'accompagner partout où il irait, trois nouveaux gentilshommes. C'était le marquis d'O [2], le comte de Chiverny [3] et le marquis de Saumery [4]. Ce nouveau service ne leur assurait ni « nom d'emploi, ni brevet, ni appointements, mais de beaux propos en les y mettant, et l'agrément d'être, sans demander, de tous les voyages de Marly. » — « Et cela seul, ajoute Saint-Simon [5], tournoit les têtes. »

1. Dangeau, t. VII, p. 167.

2. Gabriel-Claude d'O, seigneur de Villers-Bazemont et Herbeville, marquis d'O et de Franconville, né en 1654, épousa, en 1686 ou 1687, Marie-Anne de la Vergne de Guilleragues; fut nommé en mars 1685 gouverneur du comte de Toulouse, gentilhomme de sa chambre en 1656, menin du duc de Bourgogne en 1699. Il mourut le 17 mars 1728. Sa femme était dame du Palais de la duchesse de Bourgogne.

3. Louis de Clermont-Monglat, marquis, puis comte de Cheverny ou Chiverny, né en 1645, servit dans les armées du Roi en 1674, fut nommé menin du Dauphin en février 1680, attaché à la personne du duc de Bourgogne en octobre 1699, gouverneur du duc de Chartres en 1716. Il mourut le 6 mai 1722.

4. Jacques-François de Johanne de la Carre, marquis de Saumery, mestre de camp de cavalerie, fut nommé sous-gouverneur des enfants de France en 1690, sous-gouverneur de Louis XV en 1715. Il mourut à Chambord le 8 février 1730.

5. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. VI, p. 368.

Enfin le Roi, voulant donner une marque éclatante de la confiance qu'il mettait dans la maturité et le jugement de son petit-fils, l'appelait à siéger au Conseil des Dépêches, c'est-à-dire au Conseil où se traitaient les affaires intérieures du royaume [1]. C'était par ce Conseil que débutaient les princes avant d'avoir entrée au Conseil des Finances et au Conseil des Affaires ou Conseil d'en Haut. Monseigneur faisait naturellement partie du Conseil des Dépêches, mais il se dispensait assez souvent d'y assister. Le duc de Bourgogne y était admis beaucoup plus jeune que ne l'avait été son père : mais, dans les premiers temps, il ne devait point avoir ce qu'on appelait « l'opinion », c'est-à-dire qu'il se bornerait à écouter, sans donner son avis. Ce n'en était pas moins une première et directe participation aux affaires de l'État. Aussi le duc de Bourgogne fut-il très sensible à cette nomination qui le dégageait définitivement des lisières dont sa jeunesse avait été entourée. Ce fut le 26 octobre qu'il prit séance, et le Roi, toujours attentif à l'éducation de son successeur, donna quelque solennité à cette séance. Avant que le Conseil entrât en matière, il lui parla, rapporte

1. Sur les *Conseils* sous Louis XIV et en particulier sur les attributions du Conseil des Dépêches, voir les savantes notices de M. de Boislisle, dans son édition de Saint-Simon, t. V, pp. 464 et suiv.

Dangeau, « sur les affaires du dedans du Royaume; il lui donna les instructions les plus sages et les plus pleines d'amitié qui se puissent. Monseigneur le duc de Bourgogne a paru fort touché, et, durant le Conseil, fut très attentif, comme un homme qui veut profiter de ce que le Roi lui a dit et de ce qu'il peut apprendre dans le Conseil [1]. »

Ces derniers jours d'octobre marquent donc, à tous égards, le point de départ d'une nouvelle étape dans l'existence de ces deux jeunes êtres que nous avons entrepris de faire revivre. Il avait dix-sept ans. Elle en avait quatorze. A nos yeux modernes il était encore un adolescent, elle était encore une enfant. Mais pour la Cour il était devenu un homme, elle était devenue une femme, et ils entraient à pleine voile dans la vie.

1. Dangeau, t. VII, p. 176.

CHAPITRE II

LES ANNÉES HEUREUSES

I

UN GAI CARNAVAL

A la cour de Louis XIV vieilli, le mariage de la duchesse de Bourgogne amena un renouveau de jeunesse et de plaisirs. On eût dit les éclats d'une gaieté, longtemps contenue et comprimée, qui tout à coup aurait fait explosion au dehors. Pendant la longue période où l'influence de madame de Maintenon avait régné sans partage, Versailles était devenu triste et ne connaissait guère plus les fêtes. La duchesse de Bourgogne allait réveiller le palais endormi, et faire renaître les beaux jours d'autrefois. Ce furent les années heureuses de sa vie, et ces années durèrent jusqu'au jour où les malheurs publics et les disgrâces privées vinrent à la fois l'at-

trister. Nous en voudrions tracer un tableau rapide. Nous reviendrons ensuite en arrière pour raconter comment fut de nouveau rompue cette alliance de la France avec la Savoie, où Louis XIV voyait le fruit principal du mariage conclu par sa diplomatie, et comment la rupture de cette alliance fut pour notre princesse l'occasion, au moment même, de cruels chagrins, et, plus tard, d'odieuses calomnies.

Après avoir constaté, avec regret, comme nous l'avons dit, que le rapprochement du duc et de la duchesse de Bourgogne ne donna lieu à aucune fête, le baron de Breteuil ajoutait, quelques mois après, cette note en marge de ses Mémoires : « Il y eut tant de bals, de fêtes et de divertissements pendant tout le carnaval de cette année, que madame de Bourgogne a réparé avec usure le peu d'appareil de la soirée dont il est parlé dans cette lettre[1]. » En effet, on n'avait pas vu depuis longtemps à la Cour carnaval aussi gai que celui de l'année 1700. Les fêtes succédaient aux fêtes, et la duchesse de Bourgogne en était toujours la reine. Définitivement affranchie de la surveillance à la fois attentive et discrète de

1. Bibliothèque de l'Arsenal. *Mémoires du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs.* N° 3860. T. de 1699 à 1701, p. 230.

madame de Maintenon [1], elle pouvait enfin s'abandonner sans contrainte à ce goût passionné du plaisir qu'on semblait, depuis un an, s'être appliqué à développer chez elle, et dans lequel on l'encourageait encore. Au mois de février 1700, Coulanges [2], le vieil ami de madame de Sévigné, écrivait à madame de Grignan [3] : « Il n'est pas que vous ne sachiez, Madame, tous les déchaînements où l'on est pour les plaisirs. Le Roi veut que madame la duchesse de Bourgogne fasse sa volonté depuis le matin jusqu'au soir, et c'est assez pour qu'elle s'en donne à cœur-joie. Ce ne sont donc plus que voyages de Marly, de Meudon, qu'allées et venues à Paris pour les opéras, que bals, que mascarades et que seigneurs qui, pour ainsi dire, mettent couteaux sur table pour s'attirer les bonnes grâces de la jeune princesse. Les dames qui entrent dans les plaisirs ont besoin de leur côté d'être bien en leurs affaires : la dépense

1. Sur la façon dont madame de Maintenon avait compris l'éducation de la duchesse de Bourgogne, voir à l'appendice un fragment des *Mémoires* inédits de mademoiselle d'Aumale.

2. Philippe-Emmanuel, marquis de Coulanges, cousin germain de madame de Sévigné, né vers 1631, mort en 1716, était conseiller au parlement. On a de lui un grand nombre de lettres à madame de Sévigné et à sa fille et un recueil de chansons.

3. Françoise-Marguerite de Sévigné comtesse de Grignan, née à Paris, le 10 octobre 1646, morte le 6 août 1705. Elle avait épousée en 1669 le comte de Grignan, lieutenant général de Provence.

est quadruplée; on n'emploie pas pour les mascarades des étoffes de moins de cent et cent cinquante francs l'aune, et quand, par malheur, quelqu'une est obligée de faire paraître deux fois un même habit, on dit qu'on voit bien qu'elle n'est venue à Paris que pour s'habiller à la friperie[1]. » De son côté, Saint-Simon dit dans ses *Mémoires* : « Dès avant la Chandeleur, ce ne fut que bals et plaisirs à la Cour. Le Roi en donna à Versailles et à Marly : mascarades ingénieuses, entrées, espèces de fêtes qui amusèrent fort le Roi sous le prétexte de madame la duchesse de Bourgogne. Monseigneur donna aussi des bals, et les principales personnes se piquèrent d'en donner à madame la duchesse de Bourgogne[2]. »

Ce n'est cependant pas dans les *Mémoires* de Saint-Simon qu'il faut chercher la description de ces bals. Ce n'est même pas dans ceux de Dangeau (qui cependant n'en omet pas un), c'est dans les numéros du *Mercure de France*, où ils remplissent d'interminables pages. Le *Mercure de France* ressemblait beaucoup à certains journaux d'aujourd'hui, en ce sens qu'il croyait avec raison intéresser ses lecteurs en les entretenant de *mondanités*, et,

1. *Les Grands Écrivains de la France. Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, t. X, p. 446.
2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. VII, p. 52.

comme les mascarades de Versailles prêtaient davantage aux développements pittoresques que nos bals officiels, la description des costumes y était donnée avec plus de détails encore. Les travestissements de la duchesse de Bourgogne tenaient naturellement la plus grande place dans ces descriptions. Nous la voyons, à travers les récits du *Mercure*, tantôt représentant la déesse Flore sous un habit riche et galant et suivie d'un cortège de nymphes, tantôt en laitière, tantôt en vieille; ou bien, au contraire, magnifiquement vêtue tour à tour en magicienne, en sultane, en Espagnole; ou bien encore, chez madame de Maintenon, dansant une entrée d'abord à la tête d'une noce de village, puis d'un quadrille de cartes où elle représentait la reine de trèfle. Un peu gauche et inexpérimentée au début, elle ne tardait pas à se faire admirer par son élégance à la danse, qui était alors un art véritable. « Madame la duchesse de Bougogne fut fort applaudie », est une phrase qui revient souvent dans le *Mercure* [1]. Elle n'était surpassée que par la princesse de Conti.

Les grandes fêtes données à Versailles ou à Marly, qui se succédaient presque de jour en jour, ne

1. *Mercure de France*, février 1700, p. 155 et *passim*.

suffisaient point cependant à la Princesse. On savait que lui offrir un bal était le moyen assuré de lui plaire. Aussi quiconque était en situation de le faire n'avait garde d'y manquer. Bien que la duchesse du Maine fût grosse et ne pût bouger de son lit, elle ne donna pas moins de vingt bals en l'honneur de la duchesse de Bourgogne. On dansait dans sa chambre à coucher, et, comme cette chambre n'était pas grande, la confusion y était affreuse, chose assez fréquente dans les fêtes de ce temps, où l'on est porté à croire que tout devait être si bien réglé. Il n'en fut pas ainsi chez Monsieur le Prince, « un des hommes qui s'entendoient à mieux donner semblables fêtes [1] ». Bien que son appartement à Versailles fût petit et composé de peu de pièces, il trouva moyen, rapporte Saint-Simon, de surprendre la Cour par « la fête du monde la plus galante, la mieux entendue et la mieux ordonnée : un bal paré, des masques, des entrées, des boutiques de tout pays, une collation dont la décoration fut charmante, le tout sans répudier personne de la Cour et sans foule ni embarras [2]. » Berain, le célèbre dessinateur, avait aidé le fils du Grand Condé à organiser cette fête.

1. Sourches, t. VI, p. 230. — Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, fils unique du grand Condé, né en 1643, mort en 1709. Sa mère était Claire-Clémence de Maillé Brézé.
2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. VII, p. 53.

Monseigneur voulut aussi, pour divertir sa belle-fille, donner un bal masqué où tout le monde aurait pu entrer. La duchesse de Bourgogne ne demandait pas mieux; elle était prête (madame de Maintenon le lui reproche) « à danser avec un comédien aussi bien qu'avec un prince du sang ». Le Roi s'y opposa « avec une douceur charmante ». Mais Monseigneur fut piqué de cette résistance, et il y eut, pour la première fois, quelque mésintelligence entre eux à ce propos. « Je ne puis vous dire, ajoutait madame de Maintenon en racontant la chose à madame de Glapion, combien ce petit démêlé m'a fait souffrir, et quelle nuit j'ai passée ensuite [1]. »

Les simples particuliers s'en mêlaient : ainsi le duc d'Antin [2], l'unique fils du marquis de Montespan [3], toujours préoccupé de faire oublier, en se rendant agréable, cette filiation légitime qu'il regrettait si fort. Il obtint que la duchesse de Bourgogne vînt inaugurer par un bal l'hôtel de Soissons qu'il avait

1. *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, par M. A. Geffroy, t. II, p. 112.

2. Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin, fils du marquis et de la marquise de Montespan, né à Paris en 1665, mort en 1736, fut d'abord menin de Monseigneur et devint ensuite lieutenant général gouverneur de l'Alsace.

3. Louis-Henri, baron de Pardaillan et de Gondrin, marquis de Montespan et d'Antin, marié le 28 janvier 1663 à Françoise-Athénaïs de Rochechouart. Il mourut au mois de novembre 1702.

acheté récemment. Mais la fête la plus galante, comme on disait alors, fut donnée par la Chancelière, madame de Ponchartrain, à qui la duchesse de Bourgogne en avait fait la demande, sachant sans doute que personne ne passait pour organiser aussi bien une fête que madame la Chancelière. Le *Mercure* ne consacre pas moins de vingt-cinq pages à décrire les merveilles de celle qu'elle prépara en huit jours. « Madame la Chancelière trouva moyen, dit-il, de rassembler dans la même soirée tous les divertissements que l'on prend ordinairement pendant tout le cours du carnaval, savoir ceux de la comédie, de la foire et du bal. » En effet, après que la duchesse de Bourgogne eut été reçue à la descente de son carrosse par M. le Chancelier et madame la Chancelière, et qu'elle eut été conduite dans la salle de bal, où son portrait en pied ornait la cheminée, les danses furent suspendues, et elle fut introduite « dans un lieu disposé pour lui donner le divertissement d'une petite comédie ». La salle de théâtre avait été disposée par Berain. La comédie était l'œuvre de Dancourt [1].

1. Florent Carton Dancourt, né à Fontainebleau le 1er novembre 1661, mort à Courcelles-le-Roy en Berry le 6 décembre 1725, avait épousé Thérèse Lenoir de la Thorillière, née vers 1663, morte en 1725. Il entra avec elle dans la troupe des comédiens du Roi.

Il y avait mêlé quelques scènes italiennes que l'on trouva fort ingénieuses, et qui furent agréablement représentées par ses deux filles [1].

« La comédie finie, madame la Chancelière mena la duchesse de Bourgogne dans une autre salle où il y avoit une superbe collation disposée d'une manière ingénieuse. Cinq boutiques étoient tenues par des marchands chantants, c'est-à-dire un pâtissier français, un Provençal marchand d'oranges et de citrons, une limonadière italienne, un confiturier, et un Arménien vendeur de thé, de café et de chocolat. Durant la collation, la musique de M. Colasse [2], l'un des maîtres de musique du Roi, se fit entendre, chantant des duos et des trios, ainsi qu'un chœur composé de personnes qui parloient diverses langues et qui ne laissoient pas de s'accorder admirablement bien. » La Princesse retourna ensuite dans la salle du bal où elle dansa jusqu'à quatre heures du

1. L'aînée des filles de Dancourt, Marion Carton, née vers 1684, morte en 1744, épousa un sieur Fontaine, commissaire des guerres et contrôleur de la marine à Dunkerque et quitta le théâtre. La cadette, Marie-Anne Carton, surnommé Mimi, née vers 1685, morte en 1780, joua avec quelque succès. En 1725, elle tint le rôle de la mère dans l'*Indiscret* de Voltaire et quitta le théâtre avec une pension de mille livres. Elle avait épousé Samuel Boulinon, sieur des Hayes.

2. Pascal Colasse, né à Reims en 1639, mort à Versailles en décembre 1709. Élève de Lully, il composa plusieurs opéras, fut maître de chapelle du Roi et épousa la fille de Jean Berain.

matin. En se retirant, elle marqua « en termes fort obligeants qu'elle avoit pris beaucoup de plaisir au divertissement qu'on venoit de lui donner et qu'elle en étoit extrêmement satisfaite. Ainsi finit cette fête qui attira beaucoup de louanges à madame la Chancelière [1]. »

Ce carnaval effréné se termina, le mardi gras au soir, par trois bals auxquels la duchesse de Bourgogne assista successivement : le premier, en masque, chez Monseigneur, le second chez la duchesse du Maine, le troisième chez M. Le Grand (le comte d'Armagnac, grand écuyer [2]), qui dura jusqu'à cinq heures. En sortant, la duchesse de Bourgogne alla prendre les Cendres. Elle déjeuna ensuite avec les dames qui avaient été de sa mascarade, alla mettre en voiture madame de Maintenon qui partait pour Saint-Cyr, et ne se coucha qu'à sept heures du matin [3]. Il était rare, au reste, qu'elle quittât le bal avant la fin, et elle n'admettait pas que ceux dont elle aimait la société le quittassent avant elle. Par plaisanterie, elle les consignait elle-même à la porte. Saint-Simon, qui rapporte ce trait, ajoute : « Madame de Saint-Simon, qui suivit toujours

1. *Mercure de France*, numéro de février 1700, pp. 169 à 194.
2. Louis de Lorraine, comte d'Armagnac et de Brionne, né en 1641, grand écuyer de France depuis 1658, mort en 1718.
3. Dangeau, t. VII, p. 263.

madame la duchesse de Bourgogne, et c'étoit grande faveur, et moi, fûmes les dernières trois semaines sans voir le jour... Je fus ravi de voir arriver les Cendres, et j'en demeurai un jour ou deux étourdi et madame de Saint-Simon, à bout, ne put fournir le mardi gras[1]. »

Plus robuste que madame de Saint-Simon, au moins en apparence, la duchesse de Bourgogne trouvait, au contraire, que le carnaval avait été trop court, et elle déclara que l'année prochaine elle le ferait commencer au mois d'octobre[2]. Ainsi prévenu, l'archevêque de Paris, qui était le cardinal de Noailles, essaya d'intervenir, et fit des observations à madame de Maintenon. « J'ai reçu, écrivait-elle au mois de décembre, une lettre de notre cardinal, qui a le courage de me gronder de Rome sur le carnaval que madame la duchesse de Bourgogne passa il y a un an[3]. » Mais, soit que madame de Maintenon n'eût pas osé faire part de cette lettre, soit que la Princesse n'en tînt pas compte, le cardinal en fut pour sa gronderie. Le carnaval de 1701 ressembla fort au carnaval de 1700, peut-être avec un peu moins d'excès cependant, et il en fut de même les années suivantes.

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. VII, p. 63.
2. Sourches, t. V, p. 235.
3. *Correspondance générale*, t. IV, p. 359.

Ce serait rendre notre récit singulièrement monotone que de raconter toutes les fêtes auxquelles la duchesse de Bourgogne prit part durant ces années. Ni les deuils de la famille royale ni les malheurs publics n'interrompaient le train de ces fêtes. Louis XIV n'aimait pas qu'on parût triste à la Cour. Lors même qu'il était en proie à un chagrin véritable, il ne voulait pas voir autour de lui des visages assombris. Le 9 juin 1701, Monsieur mourait subitement. Le Roi fut sincèrement ému de la mort de ce frère, son cadet de deux ans seulement, avec lequel il avait toujours bien vécu, jusqu'à une querelle toute récente, qui n'avait point encore été suivie d'une réconciliation. Il n'essaya pas de dissimuler sa douleur, et la témoigna librement par ses larmes. Le lendemain 10, au sortir du dîner, le duc de Bourgogne demanda au duc de Montfort[1] s'il voulait jouer au brelan. « Au brelan! s'écria Montfort dans un étonnement extrême. Vous n'y songez donc pas! Monsieur est encore tout chaud. — Pardonnez-moi, répondit le prince, j'y songe fort bien, mais le Roi, ne voulant pas qu'on s'ennuie à Marly, m'a ordonné

1. Honoré-Charles d'Albert de Luynes, comte de Tours, puis comte et duc de Montfort en 1688, était né le 6 novembre 1669. Il mourut en 1704 d'une blessure reçue le 7 septembre. Saint-Simon, dont il était l'ami intime, parle souvent de lui dans ses *Mémoires*.

de faire jouer tout le monde, et, de peur que personne ne l'osât faire le premier, d'en donner, moi, l'exemple[1]. » Il en fut de même en avril 1705, lorsque le duc et la duchesse de Bourgogne perdirent leur premier enfant[2]. L'affliction avait été grande, la naissance de ce futur héritier du trône ayant été longtemps attendue. Mais, quelques jours après, une loterie était organisée chez madame de Maintenon pour égayer la jeune mère affligée. La semaine suivante, le duc et la duchesse de Bourgogne partaient de Marly, avec beaucoup de dames, pour aller surprendre dans sa propriété de l'Étang le ministre Chamillart[3]. « On y joua beaucoup, et, sur les sept heures, on leur servit une collation aussi magnifique que si on les avait attendus[4]. » Il en fut de même à Fontainebleau, le lendemain du jour où parvint la nouvelle de la désastreuse bataille d'Hochstedt. Le Roi sentit vivement ce premier grand revers. Il adressa avec bonté des paroles de consolation aux parents de ceux qui avaient suc-

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. VIII, p. 330.
2. N. de France, duc de Bretagne, né le 24 juin 1704, mort le 13 avril 1705 sans avoir été nommé.
3. Michel de Chamillart, né à Paris en janvier 1652, fut nommé contrôleur général des finances en 1699, ministre de la guerre en 1701. Il avait épousé Isabelle-Thérèse Le Rebours, et mourut le 14 avril 1721.
4. Dangeau, t. X, p. 317.

combé dans cette journée néfaste. Mais il mit son application à ne témoigner d'aucun trouble, et, le lendemain, il alla comme à son ordinaire courre le cerf; la semaine suivante, il devait y avoir des fêtes qui ne furent point décommandées, entre autres une grande illumination au château de Meudon, et, le jour d'après, le duc et la duchesse de Bourgogne se rendaient à Paris pour assister au feu d'artifice que la ville leur offrait sur la Seine, devant les galeries du Louvre.

L'année calamiteuse de Ramillies et de Turin vit néanmoins plusieurs bals de Cour. A une mascarade qui eut lieu à Marly, Louis XIV exigea même que « tout ce qu'il y avoit de plus grave et de plus âgé [1] » assistât en costume. Pour donner lui-même l'exemple, il revêtit par-dessus son habit une robe de gaze, et, ainsi accoutré, demeura au bal une partie de la nuit. A ses yeux suspendre les fêtes de la Cour, c'eût été s'avouer vaincu. Il tenait au contraire, au témoignage de Dangeau, à ne laisser apparaître « nul changement à sa vie, nulle altération dans son visage ni dans ses discours [2] ». Cette impassibilité apparente faisait partie chez lui d'un système politique. Il fallut le désastre d'Oudenarde, la famine de 1709, l'inva-

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XIII, p. 22.
2. Dangeau, t. X, p. 103.

sion imminente, pour changer quelque chose à l'aspect de Versailles et mettre fin aux divertissements de la duchesse de Bourgogne. Ce n'est pas elle qu'il faut accuser de frivolité. En continuant, malgré les revers publics et les deuils privés, sa vie de plaisirs, elle ne faisait que se conformer aux volontés du Roi. Si surprenante que cette attitude nous paraisse aujourd'hui, si contraire qu'elle soit à notre sensibilité moderne, il faut reconnaître chez celui qui savait cacher, derrière cette impassibilité apparente, les souffrances de son immense orgueil, une force de caractère qui ne laisse pas d'avoir quelque grandeur.

II

LA COMÉDIE

On ne pouvait cependant pas danser toujours. Il y avait le carême. Il y avait aussi le séjour annuel de la Cour à Fontainebleau. La danse était le plaisir de Versailles ou de Marly; la comédie, le plaisir de Fontainebleau. Durant les mois de septembre et d'octobre, que la Cour y passait tous les ans, il y avait représentation presque tous les soirs. Il est rare que le *Mercure* ne donne pas le nom des pièces, et l'on sait ainsi par lui quels étaient les auteurs en vogue. C'était d'abord « le sieur Racine », dont on jouait souvent les principales « comédies » : *Phèdre*, *Mithridate*, *Andromaque*, *Britannicus*, *Iphigénie*, *les Plaideurs*. « M. Corneille l'aîné[1] » était au contraire assez délaissé. On ne représentait guère de

1. Pierre Corneille, né à Rouen en 1606, mort en 1684.

lui que *Rodogune*, *Sertorius*, *les Horaces*, et l'on faisait des emprunts tout aussi fréquents au répertoire de son frère Thomas[1]. On jouait aussi le *Wenceslas* de Rotrou[2]. Parmi les auteurs comiques, c'était Molière[3] qui tenait le premier rang avec *les Précieuses ridicules*, *le Médecin malgré lui*, *le Bourgeois gentilhomme*, *le Misanthrope*, *l'École des Femmes*. A plusieurs reprises, Louis XIV laissait même représenter devant lui, par ses comédiens ordinaires, *Tartufe*, qu'il interdisait trente-six années auparavant. A cette époque de sa vie, où il était devenu sincèrement pieux, il ne lui semblait pas que la satire de l'hypocrisie présentât quelques dangers. On jouait aussi *le Joueur*[4], *le Grondeur*, *l'Avocat Patelin*[5]. Enfin, parfois on remettait sur la scène de

1. Thomas Corneille, né à Rouen en 1625, mort en 1709. Il succéda à son frère à l'Académie française en 1685.

2. Jean Rotrou, né à Dreux en 1609, mort en 1650.

3. Jean-Baptiste Poquelin de Molière, né à Paris en 1622, mort le 17 février 1673.

4. La comédie bien connue de Regnard et qui passe, avec le *Légataire universel*, pour son chef-d'œuvre fut représentée pour la première fois le 19 décembre 1696.

5. Le *Grondeur*, comédie de Brueys, fut représenté pour la première fois le 3 février 1691. C'est Brueys également qui avait arrangé pour la scène la très ancienne farce de l'*Avocat Pathelin*. Ainsi adapté, l'*Avocat Pathelin* fut joué pour la première fois le 4 juin 1706. — Brueys (David Augustin de), né en 1640, appartenait à la religion protestante. Converti par Bossuet, il adapta l'état ecclésiastique. Après avoir commencé par écrire des livres de théologie, il finit par composer des pièces de théâtre. Il mourut en 1723, à Montpel-

vieilles pièces de Scarron, entre autres *Jodelet maître et valet*, sans que la veuve de l'auteur parût en éprouver le moindre embarras; et ceci détruit, soit dit en passant, cette légende créée par Saint-Simon : Racine disgracié pour s'être oublié à prononcer devant Louis XIV le nom de son prédécesseur. Mais, si madame de Maintenon ne ressentait ou ne témoignait aucun embarras, il y avait cependant des spectateurs auxquels l'étrangeté de la situation n'échappait pas, et Madame écrivait, le lendemain de cette représentation : « Je pensais à part moi que, si madame la duchesse de Bourgogne demandait qui a fait cette comédie, et qu'on lui répondît : « C'est votre oncle », elle serait fort surprise ; mais, du moment qu'elle appelle madame de Maintenon sa tante, il faut bien reconnaître que Scarron est son oncle, vu qu'il était le mari de celle-ci[1]. »

Souvent — et en particulier à l'occasion d'une des représentations de *l'Avare* — Louis XIV se plaignait du jeu des acteurs[2]. C'est qu'il les comparait à la grande troupe qui jouait devant lui au temps de Molière et dont les plus brillants sujets avaient

lier, ayant jusqu'à la fin de sa vie, publié alternativement des comédies et des écrits de controverse religieuse.

1. *Correspondance de Madame*, traduction Jæglé, t. Ier, p. 232.

2. Dangeau, t. VII, p. 391.

disparu. La Champmeslé [1], Baron [2], que nous retrouverons tout à l'heure, Floridor [3], Brécourt [4], étaient morts ou avaient quitté le théâtre. Guérin [5], le mari de la veuve de Molière, restait seul de l'ancienne troupe, avec de Villiers [6]. Les nouveaux s'appelaient Lecomte, Duperier. Aucun n'a laissé de nom. Parmi les actrices, on ne signalait guère que la Raisin [7],

1. Marie Desmares, dite La Champmeslé, née à Rouen en 1644, morte en 1698. Elle avait épousée Charles Chevillet, un des acteurs de la troupe.

2. Michel Boyron, dit Baron, né à Paris le 8 octobre 1653, mort en cette ville en décembre 1729.

3. Josias de Soulas, sieur de Prinefosse, connu comme comédien sous le nom de Floridor, né en 1608 dans la Brie, mort en avril 1672 à Paris. Il joua sur la scène du Marais et à l'hôtel de Bourgogne. Attaqué comme usurpateur de titres de noblesse, un arrêt du conseil de 1668 lui accorda un délai pour faire venir ses titres, et défendit de le poursuivre.

4. Guillaume Marcoureau de Brécourt était d'origine hollandaise. Il mourut en 1685.

5. Guérin d'Estriché, né en 1646, avait passé de la troupe du Marais à l'hôtel de Bourgogne. Il épousa la veuve de Molière dix-neuf mois après la mort de celui-ci. Il quitta le théâtre en 1717 et mourut en 1728.

6. De Villiers, acteur et poète comique était gentilhomme comme Floridor. Il était né vers 1610 ou 1615 et mourut dans une terre qu'il avait achetée près de Paris. Bien qu'il eût été tourné en ridicule par Molière dans l'*Impromptu de Versailles* et qu'il en eût tiré vengeance dans une petite pièce intitulée la *Vengeance des Masques*, il avait fini cependant par faire partie de la troupe royale dont il touchait une pension depuis 1674. *Registre de Lagrange*, p. 48.

7. Françoise Pitel, née en 1661 ou 1662, morte le 30 septembre 1721. Elle épousa Siret Raisin. Elle avait, en avril 1679, débuté sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne. Vers 1701, Louis XIV lui fit offrir une rente viagère de 10 000 livres pour qu'elle quittât le théâtre. De sa liaison avec le Dauphin elle eut une fille.

longtemps honorée des bonnes grâces de Monseigneur. Cependant on remarquait les débuts de la Duclos [1], et Madame, passionnée de théâtre, qui ne manquait aucune de ces représentations, trouvait qu'elle jouait presque aussi bien que la Champmeslé [2].

La duchesse de Bourgogne prenait également grand plaisir à ces représentations, auxquelles elle était fort assidue. Le goût du spectacle lui était venu, et bientôt la comédie à Fontainebleau ne lui suffit plus. Dans sa maison de Clagny, la duchesse du Maine inaugurait déjà ces représentations théâtrales qu'elle devait plus tard transporter à Sceaux, et qui, sous la Régence, allaient devenir si célèbres. Au grand scandale de Saint-Simon, elle-même y jouait « en plein public et en habits de comédienne presque tous les jours [3] ». La duchesse de Bourgogne assistait souvent à ces représentations et y prenait grand plaisir, plus de plaisir que le duc du Maine « qui en sentoit tout le parfait ridicule, et le poids de l'extrême dépense, ne laissoit pas d'être assis au coin de la porte et d'en faire les honneurs ».

1. Anne-Marie Châteauneuf, connue sous le nom de Duclos, née à Paris vers 1664, débuta à la Comédie-Française en 1673. Elle ne quitta le théâtre qu'à soixante-douze ans et mourut en 1748.

2. *Correspondance de Madame*, traduction Jæglé, t. II, p. 22.

3. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XIII, p. 186.

Assister à la comédie parut de bonne heure à la duchesse de Bourgogne un divertissement trop fade. Elle voulut la jouer elle-même. On se souvient qu'avant son mariage elle avait sollicité et obtenu de remplir le rôle d'une jeune Israélite dans une représentation d'*Esther* à Saint-Cyr [1]. L'idée lui vint de paraître de nouveau sur la scène, et, comme ni le Roi ni madame de Maintenon ne savaient rien lui refuser, un théâtre fut organisé pour elle dans le cabinet de madame de Maintenon. A la vérité, elle n'y jouait point, comme la duchesse du Maine, en habit de comédienne et en plein public. C'était une sorte de théâtre en famille, dont les princes et princesses composaient presque tout l'auditoire, et auquel de rares courtisans considéraient comme une grande faveur d'être admis. La première pièce où joua la duchesse de Bourgogne en 1699 fut *Jonathas*, « comédie de dévotion », dit Dangeau [2], et que le *Dictionnaire des théâtres* de Leris [3] qualifie de « tragédie en trois actes, avec des chœurs composés par Duché [4], pour être représentée à la Cour et à

1. Voir notre tome I, p. 462.
2. Dangeau, t. VII, p. 205.
3. Antoine de Leris, né à Montlouis le 28 février 1723, mort en 1795. On a de lui le *Dictionnaire portatif historique et littéraire des théâtres, contenant l'origine des différents théâtres de Paris.*
4. Joseph-François Duché de Vancy, né à Paris le 29 octobre 1668, mort le 14 décembre 1704. Madame de Maintenon

Saint-Cyr ». Les acteurs étaient, avec la duchesse de Bourgogne, le comte et la comtesse d'Ayen, celle-ci nièce de madame de Maintenon, et d'autres membres de la famille de Noailles. A la première représentation il n'y avait, comme spectateurs, en plus du Roi et de madame de Maintenon, que Monsieur, les dames du palais de la duchesse de Bourgogne et le capitaine des gardes en quartier. La pièce parut fort touchante au Roi. Aussi y eut-il une seconde représentation, à laquelle assistèrent cette fois Monseigneur, la princesse de Conti et le duc du Maine. Chamillart, qui devait, au sortir de la représentation, travailler avec le Roi, ainsi qu'il le faisait tous les dimanches, obtint cependant la faveur de pénétrer dans la salle, ainsi que Dangeau et son fils, le jeune marquis de Courcillon[1]. « Le comte et la comtesse d'Ayen jouèrent leurs rôles à merveille », dit Dangeau, et comme il ne parle point de la duchesse de Bourgogne, il est à présumer que celle-ci se montra, pour ses débuts, actrice assez médiocre.

lui fit avoir la pension de Racine en le chargeant de composer des pièces sacrées destinées à la maison royale de Saint-Cyr. *Jonathas* ne fut représenté au théâtre qu'après la mort de Duché.

1. Philippe Edon, dit le marquis de Courcillon, né le 19 juin 1687, mestre de camp depuis 1704, brigadier en 1710, gouverneur de Touraine en 1712, épousa Françoise de Pompadour, fille du marquis de Laurière. Il mourut le 20 septembre 1719.

Elle ne se découragea pas cependant, et, après avoir joué une seconde fois *Jonathas* en 1700, elle joua en 1702 *Absalon*, « tragédie tirée de l'Écriture sainte ». Cette tragédie avait pour auteur le même Duché, membre de l'Académie française, et auteur assez médiocre, qui, après avoir débuté par des poésies frivoles, s'était adonné, pour gagner la faveur de madame de Maintenon, à la fabrication de pièces religieuses. Les répétitions occupèrent un grand mois. La pièce fut représentée le 19 janvier, toujours sur le théâtre dressé dans le cabinet de madame de Maintenon. La duchesse de Bourgogne représentait la fille d'Absalon; le duc d'Orléans, David; le comte d'Ayen, Absalon; la comtesse d'Ayen, Tharès, femme d'Absalon. « Les autres acteurs, ajoute Dangeau, étaient quelques domestiques de M. de Noailles[1], » et il faut sans doute entendre par là des gentilshommes de moindre naissance attachés au duc de Noailles. La pièce avait été mise en scène et les jeunes acteurs conseillés par Baron, célèbre autrefois comme comédien, mais aussi comme homme à bonnes fortunes, et qui était pour lors retiré et devenu auteur dramatique. Il jouait même dans la pièce un rôle assez important, et on pourrait s'étonner que ni Dangeau, ni Saint-Simon, si rigide

1. Dangeau, t. VIII, p. 295.

sur l'étiquette, ne paraissent choqués de voir une princesse et des femmes de la Cour paraître sur la scène en compagnie d'un comédien de profession, qui devait rentrer bientôt au théâtre. C'est que la société aristocratique d'autrefois était moins susceptible sur certaines questions que la société démocratique d'aujourd'hui, précisément parce que, les distances étant plus grandes, il n'y avait pas à craindre de les voir oubliées. A cette représentation, le nombre des spectateurs admis fut plus considérable qu'à celle de *Jonathas* : une quarantaine environ, presque tous princes, princesses ou dames du palais. En dehors de ceux ou de celles à qui leurs fonctions donnaient droit d'entrée, il y eut très peu de courtisans conviés. La duchesse de Bourgogne portait un habit magnifique, brodé de toutes les pierreries de la Couronne. Grâce aux bons conseils de Baron, la représentation marcha fort bien. Nous en trouvons le récit dans une lettre de Madame, que nous croyons intéressant de reproduire en partie. Bien qu'elle fût en grand deuil de son mari, mort tout récemment, Louis XIV avait insisté pour qu'elle y assistât. Elle ne s'était point trop fait prier et communiquait ses impressions au roi d'Espagne Philippe V [1].

1. Cette lettre, dont l'original est aux archives de La Trémoïlle, est datée du 16 février 1702. Elle a déjà été publiée

« Comme V. M. aime les comédies, je ne puis m'empêcher de luy dire que madame la duchesse de Bourgogne en a joué une avec la comtesse d'Ayen, mademoiselle de Melun [1], mon fils, le comte d'Ayen, deux home à M. de Noaille, Duché, Rousseau [2] et Baron le père. Je vous assure, Monsieur, qu'ils ont fait des merveilles. Cela se joue tout à fait en particulier chez madame de Maintenon. Ainsi le Roy m'a permis de la voir. J'ay estés surprise de voir comme il jouait tous bien. Ce traistre de Baron joue mieux que jamais, mais je suis sûr que V. M. serait estonnée de voir come mon fils joue et le comte d'Ayen. Je suis sûr que si vous avies veüe, Monsieur, cette comédie, qu'elle vous orait coustée des larmes. J'y ay pleurée come une folle, et le Roy n'estoit pas loin de quelques larmes aussi. Le sujet de la comédie, c'est la mort d'Absalon, mais on y a changés quelque chose pour la rendre plus touchante. On feind qu'Absalon vient blecés (blessé) et meurt devant le

dans les *Mémoires secrets du marquis de Louville* (t. Ier, p. 214), et dans la *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans* (édition Brunet, p. 62), mais confondue avec une autre lettre de date différente. Nous en avons rétabli le texte exact d'après l'original que M. le duc de La Trémoïlle a bien voulu nous communiquer.

1. Anne-Julie de Melun, fille de la princesse d'Espinoy, née le 11 août 1672, morte le 2 novembre 1734 sans alliance.

2. Jean-Baptiste Rousseau, né à Paris le 6 avril 1670, mort à Bruxelles le 15 mars 1741.

Universitas

Roy son père, devant sa fame et sa fille. C'est mon fils qui est David et le comte d'Ayen Absalon, la comtesse d'Ayen Thares, fame d'Absalon, qui a le plus beau rôle de tous, et elle le joue à merveille. Madame la duchesse de Bourgogne est la fille d'Absalon et de Thares, mademoiselle de Melun est la Reine, Baron Achitophel. Après la grande pièce ils ont joués une petite où monsieur le duc de Berry estoit un amant et le petit comte de Noailles[1] un autre. Pour ces deux ils jouent à faire mourir de rire. Mon fils estoit un fourbe, un valet qui cort (sort) des galères. Les maistresse estoit madame la duchesse de Bourgogne et la comtesse Destré (d'Estrées)[2]. Madame la duchesse de Bourgogne joue mieux le cérieux que le comique, mais la comtesse Destré joue fort bien. La petite pièce ne vaut pas grand chose, mais on ne laisse pas que d'y rire[3]? »

1. Emmanuel-Jules, huitième fils du maréchal, né le 6 décembre 1686, mort de ses blessures à Strasbourg le 20 octobre 1702.

2. Lucie Félicité de Noailles, née le 9 novembre 1683, avait épousé, dans la nuit du 29 au 30 janvier, Victor Marie d'Estrées qui porta successivement les titres de comte d'Estrées, de Maréchal de Cœuvres et de maréchal duc d'Estrées. Le lendemain de son mariage elle fut déclarée dame de Palais de la duchesse de Bourgogne. Nous la retrouverons plus tard. Elle mourut le 11 février 1745. Son mari qui était né en 1640, fut membre de l'Académie française. Il mourut en 1737.

3. Cette petite pièce paraît avoir été *la Ceinture magique* de Rousseau.

Absalon fut joué encore deux fois dans les mêmes conditions. Mise en goût par le succès, la duchesse de Bourgogne voulut s'attaquer à une œuvre plus difficile. Elle entreprit de monter et de jouer *Athalie*. Cette fois les choses n'allèrent pas toutes seules. La Beaumelle[1], l'éditeur peu scrupuleux des lettres de madame de Maintenon, auquel on n'en doit pas moins une grande reconnaissance pour les avoir le premier sorties au jour, a publié une lettre, longtemps célèbre, qui commence ainsi : « Voilà donc *Athalie* encore tombée. Le malheur poursuit tout ce que je protège et ce que j'aime. Madame la duchesse

1. Laurent Angliviel de la Beaumelle, né à Tallerangue (Gard), le 28 janvier 1726, mort le 17 novembre 1773. Dans une publication récente et très intéressante : *La Beaumelle et Saint-Cyr, d'après des correspondances inédites et des documents nouveaux*, M. Taphanel, conservateur à la bibliothèque de Versailles, a entrepris la justification de La Beaumelle et il y a en partie réussi. Sans doute il n'a pas démontré que le texte des lettres publiées par La Beaumelle fût authentique; mais il a établi que ces falsifications qui lui ont été si souvent reprochées ont été approuvées, encouragées, suggérées par les dames de Saint-Cyr qui étaient en possession des originaux. Il a établi également que La Beaumelle avait été en relations intimes avec plusieurs religieuses de Saint-Cyr qui, elles-mêmes, avaient personnellement connu Madame de Maintenon, et que, par conséquent, certains mots célèbres qu'il lui a prêtés pourraient bien être parfaitement authentiques, bien qu'il ait inséré ces mots dans des lettres évidemment fabriquées ou altérées. Sans adopter toutes les conclusions de M. Taphanel, nous croyons cependant que les historiens de l'avenir pourront se servir de la publication de La Beaumelle avec moins de défiance que par le passé. Il paraît avoir été plutôt un habile metteur en œuvre qu'un falsificateur proprement dit.

de Bourgogne m'a dit qu'elle ne réussiroit pas, que c'estoit une pièce fort froide, que Racine s'en estoit repenti, que j'étois la seule qui l'estimois, etc. »

Depuis que nous avons le texte exact de la lettre rétabli par M. Geffroy[1], nous savons ce qu'il faut en rabattre et comment les choses se sont passées. La duchesse de Bourgogne devait jouer Salomith, la sœur de Zacharie, qui tient dans la pièce un rôle assez effacé. Peut-être se méfiait-on un peu de son talent d'actrice. Ce rôle ne lui plaisait point. Un jour, elle vint trouver madame de Maintenon, et lui dit « qu'elle ne croyoit point qu'*Athalie* réussît, que c'est une pièce fort froide ». Madame de Maintenon pénétra facilement les motifs de cette mauvaise humeur. Le rôle qui lui avait été donné ne plaisait point à la duchesse de Bourgogne. Elle voulait jouer Josabeth, qui avait été attribué à la comtesse d'Ayen. Madame de Maintenon lui proposa aussitôt de changer de rôle, et elle ajoute dans une lettre au comte d'Ayen : « Après avoir reçu ses honnêtetés là-dessus, je lui ai dit que ce n'étoit pas à elle à se contraindre dans une chose qui ne se fait que pour son bon plaisir. Elle est ravie, et trouve *Athalie* une fort belle pièce. » *Athalie* fut jouée en effet le 17 fé-

1. *Madame de Maintenon, d'après sa correspondance authentique*, par M. A. Geffroy, t. II, p. 1.

vrier 1702, avec la distribution suivante : la duchesse de Bourgogne, Josabeth; la présidente de Chailly[1] (une ancienne élève de Saint-Cyr qui avait tenu le rôle autrefois, et qu'on avait fait venir tout exprès), Athalie; la comtesse d'Ayen, Salomith; le duc d'Orléans, Abner; le comte d'Ayen, Joad[2]; le petit comte de Lesparre[3], second fils du duc de Guiche, Joas. S'il fallait en croire le *Mercure de France*, la représentation aurait été parfaite en tous points. « Ceux qui les connoissent, dit-il en parlant du comte et de la comtesse d'Ayen, sont persuadés qu'ils ont bien rempli ces deux rôles. Quand on a de l'esprit infiniment, on réussit dans tout ce que l'on veut se donner la peine d'entreprendre. A l'égard des autres acteurs, qui, ne s'étant point encore donné le divertissement de représenter des pièces de théâtre, ignoroient eux-mêmes s'ils avoient quelque talent pour cela, tous ceux qui ont eu le plaisir de les voir jouer ont dit hautement que les meilleurs comédiens n'auroient pu jouer avec plus d'intelligence et de feu, ni faire répandre plus de

1. La présidente de Chailly était mademoiselle de Normanville.

2. A certaines représentations le rôle de Joad paraît avoir encore été tenu par Baron.

3. Louis, comte de Lesparre, puis de Gramont, deuxième fils du duc de Guiche, depuis maréchal de Gramont (Antoine V). Né le 29 mai 1689, tué à Fontenoy le 11 mai 1745.

larmes. » Cependant, en ce qui concerne la duchesse de Bourgogne, l'éloge est moins complet. « Madame la duchesse de Bourgogne a joué Josabel (*sic*) avec toute la grâce et le bon sens imaginables, et, quoique son rang pût lui permettre de faire voir plus de hardiesse qu'une autre, celle qu'elle a fait paroître, seulement pour marquer qu'elle étoit maîtresse de son rôle, a toujours été mêlée d'une certaine timidité que l'on doit trouver plutôt modestie que crainte. Les habits de cette princesse étoient d'une grande magnificence. Cependant on peut dire que sa personne ornoit encore plus le théâtre que la richesse de ses habits [1] ».

De ces réticences et de ces périphrases, comme du silence absolu de Dangeau, on peut conclure que la Princesse fut fort intimidée. Elle dut se tirer gauchement d'un rôle qui, pour avoir été ambitionné par elle, n'en était pas moins au-dessus de ses forces. Soit médiocrité des acteurs, soit mauvais goût de ce public de cour, *Athalie*, dont les représentations alternèrent avec *Absalon* pendant toute la durée du mois de février, paraît avoir eu moins de succès. Duché l'emportait sur Racine. A toutes ces représentations le Roi assistait régulièrement.

1. *Mercure de France*, février 1702, pp. 381 à 385.

Mais il ne faisait point mettre son fauteuil en face de la scène et en avant des autres spectateurs, comme aux comédies ordinaires. Il se plaçait au contraire près de la porte qui conduisait dans la chambre à coucher de madame de Maintenon, afin de pouvoir s'y retirer pour travailler, quand un de ses ministres, Chamillart ou Ponchartrain, se présentait. Les plaisirs n'étaient jamais pour Louis XIV qu'un délassement, et les affaires passaient toujours avant tout.

Ces représentations d'*Athalie* marquent au reste la fin de la carrière dramatique de la duchesse de Bourgogne. Madame de Maintenon s'était donné beaucoup de peine pour organiser ces représentations, comme autrefois celles de Saint-Cyr. Elle y voyait un moyen d'amuser la Princesse, mais elle ne devait point avoir grand plaisir à ce théâtre perpétuellement dressé dans son cabinet. Cette tracasserie à propos des rôles la rebuta; à son neveu par alliance elle adressait une lettre dont nous avons cité un fragment et qui se terminait ainsi : « Il faut jouer *Athalie*, puisque nous y sommes engagés; mais, en vérité, il est agréable de s'ingénier de rien, non pas même pour eux. Vous faites aussi ces sortes de choses-là trop parfaites, trop magnifiques et trop dépendantes d'eux. Si on y retourne l'année prochaine, il faudra y donner un autre tour. Bonsoir,

mon cher neveu; que de dégoûts on trouve en tout!»

On n'y retourna pas l'année suivante, soit que madame de Maintenon, dégoûtée, ne voulût plus se donner la peine nécessaire, soit que la duchesse de Bourgogne trouvât la comédie tirée de l'Écriture Sainte un plaisir trop sérieux. Elle en avait d'autres à sa portée, plus faciles, mais plus dangereux, auxquels elle devait de plus en plus se livrer sans partage, et, comme actrice, elle en resta sur son échec dans le rôle de Josabeth. Avec le temps, s'il faut en croire Madame, certains scrupules seraient même venus à Louis XIV, à propos de ces trop fréquentes comédies. « Le malheur pour les pauvres comédiens, écrivait-elle, c'est que le Roi ne veut plus voir de comédies. Tant qu'il y allait, ce n'était pas un péché. C'en était un si peu que tous les évêques y allaient journellement. Ils y avaient une banquette pour eux, et elle était toujours bien garnie. M. de Meaux y était toujours. Depuis que le Roi n'y va plus c'est devenu un péché.[1] » Péché ou non, le théâtre ne fut plus dressé dans le cabinet de madame de Maintenon, et la duchesse de Bourgogne dut se contenter des représentations de Fontainebleau et de Clagny.

1. *Correspondance de Madame.* Trad. Jægle, t. I, p. 277.

III

LE JEU

Dans une lettre postérieure de quelques jours à celle que nous venons de citer, madame de Maintenon écrivait à la princesse de Soubise (décembre 1701) : « Madame la duchesse de Bourgogne alla hier à Meudon; elle n'y vit personne, et on lui fit jouer gros jeu, qui est sa passion dominante. On est très embarrassé avec tous ces gens-là[1]. » Ces gens-là, c'était Monseigneur, qui, installé à Meudon avec mademoiselle Chouin, et recevant à cause de cela fort peu de monde, y tenait jeu cependant pour sa belle-fille. On nommait ces petites réunions intimes les *parvulos* de Meudon.

Le jeu était en effet la passion dominante de la duchesse de Bourgogne, et, dès le lendemain de

1. *Madame de Maintenon, d'après sa correspondance authentique*, par M. A. Geffroy, t. II, p. 2.

son mariage, elle s'y était livrée avec autant d'ardeur qu'à la danse. Reconnaissons qu'elle avait plus d'une excuse. Nous avons déjà dit la place importante que le jeu avait pris depuis quelques années dans les divertissements de la Cour. Il semble que Louis XIV se fût appliqué à favoriser cette triste passion, et peut-être y entrait-il en effet de sa part un peu de politique. Toujours il avait tenu à voir autour de lui une nombreuse réunion de courtisans. Comme, durant les années un peu sombres qui avaient précédé le mariage de la duchesse de Bourgogne, il n'offrait pas grands divertissements aux habitués de Versailles, sans doute il avait senti qu'il fallait les laisser s'adonner aux divers jeux de hasard dont l'attraction pouvait seule remplacer les brillantes fêtes d'autrefois. Les joueurs obtenaient même la faveur de certaines dispenses d'étiquette. Il leur était permis de ne pas se lever quand un prince, quand le Roi lui-même passaient dans les galeries où des tables de jeu étaient installées à l'abri de paravents. Ainsi encouragés, tous ceux qui avaient entrée dans le palais s'adonnaient au jeu avec furie, depuis les femmes les mieux nées, dont quelques-unes ne quittaient pas les cartes de la journée, jusqu'aux frotteurs, qu'on laissait jouer aux dames dans les antichambres. Mais le jeu qui faisait

fureur, c'était le lansquenet, nouvellement mis à la mode, et, de jeu de laquais, transformé en jeu de cour. Les princesses filles du Roi étaient les plus ardentes à s'y adonner. Le brelan était aussi fort en honneur. Il y avait chaque jour table de brelan installée chez la princesse de Conti, et Monseigneur y passait ses journées, jouant fort gros jeu. Au brelan également la duchesse de Bourbon avait perdu douze mille pistoles, et, se trouvant dans l'embarras pour les payer, elle s'était adressée à madame de Maintenon, qui parla pour elle au Roi. Avec beaucoup de bonté, le Roi paya ses dettes, sans en rien dire à son mari, et sans vouloir accepter qu'elle l'en remerciât. Il se bornait à lui conseiller de ne plus faire de dettes à l'avenir [1].

Comment, encouragée par ces exemples et cette indulgence, la duchesse de Bourgogne ne se serait-elle pas adonnée au jeu, ainsi que les autres princesses? Elle n'y manqua pas. L'hombre, le brelan, le lansquenet, tout l'amusait, et comme si ce n'eût été assez de ces trois jeux, il fallut que Dangeau lui apprît le reversis. Dangeau passait pour être un habile joueur et pour avoir, fort honnêtement au reste (on n'en pouvait pas dire autant de tous les

1. Dangeau, t. VII, p. 311.

courtisans), arrondi au jeu sa fortune. On n'aurait su trouver un meilleur maître. C'est discrètement qu'il parle dans son *Journal* des leçons qu'il lui donna, et qui la divertirent quelques jours.

Le reversis, qui était surtout un jeu pour les dames, ne devait point conserver grand attrait pour la Princesse. Sa passion, son danger, c'était le lansquenet. Comme la duchesse de Bourbon, elle devait y faire de grosses pertes et, comme la duchesse de Bourbon, elle se trouva dans l'embarras pour payer. Cet embarras dut lui être d'autant plus sensible que non seulement elle était belle joueuse, mais encore (Saint-Simon fait d'elle cet éloge) « nette et exacte » dans le règlement de ses dettes. C'est encore à l'intermédiaire bienfaisant de madame de Maintenon que nous la voyons avoir recours. La lettre qu'elle lui adressait à cette occasion est bien connue. Nous ne pouvons cependant résister au plaisir de la citer tout entière, car on y voit apparaître la petite princesse telle qu'elle était à quinze ans, avec sa vivacité de sentiments, sa légèreté de conduite et sa chaleur de cœur. C'est à minuit qu'elle l'écrivait, un jour où elle avait fait quelque sottise.

A Madame de Maintenon.

Ce vendredi à minuit, mai 1700.

Je suis au désespoir, ma chère tante, de faire toujours des sottises, et de vous donner lieu de vous plaindre de moy. Je suis bien résolue à me corriger et de ne plus jouer à ce malheureux jeu qui ne sert qu'à nuire à ma réputation et à diminuer vostre amitié, ce qui m'est plus précieux que tout. Je vous prie, ma chère tante, de n'en point parler, en cas que je tienne la résolution que j'ay prise. Si j'y manque une seule fois, je serai ravie que le Roi me le défande, et d'éprouver ce que une telle impression peut faire contre moy sur son esprit. Je ne me consolerai jamais d'estre la cause de vos maux, et je ne pardonnerai point à ce maudit lansquenet.

Pardonnés-moy donc, ma chère tante, mes faultes passées. J'espère que dorésenavant ma conduite reparera généralement mes sotises, et que je meriterai vostre amitié. Tout ce que je souhaitteroys au monde, ce seroit d'estre une princesse estimable par ma conduite, ce que je tâcherai de mériter à l'avenir. Je me flate que mon aage n'est pas encore trop avancé, ni ma reputation assez ternie pour qu'avec le temps, je n'i puisse parvenir. Je suis comblée de toutes vos bontés, et de ce que vous m'avez envoié pour achever de paier mes deptes. J'ay esté bien fâchée tantost de ne pouvoir vous en parler; et comme je ne ferois que recomencer ce que j'ay fait tant de fois, j'ay cru qu'il valoit mieux vous récrire, afin de ne vous point donner encore un nouveau sujet de vous faire mal. Je suis au désespoir de vous avoir desplus. J'ay abandonnai Dieu, et il m'a abondonnai; j'espère qu'avec son secours, que je lui demande de tout mon cœur, je me corrigerai de tout mes défaut et vous rendrai une santé qui m'est si chère et que je suis la cause que vous avez perdue. Pour mon malheur, je n'auserois me flater que vous oubliés mes fautes, ni vous redemander, ma chère tante, une amitié dont je me suis

rendue indigne. J'espère pourtant qu'avec bien du temps je la remeriterai; c'est la seule occupation que je vas avoir [1].

Qui ne croirait qu'après une lettre aussi touchante, après ces marques de repentir, et ces promesses, la duchesse de Bourgogne n'ait pour jamais cessé de jouer? Hélas! il n'en fut rien, et, à ne consulter que Dangeau, qui mentionne avec soin ses plaisirs de chaque jour, on n'aperçoit trace d'aucun changement dans sa vie extérieure, sauf que le brelan remplaça peut-être pour quelque temps le lansquenet. Elle jouait partout, dans les salons de Versailles et de Marly, chez la princesse de Conti, dans toutes les fêtes qu'on lui offrait, et surtout chez elle. Dès qu'elle passait une journée au lit, ce qui lui arrivait souvent, elle rassemblait ses dames et entamait une partie avec elles. Bientôt même le lansquenet, quelque temps abandonné, revint en faveur. Cette fois le Roi et madame de Maintenon se fâchèrent : ils entreprirent de lui faire entendre quelques remontrances sur la vie désordonnée qu'elle menait, où un jeu effréné ne faisait qu'alterner avec d'autres plaisirs. Il était bien tard, car nous sommes déjà en 1707. Voici en quels termes madame de Main-

1. *Mélanges de littérature et d'histoire*, publiés par la Société des Bibliophiles français, p. 22. L'original de cette lettre est aux Archives du château de Mouchy.

tenon raconte la scène à la marquise de Dangeau, dame du palais de la duchesse de Bourgogne et une de ses plus fidèles amies.

Ce samedi soir, 4 heures trois quarts (16 juillet 1707).

Madame de Vaudemont[1] n'est qu'un prétexte, Madame, et c'est pour parler à madame la duchesse de Bourgogne que je vous ai priée de remettre à demain votre voyage à Paris. Le Roi me dit hier au soir qu'il avoit été surpris de voir les joueurs à La Bretesche[2]. Je vois par là que madame la duchesse de Bourgogne me trompe; elle m'avoit conté que madame la Duchesse s'étoit priée elle-même à ce repas, et je vois que c'étoit une partie faite. Le Roi me dit qu'elle avoit prié madame la Duchesse d'y venir, et ce fut M. de Lorges[3] qui parut un des premiers. Je répondis qu'il étoit assez naturel que madame la Duchesse fût chez son frère, mais que, pour le jeu, j'en étois plus fâchée que personne. Le Roi me dit : « N'étoit-ce pas assez pour un jour qu'un dîner, une cavalcade, une chasse, une collation? » Il ajouta, après avoir un peu rêvé : « Je ferai bien de dire à ces messieurs qu'ils ne me font pas bien leur cour de jouer avec la duchesse de Bourgogne. » Je dis que le lansquenet m'avoit toujours fait peine, par la crainte qu'elle ne fît quelque voyage qui lui fît tort et ne la mît sur un mauvais pied. On parla d'autres choses; le Roi revint et me dit : « Ne ferai-je pas bien de faire parler à ces messieurs? » Je répondis que je croyois que cette manière-là nuiroit à madame la duchesse de Bourgogne, et qu'il vaudroit mieux lui parler à elle-même et que cela demeurât secret.

1. Anne-Elisabeth de Lorraine, fille du duc d'Elbeuf, née le 6 août 1649, mariée le 27 avril 1669 à Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudemont, morte le 5 août 1714.

2. La Bretesche était un petit village, entre Versailles et Marly, qui servait de rendez-vous de chasse.

3. Guy de Durfort, fils du maréchal, titré comte puis duc de Quintin et plus tard duc de Lorges, était né le 20 février 1683 et mourut le 3 mars 1758.

Il me dit qu'il le feroit aujourd'hui. C'est pour l'avertir, Madame, que je vous ai suppliée de demeurer. Nous voilà arrivés plus tôt que je ne pensois à cet éloignement que j'ai toujours appréhendé. Le Roi croira l'avoir fâchée en rompant son lansquenet et sera plus froid pour elle; il est vrai qu'elle sera fâchée et sera plus froide pour lui. Je penserai la même chose, et reprendrai le respect que je lui dois; mais je ne suis pas encore assez détachée de l'estime du monde pour consentir qu'il croie que j'approuve une telle conduite.... Si, après avoir parlé, Madame, vous pouviez venir à Saint-Cyr, j'en serois ravie; mais je doute qu'après la triste conversation que vous devez avoir, vous soyez en état de paraître. S'il vous est possible d'aborder madame la duchesse de Bourgogne, vous pourriez lui donner ma lettre, afin qu'elle se prépare à répondre au Roi, et vous lui parlerez ce soir plus au long. Vous jugez bien, Madame, de la nuit que j'ai passée. Il faut prier Dieu pour notre princesse, qui se noie dans un verre d'eau [1].

Nous avons cru devoir citer également cette lettre presque en entier, parce qu'elle est toute à l'honneur de madame de Maintenon. On l'y voit en effet dans son rôle de vieille amie justement émue, rachetant par la fermeté de ses conseils ses complaisances d'autrefois, mais soucieuse en même temps d'empêcher que les choses n'aillent à l'extrême et surtout de conserver à la duchesse de Bourgogne l'amitié du Roi. Mieux que tout ce que nous aurions pu dire, cette lettre fera aussi comprendre le genre de vie que menait la duchesse de

1. *Madame de Maintenon, d'après sa correspondance authentique*, par M. A. Geffroy, t. II, p. 131.

Bourgogne et les justes reproches auxquels elle s'exposait. « N'était-ce pas assez pour un jour, disait le Roi, qu'un dîner, une cavalcade, une chasse, une collation? » et il résumait ainsi admirablement en une seule phrase la vie que menait la duchesse de Bourgogne. Une frénésie de plaisir semblait s'être emparée d'elle et ne la laissait pas un moment en repos. Trois fois dans le même mois, elle allait en partie à Paris. Il est vrai qu'une fois c'était en compagnie de madame de Maintenon, pour aller aux grandes Carmélites, rendre visite à mademoiselle de la Vallière, et l'on voudrait bien savoir quels propos furent échangés entre la jeune princesse et l'illustre pénitente [1]. Mais, les deux autres fois, c'était pour aller courir les boutiques, où elle faisait des dépenses considérables. Chez madame Lebrun, modiste, rue de la Vieille-Monnoie, elle organisait même une partie de cartes, dont l'enjeu était une fort belle pièce d'étoffe. D'autres jours, elle allait se divertir à des foires célèbres, qui se tenaient alors à Paris ou aux environs, à la foire de Saint-Laurent, à celle de Saint-Germain ou de Nanterre, et s'amusait aux exercices des danseurs de corde, des faiseurs de tours ou aux représentations des marionnettes. Le

1. *Mercure de France*, mars 1700, p. 256 et *passim*.

menu peuple, ravi de la voir se mêler à ses plaisirs, la saluait de ses acclamations.

Ces mêmes plaisirs lui étaient offerts, mais sous une forme plus relevée, par M. le Duc, dans sa propriété de Saint-Maur. En août 1702, il y organisa pour elle une fête magnifique. Il y eut chevaux de bois, sur lesquels la duchesse de Bourgogne courut la bague avec un plaisir infini, jeux à l'intérieur du château, chants de vieux opéras par mademoiselle Couperin[1] accompagnée par son père[2], bal, collation. La duchesse de Bourgogne, après avoir dansé une partie de la nuit, traversait Paris à cinq heures du matin pour s'en revenir à Versailles. La fantaisie lui prenait en passant de s'arrêter aux Halles. Elle se divertissait à voir les fruits apportés de tous les environs pendant la nuit. Elle profitait ensuite de l'occasion pour entendre la messe à Saint-Eustache, et, arrivant encore de bonne heure à Versailles, elle se donnait l'amusement d'aller surprendre le Roi dans son lit. Après quoi elle se couchait, et dormait toute la journée.

Les habiles courtisans, qui savaient que c'était le

1. Louise, fille de François Couperin, née à Paris en 1674, morte à Versailles en 1748, était attachée à la musique du Roi.
2. François Couperin, organiste et compositeur, né à Paris en 1668, mort en 1733, obtint à Paris l'orgue de Saint-Gervais et en 1696 celui de la chapelle du Roi.

moyen de plaire, se mirent sur le pied de lui donner des fêtes dans la journée. Le duc de Gramont lui en offrit une à Paris, dans son hôtel, où il y eut des entrées de ballet. Mais la plus brillante fut celle que lui fit accepter le duc de Lauzun, le fameux Lauzun [1] dans sa maison de Passy, qu'il avait achetée de Carelle, receveur des finances de la généralité de Paris. (En ce temps-là, c'étaient les grands seigneurs qui achetaient les hôtels des financiers, et non point les financiers qui achetaient les hôtels des grands seigneurs.) Ce singulier personnage, qui avait obtenu, non sans peine, de sortir de Pignerol et de reparaître à la Cour, ne pouvait se consoler de ne point avoir recouvré complètement son ancienne faveur. Voulant se faire bien voir, il profita de l'amitié dont la duchesse de Bourgogne honorait la duchesse de Saint-Simon, propre sœur de la duchesse de Lauzun [2], pour lui offrir une fête, dont Saint-Simon et sa femme l'aidèrent à faire les honneurs. Tout fut

1. Antoine Nompar de Caumont, marquis de Puyguilhem, comte puis duc de Lauzun, comte de Saint-Fargeau, né en Gascogne vers 1632, mort le 19 novembre 1723, célèbre en particulier par son projet de mariage avec la Grande Mademoiselle.

2. Lauzun avait soixante-trois ans lorsqu'il épousa le 21 mai 1695, Mademoiselle de Durfort, fille du maréchal de Lorges, qui n'avait que seize ans. Elle mourut sans enfants le 19 mai 1740.

réuni pour donner de l'éclat à cette fête : elle commença par un feu d'artifice et par des jeux de bague sur chevaux de bois, que la duchesse de Bourgogne courut pendant trois quarts d'heure « avec une adresse et une grâce merveilleuses ». Elle se continua par une reprise d'hombre dans un cabinet fort agréable, et par le spectacle d'un joueur de gobelets qui amusa la Princesse durant une demi-heure. Enfin elle se termina par « un repas très propre, très délicat et fort abondant », où Lauzun servit lui-même la duchesse de Bourgogne. Des boîtes furent tirées au départ de la Princesse comme à son arrivée. Elle remonta en voiture après avoir remercié le duc et la duchesse de Lauzun de leur galante fête et arriva à Versailles encore à temps pour le souper du Roi. « Elle parla à Sa Majesté de M. de Lauzun en termes fort obligeants et lui en dit des choses fort avantageuses [1]. » C'était précisément ce que se proposait Lauzun.

M. d'Armenonville, récemment nommé capitaine du bois de Boulogne, improvisait également dans son pavillon de la Meute [2] une fête où se trouvaient réunis tous les plaisirs dont la Princesse était avide :

1. *Mercure de France*, août 1702, pp. 241 à 247.

2. Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau d'Armenonville, né le 22 janvier 1661, acheta en octobre 1705 la capitainerie des châteaux et parcs de Madrid, de la Muette et des chasses du

danse au son des hautbois, « ambigu dont la délicatesse des mets et la beauté des fruits ne laissaient rien à désirer [1] », mais surtout promenade à cheval dans le bois, car c'était en amazone que la duchesse de Bourgogne était venue surprendre M. d'Armenonville, accompagnée d'une vingtaine de dames en amazone également. La promenade à cheval était en effet un nouveau plaisir que la duchesse de Bourgogne avait découvert, et auquel elle se livrait avec son ardeur coutumière. Il n'en avait pas fallu davantage pour mettre ce plaisir à la mode, et pour que les jeunes dames de la cour se piquassent d'équitation. La coquetterie trouvait son compte à ce nouveau plaisir. Pour monter à cheval, la duchesse de Bourgogne s'était commandé en effet un costume qu'elle jugeait sans doute fort seyant, car elle ne perdait aucune occasion de le mettre. Un jour (il est vrai que c'était avant de partir pour la chasse), elle voulut tenir, ainsi vêtue, sur les fonts baptismaux le fils du concierge de Versailles. Mais le curé

Bois de Boulogne. Il mourut à Madrid le 27 novembre 1728. — Le *Mercure* écrit la *Meute*, mais il disserte ensuite sur la question de savoir si le nom véritable et primitif n'était pas la *Muete*, mot espagnol tiré du latin *a mutando*, parce qu'il y avait, dans toutes les forêts où l'on chassait, des habitations disposées pour y mettre des chiens de rechange. On écrit aujourd'hui la *Muette*.

1. *Mercure de France*, octobre 1707, p. 322, 323.

de la paroisse, trouvant que le costume n'était pas décent, la renvoya, « et il fut approuvé », ajoute Dangeau [1]. Le même Dangeau nous assure que la duchesse de Bourgogne montait à ravir. Nous n'avons point de raison d'en douter, car elle faisait toute chose avec une grâce naturelle. Mais elle ne devait pas goûter longtemps ce plaisir, qui lui fut interdit comme nuisible à sa santé. Alors elle se dédommagea en organisant des parties à âne à la Ménagerie.

La Ménagerie tenait une place de plus en plus grande dans l'existence de la duchesse de Bourgogne. C'était l'année même de son arrivée en France que le Roi avait fait disposer pour elle cet ancien petit château, situé dans le parc de Versailles à l'une des extrémités du grand canal, vis-à-vis du Trianon. Il voulait qu'elle eût, comme plusieurs autres princesses du sang, un endroit à elle où il lui fût loisible d'aller se divertir librement. On voit, dans ses lettres à sa grand'mère, la joie enfantine que lui cause cette attention du Roi, et l'importance qu'elle prend à ses propres yeux depuis qu'elle est obligée de donner des instructions pour l'aménagement intérieur de ce pavillon. « Ma mère vous dira sans doute,

1. Ce curé rigide s'appelait l'abbé Hébert. Il fut fait en 1712 évêque d'Agen.

écrit-elle à Madame Royale [1], ce qui m'occupe présentement et vous prendrés part à ma joie, mais on a bien des affaires quand on veut bastir et meubler une maison. Adieu, ma chère grand'maman. Préparés-vous à entendre parler plus d'une fois de cette maison-là. » Et dans une autre lettre : « On travaille à ma Ménagerie. Le Roi a ordonné à Mansart de ne rien épargner. Jugés, ma chère grand'maman, ce que ce sera, mais je ne le verrai qu'à mon retour de Fontainebleau. Il est vrai que les bontés du Roy pour moy sont admirables, mais je l'aime bien aussi. »

Ce fut Mansart, en effet, qui disposa pour la duchesse de Bourgogne un appartement dans l'intérieur de cette Ménagerie, ainsi nommée parce que Colbert y avait rassemblé un certain nombre d'oiseaux et d'animaux rares [2]. La duchesse de Bourgogne prit l'habitude de s'y rendre de plus en plus fréquemment, mais toujours seule avec ses dames du palais ou avec quelques-unes de ces jeunes femmes de la Cour qui avaient été désignées pour être de ses plaisirs. Là, elle pouvait s'affranchir de cette pesante étiquette de Versailles dont le fardeau devait sembler

1. *Archives de Turin.*
2. Sur la *Ménagerie du château de Versailles, la Grotte et les Pavillons*, voir une étude de M. Jean Marquet de Vasselot.

si lourd à ses jeunes épaules, et se croire reportée à quelques années en arrière, au temps où, encore tout enfant, elle jouait, sous les yeux indulgents de sa mère, dans les jardins de la *Vigna della Regina*. Là, elle pouvait jouer encore, et à des jeux plus innocents que le lansquenet, peut-être à colin-maillard, le jeu favori de son enfance. Elle offrait des collations à ses amies. La petite bande s'amusait à fabriquer des gâteaux avec elle, après quoi on se divertissait à monter à âne. La Ménagerie était dans sa vie ce que devait être plus tard le petit Trianon dans la vie de Marie-Antoinette, mais un Trianon où les hommes n'étaient point admis et qui ne prêtait point à la médisance.

Les plaisirs de la Cour, un peu solennels et toujours arrangés d'avance, ne suffisaient point en effet à la duchesse de Bourgogne. Dans ses amusements, il fallait qu'elle apportât de la fantaisie et de l'imprévu. Tantôt, à Trianon, elle venait le soir, sous les fenêtres du Roi, lui donner une sérénade avec des trompettes et des haut-bois et ne le laissait s'endormir que fort tard. Tantôt, par les belles nuits d'été, comme elle supportait mal la chaleur, elle improvisait des promenades nocturnes, en gondole sur le grand canal, ou même dans le parc de Versailles, suivant une habitude qu'on avait eu le tort de lui laisser prendre, alors qu'elle était encore en

éducation. Elle errait jusqu'au matin dans les jardins et les bosquets, et ses dames du palais ou ses jeunes amies n'étaient point, comme à la Ménagerie, seules à l'accompagner. Souvent encore, par une étouffante journée de juillet ou d'août, elle faisait établir des tentes à Marly au bord de la rivière, y prenait un bain prolongé, et, se couchant ensuite sur un lit de repos, elle y restait fort avant dans la nuit, parfois à jouer avec ses dames. Ainsi s'écoulait sa vie, année par année, dans les divertissements de toute sorte, sans qu'une pensée sérieuse semblât traverser cette jeune tête, et livrée à une dissipation qu'elle devait, nous aurons à le raconter, pousser jusqu'à l'imprudence et la légèreté.

IV

MALADIE ET CONVALESCENCE. — LE PORTRAIT DE SAINT-SIMON

Il était inévitable que cette existence de plaisirs sans trêve finît par éprouver la santé de la duchesse de Bourgogne. Elle était naturellement délicate et menait un détestable régime. Sans parler des maux de dents auxquels elle était sujette et dont elle se plaint continuellement dans ses lettres à sa grand'-mère « ma santé serait parfaite, écrit-elle, sans les fluctions », elle avait de fréquentes indispositions que Dangeau qualifie de migraines et qui auraient mérité un autre nom. Madame de Maintenon dit en effet, dans sa langue toujours mesurée, qu'elle avait de fréquentes *indigestions* sans qu'il fût juste d'accuser son estomac. La fièvre, qui était le mal du temps, la prenait souvent aussi. Pour en couper les accès ou en prévenir le retour, elle prenait force

quinquina, qui était le remède nouveau, adopté non sans contestations. Il était très difficile d'obtenir qu'elle se soignât, et madame de Maintenon, toujours vigilante, s'inquiétait de ses imprudences. L'événement faillit ne lui donner que trop raison. Au mois d'août 1701, la duchesse de Bourgogne tomba gravement malade pour s'être baignée imprudemment, assure Saint-Simon, et avoir ensuite mangé trop de fruits. Un violent frisson l'avait prise à Saint-Cyr où elle se trouvait, et il avait fallu qu'elle revînt en diligence à Versailles pour se coucher. Le lendemain, la Cour devait partir pour Marly. Bien qu'ayant encore la fièvre, elle s'y fit transporter, ne pouvant se résoudre, dit Sourches, « ni à quitter le Roi, ni à lui ôter le plaisir d'aller à Marly[1] ». A Marly, la fièvre redoubla. Fagon la saigna d'abord du pied parce que sa tête se prenait. Le lendemain, voyant qu'il n'y avait pas de mieux, il s'effraya et la traita par l'émétique. Il y eut une légère amélioration, mais une rechute survint deux ou trois jours après. De nouveau Fagon la saigna au pied, mais sans succès. La léthargie alternait avec des accès de délire où elle voulait frapper ceux qui l'environnaient. Cependant, la connaissance lui revint. Elle se crut

1. Sourches, t. VII, p. 100.

perdue. En proie à de cruelles douleurs et voyant l'inutilité des remèdes, elle supplia qu'on la laissât mourir en paix et voulut se confesser. La règle exigeait qu'on fît appeler son confesseur en titre, le père Gravé, qui avait remplacé le père Lecomte. Mais le père Gravé était absent. Dans la hâte et l'embarras, on s'adressa tout simplement au curé de Marly où elle était tombée malade. Elle montra des sentiments de piété qui touchèrent et édifièrent tout le monde. « Si sa maladie, écrivait madame de Maintenon au roi d'Espagne, doit être considérée comme un effet du dérèglement de la vie qu'on faisoit, elle a été d'ailleurs très honorable à notre princesse qui y a fait voir toute la religion qu'on peut désirer. Elle voulut se confesser et le fit avec des dispositions et une résignation qui n'est pas de son âge. Sa raison et sa patience n'étoient pas moins surprenantes dans un naturel si vif[1]. »

Le Roi, madame de Maintenon, le duc de Bourgogne étaient au désespoir, la Cour dans la consternation. Enfin elle revint à la vie, et sa convalescence fut l'objet d'une joie générale. Les *Te Deum* alternent dans le *Mercure* avec les madrigaux[2]. Cette

1. *Madame de Maintenon, d'après sa correspondance authentique*, par M. A. Geffroy, t. II, p. 34.
2. *Mercure de France*, août 1701, pp. 367-368.

convalescence fut longue, et pendant qu'elle durait, madame de Maintenon tomba malade à son tour. Elle avait soigné la duchesse de Bourgogne avec un dévouement auquel Saint-Simon lui-même est obligé de rendre justice. Elle paya sa fatigue, et dut demeurer au lit plusieurs jours avec une forte fièvre. Dès qu'elle put se lever elle retourna au chevet de la duchesse de Bourgogne, que la faiblesse contraignait de passer ses après-dînées au lit. Ce fut un prétexte à organiser chez elle des réunions dont les hommes étaient exclus, mais où un grand nombre de dames étaient admises, et où l'on jouait, naturellement. Les dames qui ne jouaient pas étaient assises ou debout, suivant leur rang, sauf madame d'Heudicourt « qui étoit près du Roi sur un petit siége tout bas et presque à raz-terre parce qu'elle ne pouvoit se tenir debout sur ses vieilles et hautes jambes [1] », et madame de Maintenon qui avait un fauteuil au chevet du lit. Saint-Simon ne peut prendre son parti de ce fauteuil que l'état de santé de madame de Maintenon suffisait cependant à excuser. Sa convalescence, à elle aussi, fut assez lente, et, pendant quelque temps, elle dut mener une vie très retirée, ne sortant point de son appartement. La duchesse de Bourgogne, que les

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. IX, p. 63.

longs repas de cour fatiguaient, venait souvent dîner avec elle, et toutes deux prenaient leur quinquina ensemble[1].

Des grossesses fréquentes, des couches laborieuses, altérèrent souvent aussi la santé de la duchesse de Bourgogne. Mais chaque fois son énergie et sa vitalité triomphaient de la délicatesse de son tempérament. Jamais elle ne parut à la Cour avec plus d'éclat qu'après la naissance de son premier enfant, le duc de Bretagne, c'est-à-dire au mois de juillet 1704. Nous regrettons de ne pas avoir le pinceau qu'il faudrait pour la peindre à cette époque de sa vie, dans tout l'éclat de sa vingtième année, fortifiée et embellie par cette maternité première. Adressons-nous plutôt au maître peintre, à Saint-Simon, dont on nous en voudrait de ne pas reproduire ici le portrait si connu. La vigueur de la touche, qui n'hésite pas à accuser les défauts de la figure, met par là même dans une lumière plus vive ce charme suprême qui s'exhalait d'elle et auquel on ne résistait pas.

« Régulièrement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, un nez qui ne disoit rien, de grosses lèvres mordantes, des cheveux et des sourcils châtain brun fort bien plantés, des yeux les plus par-

1. Dangeau, t. VIII, p. 174.

lants et les plus beaux du monde, peu de dents et toutes pourries dont elle parloit et se moquoit la première, le plus beau teint et la plus belle peau, peu de gorge mais admirable, le cou long avec un soupçon de goitre qui ne lui seyoit point mal, un port de tête galant, gracieux, majestueux, et le regard de même; le sourire le plus expressif, une taille longue, ronde, menue, aisée, parfaitement coupée; une marche de déesse sur les nuées. Elle plaisoit au dernier point. Les grâces naissoient d'elles-mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières et de ses discours les plus communs. Un air simple et naturel toujours, naïf assez souvent, mais assaisonné d'esprit, charmoit avec cette aisance qui étoit en elle, jusqu'à la communiquer à tous ceux qui l'approchoient... Sa gaieté, jeune, vive, active, animoit tout, et sa légèreté de nymphe la portoit partout comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à la fois et qui y donne le mouvement et la vie[1]. »

Telle nous apparaît, lumineuse encore à travers le brouillard du temps, la séduisante figure qu'il faudrait savoir évoquer, tantôt, avec sa légèreté de nymphe dansant une entrée en ce costume de magicienne, qui lui convenait si bien; tantôt, avec sa marche de

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 83.

déesse sur les nuées, traversant en grand habit de cour la galerie des Glaces pour se rendre de son cabinet aux grands appartements du Roi; tantôt, s'abandonnant dans l'intimité de ses dames du palais, dont elle avait su faire des amies, aux saillies de son humeur enjouée et aux caresses de sa nature aimante; non point belle, ni même jolie, mais charmante, et traînant, elle aussi, tous les cœurs après soi. Il semble que, par un de ces jeux obscurs où se plaît la nature, elle n'eût rien emprunté à son origine la plus proche, rien à cette rude race savoyarde d'où sortait son père, rien à sa mère, peu gracieuse, humble et effacée, mais qu'elle eût au contraire tout hérité de sa grand'mère, cette charmante Madame, que Bossuet a rendue immortelle, et dont, à l'aube du règne, la mort soudaine avait fait verser tant de larmes, comme sa mort à elle en devait faire verser à l'heure du déclin. « Elle a un certain air languissant, et, quand elle parle à quelqu'un, comme elle est toute aimable, on diroit qu'elle demande le cœur, quelqu'indifférente chose qu'elle puisse dire du reste [1]. » C'est ainsi, quelques quarante années auparavant, que l'auteur d'un pamphlet parlait de Madame. De la duchesse

1. *La Princesse ou les Amours de Madame*, dans *l'Hist. am. des Gaules*, t. II, p. 119.

de Bourgogne Saint-Simon nous dit, en termes différents, à peu près la même chose. « Elle vouloit plaire aux personnes mêmes les plus inutiles et les plus médiocres sans qu'elle parust le rechercher. On étoit tenté de la croire toute et uniquement à celle avec qui elle se trouvoit. » Mais, en cela aussi semblable à Madame, la duchesse de Bourgogne ne se contentait pas de demander le cœur. Elle donnait facilement le sien, et c'est par là qu'elle sut se faire adorer, car aimer sera toujours le grand secret d'être aimé. A travers la dissipation et la frivolité de la vie, le cœur était demeuré sensible et tendre. Il s'attachait facilement, et demeurait fidèle à ses attachements. Rien ne permet de mettre en doute la sincérité des sentiments qu'elle portait à Louis XIV. Il y a quelque chose de touchant dans les soins dont elle entourait les dernières années du vieux Roi, dans la peine qu'elle prenait pour le divertir à ses heures moroses, dans le sacrifice qu'elle savait lui faire de ses plaisirs. Lorsqu'elle n'avait pas eu ce courage, lorsque, pour se rendre à quelque fête, elle avait manqué au souper royal, ce qui « jetoit un nuage de plus de sérieux et de silence sur toute la personne du Roi », elle ajustait du moins les choses de manière à venir le lendemain l'embrasser à son réveil et l'amuser du récit de la

fête. Même sollicitude attentive pour madame de Maintenon. « Notre chère princesse a dîné avec moi, écrit celle-ci au lendemain d'une journée passée dans son lit, et me rend les soins d'une bonne fille pour une mère qu'on aime tendrement [1]. »

On connaît, toujours par Saint-Simon, les familiarités de sa manière d'être avec eux, « en public sérieuse, mesurée, respectueuse avec le Roi, et en timide bienséance avec madame de Maintenon... en particulier, causante, sautante, voltigeante autour d'eux, tantôt perchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux; elle leur sautoit au col, les embrassoit, les baisoit, les caressoit, les chiffonnoit, leur tenoit le dessous du menton, les tourmentoit, fouilloit leurs tables, leurs papiers et leurs lettres, les décachetoit, les lisoit quelquefois malgré eux, selon qu'elle les voyoit en humeur d'en rire, et parloit quelquefois dessus [2] ». Ces indiscrétions la conduisaient de temps à autre à des découvertes qui ne lui étaient pas toujours agréables ; ainsi le jour qu'elle trouva, sur le bureau de madame de Maintenon, une lettre de la princesse d'Espinoy [3] où celle-ci rendait compte lieu par lieu,

1. *Madame de Maintenon, d'après sa correspondance authentique*, par M. Geffroy, t. II, p. 31.
2. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 85.
3. Élisabeth de Lorraine, née le 5 avril 1664, mariée le

heure par heure, de l'emploi du temps de la duchesse de Bourgogne pendant les cinq derniers jours, et où il était question de manèges et d'imprudences, ce qui donna occasion à madame de Maintenon de lui adresser « une forte vespérie[1] ». Parfois aussi ce furetage lui servait à favoriser ses amis ou à prévenir des mesures dont ils auraient eu à se plaindre. C'est ainsi qu'ayant découvert une promotion de maréchaux, dans laquelle Tessé n'était pas compris, elle fondit en larmes, en disant que c'était lui faire affront de ne pas comprendre dans cette promotion celui qui avait été le négociateur de son mariage; et le Roi, pour ne point lui causer de la peine, ajournait la fournée de douze maréchaux[2]. Elle prenait encore des familiarités d'un autre genre. Il faut l'assertion formelle de Saint-Simon pour que nous puissions croire à l'histoire de la grande Nanon, la femme de chambre de madame de Maintenon, venant lui administrer sous ses jupes le plus intime des remèdes, en présence du Roi et de madame de Maintenon qui, longtemps, ne s'aperçurent de rien et finirent par trouver la chose très drôle. Elle se permettait aussi des saillies qui, venant d'une moins

8 octobre 1691 au prince d'Espinoy, veuve le 24 septembre 1704. Elle mourut à Paris le 7 mars 1748.

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. V, p. 429.
2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. X, p. 42.

favorisée, auraient paru le comble de l'irrévérence : « Ma tante, dit-elle un jour, il faut convenir qu'en Angleterre, les reines gouvernent mieux que les rois et savez-vous bien pourquoi, ma tante? » et toujours sautant et gambadant : « C'est que sous les rois ce sont les femmes qui gouvernent et ce sont les hommes sous les reines. » — « L'admirable, ajoute Saint-Simon, c'est qu'ils en rirent tous les deux, et qu'ils trouvèrent qu'elle avoit raison[1]. » D'une autre bouche, la plaisanterie aurait pu sembler sanglante, mais le Roi et madame de Maintenon avaient raison de rire, car il y a de telles plaisanteries qu'on fait à ceux-là seuls qu'on aime et dont on est sûr d'être aimée.

A sa famille savoyarde, elle était demeurée également fort attachée : trop même, devait-on dire un jour, et nous aurons à revenir sur cette accusation. Mais nous ne pensons pas qu'on lui fasse reproche des sentiments de vive reconnaissance qu'elle avait conservés pour sa vieille grand'mère et qu'elle lui témoignait dans chacune de ses lettres. Ces lettres, dont nous avons déjà cité plusieurs, ne sont ni fréquentes, ni longues, et de leur rareté comme de leur brièveté, elle donne toujours la

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 85.

même raison. « Je m'en vais au bal », dit-elle dans l'une, en la terminant abruptement. — « Je cours un peu en masque depuis quelques jours, dit-elle dans une autre, et dormant fort tard, j'ai peu de temps de reste. » Mais, craignant que ces longs silences ne donnent à supposer quelque relâchement dans sa tendresse, elle s'applique à en varier l'expression par des tours ingénieux. « Je vous conjure, ma chère grand'maman, écrivait-elle, de ne point croire que je vous en aime moins quand je ne vous écris pas bien régulièrement. Je ne puis jamais estre ingratte sur l'amitié que vous m'avez tousjours témoignés, et l'on ne me laisse pas ici oublier votre mérite. » Elle a même recours aux querelles d'affection : « Je suis fort persuadée de l'amitié que vous avez pour moy, ma chère grand'mère, mais je m'offence fort si vous doutez de la mienne et si vous croyés que ma sœur (la reine d'Espagne) vous aime mieux que moy. Je lui cède en tout ors en cela; ce seroit une injustice que ne je mérite point, par la tendresse et le respect que j'ay et auray toute ma vie pour vous, ma chère grand'mère[1]. »

Les lettres de la duchesse de Bourgogne à sa mère sont beaucoup plus rares, soit qu'elle se sentît

1. *Archives de Turin.*

moins en confiance et en intimité avec elle qu'avec sa grand'mère, soit que le plus grand nombre de ces lettres aient été perdues. Celles qu'on possède sont d'une époque postérieure. Nous aurons plus tard à en parler. Aussi nous ne voulons en citer que ce fragment où l'on trouvera la preuve de l'attachement qu'elle avait conservé pour sa sœur, la reine d'Espagne, qu'elle avait quittée à l'âge de douze ans et qu'elle n'avait jamais revue : « Je trouve, comme vous, ma chère mère, que les nouvelles d'Espagne viennent bien rarement. Je voudrois savoir tout ce qu'elle fait depuis le matin jusqu'au soir par l'intérest que je prens. Je suis pourtant bien plus en repos sur son sujet depuis que j'ay su la véritable amitié qui est entre le roy d'Espagne et elle. J'espère, chère mère, que nous n'aurons de son costé que des sujets de joie[1]. » Il n'était pas jusqu'à son rude père qu'elle ne s'efforçât d'attendrir. Victor-Amédée, dont on a conservé beaucoup de lettres politiques, écrivait rarement, pour ainsi dire jamais, à sa femme et à ses filles. En lui donnant de ses nouvelles, la duchesse de Bourgogne le lui faisait finement sentir. « Quoyque je conte sur vostre bonté pour moy, mon cher papa, je suis ravie des nouvelles assurances que

1. *Archives de Turin. — Lettere di Maria Adelaïde di Savoia scritte alla duchessa di Savoia, Anna d'Orléans, sua madre.*

vous m'en donnés, et je vous supplie aussi de ne jamais douter de mes sentimens que j'ay pour vous quoy que je ne vous le dise pas souvent. Vous devés me le pardonner plus aisément qu'un autre[1]. »

Même bonne grâce dans les rares lettres qu'elle écrivait aux personnes de la cour. Quoi de plus joli, par exemple, que celle-ci qu'elle adressait à madame de Montgon, une de ses dames du palais, en lui envoyant une mèche de ses cheveux qui sont encore à l'heure qu'il est, fixés sur la lettre, avec deux cachets, aux armes de France et de Savoie[2] :

« Faut-il aimer une ingratte? quoy parce qu'elle est aimable! cets une très bonne raison, mais cella ne suffit pas. Je veux quelle est (ait) le cœur pour moy tel que je le meritte, cet à dire, ma chère Mongon, estre tout à moy, ne compter que moy et lesse moy faire le reste. »

Dans ses rapports avec les femmes qui formaient sa société habituelle elle se plaisait à la familiarité,

1. *Archives de Turin. — Lettere di Maria Adelaïde di Savoia, duchessa di Borgogna, scritte al duca Vittorio Amedeo II, suo padre*, déjà publiée par M. Gagnière comme la précédente et rétablie d'après l'original.

2. Nous devons la communication de cette lettre inédite, ainsi que d'un assez grand nombre d'autres dont nous nous servirons plus tard, à l'obligeance de M. le marquis de Montgon, descendant direct de celle à qui la lettre est adressée. Nous reviendrons sur madame de Montgon et sur la confiance singulière qu'elle inspirait tant au duc qu'à la duchesse de Bourgogne.

et semblait oublier les distances. Elle appelait la comtesse d'Ayen : « ma sœur », madame de Nogaret, en qui elle avait grande confiance : « mon puits ». Quand elle se promenait avec ses dames, dans les jardins de Versailles, elle ne les précédait point de quelques pas, comme le voulait l'étiquette, et Madame le lui reproche vivement : « On ne sait plus du tout qui on est... La duchesse de Bourgogne va-t-elle se promener? eh bien, elle donne le bras à une dame et les autres marchent à côté. On ne voit donc plus qui elle est[1]. » Avec tous et toutes, elle était bonne et facile, au dire de Saint-Simon, qui lui reproche même d'avoir, par cette facilité, encouragé certaines usurpations. On citait d'elle certains traits d'humanité qui paraîtraient tout naturels aujourd'hui, mais qui attendrissaient alors. Un jour qu'elle revenait de Paris à Versailles, à grande allure, sa voiture, dans Sèvres, renversa un homme et le blessa grièvement. Elle descendit, fit transporter l'homme dans une maison, lui prodigua des soins, et, comme il était mourant, envoya chercher le curé. Elle ne le quitta que quand il eut fermé les yeux, et arriva à Versailles en retard de deux heures, ayant failli faire attendre le Roi pour son souper.

1. *Correspondance de Madame*, trad. Jæglé, t. II, p. 31.

Sûre dans les rapports, incapable d'une méchanceté et même d'une tracasserie, elle avait cependant des antipathies qu'elle ne dissimulait pas assez. Elle n'aimait pas Madame, qui le lui rendait bien, et qui se plaint continuellement dans ses lettres de la façon irrévérencieuse dont la petite-fille de son mari en usait avec elle. A l'en croire, la duchesse de Bourgogne l'aurait haïe d'une manière si atroce que ses traits s'altéraient rien qu'en la regardant. Comme en bien des circonstances, Madame nous paraît avoir poussé les choses au noir, car la duchesse de Bourgogne n'était guère capable de haine. Mais il est certain qu'elle avait peu de goût pour sa pseudo grand-mère, et qu'elle se moquait assez volontiers de cette grosse et rude Allemande. Il y eut même à ce sujet entre les deux princesses une explication. Madame lui ayant demandé assez vertement pourquoi elle lui en voulait : « elle devint rouge comme le feu et toute décontenancée : — Vous prenés ma timidité pour aversion, dit-elle. — Et pourquoy, répondis-je, seriez-vous timide avec moy qui n'ay d'autre intention que de vous honorer et approuver? — Ne parlons plus du passé, dit-elle; j'espère que vous serez dorénavant plus contente[1]. »

1. *Correspondance de Madame*, trad. Jæglé, t. II, p. 77.

Et les choses marchèrent mieux depuis lors. Madame, qui était brusque mais pas méchante, ne put se retenir de pleurer quand la duchesse de Bourgogne fut en danger de mort.

Elle n'était pas exempte de caprices. Spanheim[1], l'envoyé de Brandebourg, assure qu'elle détestait sa dame d'honneur, la vieille duchesse du Lude, qui paraît cependant avoir été une bien inoffensive personne, sans cesse tourmentée de la goutte et peu gênante. Madame Dunoyer, dans ses *Lettres galantes*, dit à peu près la même chose, et ajoute comme explication que « sa vigilance l'avoit un peu gâtée dans l'esprit de la jeune princesse. Il y a quelque temps, que madame de Lude l'ayant priée de vouloir bien faire bon accueil au nouvel évêque de Metz qui est son parent, lorsque le prélat entra dans la chambre de madame la duchesse de Bourgogne, cette princesse lui chanta :

Faites décrotter vos souliers,
Monsieur l'abbé.

» Et lorsque sa dame d'honneur s'en plaignit, elle lui répondit qu'on ne pouvoit pas faire un accueil plus gracieux à un homme que de le recevoir en

1. *Relation de la Cour de France*, par Ezéchiel Spanheim, p. 351.

chantant[1]. » Parfois elle était un peu moqueuse et ses moqueries tombaient mal. Il était nécessaire que le Roi l'en fît apercevoir. Laissons parler mademoiselle d'Aumale :

« Madame la duchesse de Bourgogne, un jour de grand concert, plaisantant beaucoup et se moquant tout haut de la laideur d'un officier qui assistoit au souper, le Roi s'en apperçut, et voyant sur quoy tomboient ces rires, il lui dit encore plus haut : et moy, Madame, je le trouve un des plus beaux hommes de mon Royaume, car c'est un des plus braves[2]. »

Elle avait aussi ses souffre-douleurs, entre autres la princesse d'Harcourt, l'amie de madame de Maintenon, que Saint-Simon nous peint sous de si noires couleurs, et qu'on appelait *princhipionnette* pour railler ses prétentions à la *princerie*. La duchesse de Bourgogne s'entendait avec ses dames pour lui faire des plaisanteries continuelles. Tantôt, sachant sa poltronnerie, elle faisait disposer des pétards, tout le long de l'allée qui allait du château de Marly à la

1. *Lettres historiques et galantes*, t. I, p. 308. L'évêque de Metz était alors Henri-Charles du Camboust, duc de Coislin. Il avait la survivance de la charge de premier aumônier du Roi qui appartenait à son oncle l'évêque d'Orléans (Pierre du Camboust de Coislin); il fut nommé évêque de Metz le 25 mai 1697, et mourut en 1732.

2. *Mémoires inédits* de mademoiselle d'Aumale.

Perspective où elle logeait, et se divertissait à voir à la fois sa frayeur et sa furie quand, les pétards ayant commencé à éclater de tous les côtés, ses porteurs, à qui on avait donné le mot, s'enfuyaient, la laissant dans sa chaise. Tantôt, en plein hiver, elle pénétrait avec ses dames dans la chambre où la *nymphe* dormait, et pendant une demi-heure l'accablait de boules de neige, inondant ainsi d'eau glacée son lit et sa chambre. « Il y avait de quoi la faire crever », dit Saint-Simon qui rapporte la chose. L'excuse de ces plaisanteries un peu rudes, c'est qu'après avoir boudé quelque temps, la « furie blonde » venait « ramper aux reproches, pleurer, demander pardon d'avoir boudé et prier qu'on ne cessât plus de s'amuser avec elle[1] ».

Enfin, puisqu'il faut tout dire, avouons qu'elle était aussi un peu mobile et changeante, sinon dans ses affections du moins dans ses engouements. « Son amitié, dit encore Saint-Simon, suivoit son commerce, ses habitudes, son amusement, son besoin... elle-même l'avouoit avec une grâce et une naïveté qui rendoit cet étrange défaut presque supportable en elle[2]. » Mais ce qu'elle pouvait apporter de caprice dans ses relations en rehaussait le prix aux

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. X, p. 373.
2. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 90.

yeux d'une cour idolâtre, et n'enlevait rien à sa grâce. C'est par la grâce en effet :

... la grâce plus belle encor que la beauté,

qu'elle a séduit non seulement ses contemporains, mais la postérité. Il s'en faut que la postérité soit aussi équitable qu'on le prétend. Elle est au contraire un peu femme, plus sensible à l'éclat qu'au mérite, se prenant moins volontiers à la vertu qu'au charme. Aussi a-t-elle toujours regardé d'un œil favorable l'aimable et légère duchesse de Bourgogne, tandis qu'elle témoigne moins d'attrait pour le prince austère et pieux qui fut le compagnon de sa vie. C'est une raison de plus pour rendre hommage aux qualités solides dont il offrit à la Cour l'édifiant spectacle. Nous le ferons dans le chapitre qui va suivre.

CHAPITRE III

LA VIE INTIME

I

AUSTÉRITÉ ET DÉVOTION DU DUC DE BOURGOGNE L'INFLUENCE DE FÉNELON

Au cours du précédent chapitre, le lecteur aura sans doute été surpris que, retraçant les années heureuses de la duchesse de Bourgogne, le nom du prince son époux soit si rarement venu sous notre plume. C'est que, dans son bonheur, le duc de Bourgogne entra pour peu de chose, durant ces années. Non pas qu'il y eût entre eux mésintelligence; il y avait surtout différence de nature. Nous avons beaucoup parlé d'elle; il est temps maintenant de reparler un peu de lui.

En 1700 le duc de Bourgogne avait dix-huit ans. Très jeune et mari très amoureux d'une princesse qui avait la passion du plaisir, il eût été bien singu-

lier qu'il ne prît point sa part de cette vie de divertissements. Ce serait tout à fait une erreur de se le représenter, à cette date, sous la mine d'un mari triste et renfrogné, se tenant systématiquement à l'écart des fêtes de la Cour, ou se prêtant de mauvaise grâce aux caprices d'une jeune épouse. Durant ce brillant carnaval de 1700 dont nous avons parlé, nous le voyons mener à peu près la même vie que la duchesse de Bourgogne et figurer dans les mêmes mascarades. Quand, dans une noce de village, elle faisait la mariée, il était le marié. Quand, dans une entrée figurant les quatre rois et les quatre reines d'un jeu de cartes, elle représentait l'une des reines, c'était lui qui représentait l'un des rois. Rien ne paraît même avoir été tenté par lui pour calmer cette ardeur de plaisir que l'archevêque de Paris jugeait un peu excessive et qu'il censurait de loin.

Il en fut de même, au moins pendant les premiers temps, pour cet autre divertissement favori de la duchesse de Bourgogne, le théâtre. Bien que le duc de Bourgogne eût toujours évité d'y assister le dimanche, cependant il était fidèle aux représentations que les comédiens ordinaires du Roi venaient donner à Fontainebleau. Il n'était point scandalisé de voir représenter *le Tartufe*. Sa prédilection le portait cependant ailleurs. « M. le duc de Bourgogne

va tous les soirs à la musique, écrit Dangeau pendant un séjour à Marly, et il paraît aimer ce plaisir-là [1]. » Il accompagnait volontiers Monseigneur à l'Opéra, que celui-ci fréquentait assidument. Bientôt même, il prit un maître de musique. Ce fut un certain Matho [2], qui « étoit, au dire de Sourches, l'un des plus habiles chantres de la chapelle du Roi », et auquel il fit attribuer une pension de mille francs. Il mit à ces leçons beaucoup d'ardeur, et, comme il avait la voix juste et qu'il aimait à chanter, la fantaisie lui vint de jouer un rôle dans un opéra, tout comme la fantaisie était venue à la duchesse de Bourgogne de jouer un rôle dans une comédie. Comme à la duchesse de Bourgogne également, une complaisance habile lui facilita ce plaisir. La princesse de Conti, la très séduisante fille de mademoiselle de la Vallière, avait été, pendant les années qui précédèrent l'arrivée de la duchesse de Bourgogne, un peu la reine de la Cour, par sa beauté, sa bonne grâce et l'empire qu'elle exerçait sur Monseigneur. Voulut-elle prendre sur le fils l'empire qu'elle avait conservé sur le père? Cela est possible. « Madame la princesse de Conti, dit Dangeau, qui

1. Dangeau, t. VII, p. 224.
2. Jean-Baptiste Matho, qui n'a point laissé de nom, était propablement de nationalité italienne, comme Lulli.

ne fait cela que pour divertir monseigneur le duc de Bourgogne, a fait faire dans sa galerie un théâtre avec de belles décorations qui même changeront, et il lui en coûtera deux ou trois cents pistoles pour le théâtre seul[1]. » Sur ce théâtre fut monté durant l'hiver de 1700 l'opéra d'*Alceste* de Lulli[2]. Les chanteurs étaient le duc de Bourgogne, le duc de Chartres, le comte de Toulouse[3], le duc de Montfort, le comte d'Ayen; les chanteuses, la princesse de Conti, mesdames de Villequier[4] et de Châtillon[5] et mademoiselle de Sanzay[6]. Le duc et la duchesse de Bourgogne avaient ainsi tous deux le goût des représentations théâtrales, et le duc de Bourgogne

1. Dangeau, t. VII, p. 294 et *passim*.

2. Jean-Baptiste Lulli, né à Florence, en 1653. Le roi lui conféra, en 1672, le privilège de l'Académie royale de musique. Il mourut à Paris le 22 mars 1687.

3. Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV et de madame de Montespan, né le 30 avril 1678 à Versailles, mort le 1er décembre 1737 à Rambouillet.

4. Olympe de Brouilly, dite Mademoiselle de Piennes, née en 1660, mariée le 28 décembre 1690 à Louis d'Aumont, marquis de Villequier plus tard duc d'Aumont. Elle mourut à Passy le 29 octobre 1723.

5. Marie-Rosalie de Brouilly, deuxième fille du marquis de Piennes, née en 1665, avait épousé, le 18 mars 1685, le marquis de Châtillon. Elle était dame d'atour de Madame. Elle quitta sa charge en 1706 et mourut à Bercy le 12 septembre 1735.

6. Marie-Anne, fille de Louis Turpin de Crissé, comte de Sanzay, et d'une Coulanges née le 22 juin 1662, fut nommée fille d'honneur de la princesse de Conti en décembre 1685. Elle mourut sans alliance le 18 février 1709.

avait même, sur ce point, un peu donné l'exemple à sa femme.

Un exemple plus fâcheux qu'il lui donnait également, c'était celui de se livrer au jeu. Nous savons même par Saint-Simon qu'il était très mauvais joueur, et, là aussi, se retrouvait la vivacité de son caractère encore mal dompté. « Il aimoit le jeu avec passion et le plus gros jeu estoit le plus agréable à son goût. Il y estoit très adonné et en même temps très fâcheux, mesme assez longtemps après s'être changé sur tout le reste; il ne pouvoit souffrir de perdre par l'amour du gain et encore par le dépit d'estre surmonté, même par le pur hazard[1]. » Parfois il se mettait à la table de jeu trois fois dans la même journée, le matin, dans l'après-dînée et après souper. C'était tantôt dans les salons de Marly, tantôt dans l'appartement de la princesse de Conti, où Monseigneur jouait presque tous les jours, tantôt dans celui de la duchesse de Bourgogne elle-même. Il autorisait et encourageait ainsi par sa présence la regrettable habitude qu'elle avait prise de rassembler ses dames pour jouer avec elle. Dangeau, qui note tous ces petits faits, sans commentaires, fait cependant cette remarque discrète : « Monseigneur

1. Saint-Simon, *Écrits inédits*, t. II; *Mélanges*, t. I. *Collections sur feu Monseigneur le Dauphin*, p. 411.

et monseigneur le duc de Bourgogne jouèrent le matin, l'après-dînée, et après souper au brelan, mais à des tables différentes, car monseigneur le duc de Bourgogne joue beaucoup plus petit jeu que Monseigneur. » Cependant il ne jouait pas toujours petit jeu, car le même Dangeau note une fois qu'il fit un gros gain au lansquenet, et une autre fois que, pour s'acquitter de ses dettes, il dut s'adresser au Roi : « Monseigneur le duc de Bourgogne demanda ces jours passés de l'argent au Roi qui lui en donna plus qu'il n'en demandoit, et, en le lui donnant, il lui dit qu'il lui savoit le meilleur gré du monde de s'être adressé à lui directement, sans lui faire parler par personne; qu'il en usât toujours de même avec confiance, qu'il jouât sans inquiétude, que l'argent ne lui manqueroit pas, et qu'il n'étoit de nulle importance à des gens comme eux de perdre[1]. » Ceci se passait en mai 1700, et nous ne voyons point en effet dans le *Journal* de Dangeau que le duc de Bourgogne ait, à la suite de cet embarras, interrompu son jeu.

Cette période, sinon d'entraînement (le mot serait peut-être exagéré), du moins de dissipation dans la vie du jeune prince, dura environ deux ans. Ce fut

1. Dangeau, t. VII, p. 309.

peu à peu que des scrupules sur l'existence qu'il menait s'élevèrent dans sa conscience et finirent par l'envahir complètement.

La grave maladie que fit au mois d'avril 1701 la duchesse de Bourgogne et la crainte où il fut de la perdre paraissent avoir été pour quelque chose dans ce changement. Par cette lettre qu'il adressait à Beauvilliers, alors aux eaux, on verra que cette maladie lui apparut comme une juste punition de son refroidissement.

Marly, 11 avril 1701.

Dieu m'a fait bien des miséricordes, mon cher Duc, dont vous avez été témoin; mais il m'en fit encore hier matin une qui m'est bien sensible et dont je ne cesse de le remercier. Je fus à une heure près de perdre madame la duchesse de Bourgogne. Jugez quel coup ç'auroit été pour moi. Une fièvre qui lui avoit commencé le dimanche 7 la mit à la mort le mercredi 10 au matin, et, sans l'hémétique qu'on lui donna à propos, elle ne pouvoit passer la journée. Il y avoit déjà du temps que sa tête s'embarrassoit; elle étoit dans une espèce de léthargie et auroit eu bientôt un transport au cerveau. J'étois dans une douleur profonde. Je me mis à prier Dieu; je détestai en sa présence mes péchés, car je crois avec fondement que Dieu m'en punissoit par là. Je le priai de rejeter tout sur moy, et d'épargner cette pauvre innocente; que, si elle avoit commis des péchés, d'en rejeter sur moy l'iniquité. Il eut pitié de moy, et, Dieu merci, madame la duchesse de Bourgogne est absolument hors de danger. Elle a la tête fort libre, et a vuidé beaucoup d'humeur et en vuide encore de temps en temps, et n'a presque plus de fièvre. Je ne cesse de remercier Dieu de ce bienfait, car il est visible qu'il a voulu me punir, mais qu'il a arrêté sa colère et qu'il a eu pitié de moy.

Je vous citerois ici une quantité infinie de passages de l'Écriture Sainte que je me suis appliqué tous en cette occasion. Mais je me contenterai de dire avec David : *Misericordias Domini in aeternum cantabo.* J'ai renouvelé en cette occasion toutes mes bonnes résolutions. Dieu m'a tiré du refroidissement où j'étois depuis un très long temps et j'espère que désormais je le servirai avec plus de fidélité. *Benedictus Deus pater misericordiarum et Deus totius consolationis qui consolatur nos in omni tribulatione nostra.* Dieu s'est servi de ce fouet pour me rappeler à lui. *Ego autem in flagello paratus sum et dolor in conspectu meo semper.*

En effet, mon cher Duc, vous vous souvenez bien de ce que je vous dis il y a environ un an, c'est-à-dire l'année passée, et comme je craignois ce qui me vient d'arriver. Mais Dieu me l'a conservé. Qu'il en soit loué et béni dans tous les siècles des siècles. Dans mon refroidissement j'eus toujours néanmoins bonne intention et j'ai eu plusieurs pressentimens de ce qui m'est arrivé.

J'oubliois de vous dire qu'après avoir prié Dieu, ainsi que Jésus-Christ le faisoit, de faire passer ce calice loin de moy, j'ajoutai aussi comme lui : *Fiat voluntas tua*, et j'étois parfaitement soumis à sa volonté. Il a eu pitié de moy. Je l'en remercie incessamment. Remerciez l'en aussi pour moy. Quand vous serez de retour je vous entretiendrai avec plaisir de toutes ces choses. En attendant je vous aime toujours de tout mon cœur. Encore une fois remerciez Dieu pour moy du nouveau bienfait qu'il vient de m'accorder et demandez-lui pour moi la grâce de lui être toujours fidèle [1].

1. Cette lettre, dont nous avions obtenu l'obligeante communication alors qu'elle était encore inédite, fait partie de celles dont la publication a été confiée à M. le marquis de Vogüé et qui sont tirées des archives du château de Saint-Aignan, ancienne résidence de Beauvilliers. M. de Vogüé s'est acquitté de cette mission avec la même exactitude et la même érudition dont il a fait preuve dans son : *Villars d'après sa correspondance*, et il a fait précéder ces lettres qui sont du plus haut intérêt d'une judicieuse et délicate introduction. L'ouvrage a paru tout récemment sous ce titre : *Le duc de Bour-*

A partir de cette année, en effet, le duc de Bourgogne se retira insensiblement de la vie de la Cour et ne prit part aux fêtes que dans la mesure où ses devoirs de prince du sang l'y obligeaient. Le premier retranchement qu'il s'imposa porta sur la danse. Ce fut celui qui dut lui coûter le moins, car il n'était pas très adroit à cet exercice : « Monseigneur le duc de Bourgogne, rapporte Dangeau (janvier 1702), en renonçant à la danse, dit que c'étoit un malheur de n'y être pas adroit, mais qu'il y avoit tant d'autres qualités plus essentielles et plus à souhaiter dans les hommes qu'il songeoit à acquérir et qu'il espéroit réparer par là ce qui lui manquoit. » Mais Dangeau ne se contente point de cette raison et il ajoute : « L'on s'aperçoit tous les jours qu'il songe à ce qu'il y a de plus noble et de plus honnête [1]. » On le voit en effet se mêler de plus en plus rarement aux bals et aux mascarades. Il laisse la duchesse de Bourgogne aller seule aux divertissements qui lui sont offerts, en dehors de Versailles, par des princes ou de simples particu-

gogne et le duc de Beauvilliers. La lettre citée se trouve à la page 118. Nous en avons rétabli l'orthographe d'après l'original ainsi que nous avons cru devoir faire dans toutes nos citations. Des trois textes cités, le premier est tiré du psaume 88, v. 2, le second de la 2e épître de Saint-Paul aux Corinthiens v. 3 et 4, le troisième du psaume 37, v. 18.

1. Dangeau, t. VIII, p. 301.

liers. Il n'apparaît qu'aux fêtes de cour où sa présence était d'étiquette. Encore fallait-il que ces fêtes, dont le Roi fixait la date, ne fussent point données le jour de quelque solennité religieuse. C'est ainsi que Saint-Simon, dans l'éloge qui suit le récit de la mort du duc de Bourgogne, ne peut cependant s'empêcher de lui reprocher la résistance obstinée qu'il opposa au désir exprimé par le Roi de le voir assister à un bal donné le jour de l'Épiphanie. Les instances de Monseigneur, de Beauvilliers lui-même, rien n'y fit. « Véritablement, dit Saint-Simon, ce fut la faute d'un novice. Il devoit ce respect, tranchons le mot, cette charitable condescendance au Roi son grand-père, de ne pas l'irriter par cet étrange contraste; mais, au fond et en soi, action bien grande qui l'exposoit à toutes les suites du dégoût de soi qu'il donnoit au Roi et aux propos d'une Cour dont le Roi étoit l'idole et qui tournoit en ridicule une telle singularité[1]. » Lorsqu'il assistait au bal, c'était avec un profond ennui dont on retrouve la trace dans ses lettres à son frère Philippe V, le roi d'Espagne[2] : « Le carnaval

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 100.

2. Les originaux des très nombreuses lettres du duc de Bourgogne à son frère Philippe V se trouvent aux archives d'Alcala. Le Père Baudrillart les a fait copier en 1886 et s'en est servi pour son bel ouvrage : *Philippe V et la cour de*

n'est, Dieu mercy, pas bien vif cette année, lui écrivait-il (23 janvier 1703), et il n'y a point encore eu de bals », et, dans une autre lettre datée de Marly (22 janvier 1708) : « Nous sommes icy au milieu de bals et nous en avons encore pour un mois entier. Je ne laisse pas que d'en estre déjà un peu las, autant peut-être que ceux qui y dansent, car la lassitude de l'esprit est pire que celle du corps. »

Cette crainte des propos de la Cour, que Saint-Simon lui fait honneur d'avoir su braver, n'arrêta jamais le duc de Bourgogne. Elle ne l'empêcha pas davantage de se prononcer contre les spectacles. Bientôt son attitude commença de marquer le peu d'agrément qu'il y trouvait : « Le Roi lui ayant dit un jour qu'il avoit paru prendre peu de plaisir à la comédie : Sire, lui répondit-il, j'ai eu celui d'être auprès de Votre Majesté[1]. » — « Le Roi, ajoute Proyart, lui dit qu'il lui laissoit toute liberté à cet égard. » Le duc de Bourgogne en profita pour assister de plus en plus rarement aux représentations théâtrales, et ses absences fréquentes provoquent cette observation de Dangeau : « On joua chez

France. Nous en publierons quelques-unes qui sont encore inédites et qu'il a bien voulu nous communiquer.

1. Proyart, t. II, p. 176.

Monseigneur jusqu'à la comédie; monseigneur le duc de Bourgogne n'y vint point encore, ce qui donne de plus en plus à croire qu'il y a renoncé[1]. » On lui prêtait cette parole : « Les spectacles d'un Dauphin, c'est l'état des provinces. » Non content de s'abstenir ainsi, il cherchait à détourner les courtisans d'aller à la comédie. Les autres princes s'en plaignaient. C'est ainsi que le 12 octobre 1703, le comte de Toulouse écrivait de Toulon, où il était à bord de son vaisseau amiral, au duc de Gramont : « Je vois M. le duc de Bourgogne revenu, et, à son retour, recommençant à peu près la vie passée. Ce que vous m'avez mandé de la comédie est pourtant bien fort. Il seroit à souhaiter qu'il y prît plaisir lui-mesme au lieu de vouloir en esloigner les autres. Mais cela n'arrivera point[2]. »

Sur cette question du théâtre, les scrupules du duc de Bourgogne étaient d'accord avec ceux de madame de Maintenon, qui s'en préoccupait au point de vue du salut du Roi. Elle-même raconte qu'elle s'en ouvrit un jour à « M. le duc de Bour-

1. Dangeau, t. IX, p. 302.

2. Les archives de la famille de Gramont contiennent un assez grand nombre de lettres du comte de Toulouse au duc de Gramont, avec qui il était très lié. Il l'appelle toujours *Fanfan*. Nous devons à une aimable communication d'avoir pu prendre connaissance de celle dont nous tirons cet extrait.

gogne, qui est un saint. — Mais vous, Monseigneur, lui dit-elle, que ferez-vous quand vous serez le maître? Défendrez-vous les opéras, les comédies et les autres spectacles? Bien des gens prétendent que s'il n'y en avoit point, il y auroit encore de plus grands désordres. — Je pèserois mûrement le pour et le contre, répondit-il; j'examinerois tous les inconvénients qu'il peut y avoir de part et d'autre, et je m'en tiendrois au parti qui en auroit le moins [1]. » Ce parti eût été sans doute, suivant Proyart, « celui de laisser subsister le théâtre en le réformant sur le modèle des pièces composées pour Saint-Cyr [2] ». Pour ce qui était de la musique, le duc de Bourgogne avait trouvé cependant un autre moyen de concilier ses scrupules et ses goûts. C'est Madame qui nous l'apprend : « Il fait, écrivait-elle, des chants religieux sur les airs des plus beaux opéras afin de pouvoir les chanter. » Mais pour le théâtre et les comédiens, il était, de notoriété publique, fort mal disposé. Dans une circonstance où ils étaient menacés de disgrâce, il leur refusa assez durement sa protection. Quelques années plus tard, après la mort de Monseigneur, quand ils

1. Madame de Maintenon, *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 367.
2. Proyart, t. II, p. 178.

voulurent venir le haranguer, il refusa de les recevoir « comme gens inutiles à l'État [1] ».

Un point sur lequel il eut plus de difficulté à se vaincre, ce fut le jeu. Il avait déjà renoncé à la danse, à la comédie, à l'opéra, qu'il jouait encore et parfois assez gros jeu. Pour se défaire de cette passion il dut s'y reprendre à plusieurs fois et progressivement. Il commença d'abord par s'abstenir de jouer pendant le carême. Puis il renonça au lansquenet, le jeu des grosses pertes. Ce qui finit cependant par triompher de son penchant, ce ne fut pas le scrupule que pouvaient lui causer ses pertes et la pensée que l'argent ainsi dépensé aurait pu être mieux employé. Ce fut au contraire la joie que lui causaient ses gains. « Il sut se mettre au-dessus de cette passion, dit le père Martineau, par la réflexion qu'il fit que l'amour du jeu n'est dans le fond qu'un désir bas et sordide du gain ; désir, par conséquent, indigne d'un prince qui ne doit avoir que des sentiments nobles et élevés [2]. » Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est qu'au lieu de renoncer purement et simplement au jeu, il fit sur lui-même l'effort

1. Dangeau, t. XIII, p. 392. *Lettre de la marquise d'Huxelles* citée en note.

2. *Recueil des vertus du duc de Bourgogne et ensuite Dauphin, pour servir à l'éducation d'un Grand Prince*, par le R. P. Martineau, son confesseur, p. 134.

que les joueurs invétérés s'accordent à considérer comme le plus difficile, de jouer un jeu très modéré. Il s'imposa d'abord de ne jamais risquer plus d'argent qu'il n'en avait devant lui et d'imposer cette règle aux autres, ce qui limitait son gain comme sa perte; puis il renonça non seulement au lansquenet, mais au brelan, et il se borna aux petits jeux. « Il jouoit cependant dans certaines occasions, dit, mademoiselle d'Aumale dans ses *Mémoires* [1], quand par exemple il manquoit un joueur à madame la Dauphine ou quand cela lui paroissoit nécessaire pour amuser plus innocemment la compagnie; mais alors il ne risquoit que de très petites sommes ainsi qu'il se l'estoit imposé. Effectivement j'en ai vu la preuve sur tous ses mémoires que je visitai devant le Roy après sa mort; il y avoit des articles pour son jeu de 40 sols, 50 sols au plus 6 livres. » C'était pour lui manière de tenir une cour, d'attirer du monde autour de lui, et de faire à certains courtisans, qu'il savait peu fortunés, la politesse de les admettre à son jeu. S'il jouait encore, ce n'était plus par avarice, c'était par charité.

Devons-nous dire qu'il eut encore à se vaincre sur un autre point : un certain penchant pour les plaisirs

1. *Mémoires inédits* de mademoiselle d'Aumale.

de la table? Ce n'est pas qu'il ressemblât à son frère le duc de Berry, qui se mettait fréquemment en état d'ébriété. Mais, gros mangeur comme tous les Bourbons il aimait aussi à boire. Saint-Simon le dit nettement, et le soin même que ses panégyristes, Martineau et Proyart, mettent à le défendre contre cette accusation montre qu'il y avait bien quelque chose de vrai. « Si le prince a paru avoir quelque penchant pour la bonne chère, dit le père Martineau, il y a de l'apparence que le plaisir qu'on trouve à table dans une conversation plus aisée y avoit beaucoup de part[1]. » Proyart dit à peu près la même chose, et il raconte à ce propos qu'à un repas auquel le duc de Bourgogne assistait, le maréchal de Boufflers ayant prétexté de sa goutte pour se retirer avant la fin du repas et quelqu'un ayant demandé de quelle goutte il s'agissait, le duc de Bourgogne aurait répondu « que cela s'entendoit assez » et, pour appuyer ce qu'il disait, aurait chanté cet impromptu :

Dans le temple du Dieu Ripaille
N'est on pas tous de même taille?
Que chez Louis, chez le Dauphin
L'on craigne les vapeurs du vin;
Mais auprès d'un duc de Bourgogne
Profane qui n'est point ivrogne.

1. Proyart, t. II, p. 236.

Sur ce point cependant comme sur les autres, il finit par se vaincre, et Saint-Simon rapporte de lui un trait touchant. Aimant à boire frais, il s'était fait faire deux petits seaux en argent pour rafraîchir du vin sur sa table. « Il les aimoit, ils lui paroissoient commodes et bien faits et il se repentit de cette dépense et de cet attachement. Bientôt après, les deux seaux disparurent et devinrent la nourriture des pauvres[1]. » Cette privation qu'il s'imposait faisait au reste partie de tout un plan de mortifications qu'il s'était tracé d'après les directions de son confesseur. C'était lui-même qui avait sollicité sur ce point les instructions du père Martineau, et on retrouva ces instructions après sa mort, parmi les papiers qu'il avait conservés avec le plus de soin.

A mesure qu'il se retirait ainsi des divertissements de la Cour, le duc de Bourgogne se faisait de plus en plus une vie personnelle et solitaire. La plus grande partie de ses journées se passait dans son cabinet de Versailles. Laissant la duchesse de Bourgogne courir les fêtes, se promener à cheval avec ses dames, ou faire des gâteaux à la Ménagerie, il s'y enfermait de longues heures. Lors même qu'il avait suivi le Roi à Marly ou à Trianon, il trouvait le

1. Saint-Simon, *Écrits inédits*, t. II, Mélanges, t. I, p. 423.

moyen d'y revenir dans l'intervalle entre le dîner et le souper afin de pouvoir se livrer à l'étude. « Pour Trianon, écrivait-il au roi d'Espagne (28 juin 1705), c'est le lieu du monde qui me rend le plus ambulant, y allant deux ou trois fois par jour et revenant autant à Versailles où je couche et où je retrouve mon cabinet sous ma main, sans distractions lorsque j'y suis [1]. »

Les heures qu'il passait ainsi dans son cabinet étaient assurément bien employées. Cependant il ne les consacrait pas exclusivement aux questions qu'il était de son devoir de prince de connaître, à l'examen des affaires qui devaient être soumises au Conseil des Dépêches, à la lecture de ces quarante-trois volumes de rapports des intendants dont nous avons déjà parlé, ou encore des projets de réforme financière qui lui arrivaient parfois sous la forme mystérieuse d'une lettre déposée sur son bureau. Il en profitait également pour s'adonner, avec une ardeur peut-être excessive, à certaines études dont ses précepteurs avisés s'étaient efforcés de le détourner comme peu convenables à son rang. Non seulement, il se livrait à son penchant pour la musique, mais il apprenait les règles de la composition. Il avait également le goût des sciences

1. *Archives d'Alcala.* Communiquée par le P. Baudrillart.

exactes. Il se remit avec passion à la géométrie dont, encore enfant, Malezieu [1] lui avait appris les principes, ainsi qu'à la physique dont autrefois Fénelon cherchait à le détourner comme d'un écueil. Il s'appliquait aussi aux mathématiques et à l'astronomie. S'il faut en croire le *Mercure*, un peu suspect à la vérité de flatterie, il aurait poussé si loin ses études en ce genre qu'en 1706 il aurait découvert deux erreurs dans les calculs faits par les astronomes à l'occasion d'une éclipse de soleil [2].

Son cabinet était rempli d'instruments de mathématiques, de plans des places fortes, de cartes de géographie. Non moins doué pour le dessin que pour la musique, il faisait des dessins à la plume qu'on aurait pris pour des estampes, et des levers de plan qui semblaient l'œuvre d'un ingénieur [3]. Quand il sortait de ce cabinet où il employait si sérieusement son temps, pour se rendre à Paris, ce n'était pas

1. Malézieu (Nicolas de) né à Paris en 1650 fut d'abord précepteur du duc du Maine à la personne duquel il demeura attaché après le mariage de celui-ci avec la petite fille du grand Condé. C'était lui qui organisait les divertissements de Sceaux. Il n'en fut pas moins désigné pour enseigner les mathématiques au duc de Bourgogne. Membre de l'Académie des sciences et membre de l'Académie française en 1701, il mourut en 1727. Il a rassemblé sous ce titre : *Éléments de géométrie de M. le duc de Bourgogne* les leçons qu'il donna à ce prince pendant l'espace de quatre ans.

2. *Mercure de France*, mai 1706, pp. 140 à 144.

3. Spanheim, *Relation de la Cour de France*, p. 390.

pour accompagner la duchesse de Bourgogne aux foires ou dans les magasins. C'était pour des visites plus dignes de son rang. Tantôt il se rendait à la Sorbonne et assistait à une soutenance de thèse « sur l'addition de la particule *filioque* au concile de Constantinople ». Tantôt il allait visiter le Jardin Royal, notre Jardin des Plantes d'aujourd'hui, où on lui faisait voir « plusieurs préparations toutes fraîches et entre autres un cerveau humain très proprement accommodé[1] ». Un autre jour, enfin, il allait rendre visite au célèbre érudit Gaignières[2], se faisait montrer ses collections, ses manuscrits, ses médailles et, s'entretenant avec lui des principaux rois de la France, il témoignait « d'une estime particulière » pour Louis le Gros, celui que l'histoire appelle le Père des Communes.

Cette existence, assurément assez austère pour un prince de vingt à vingt-cinq ans, ne connaissait qu'un plaisir : celui de la chasse. Qu'il courût le lièvre ou

1. *Mercure de France*, août 1706, pp. 428 à 431.

2. François Roger de Gaignières, né vers 1633, était gouverneur des ville, château et principauté de Joinville. Les papiers et documents de toute sorte rassemblés par lui forment aujourd'hui un des fonds les plus précieux de la Bibliothèque nationale. Quatre ans avant sa mort, arrivée en mars 1715, Gaignières avait fait don de ses collections à Louis XIV. Voir sur ce qu'on appelle le *fond Gaignières*, la publication de mon érudit confrère M. Léopold Delisle, *le Cabinet des manuscrits à la Bibliothèque nationale*, p. 340.

le daim avec les petits chiens du comte de Toulouse, le cerf avec la meute du Roi dont le duc de La Rochefoucauld[1], grand veneur, avait la direction, ou le loup avec celle de Monseigneur dont c'était la chasse favorite, il s'adonnait à cet exercice avec la fougue qui était demeurée au fond de sa nature et qui reparaissait à la surface dès qu'il croyait pouvoir s'y abandonner sans scrupule. Mais il n'imitait pas l'exemple de son père, qui, toutes les fois qu'il avait à choisir entre une chasse et une séance du Conseil des Dépêches, choisissait invariablement la chasse. Le duc de Bourgogne au contraire choisissait le Conseil. Il avait grand soin que les chasses auxquelles il assistait ne fussent cause d'aucun préjudice pour ceux dont il traversait les terres en débûché, et il les faisait indemniser au delà même du dommage causé.

Il n'avait pas une moindre passion pour la chasse à tir. On en trouve la preuve dans sa correspondance avec Philippe V, grand amateur de chasse également. Dès que la saison en est arrivée, chacune de ses lettres, même celles où il est question des événements les plus graves, se termine par une sorte de

1. François VII, duc de la Rochefoucauld, d'abord prince de Marsillac, né le 15 juin 1634, mort le 11 juin 1714, était fils de l'auteur des *Maximes*. Louis XIV le nomma grand veneur de France, grand maître de la garde-robe et chevalier de ses ordres; il avait été blessé, en 1672, au passage du Rhin, où il s'était distingué.

bulletin de chasse. Nous citerons un de ces bulletins. Après avoir raconté (26 juillet 1705) qu'en Flandre, les ennemis ont forcé les lignes françaises, que, malgré la résistance opposée par les troupes du Roi, l'armée a dû battre en retraite, et qu'il est impossible de prévoir ce que feront les ennemis enflés de ce succès, il continue : « Pour parler maintenant de choses moins sérieuses, je vous dirai qu'au commencement de ce mois il y a eu icy des perdreaux aussy gros que des cailles, que la plaine de Montrouge est découverte, que nous allons demain faire descente sur les lieux, et, dans huit jours, dans celle de Saint-Denis. Nous avons tiré lundy dernier une soixantaine de faisandeaux dans la forêt de Sénart dont il y avoit déjà de fort gros. On assure qu'il y a une quantité prodigieuse de gibier cette année. On attribue cela à la sécheresse qui est excessive [1]. »

A ce goût un peu trop passionné peut-être pour la chasse il n'y avait pas grand mal. Il fallait bien que cette nature ardente se dépensât d'une façon ou d'une autre. Saint-Simon, que son attachement pour le duc de Bourgogne n'aveuglait pas, lui reproche, avec plus de raison, certains amusements moins dignes de son âge et de son rang dans le célèbre écrit inti-

1. *Archives d'Alcala.* Communiquée par le P. Baudrillart.

tulé : *Discours sur Monseigneur le duc de Bourgogne*, qu'il composa sur la demande de Beauvilliers[1]. « Je gémis sans cesse, dit-il, de voir encore des mouches étouffées dans l'huile, des grains de raisin écrasés en rêvant, des crapauds crevés avec de la poudre, des bagatelles de mécanique, une paume et des volants déplacés... et le trop continuel amusement de cire fondue et de dessins griffonnés. »

Comme ce discours était destiné à passer peut-être sous les yeux du duc de Bourgogne, Saint-Simon s'exprime ici avec une certaine mesure. Quelques pages plus loin, il traduit plus brutalement sa pensée lorsqu'il dit : « D'un autre côté, il ressembloit fort à ces jeunes séminaristes qui, gênés tout le jour par l'enchaînement de leurs exercices, s'en dédommagent à la récréation par tout le bruit et toutes les puérilités qu'ils peuvent. » Cette même expression de *séminariste* revient encore, quelques lignes plus bas, sous la plume de Saint-Simon : « Le jeune prince étoit passionnément amoureux de madame la duchesse de Bourgogne; il s'y livroit en homme sévèrement retenu sur toute autre, et, toutefois, s'amusoit avec les jeunes dames de leurs particuliers, souvent en

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. VIII, p. 175.

séminariste en récréation, elles en jeunesse étourdie et audacieuse. »

Étourdies et audacieuses étaient assurément ces jeunes dames. Le bon abbé Proyart va nous dire, dans son style fleuri, à quelles épreuves leurs folâres entreprises mettaient le duc de Bourgogne. « Il se considéroit à la Cour comme au milieu de cette isle voluptueuse dont son cher Mentor lui avoit dépeint les dangers. Il étoit continuellement en garde contre les invitations insidieuses et tous les artifices de ces nymphes perfides qui se disputoient la gloire de triompher de la vertu du fils d'Ulysse[1]. » Madame prétend qu'une de ces dames ayant dit au duc de Bourgogne qu'il avait de beaux yeux, il s'efforça, à partir de ce moment, de loucher devant elle, pour détruire l'impression qu'il lui avait faite. « Il y a quelques jours, dit-elle dans une lettre du 18 janvier 1710, la maréchale de Cœuvres[2] voulut embrasser le duc de Bourgogne de force, mais il tournait la tête sans qu'elle pût y arriver. Quand il se vit dans l'impossibilité de lutter plus longtemps, il lui enfonça une épingle dans la tête si fort qu'elle dut garder la chambre et le lit pendant plusieurs jours. Joseph

1. Proyart, t. II, p. 275.
2. Elle était dame du palais de la duchesse de Bourgogne. Nous l'avons déjà vue jouant la comédie sous le nom de comtesse d'Estrées, p. 109.

lui-même fut surpassé, car il se sauva laissant son manteau, mais ne frappa ni n'égratigna personne. Jamais on ne vit semblable pudeur[1]. »

Plus hardie encore fut l'entreprise à laquelle, de complicité avec la duchesse de Bourgogne, se prêta madame de La Vrillière, la fille de la comtesse de Mailly[2], qui « sans beauté, dit Saint-Simon, étoit jolie comme les amours et en avoit toutes les grâces ». Elle n'avait que vingt ans à l'époque où se place l'anecdote que Madame va nous raconter encore, avec sa crudité habituelle. « Vous aurez sans nul doute entendu raconter, écrivait-elle à la duchesse de Hanovre, combien le duc de Bourgogne est dévot. Il l'est au point de ne pouvoir regarder une autre femme que la sienne. Celle-ci, pour le taquiner un peu, dit une fois à madame de La Vrillière de se mettre dans son lit. Ce soir-là, elle fit semblant d'avoir bien sommeil. Le duc, heureux de ce que sa femme voulût une fois se coucher de bonne heure et avant lui, se déshabilla bien vite pour aller se coucher aussi. Quand il entra dans la

1. *Correspondance de Madame*, édit. Bodeman, t. II, p. 236. Cette lettre n'a pas été complètement traduite par M. Jæglé.

2. Françoise de Mailly, née le 30 août 1688, avait épousé M. de La Vrillière, qui était d'une famille de finance. Devenue veuve le 7 septembre 1725, elle se remaria avec le duc de Mazarin le 14 juin 1731, et mourut le 11 septembre 1742.

chambre de sa femme, il demanda : « Où est Madame? » Elle répondit : « Me voicy », comme si elle était couchée, et lui, vite, d'aller vers le lit, de se débarrasser de sa robe de chambre et d'y sauter. Mais à peine y était-il que la duchesse s'approcha, et faisant semblant d'être fâchée : « Est-ce possible, dit-elle, que vous qui faites le dévot je vous trouve entre deux draps avec une des plus jolies dames de ce païs-ci? — Que voullés-vous dire? s'écria-t-il. — Reguardés qui est couchée près de vous? » répondit-elle. Il jeta la dame hors du lit; elle n'eut pas le temps de se remettre, ni de prendre ses pantouffles devant le lit, car il voulait très sérieusement la battre avec ses pantouffles à lui. Elle dut se sauver sans chaussure; lui ne put la rattraper, mais il lui criait toutes sortes d'invectives. « Vilaine effrontée », était ce qu'il lui disait de moins fort. On voulait lui faire entendre raison, mais personne ne pouvait parler à force de rire. »

Une vertu si rare, dont aucun prince n'avait donné l'exemple à la Cour depuis Louis XIII, une surveillance si exacte sur soi-même, une application si constante à tous ses devoirs, une lutte si continuelle contre ses défauts, ou même ses inclina-

1. *Correspondance de Madame*, trad. Jæglé, t. II, p. 113.

tions, ne pouvaient avoir qu'un mobile, le seul qui élève certaines natures au-dessus d'elles-mêmes, et les tire du commun où elles auraient langui pour les porter à un degré supérieur : le sentiment religieux. Le duc de Bourgogne avait toujours été sincèrement pieux. La ferveur avec laquelle il avait fait sa première communion ne s'était jamais ralentie chez lui. Elle s'était exaltée au contraire, et de la piété il avait tourné à la dévotion ; les malveillants disaient, nous le verrons tout à l'heure : à la bigoterie. Les exercices religieux occupaient une place de plus en plus grande dans sa vie. Il tenait qu'assister à une messe hâtivement dite dans une chapelle n'était pas une manière suffisante de sanctifier le dimanche. Quand la Cour était à Marly ou à Trianon, il revenait régulièrement à Versailles pour assister aux vêpres et au salut qui se disaient à la paroisse. Jamais il ne chassait le dimanche. Les lectures spirituelles prenaient une grande partie des heures qu'il passait dans son cabinet. Ces lectures étaient des mieux choisies, et n'indiquent aucun penchant à cette mysticité malsaine que madame Guyon et Fénelon à sa suite avaient un instant mise à la mode. Ses auteurs favoris étaient les Pères de l'Église, l'*Imitation*, saint François de Sales[1] et

1. Né le 15 août 1567, de François, comte de Sales, et de

Bourdaloue[1]. De fréquents et longs entretiens avec son confesseur, auxquels parfois il ne consacrait pas moins de deux heures, occupaient aussi ses moments. Ses communions étaient fréquentes et il les rapprochait d'année en année. Après avoir communié de mois en mois, il communiait de quinze jours en quinze jours, parfois de huit jours en huit jours, et toujours publiquement, en grand costume de l'ordre du Saint-Esprit, pour faire plus d'honneur au Sacrement dont il s'approchait.

Il existe de lui une prière après la communion, qui est belle, simple, d'un accent profond et qui ne déparerait pas un manuel de piété[2]. Plus curieuses cependant, au point de vue de l'état de son âme, sont des réflexions, pour chaque jour du mois, écrites de sa main, et que le père Martineau a publiées après sa mort. On voit en les lisant combien il était troublé du sentiment de sa responsabilité comme prince, mais aussi avec quelle confiance il mettait son espoir dans la miséricorde divine. Elles sont également

Françoise de Sionas, au château de Sales, près d'Annecy; mort à Lyon, le 28 décembre 1622.

1. Louis Bourdaloue, né à Bourges, le 28 août 1632, mort à Paris le 13 mai 1704 appartenait à la Compagnie de Jésus. Il prêcha dix fois l'Avent ou le Carême devant Louis XIV et sa cour, entre autres en 1693. Le duc de Bourgogne avait donc eu l'occasion de l'entendre.

2. Proyart, t. II, p. 273. Voir cette prière à l'appendice, ainsi que quelques-unes de ces réflexions.

touchantes par la pensée qui semble le hanter d'une mort prématurée.

Sa dévotion croissante ne se traduisait pas seulement par ces effusions intimes. Elle éclatait dans ses lettres les plus familières. Les expressions de la piété la plus ardente reviennent à chaque instant sous sa plume dans sa correspondance avec Philippe V. C'est exclusivement (ou peu s'en faut) au point de vue religieux qu'il envisage tous les événements dont il l'entretient, domestiques ou publics. Est-il informé par son frère de la grossesse de la reine d'Espagne : « Tous les jours, lui écrit-il, je prie Dieu pour l'enfant dont la reine est grosse, afin qu'il en fasse un chrétien et un prince chrétien. » Lui parle-t-il de la santé de leurs deux enfants, « J'espère, dit-il, que Dieu qui nous les a donnés nous les conservera tous deux pour en faire un jour des instrumens de sa gloire sur la terre et dans le ciel. » Apprend-il tout à la fois une défaite en Flandre, la levée du siège de Barcelone, la perte du Brabant : « Voicy, mon très cher frère, écrit-il (30 mai 1706), bien des malheurs coup sur coup, de tous costés, et on a besoin d'autant de religion que vous en avez pour les souffrir patiemment. » Les choses s'aggravent-elles au point qu'il a été question d'acheter la paix au prix d'un démembre-

ment de la monarchie espagnole, voici ce qu'il trouve à dire au Roi dont on dépeçait ainsi le royaume (28 novembre 1706) : « J'ai compris aisément la peine qu'a dû vous causer l'idée d'un démembrement de quelqu'un de vos États, et j'ay été ravi en même temps de voir la résignation avec laquelle vous vous soumettiez de tout à la volonté divine. Plus on est élevé et plein d'un sang illustre et plus on est touché de faire de pareils sacrifices, mais aussi, d'un autre costé, le mérite en est d'autant plus grand. Je prie Dieu qu'il accepte votre soumission et que, par des coups de sa main toute-puissante, il vous en délivre tout à fait[1]. »

Philippe V, nous le savons aujourd'hui, par l'ouvrage du père Baudrillart, était beaucoup moins soumis, malgré toute sa piété, que ne le croyait son frère. On voudrait presque que le duc de Bourgogne ne le fût pas autant, que le sang illustre, dont lui aussi était plein, lui inspirât des accents plus mâles, et que sa résignation à la volonté divine ne semblât pas aller jusqu'au fatalisme.

Ce qu'il y avait d'exagéré dans cette dévotion n'échappait pas à la malignité publique. « Il y a bien des superstitieux ici, écrivait Madame (14 décembre 1704); je suis persuadée que quand le duc

1. *Archives d'Alcala.* Communiquée par le P. Baudrillart.

de Bourgogne arrivera au gouvernement, la bigoterie aura le dessus. C'est inouï qu'un homme de l'âge du duc soit dévot à ce point... il communie tous les dimanches et fêtes, et jeûne, que c'est pitié à voir. Aussi est-il maigre comme un garrot[1]. » Madame Dunoyer écrit à peu près la même chose : « Franchement, notre cour dégénère fort, et c'est présentement un païs bien triste. Le Roi se fait vieux; Monseigneur se dissipe à la chasse; le duc de Bourgogne est dévot, et il n'y a que Madame son épouse et le duc de Berry qui puissent procurer quelque plaisir[2] ». Mais ce sont là propos de personnes frondeuses et libres penseuses, autant qu'on pouvait l'être à cette époque. Aussi ces témoignages ne suffiraient-ils pas pour accuser le duc de Bourgogne d'un peu de bigoterie, si d'autres ne venaient s'y ajouter. Celui de madame de Maintenon d'abord : « Monsieur le duc de Bourgogne est toujours pieux, amoureux et scrupuleux », écrit-elle à la date du 25 juillet 1706. Il est vrai qu'elle ajoute : « mais devenant tous les jours plus raisonnable[3] ». Sous

1. *Correspondance de Madame*, trad. Jæglé, t. II, p. 17. — *Garrot*, morceau de bois court qu'on passe dans une corde, dans un lien pour le serrer en le tordant (*Dictionnaire* de l'Académie.)

2. *Lettres historiques et galantes*, t. Ier, p. 362.

3. *Madame de Maintenon, d'après sa correspondance authentique*, par M. Geffroy, t. II, p. 94.

cette plume si mesurée et si juste dans ses expressions, la critique n'en est pas moins significative, et montre qu'en réalité le duc de Bourgogne ne lui paraissait guère raisonnable. Il faut que cette disposition au scrupule exagéré fût bien forte chez le duc de Bourgogne pour que le père Martineau lui-même en convienne et le loue « des réflexions où son bon esprit le fit entrer sur les inconvéniens que les scrupules pouvoient avoir pour lui », inconvénients que le bon père réunit très judicieusement sous cinq chefs différents dont l'un est celui-ci : « qu'ils rendent incapable d'agir pour soy-même, de sorte que, dans les occasions, on ne sçauroit prendre son party, d'où il arrive qu'il faudroit à tout moment avoir quelqu'un dont on prît conseil; encore ne seroit-on pas sans inquiétude, car, comptant peu sur le conseil qu'on auroit reçu, on voudroit consulter d'autres personnes[1] ».

Ce fut précisément ce qui arriva au duc de Bourgogne, lorsque, placé à la tête d'une armée, il eut quelque parti décisif à prendre. Il demanda beaucoup de conseils et n'en sut suivre aucun. Mais, à l'époque de sa vie où nous sommes, cette disposition exagérée au scrupule avait un autre inconvé-

1. *Recueil des vertus*, etc., p. 64.

nient : c'était que, pour fuir les tentations dont il se croyait environné et auxquelles il avait toujours la crainte de succomber, il se réfugiait de plus en plus dans une vie recluse et solitaire. Quand il était enfermé dans son cabinet, il se sentait du moins à l'abri des *nymphes*, des mauvaises pensées, des conversations légères, de la dissipation, du jeu. Quand il en sortait, la crainte de céder à quelque entraînement dont ensuite il se serait fait reproche, et en particulier de manquer à la charité dans ses propos, imprimait à son attitude une certaine contrainte à laquelle on se trompait. On lui trouvait l'air méprisant, tandis qu'il n'était que gêné et timide. S'il gardait le silence, c'était hauteur; s'il s'obstinait à causer de questions scientifiques, auxquelles les courtisans n'entendaient rien, c'était pédanterie; et, comme ce monde de Versailles, où pointait déjà l'esprit de la Régence, n'était, malgré certaines apparences, rien moins que dévot, c'était à sa dévotion qu'on s'en prenait. Il faut voir comme Saint-Simon s'en désespère, mais aussi de quels traits justes et mordants il marque, dans son *Discours sur le duc de Bourgogne*, « ces rides austères, ces presque involontaires froncemens, cette gêne de précision qui ne sont pas la vertu et qui, entés sur elle, font tout fuir en sa présence »; comme il déplore

« l'ignorance, la crainte, le peu de discernement qui accompagne toujours une dévotion presque naissante, le faisoit excéder dans le contrepied de ses défauts, et lui inspiroit une austérité qui outroit tout et qui lui donnoit un air contraint et souvent, sans s'en apercevoir, de censeur »; comme il s'impatiente de ses trop longs entretiens avec son confesseur « qui faisoient craindre qu'un jour cette place devînt la première dans le conseil du roi qu'il seroit un jour », et « penser avec angoisse que le ministère ne sera plus séparable de la théologie; que les affaires, que les grâces, que tout enfin deviendra point de conscience et de religion »; avec quelle ardeur il souhaite enfin de voir le duc de Bourgogne, « par principe de religion, renfermer tellement la sienne dans la justesse de ce qu'elle lui impose, par rapport à son état, qu'il s'affranchisse de tout ce qui n'en est pas l'essence, par cette douce liberté des enfans de Dieu qui, de l'intérieur, se répand aux choses extérieures [1]. »

Le conseil était bon. Instruit par l'expérience, le duc de Bourgogne devait plus tard s'y conformer et il était en train de se corriger lui-même sur ce point, comme il s'était corrigé sur d'autres, quand la mort l'enleva. Mais, durant ces années qui nous occupent,

1. Saint-Simon. Édit. Chéruel de 1857, t. VIII, p. 175 et suiv.

il faut reconnaître que les préventions soulevées par son attitude n'étaient pas sans fondement et qu'il apportait dans les meilleures choses un peu d'excès et beaucoup de gaucherie.

De cette dévotion outrée, des inconvénients qu'elle entraînait avec elle, des fautes qu'elle fit commettre au duc de Bourgogne, qui faut-il rendre responsable? Les adversaires de Fénelon se sont plu à l'en accuser. Rien n'est plus injuste. La lecture de sa correspondance avec le duc de Bourgogne suffit à le montrer. Notons d'abord que, pendant quatre ans, tout commerce avait été interrompu entre eux. Ces quatre années, de 1697 à 1701, sont précisément celles où le duc de Bourgogne débuta véritablement dans la vie, où qualités et défauts de sa nature commencèrent à s'accentuer. Durant ces années, Fénelon ne put exercer quelque influence sur lui que par l'intermédiaire de Beauvilliers. On sent dans les lettres qu'il adresse à ce dernier l'inquiétude qu'a laissée dans son âme de précepteur et de prêtre le sentiment de cette éducation morale inachevée. « J'aime toujours M. le duc de Bourgogne, lui écrit-il, nonobstant ses défauts les plus choquans. Je vous conjure de ne jamais vous relâcher dans votre amitié pour lui... Que ce soit une amitié crucifiante et de pure foi. C'est à vous de l'enfanter avec dou-

leur jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en lui... C'est une Providence que son cœur ne se tourne point vers ceux qui auroient tenté d'y trouver de quoi vous perdre. Qu'il ne vous échappe pas, au nom de Dieu. S'il faisoit quelque grande faute, qu'il sente d'abord en vous un cœur ouvert, comme un port dans le naufrage[1]. »

Deux ans après, c'est-à-dire en décembre 1701, le duc de Bourgogne écrit à Fénelon pour la première fois, et, dès cette première lettre qu'il lui fait parvenir par une voie détournée, on le voit apparaître, tel que nous venons de le peindre, résigné à tout et scrupuleux sur tout : « Il faut s'en remettre à la volonté de Dieu de la miséricorde duquel je reçois toujours de nouvelles grâces. Je lui ai été plusieurs fois bien infidèle depuis que je ne vous ai vu, mais il m'a toujours fait la grâce de me rappeler à lui, et je n'ai, Dieu merci, point été sourd à sa voix. Depuis quelque temps, il me paraît que je me soutiens mieux dans le chemin de la vertu. » Puis, c'est l'élève qui reparaît : « Je continue toujours à étudier tout seul, quoique je ne le fasse plus en forme depuis deux ans, et j'y ai plus de goût que jamais, mais rien ne me fait plus de plaisir que la métaphy-

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 220.

sique et la morale. J'en ai fait quelques petits ouvrages que je voudrois bien être en état de vous envoyer, afin que vous les corrigeassiez, comme vous faisiez autrefois mes thèmes[1]. »

La réponse de Fénelon est faite toute de tendresse et d'encouragement. On devine sa joie de retrouver son élève, après un silence de quatre ans, dans une disposition aussi semblable à celle où il l'avait laissé. Déjà, cependant, dans les conseils pieux qu'il lui fait parvenir, il s'inspire des devoirs particuliers de son royal disciple. « Ne faites point de longue oraison, lui dit-il, mais faites-en un peu au nom de Dieu, tous les matins, en quelque temps *dérobé*[2]. » On devine qu'il n'aurait point approuvé les longues heures passées en prières, dans le cabinet. A partir de ce moment, plusieurs lettres s'échangent, et toutes, de part et d'autre, sur le même ton. Le duc de Bourgogne continue à s'accuser de ses fautes avec une humilité touchante et peut-être excessive. « Ma volonté d'être à Dieu se conserve et même se fortifie dans le fond; mais elle est traversée par beaucoup de fautes et de dissipation. Redoublez donc, je vous prie, vos prières pour moi. J'en ai plus besoin que jamais, étant toujours aussi faible

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, t. VII, p. 230.
2. *Ibid.*, p. 231.

et aussi misérable. Je le reconnois tous les jours de plus en plus... J'ai eu aussi depuis quelque temps des scrupules, qui, quelquefois, m'ont fait de la peine. Voilà l'état où je suis présentement[1]. »

Les lettres de Fénelon sont, au contraire, admirables de finesse, de mesure, de bon sens. Soit qu'il fût averti par ses correspondants de la Cour, soit qu'avec sa merveilleuse intelligence il devinât ce qui se passait à Versailles, sa préoccupation habituelle semble avoir été de mettre le duc de Bourgogne en garde contre les exagérations et les erreurs de conduite que lui reprochait Saint-Simon. Lui parlant de l'amour de Dieu : « Cet amour, ajoute-t-il, ne demande point de tous les chrétiens des austérités semblables à celles des anciens solitaires, ni leur solitude profonde, ni leur contemplation. Il ne demande d'ordinaire ni les actions éclatantes et héroïques, ni le renoncement aux biens légitimement acquis, ni le dépouillement des avantages de chaque condition. Cet amour ne trouble, ne dérange, ne change rien dans l'ordre que Dieu a établi. Il laisse les grands dans la grandeur et les fait petits sous la main de celui qui fait les grands. »

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 242. Lettre du 28 septembre 1703.

Cette idée si juste que le duc de Bourgogne doit s'appliquer aux vertus de son rang et pratiquer les devoirs de son état, qu'il ne doit point vivre d'une vie solitaire et chagrine, revient à chaque instant sous la plume de Fénelon. « Étudiez sans cesse les hommes. Apprenez à vous en servir sans vous livrer à eux... La piété n'a rien de faible, de triste, ni de gêné; elle se fait toute à tous pour les gagner tous. Le royaume de Dieu ne consiste point dans une scrupuleuse observation de petites formalités; il consiste pour chacun dans les grandes vertus propres à son état. Un grand prince ne doit point servir Dieu de la même façon qu'un solitaire ou un simple particulier. Saint Louis s'est sanctifié en grand roi[1]. » Aux termes près, ce sont exactement les mêmes conseils que Saint-Simon faisait parvenir au duc de Bourgogne par l'intermédiaire de Beauvilliers.

A Beauvilliers lui-même, Fénelon tient le même langage, comme s'il redoutait un peu que l'influence de ce conseiller si honnête ne s'exerçât cependant pas tout à fait de la façon qu'il aurait souhaitée : « Il ne faut pas, lui écrivait-il, vouloir mettre l'amour au dedans par la multitude des pratiques entassées au dehors avec scrupule; mais il faut, au contraire,

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, t. VII, p. 233 et 234.

que le principe intérieur d'amour, cultivé par l'oraison à certaines heures, et entretenu par la présence familière de Dieu dans la journée, porte la nourriture du centre aux membres extérieurs et fasse exercer avec simplicité, en chaque occasion, chaque vertu convenable pour ce moment-là. Voilà, mon bon duc, ce que je souhaite de tout mon cœur que vous puissiez inspirer à ce prince qui est si cher à Dieu. La piété, prise ainsi, devient douce, commode, simple, exacte, ferme, sans être scrupuleuse ni âpre [1]. »

Quel compte Beauvilliers tenait-il de ces conseils, et quelle influence exerçait-il sur le duc de Bourgogne? Cela est assez difficile à dire. A la Cour, on le rendait volontiers responsable de ce qu'on trouvait à reprendre dans l'attitude du jeune prince. « M. de Beauvilliers est un brave et honnête homme, écrivait Madame. Mais il est trop dévot pour bien élever de jeunes princes. Il ne leur a pas suffisamment appris à vivre et ne leur fait pas assez fréquenter le monde, de sorte qu'ils sont timides et ne savent que dire. On ne leur a même pas appris qui sont les personnes qui les touchent de près [2]. » Aucune lettre de Beauvilliers au duc de Bourgogne

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 244. Lettre du 4 novembre 1703.
2. *Correspondance de Madame*, trad. Jæglé, t. II, p. 176.

n'a été conservée. Nous aurons occasion de nous servir plus tard de celles que le duc de Bourgogne lui adressait pendant ses campagnes. A lire ces lettres, il ne semble point qu'il reçût d'aussi fermes conseils de son ancien gouverneur que de son précepteur. Le confesseur laïque, comme l'appelle si justement M. le marquis de Vogüé dans l'introduction qu'il a mise en tête de cette correspondance[1], paraît avoir eu la perception moins nette que le prêtre des inconvénients d'une dévotion exagérée dans la situation du duc de Bourgogne. Beauvilliers, qui non seulement assistait à la messe, mais communiait tous les jours, aurait un peu manqué d'autorité pour tempérer le zèle religieux de son ancien élève.

Pourquoi, au reste, attribuer à telle ou telle influence ce que la nature suffit d'elle-même à expliquer? La vérité, c'est que le duc de Bourgogne était demeuré entier et impétueux. La grâce n'avait pas transformé sa nature; elle avait tourné ses ardeurs vers des objets différents. Il apportait dans la dévotion les mêmes excès qu'il aurait pu porter dans les plaisirs, et sa piété lui servait même de raison secrète pour se livrer à certains penchants qu'il eût

1. *Le duc de Bourgogne et le duc Beauvilliers*, p. 15, par le marquis de Vogüé, de l'Institut.

mieux fait de combattre. C'est ainsi qu'ayant toujours eu dès son enfance l'instinct timide, l'entrée en relation difficile et la répugnance aux nouveaux visages, il prenait prétexte de la nécessité de fuir les tentations pour s'enfermer dans son cabinet, où il était assuré de ne voir personne et où il pouvait se livrer à ses goûts. Il n'avait pas encore atteint ce degré supérieur de piété qui consiste à se vaincre soi-même et à devenir véritablement un homme nouveau. Il y devait parvenir un jour, mais, à cette époque de sa vie, on peut dire que sa piété avait encore tous les défauts de son caractère. Un des moindres inconvénients de la dévotion ainsi entendue n'était pas qu'au lieu de le rapprocher de la princesse sa femme, elle contribuait au contraire à l'éloigner de lui. Nous arrivons ici à un point douloureux de la vie du duc de Bourgogne qu'il nous faut nécessairement toucher.

II

LE MÉNAGE

« Mon mari m'adore, et moi, je l'aime fort », écrivait madame de la Fayette à Ménage [1] en parlant de ce mari mystérieux qui devait disparaître si tôt et si complètement de sa vie. La duchesse de Bourgogne aurait pu écrire la même chose. Le duc de Bourgogne l'adorait. Elle se contentait de l'aimer fort et vivait avec lui sur un pied d'affectueuse camaraderie. Au dehors, la meilleure intelligence semblait régner entre eux. Le duc de Bourgogne ayant, au commencement de l'année 1701, accompagné son frère jusqu'à la frontière d'Espagne, il fut absent plusieurs mois. Dangeau raconte ainsi son retour : « Madame la duchesse de Bourgogne avoit

1. *Madame de la Fayette. Les Grands Écrivains français. Collection Hachette*, p. 29. — Gilles Ménage, né à Angers en 1613, mort à Paris en 1692, avait donné à madame de la Fayette ainsi qu'à madame de Sévigné des leçons de latin.

fait porter son dîner chez madame de Maintenon, quoique madame de Maintenon n'y fût pas, parce qu'on voit de sa chambre dans l'avenue et qu'elle vouloit avoir le plaisir de voir arriver monseigneur le duc de Bourgogne de loin. Dès qu'elle l'aperçut dans l'avenue, elle alla chez le Roi l'attendre. On ne peut pas témoigner plus de joie qu'ils n'en ont témoigné l'un et l'autre de se revoir... Le soir après souper, le roi les envoya coucher, madame la duchesse de Bourgogne et lui, un moment après qu'ils furent arrivés dans le cabinet[1]. »

L'année suivante, quand il revint de sa première campagne, la réunion ne fut pas moins tendre. « Monseigneur le duc de Bourgogne qu'on n'attendoit que demain, selon ce que le Roi avoit dit à son lever, arriva un peu avant minuit. Il monta chez le Roi par le petit escalier de la garde-robe et entra dans la chambre de Sa Majesté dans le temps que l'on sortoit du grand coucher. Il fit une révérence très profonde au Roi qui lui dit : « Embrassez-moi donc », et le Roi l'embrassa très tendrement. Après une fort courte conversation, le Roi lui dit : « Allez vite chez la duchesse de Bourgogne qui vous attend avec beaucoup d'impatience ». Cependant madame

1. Dangeau, t. VIII, p. 83.

la duchesse de Bourgogne, avertie promptement de son arrivée, courut dans le cabinet du Roi par la galerie, quoique fort en désordre, car elle alloit se mettre au lit. Les embrassements furent vifs et tendres : elle le conduisit chez elle et dans ses petits cabinets. Livry[1] lui fit porter à manger; il fut servi par les femmes de chambre. Le repas dura peu; il se déshabilla fort vite, tant il avoit d'impatience de se voir en liberté avec elle [2]. »

Dans la vie de tous les jours, il paraît avoir été avec elle d'humeur facile et accommodante, ne contrariant en rien ses fantaisies et s'efforçant à lui plaire avec un peu de gaucherie. Il la célébrait sous le nom bizarre de *Draco*, dans des madrigaux assez lourds. La Beaumelle nous a transmis celui-ci que nous abrégeons :

Draco, vous donneriez des lois à l'Univers.
Pour vous divertir, pour vous plaire,
Que ne feroit-on pas, que ne peut-on pas faire,
Puisque votre époux fait des vers?

. . . . . .

C'est vous, Draco, c'est vous qui d'un naissant délire
Trompez le charme impérieux.
Je vous vois, je me tais, j'admire.

1. Louis Sanguin, marquis de Livry, né le 4 juillet 1648, premier maître d'hôtel du roi depuis la mort de son père, auquel il succéda en 1676; mort le 6 novembre 1723.

2. *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon et à celle du siècle passé*, par M. de la Beaumelle, édition de Maestricht, t. VI. *Pièces justificatives*, p. 134. Proyart reproduit également ce madrigal.

Et le madrigal se terminait par ce vers qui est assez touchant :

Si je vous aimois moins, je vous chanterois mieux.

Nous avons vu qu'il passait beaucoup de temps chez elle avec les jeunes dames qui l'environnaient, que là il se départait de sa gravité et qu'il leur laissait même prendre avec lui des familiarités blâmées par Saint-Simon. Quelle que fût cependant sa complaisance pour la duchesse de Bourgogne, jamais il ne dépassait certaines bornes. Quand sa conscience lui défendait de satisfaire à quelque caprice exprimé par elle, il demeurait inébranlable. La duchesse de Bourgogne était curieuse. Parfois elle aurait aimé à se faire raconter ce qui s'était passé dans les conseils auxquels son mari avait assisté. Mais plus ferme que Turenne[1] qui avait un jour trahi un secret d'État pour madame de Coetquen[2], toujours il s'y refusait. Un jour qu'elle insistait, il lui chanta cet impromptu :

Jamais mon cœur n'est qu'à ma femme,
Parce qu'il est toujours à moi.
Elle a le secret de mon âme
Quand il n'est pas secret du Roi[3].

1. Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, né à Sedan le 11 septembre 1611, tué à Salzbach le 27 juillet 1675.
2. Marguerite-Gabrielle de Rohan-Chabot épousa Malo, marquis de Coetquen, second du nom. Elle devint veuve le 24 avril 1679, et mourut le 17 juin 1720 à Rennes.
3. Proyart, t. II, p. 148.

Peu accoutumée à la résistance, la jeune princesse devait sentir avec impatience les bornes de son empire. Peu à peu elle se mit avec lui sur un pied de taquinerie, s'il est permis d'employer ce mot familier, raillant la vie sérieuse qu'il menait, ses mœurs sévères et sa dévotion excessive. « Convenez, disait-elle un jour à madame de Mailly, que j'ai épousé l'homme de France qui mène la vie la plus dure. En vérité, il ne faut pas être l'héritier d'Henri IV pour s'assujettir à un aussi triste esclavage[1]. » Et le duc de Bourgogne de lui répondre encore par un impromptu :

Draco, qu'être esclave est bien doux
Quand c'est du devoir et de vous!

Cet amour du devoir, le duc de Bourgogne aurait bien voulu l'inspirer à sa femme. Elle-même, dans une lettre à madame de Maintenon, que cite Proyart, va nous dire joliment comment il s'efforçait d'y parvenir : « Je ne me contente pas même de faire la volonté de M. le duc de Bourgogne, mais j'entre encore dans ses vues, ce qui n'est pas une si petite chose pour moi. Car il faut vous imaginer, ma chère tante, qu'il me les propose quelquefois en trois façons, le bien, le mieux, le parfait, comme feroit

1. Proyart, t. II, p. 170.

M. de Cambray, et il me laisse maîtresse du choix. J'aurois quelquefois bonne envie de me déclarer pour la neutralité, mais je ne sais par quel enchantement je me conforme toujours à ce qu'il désire, même malgré moi[1]. »

Cet enchantement, qu'elle exagère peut-être un peu, n'empêchait pas la duchesse de Bourgogne de railler assez publiquement l'austérité de son mari et sa réserve extrême avec les femmes. « Je voudrois mourir avant M. le duc de Bourgogne, disait-elle un soir, en causant sur sa chaise percée avec ses dames (c'étoit là, dit Saint-Simon, qu'elle s'ouvroit le plus volontiers), mais voir pourtant ici ce qui se passeroit ; je suis sûre qu'il épouseroit une sœur grise[2], ou une tourière des filles de Sainte-Marie[3]. » Nous avons vu les plaisanteries, d'assez mauvais goût, auxquelles elle se prêtait contre lui. Mais ces plaisanteries mêmes ne laissent pas de supposer une assez grande cordialité entre les deux époux. Aussi, à en juger par les apparences, l'auteur anonyme d'un *Journal de la Cour de Louis XIV*, cité par Proyart, pouvait-il dire avec vérité : « Madame la

1. Proyart, t. II, p. 185.
2. C'est sous ce nom qu'autrefois on désignait les Filles de la charité qu'on appelle communément aujourd'hui, du nom de leur fondateur, les sœurs de Saint Vincent-de-Paul.
3. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 87.

Dauphine agace continuellement Monsieur le Dauphin; jamais ils ne sont d'accord pour les propos et toujours leurs cœurs sont unis. Je ne sais si l'on a jamais vu deux époux de caractères si différens s'aimer si tendrement[1]. »

Malheureusement l'union des deux cœurs n'était pas complète à ce point, car ils n'étaient pas au même diapason. Ces nuances de sentiments n'échappaient pas aux observateurs perspicaces. Spanheim, l'envoyé de Brandebourg, exagérait les choses et se trompait, d'un côté du moins, lorsqu'il écrivait : « Le duc et la duchesse de Bourgogne se montrent fort indifférens l'un pour l'autre[2] ». Madame, à son habitude, les exagérait encore davantage et les poussait au noir, lorsqu'elle mandait à la duchesse de Hanovre : « Les personnes qui s'étonnent tant de la profonde tristesse que ressentit le duc de Bourgogne lors de la grave maladie de sa femme ne savent peut-être pas qu'il en est très épris, mais elle ne l'est pas de lui, et je crois que, pourvu qu'elle eût donné le jour à un prince ou deux, elle verroit sans déplaisir partir le brave homme pour les régions célestes[3]. » Mais il est certain que le duc de Bourgogne ne trou-

1. Proyart, t. II, p. 169.
2. *Relation de la Cour de France*, p. 391.
3. *Correspondance de Madame*, trad. Jæglé, t. I, p. 247.

vait pas chez sa femme une tendresse égale à la sienne. Il en souffrait et, comme il arrive souvent, la souffrance lui faisait commettre des maladresses qui ne devaient point la rapprocher de lui. Madame de Maintenon l'indique en quelques mots : « Madame la duchesse de Bourgogne ne se porte pas bien; on lui fait faire beaucoup de remèdes qui demanderoient plus de soin qu'elle n'est capable d'en prendre... Monsieur son mari est furieux; on ne peut appeler autrement la passion qu'il a pour elle, et je ne crois pas qu'on en ait jamais vu une si désagréable pour celle qui la cause et pour les spectateurs... Il n'y a pas d'apparence de grossesse. Ces remèdes les empêchent de vivre ensemble, ce qui a quelque part dans la fureur dont je vous parle[1]. » La fureur n'était pas cependant l'état habituel du pauvre prince, mais plutôt une sorte de mélancolie tendre, dont nous avons aujourd'hui entre les mains un curieux témoignage. Ce sont un certain nombre de lettres écrites par lui à la marquise de Montgon, une des dames de la duchesse de Bourgogne.

La marquise de Montgon devait cette situation à sa naissance. Elle était fille de madame d'Heudicourt, une des plus vieilles amies de madame de Maintenon,

1. *Madame de Maintenon, d'après sa correspondance authentique*, par M. A. Geffroy, t. II.

et femme de Jean-François Cordebœuf de Beauverger, d'abord comte puis marquis de Montgon, un de ces gentilshommes qui faisaient leur chemin non pas à Versailles mais à l'armée, et qui, de grade en grade, avait atteint celui de maréchal de camp[1]. Saint-Simon, peu bienveillant pour elle, est cependant obligé de convenir qu'elle brillait d'esprit, de grâces et de gentillesse et « qu'elle étoit plaisante et amusante au possible[2] ». Elle s'insinua dans les bonnes grâces non seulement de la duchesse mais du duc de Bourgogne, et nous allons la voir servant d'intermédiaire entre eux. De bonne heure le duc de Bourgogne s'était mis avec elle sur un pied d'étrange familiarité[3] :

Il faut avouer, lui écrivait-il la première fois qu'il dut se séparer de sa femme, que je me trouve bien solitaire les soirs quand je me couche et que j'aimerois bien mieux y trouver quelqu'un auprès de moy : mais hélas, que je ne l'y trouverai de longtemps. Je crois que vous comprenez la peine que cela me fait, me connaissant comme vous me connoissez, mais il en faut passer par là.

1. Né en 1665, le marquis de Montgon mourut en 1730. Il était le père de l'abbé de Montgon qui fut employé dans la diplomatie par M. le duc et par le cardinal de Fleury.

2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. III, p. 222.

3. Les lettres du duc de Bourgogne à la marquise de Montgon ont été comprises par M. le marquis de Vogüé dans la publication dont nous avons parlé. Nous avons rétabli également l'orthographe de ces lettres d'après les originaux que M. le marquis de Montgon, descendant direct de la dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne, avait bien voulu nous communiquer.

Les lettres sont au nombre de seize, et toutes (sauf deux) datées de l'été 1703. Le duc de Bourgogne commandait à ce moment l'armée qui allait faire le siège de Brisach. Elles sont écrites du camp, mais elles n'ont rien de militaire. Elles ne sont remplies que de l'expression de sa tendresse pour la duchesse de Bourgogne, et aussi de ses plaintes de ce qu'elle ne lui écrit pas assez souvent. Nous extrayons de ces lettres quelques fragments dont la répétition et la monotonie même sont attendrissantes à la longue, et font prendre en pitié ce jeune prince négligé.

Au camp de Sultz, le 12 juin 1703.

Je suis étonné, Madame, de n'avoir point encor receu rien de vous et bien plus de l'irrégularité de Madame votre très illustre maîtresse, qui laisse passer un temps infini sans m'avoir écrit encor que deux lettres. (Suivent quelques détails sans intérêt; puis il reprend.) Je ne sçai si je ne vous ennuierai point d'en revenir à mes moutons, mais vous sçavez bien qu'il faut que j'en parle un peu à propos de cette irrégularité. J'ai résolu de ne me point mettre avec elle en reproches; cependant je ne sçaurois souffrir cet article patiemment, et je fus véritablement fâché hier au soir de n'avoir point de lettres par l'ordinaire de Franche-Comté qui arriva. Je voudrois que vous m'eussiez vu à souper l'air noir comme la cheminée, parlant tout seul, mon chapeau enfoncé jusqu'aux yeux. Après le premier mouvement qui fut de dépit contre elle, vous auriez bien vu ce que j'avois alors sans le savoir si vous y aviez été, et vous auriez bien dit que j'avois la pire entorse et le jabot de côté. . . . . .

Faistes mes complimens à Madame vostre mère dont

j'attends quelque lettre aussi quelque jour, et pour l'autre méchante dont je vous ai parlé, dittes-luy que si dorenavant je ne reçois des lettres plus souvent je romps avec elle et ne luy écris de toute la campagne.

Poscriptum. — J'ai bien peur que ces menaces ne soient perdues, car je serois certainement plus puni qu'elle.

Au camp de Schleittal, le 17 juin 1703.

J'ai enfin reçeu avec grand plaisir, Madame, la lettre que vous m'avez écrite le onze à la suite d'une de votre chère maîtresse qui, par parenthèse, a été douze jours entiers sans m'écrire. Faites-luy-en, je vous prie, des reproches. Je suis ravi qu'elle se conserve, et moyennant cela j'espère que les douttes de M. Bourdelot seront heureusement éclaircis, mais de parler souvent de M. [le] duc de Bourgogne de loin, de sa santé et de n'en point trouver le souvenir insuportable, ne quadre pas avec estre douze jours sans luy écrire et j'en reviens toujours là parce que j'en ai été assés fâché.... Je ne ferai pas celle-cy plus longue car j'ai à écrire à cette maligne qui me met le peu de cervelle que j'ai à la mistanfute, et il faut lui réserver toute mon éloquence pour tâcher à luy persuader de m'écrire plus souvent. Je voudrois bien pouvoir me couvrir icy d'assés de lauriers pour les apporter tous à ses pieds à mon retour, et qu'ils fussent entassés de telle façon que la mirthe que j'y ai mis jusqu'icy put remonter jusqu'à son cœur. Ne voilà-t-il pas finir par une pensée bien héroïque et digne du stile des romans?

L.

Au camp de Schleittal, le 24 juin 1703.

Cette lettre, Madame, servira de réponse à deux des vostres que j'ai reçueues presque en même temps, qui toutes deux me font enrager par la description des grâces de votre illustre maîtresse dont je suis éloigné de plus de cent lieues et pour plus de cent ans. Il semble que vous vouliez m'épargner en ne m'en mettant qu'un mot, mais vous sçavez que ma subtile imagination a

bientost tout parcouru, sans attendre Morphée qui n'a pas encore manqué de m'en présenter l'agréable image toutes les nuits. Je suis ravi qu'on l'ait saignée, bien aise qu'on la purge, approuve les eaux mais pour le bain je ne dis rien, car s'il fallait m'en expliquer, ce ne seroit pas certainement à son avantage, et si j'avois pu parler de près, il n'auroit pas passé sans que je me fusse défendu jusqu'au dernier réduit. . . . . .

Adieu, il faut que j'achève une lettre à la Reine de mes pensées; dittes-luy que je vous ai chargé de sçavoir de sa bouche si elle m'aime et mandez-moy ses propres paroles.

Ici se place une lettre étrange, que nous citerons tout entière. Voulant donner à son mari une preuve de tendresse, la duchesse de Bourgogne avait chargé madame de Montgon de lui écrire une lettre dont les caractères étaient tracés avec son propre sang, en guise d'encre. Le duc de Bourgogne reçoit cette lettre avec transport et il y répond :

Au camp de Salmbach, le 3 juillet 1703.

Je ne puis tarder un seul moment à vous faire réponse et bien loin d'avoir eu mal au cœur du sang adorable que j'ay receu, je l'ai baisé mille fois et le baiserai encore plusieurs fois aujourd'hui. Je viens de m'en tirer dans le moment pour en envoyer aussi du mien, et donnez-le-luy s'il n'est pas indigne d'elle et si elle dit qu'elle le verseroit, tout pour moi, j'ai déjà commencé à en verser un peu pour elle pour qui assurément il ne m'en resteroit rien. Mais nous devons le conserver l'un pour l'autre et unir nos cœurs ainsy que le paroissent ceux qui sont désignés avec mon propre sang tiré d'un des doits de ma main gauche par mon couteau sur le champ. Cette lettre, outre le petit dessein, est toute barbouillée du sang que l'amour m'a fait verser sur le champ, trop

heureux de l'avoir répandu pour elle. Cette vue m'a fait revenir de l'esprit, et, au lieu qu'il étoit bouché, il est poétique et enflammé.

Quoy donc! voila le sang qui colore ses joues,
C'est luy qui la fait vivre et qui jusqu'en ses yeux
Met le feu qui me rend amant et bienheureux,
Qui dans trois mois au plus fera tourner mes roues.
Gardez-le donc ce sang, ce thrésor précieux,
Pour vous le mien est prest à couler dans ces lieux,
Car, en cherchant icy la gloire,
C'est votre cœur dont je veux la victoire.

Vous me promettez bien que vous irez luy porter cette lettre dès que vous l'aurez reçue. Tâchez que ce soit en particulier. Mettez-vous à genoux devant elle, et, luy baisant les deux mains de ma part, présentez-luy le sang versé pour elle uniquement. Je ne sçai si vous ne vous serez point doutter de ma folie; mais puis-je assés marquer à cette reine combien je l'aime, quoiqu'elle le sache déjà bien. Mandez-moy comment elle aura receu ma commission et ses propres paroles, et demandez-luy alors si elle ne m'aime pas de tout son cœur et comme je le mérite. Adieu, ma chère Mongon. S'il me vient encore quelque extravagance dans l'esprit entre icy et ce soir que part la poste, je l'ajouterai à cette lettre.

A six heures du soir.

Plus j'y pense et plus je trouve l'imagination agréable d'avoir écrit avec le propre sang de la personne aimée. Mais j'y eusse voulu les deux dernières lignes de sa main, non que je croye qu'elle ne le pense pas, mais parce que la chose en auroit été plus tendre et plus touchante. Mais faites luy bien valoir que le sang qu'elle verra n'est point versé par ordonnance d'aucun médecin et envoyé par occasion, mais pour elle seule et dans le plus tendre mouvement de mon cœur qui m'a empesché de sentir le petit mal que je me suis fait..... Adieu, ma chère Mongon, je vous remercie mille fois de l'ingénieuse lettre que vous m'avez écritte et je la garderai toute ma vie à cause de l'ancre précieuse qui a été employée; et je vous aimerai plus sincèrement que jamais.

En effet, la lettre porte dans un coin deux petits cœurs surmontés d'une flamme, et le papier offre des maculatures qui proviennent évidemment de ce que le duc de Bourgogne écrivait la main encore ensanglantée. Ne dirait-on pas, au style près, une épître écrite, en pleine époque romantique, par un amant à sa bien-aimée? Quinze jours après, le duc de Bourgogne reçoit une réponse à cette lettre exaltée, mais la réponse n'est point de la main qu'il aurait souhaitée :

Au camp de Vilstett, le 18 juillet 1703.

Je vous écrivis hier une lettre, ma chère Mongon, et n'ai reçeu que ce matin la vostre du onze, en réponse à la commission que je vous avois donné en vous renvoyant de mon sang. Mais la conduitte de la personne du monde que j'aime le plus n'est guères conforme à ses discours. Elle m'aime de tout son cœur et cependant me laisse dans un profond oubli. Voicy la cinquième poste qui est arrivée aujourd'hui sans m'apporter de lettres, preuve quelle a été au moins neuf jours sans m'écrire, pendant que l'approche de Strasbourg me donne le moyen de redoubler de régularité et de luy écrire six fois la semaine et que je n'en laisse pas échapper une seule occasion.

Je ne puis désormais chanter qu'une Élégie,
Me plaignant tristement de la fin de ma vie
Qui viendra tout incessamment,
Si cet objet charmant
Rend à mon tendre cœur
Une froideur extrême,
Poison plus sûr pour luy que n'est l'arsenic même.

J'aurois bien envie de ne luy plus écrire jusqu'à ce que j'eusse reçeu quelques lettres, et même de discontinuer pendant quelque temps ; mais si, de son côté, elle faisoit

la mesme chose, j'en serois cent fois plus puni qu'elle, qui, apparemment, ne se soucie plus guère de moi qui n'hésite point à verser mon sang pour lui donner une nouvelle preuve d'un amour dont elle ne peut douter; moi qui m'exposerois aux plus affreux périls pour elle, qui lui sacriferois tout pour lui plaire, hors ce qu'il ne seroit pas juste et qu'elle ne voudroit pas que je lui sacrifiasse, et la gloire. Voilà ce que je pense, voilà ce que je sais qu'elle connaît à merveille. Puis-je mériter davantage d'en être aimé et être moins digne des oublis et des froideurs que j'éprouve depuis onze jours entiers? C'en seroit en vérité beaucoup trop pour un cœur moins tendre et moins fidèle que le mien. Je ne parle point de la promesse qu'elle m'avait faite en partant, de m'écrire au moins deux fois la semaine, mais, quand même elle n'y seroit pas engagée par sa parole, ne le devroit-elle pas faire d'elle-même? Demandez lui encore de ma part, je vous prie, d'où vient cette absence de lettres, si c'est qu'elle est fâchée contre moi et de quoi, et que je tâcherai de le réparer au plus tôt; si mes fréquentes lettres l'ennuient, enfin si elle est lasse d'être tant aimée, et si elle dit vrai quand elle dit qu'elle m'aime de tout son cœur. Mais que la réponse à cette lettre ne vienne point surtout sans qu'il y ait un petit mot de sa main au bas, car, s'il n'y est pas je serai désespéré et croirai tout de bon qu'elle ne se soucie plus de moi. Je vous demande pardon si je parle tant d'elle, mais j'en suis plus occupé que jamais, et il semble que ses négligences ne fassent qu'augmenter ma vivacité. . . . . .

Louis autrement G. P. de Moscovie plus amoureux et plus fou que jamais.

Ne recevant toujours point de réponse, il s'efforce de l'émouvoir par la pensée qu'il pourrait être blessé à mort et ne plus la revoir :

. . . . . .

Quand vous recevrez cette lettre faites donc souvenir cette coquette que dans le mesme instant que vous luy parlerez je suis peut estre à la tranchée où le canon et le

mousquet donnent souvent, où j'ai des morts et des blessés à droite et à gauche et où j'ai peut estre déjà attrapé quelque tape (ce qui n'arrivera pourtant pas à ce que j'espère) mandez moy ce que fera sur elle cette pathétique reflexion. Mettez luy aussi devant les yeux l'arrivée d'un courrier qui porteroit que j'aurois été blessé peut estre dangereusement, l'état où de mon costé je serois pensant que je ne la reverrois peut estre jamais, et qu'en mourant je ne regretterois qu'elle en ce monde. Je croy qu'il sera bon que vous luy lisiez cet article afin de me mander au juste ceque vous pourrez pénétrer des sentimens de son cœur par l'effet qui en paroistra au dehors.

La coquette et paresseuse princesse, pour se faire pardonner sans doute, finit par lui envoyer son portrait. Le pauvre prince en est tout heureux et fait part de sa joie à madame de Montgon :

Au camp devant Brisak, le 3 septembre 1703.

Grâces infinies, grâces extresmes à la dame bienfaisante qui a remis ce charmant portrait en des mains qui seules étoient dignes de me l'envoyer. Je ne dis pas, ma chère Mongon, que je l'eusse mal reçeu quand il me seroit venu des vostres en droiture, mais vous sçavez bien que c'est tout autre chose de l'avoir reçeu de celle qui y est vivement exprimée, de celle qui l'avoit promis et ordonné, de celle enfin qui sçait charmer quand elle le veut les présens comme les absens et qui souvent aussi prend plaisir à les faire enrager. Le portrait est très ressemblant, surtout du premier coup d'œil, et j'y ai bien reconnu ces grands yeux qui sçavent jetter de si doux regards quand il leur plaist, ce qui n'arrive pas souvent. Vous croyez bien que je l'ai regardé plusieurs fois depuis vingt-quatre heures qu'il y a que je l'ai reçeu et aussi que je l'ai baisé..... Dites moy si l'on parle quelquefois de M. le duc de Bourgogne et comment on en parle. Je croy que

vous reconnaissez aisément ce style par lequel je ne sçaurois finir. Adieu ma chère Mongon; encor une fois cependant en vous remerciant mille fois du portrait et de l'imagination qu'il contient que j'ai fort aprouvé comme je croy que vous n'en doutiez pas. L.

Quelques jours après Brisach était pris et le duc de Bourgogne rentrait à Versailles. La correspondance se termine donc sur cette lettre. Il faut la rapprocher d'un court billet que, l'année précédente, la duchesse de Bourgogne écrivait à sa grand'mère, pendant que le duc de Bourgogne était à l'armée de Flandres :

Versailles, ce 12 juin 1702.

Vous avez été malade, ma chère grand'mère, et je voulois vous en témoigner ma peine, mais je prends souvent de si mauvoises mesures que le temps me manque, *outre que j'escris tous les jours à M. le duc de Bourgogne.*

Ainsi, en 1702, elle écrivait tous les jours, du moins à l'en croire, au duc de Bourgogne. En 1703, après lui avoir promis de lui écrire deux fois par semaine, elle ne parvenait même pas à tenir sa promesse. Que s'était-il donc passé et quelles pensées nouvelles occupaient cette jeune tête? Nous le comprendrons mieux quand nous aurons fait un pas plus avant dans la vie intime de ce ménage.

III

MATERNITÉ

Bien que la succession au trône en ligne directe fût assurée par l'existence de Monseigneur, et par celle du duc de Bourgogne, sans parler des princes ses frères, cependant on n'en considérait pas moins comme une affaire capitale de savoir si la duchesse de Bourgogne aurait bientôt des enfants. En 1701, elle n'avait point encore donné d'espérances. Bien qu'elle eût à peine seize ans, l'impatience était grande, et le bruit semble s'être répandu que cette impatience n'était pas partagée par elle. Aussi tout un chacun commença-t-il de s'en mêler. De Turin même, par l'intermédiaire de son premier écuyer Tessé, notre vieille connaissance, qui y était alors en mission, on lui faisait parvenir des objurgations. C'était d'abord le père Valfré, son ancien confesseur. « Il me manda, écrivait Tessé à sa maîtresse, qu'en

priant Dieu pour votre conservation il le prioit toujours pour votre fécondité; qu'il lui sembloit qu'elle tardoit, et qu'il falloit que ses prières, ou votre volonté ne fussent pas assez efficaces. » C'était ensuite sa mère qui, s'apprêtant à mettre au monde un septième ou huitième enfant, s'informait si sa fille n'était pas dans le même état qu'elle et lui faisait parvenir par l'entremise de Tessé les recommandations les plus précises; c'était enfin Tessé lui-même qui, lui envoyant un bénitier de la princesse de Vaudémont, abordait tout droit le sujet : « Je crois devant Dieu qu'elle me l'a donné pour réveiller tous les soirs et tous les matins, par l'enfant de corail blanc qui est dedans, l'idée que vous nous en devez un, et sur cela il n'y a réflexion qui tienne, ni sur votre belle taille, ni sur aucune chose. Je suis votre vieux domestique auquel vous avez permis de s'exposer même à s'entendre dire par vous qu'il est un vieux fou. J'y consens, pourvu que vous permettiez à madame Quantin de m'informer au retour de M. le duc de Bourgogne que cela peut être, et ensuite que cela est[1]. »

Il ne semble point que ces reproches indirects

1. *Lettres du Maréchal de Tessé*, publiées par le comte de Rambuteau, pp. 3, 5, 23. Madame Quantin était première femme de chambre de la duchesse de Bourgogne.

fussent justifiés. Nous lisons en effet, à la date du 7 mai 1701, dans le *Journal* de Dangeau : « Le Roi étant le matin au conseil, à son ordinaire, la duchesse du Lude demanda à lui parler, le Roi la fit entrer. Elle dit à Sa Majesté qu'on avoit vu au réveil de madame la duchesse de Bourgogne qu'elle étoit présentement en état d'avoir des enfants, de quoi le Roi fut fort aise. » A partir de cette communication en plein conseil, il ne se passe guère de mois que Dangeau ou même le *Mercure* ne nous informent des espérances que donnait la princesse, espérances qui étaient toujours suivies de déception. Vainement on lui imposait des précautions. On lui faisait éviter en voiture les routes pavées; on la conduisait au pas. On la transportait en bateau de Corbeil à Fontainebleau. Son jeune âge et peut-être aussi ses propres imprudences étaient cause que sans cesse elle se blessait, suivant l'expression du temps. Les perpétuelles incertitudes où elle tenait le public donnèrent même lieu à un couplet assez malicieux[1].

Elle-même sur ce sujet,
Ignorant tout ce qu'on décide,
Au médecin conta le fait
D'une voix tremblante et timide,
Lui disant mille fois tout bas :
La suis-je ou ne la suis-je pas?

1. *Nouveau Siècle de Louis XIV*, t. III, p. 133.

Elle *la* fut décidément à la fin de 1703, et le régime sévère qu'on lui imposa réussit à la préserver d'un nouvel accident. La grande affaire était de l'empêcher de danser. Le 1er février 1704, la marquise d'Huxelles[1] écrivait à son ami M. de la Garde[2] : « Le Roy va passer le carnaval à Marly où l'on ne dansera point, parce que madame la duchesse de Bourgogne seroit au désespoir de voir danser et de n'en pas être[3] ». Une complication sur la nature de laquelle la duchesse de Lude entre dans de grands détails dans une lettre à la duchesse de Savoie[4], étant

1. Marie de Bailleul, née en 1626, mariée en premières noces le 28 février 1644, au marquis de Nangis, qui fut tué devant Gravelines, et en secondes noces le 5 octobre 1645, à Louis Chalon du Blé, marquis d'Huxelles, tué aussi devant Gravelines, en 1658. Elle mourut le 29 avril 1712.

2. Antoine Escalin des Aimars, marquis de la Garde, descendait du baron de la Garde qui fut ambassadeur au XVIe siècle. Sa grand'mère était Jeanne Adhémar de Monteil Grignan; il était cousin germain par alliance de madame de Grignan. Il fut gouverneur de la ville et chatellenie de Furnes, et mourut le 8 avril 1703. Voir *la marquise d'Huxelles et ses amis*, p. 79.

3. Il existe à la Bibliothèque du Musée Calvet à Avignon, cataloguée sous les numéros 1419 à 1421, une très intéressante correspondance de la marquise d'Huxelles avec le marquis de la Garde. Cette correspondance s'étend de l'année 1704 à l'année 1712. Quelques fragments en ont été publiés en note du *Journal* de Dangeau et par M. Édouard de Barthélemy dans son ouvrage : *La Marquise d'Huxelles et ses amis*. Par l'obligeant intermédiaire du bibliothécaire du Musée Calvet, M. Labande, nous avons fait relever tous les passages concernant le duc et la duchesse de Bourgogne, et nous en ferons parfois usage.

4. *Marie-Adélaïde de Savoie, Lettres et Correspondance*, publiées par M. Gagnière, p. 244.

survenue au septième mois, Clément, l'accoucheur en titre des princesses, la condamna à garder continûment le lit. On avait beaucoup de peine à l'empêcher de s'agiter, car elle avait des vapeurs, et à la tenir en repos. Elle ressentit les premières douleurs le 24 juin au matin. Ses couches furent laborieuses et douloureuses. Le Roi l'assista tout le temps, comme il avait fait pour la Dauphine. Le duc de Bourgogne demeura au contraire dans son cabinet, les cris de la Princesse lui faisant trop de peine à entendre. Enfin, à cinq heures une minute et demie, rapporte Dangeau avec sa précision ordinaire, elle accoucha heureusement d'un prince qui fut sur-le-champ titré duc de Bretagne. La maréchale de la Mothe apporta l'enfant au duc de Bourgogne qui le baisa, puis il se rendit à la chapelle où il demeura en prière pendant trois quarts d'heure. La veille, il s'y était déjà enfermé longtemps seul et sans vouloir être connu.

Les enfants ne tenaient alors guère de place dans l'existence des mères, à la Cour encore moins qu'ailleurs. La duchesse de Bourgogne resta du jour de ses couches jusqu'au 17 juillet, c'est-à-dire vingt-trois jours, sans voir son fils. Elle ne parle qu'une fois de lui dans ses lettres à sa grand'-mère, et il semble qu'elle s'en excuse : « Je ne

sorois m'empescher, ma chère grand'mère, de vous parler de mon fils qui se porte fort bien. Il seroit assez joli s'il n'avoit point la galle; mès j'espère que quand nous reviendront de Fontainebleau il n'en aura plus. » Cet enfant, au reste, ne devait pas vivre longtemps. Au mois d'avril de l'année suivante, il mourait, emporté par des convulsions. L'affliction de la duchesse de Bourgogne fut vive et touchante. Elle écrivait, quelques jours après, à sa grand'mère : « Je ne puis, ma chère grand'mère, estre plus longtemps sans me consoler avec vous du mal qui m'est arrivé. Je suis bien persuadée que vous y aurés esté sensible, car je s'ais l'amitié que vous avez toujours eue pour moy. Si on ne prenoit tous les malheurs de cette vie en Dieu, je ne sait ce que l'on deviendroit; je croy qu'il veut m'attirer à luy en m'accablant de toutes sortes de chagrins. Ma santé en souffre beaucoup, mais c'est le moindre que j'aye.[1] »

Le duc de Bourgogne adressait également à son frère Philippe V une belle lettre où il tire sa résignation de considérations mystiques.

A Marly, le 26 avril 1705.

Je ne vous ai point écrit, mon cher frère, depuis la perte que j'ai faite de mon fils, et je croy que la tendresse que vous avez pour moy vous l'aura faitte sentir vive-

1. Archives de Turin.

ment. Il auroit été à souhaiter non seulement pour mon intérest particulier, mais encore pour celuy des affaires générales, que ce malheur ne fût point arrivé, mais les hommes doivent toujours se soumettre aveuglément à ce qui vient d'en haut. Dieu sçait mieux que nous-mêmes ce qui nous convient; il a la vie et la mort dans ses mains, et a placé mon fils dans un lieu où je désire ardemment de le rejoindre un jour. Cependant ce n'est pas assez de le désirer : il faut y travailler, et je serois janséniste si je disois autrement, ce que vous scavez bien que je suis bien éloigné d'estre. L'état où vous êtes, mon cher frère, et celuy auquel je suis destiné selon le cours de la nature (souhaittant que ce soit bien tard), cet état, dis-je, est rempli d'autant de dangers qu'il y a de devoirs à remplir, et ces dangers sont d'autant plus pressans que ces devoirs sont grands; mais aussi quel degré de gloire est destiné dans le ciel à ceux qui les remplissent dignement! Je ne vous donnerai pas d'autre modèle que saint Louis dont nous avons l'honneur de descendre; il n'y a pas à douter qu'après avoir rempli sur la terre les devoirs immenses de la royauté, il ne possède une place bien élevée dans le ciel, et il ne l'a pas acquise sans peines, sans applications, sans soins, sans traverses. Je m'aperçois qu'insensiblement, au lieu d'une lettre, je fais un sermon, mais vous en voyez l'intention; elle est droitte certainement, et la matière que j'ai traittée d'abord m'a bien fait faire de réflexions différentes sur le bonheur de mon fils d'estre arrivé au ciel sans avoir essuyé les horribles dangers où nous sommes, et dont la seule correspondance fidèle à la grâce, la vigilance, le travail, la justice et l'accomplissement exact de nos devoirs nous peuvent tirer. Il est vrai, que si le péril est grand, la grâce est abondante et que Dieu ne nous laissera jamais tenter au-dessus de nos forces, mais il faut les employer, et le serviteur négligent a été damné aussi bien que Judas et le mauvais larron [1].

Quelques jours après, il écrivait encore à son frère,

1. *Archives d'Alcala.* Communiquée par le P. Baudrillart.

en lui donnant des nouvelles de la duchesse de Bourgogne et d'une médecine qu'elle avait prise : « Je croy qu'on la réïterera bientost et qu'on la baignera ensuite, puis qu'on luy donnera des eaux de Forges pour la disposer à réparer promptement la perte que nous avons faite. »

La perte ne fut cependant réparée qu'au mois de janvier 1707, par la naissance d'un second duc de Bretagne[1]. A en croire madame de Maintenon, la succession étant assurée, la duchesse de Bourgogne aurait souhaité s'en tenir là. « Il est certain, Madame, écrivait-elle à la princesse des Ursins, que notre princesse a trop peur de devenir grosse. La vôtre (la reine d'Espagne) est si raisonnable que j'espère qu'elle ne prendra point ces impressions-là, et je les crois très mauvaises selon Dieu; et elles doivent encore, pour bien d'autres raisons, désirer des enfants[2]. » Et dans une autre lettre : « Madame la duchesse de Bourgogne ne connaît pas assez son véritable intérêt là-dessus. » Elle devait cependant avoir, en 1710, un troisième enfant qui fut Louis XV[3], mais, bien avant cette date, s'étaient passés dans sa

1. N. de France, second duc de Bretagne, né le 8 janvier 1707, mort le 8 mars 1712, sans avoir été nommé.

2. *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, par M. Geffroy, t. II, p. 156 et 161.

3. Né à Versailles le 15 février 1710, Louis XV avait été titré d'abord duc d'Anjou. Il mourut le 10 mai 1774.

vie de femme des incidents que nous ne pouvons taire. C'est le point obscur et un peu mystérieux de cette existence dont nous n'avons vu jusqu'à présent que le côté extérieur et brillant. Il nous le faut aborder résolument.

IV

COQUETTERIES

« Il se présente ici une anecdote, très sage à taire, très curieuse à écrire à qui a vu les choses d'aussi près que moi. Ce qui me détermine au second parti, c'est que le fait en gros n'a pas été ignoré et que les trônes de tous les siècles et de toutes les nations fourmillent d'aventures pareilles. Faut-il donc le dire [1]? »

Nous serions presque tenté de nous poser la même question que Saint-Simon, tant il semble que, même après deux siècles écoulés, ces questions relatives à l'honneur d'une femme doivent être traitées avec délicatesse. Mais Saint-Simon l'a dit avec tant de détails qu'il est impossible de ne pas le redire après lui, en cherchant à démêler le vrai du faux, et le

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XII, p. 269.

certain de l'invraisemblable, tâche d'autant plus malaisée que Saint-Simon est ici à peu près l'unique témoin et qu'il le faut suivre, tout en le contrôlant.

Le certain, c'est qu'il y eut dans la vie de la duchesse de Bourgogne, de 1703 à 1706, autant qu'on peut en matière aussi délicate fixer des dates précises, quelques années de trouble moral où sa coquetterie l'entraîna, où son imagination fut prise, où son cœur fut ému. Ceux qui l'observaient de près et sans bienveillance voyaient venir depuis longtemps cette crise. Dès 1701, Madame écrivait : « La duchesse de Bourgogne a beaucoup d'intelligence; mais elle est, comme le serait toute jeune personne à qui on aurait laissé une aussi grande liberté, extrêmement coquette et fougueuse (*coquet und wildt*). Si elle avait été auprès de gens qui l'eussent tenue comme elle aurait dû être tenue, on aurait pu faire quelque chose de bon de Son Altesse, mais j'ai peur, de la façon dont on la laisse aller, que beaucoup d'histoires n'arrivent au jour[1] ». Et dans une autre lettre de 1703 : « Le duc de Bourgogne est tellement confit en dévotion, que selon moi il en deviendra

1. *Correspondance de Madame*, édit. Bodeman, t. I, p. 437. Cette lettre est traduite incomplètement dans l'édition Jæglé.

stupide... Sa femme est méchante et coquette; elle lui fournira matière à mortification. »

Saint-Simon, qui veut au contraire tant de bien à la duchesse de Bourgogne, ne peut s'empêcher de dire à peu près la même chose que Madame, et, comme elle aussi, il rejette la responsabilité de ses torts sur les personnes qui l'entouraient : « La facilité naturelle de la princesse, dit-il, se laissoit conformer aux personnes qui lui étoient familières, et, ce dont on ne sut pas profiter, elle se plaisoit autant et se trouvait aussi à son aise et aussi amusée d'après-dinées raisonnables, mêlées de lectures et de conversations utiles, c'est-à-dire pieuses ou historiques avec les dames âgées qui étoient auprès d'elle, que des discours plus libres et dérobés des autres qui l'entraînoient plutôt qu'elle ne s'y livroit, retenue par sa timidité naturelle et par un reste de délicatesse[1] ».

Ce reste de délicatesse était mis à forte épreuve par les exemples dont elle était environnée. Il aurait fallu qu'un mari intelligent veillât sur elle, s'associant à sa vie et en tempérant les écarts. Or, c'était précisément le contraire que faisait le duc de Bourgogne. Notons enfin qu'après avoir été assez

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 90.

beau dans son adolescence, il avait perdu quelques-uns de ces attraits qui le faisaient, non sans exagération déjà, comparer à l'Amour par mademoiselle de Scudéry. S'il avait conservé ses yeux admirables, son regard vif et touchant, à la fois perçant et doux, ainsi que sa chevelure abondante et naturellement bouclée, le bas de son visage s'était altéré. La bouche surtout, et le râtelier supérieur, avançant trop, emboîtait presque celui de dessous. De plus, la différence entre ses deux épaules s'était accentuée au point de faire dévier sa taille et de gêner sa marche. Madame, qui ne mâche point ses mots, l'appelle bossu et boiteux. Elle dit qu'il était tout de travers, et qu'il avait une jambe plus courte que l'autre, si bien que, quand il voulait se tenir debout, le talon d'un de ses pieds était en l'air et qu'il ne touchait le sol que des doigts. Il faut donc reconnaître que le duc de Bourgogne était un mari un peu disgracieux, un peu maladroit, que sa passion même devait rendre souvent importun, et qui n'avait point tout ce qu'il fallait pour contenir une femme toute jeune, assurément, comme disait Madame, coquette et fougueuse.

La duchesse de Bourgogne était dans cette phase de dissipation et d'indifférence pour son mari que nous avons décrite, lorsque ses yeux qui séduisaient

tout le monde, ses yeux *promeneurs* (ainsi les appelait Tessé), tombèrent sur un jeune seigneur qu'elle avait eu souvent occasion de voir à la Cour, car il s'était mis fort avant dans les bonnes grâces du duc de Bourgogne, qui l'avait pris en gré. C'était Louis Armand de Brichanteau, marquis de Nangis, colonel du régiment de Bourbonnais [1]. Il n'avait que vingt et un ans, et cependant il était à la veille d'être nommé brigadier d'infanterie. Saint-Simon, qui en parle durement, comme d'un « assez plat maréchal de France [2] », ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il était à cette époque la « fleur des pois » et le « favori des dames » et qu'il avait plusieurs titres à cette faveur : d'abord son extérieur, car il était très joli cavalier et, remarque Saint-Simon, « mieux fait que le duc de Bourgogne » ; ensuite la réputation de bravoure qu'il s'était acquise à la guerre au cours des deux campagnes de 1701 à 1702, et que « les dames avoient relevée » ; enfin, une « discrétion qui

1. Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis, né le 27 septembre 1682, épousa plus tard une riche héritière, mademoiselle de la Hoguette, nièce de l'archevêque de Sens. Il fut nommé maréchal de France en 1741, et mourut sans enfants à Versailles, le 8 octobre 1742, de la suite des blessures reçues par lui à la bataille de Guastalla. Il laissa sa fortune et son marquisat à son cousin, Louis Régnier, marquis de Guerchy duquel descend directement, par les femmes, l'auteur de ce livre.

2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XII, p. 3, 271 et *passim*.

n'étoit pas de son âge, et qui n'étoit plus de son siècle » dans ses nombreuses bonnes fortunes.

A ce moment, c'est-à-dire au commencement de 1703, Nangis servait en Flandre sous Villars, mais il ne fallait que deux ou trois jours pour aller et venir entre Versailles et l'armée. Il avait été malade au camp en juin, et peut-être était-il revenu à Versailles en convalescence. C'était le moment où le duc de Bourgogne partait, au contraire, pour l'armée et y restait quatre mois. Ces longs silences qui le faisaient tant souffrir et qui contrastaient avec les lettres quotidiennes de l'année précédente s'expliqueraient ainsi par les préoccupations que causait à la princesse son intrigue naissante avec Nangis. Il semble bien que les premières avances, qui furent probablement certaines œillades des yeux *promeneurs*, soient venues d'elle. Ces coquetteries flattèrent et émurent Nangis, mais elles le troublèrent singulièrement. Il avait à ce moment même une liaison avec cette jolie madame de la Vrillière dont nous avons déjà parlé. Madame de la Vrillière tenait à sa conquête. Elle s'aperçut qu'on la lui disputait. En effet, bien que, par une sorte d'entente tacite, il n'en fût point trop ouvertement parlé, le trouble que la duchesse de Bourgogne laissait apercevoir en présence du jeune et élégant colonel n'échappait point aux yeux.

Nous en trouvons la preuve dans les *Souvenirs* de madame Caylus, et encore dans une des jolies lettres récemment publiées par M. Taphanel, qu'adressait à La Beaumelle la vieille religieuse de Saint-Cyr chargée de lui communiquer les papiers de madame de Maintenon : « J'ai ouï dire à feu ma mère, écrivait madame de Louvigny[1], qu'on ne s'était aperçu de son faible pour monsieur de Nangis que parce qu'elle rougissait en le voyant, et qu'on avait si bien saisi ce symptôme avilissant qu'on prévenait toutes les occasions afin que la princesse n'eût pas à rougir souvent. Elle était gardée à vue[2]. »

Nangis était livré cependant à d'étranges perplexités, que Saint-Simon, bien informé à son dire,

1. Cette très charmante correspondante de La Beaumelle dont M. Taphanel a publié les lettres, s'appelait Madeleine Charlotte Bouvet de Louvigny. Elle était fille du marquis de Louvigny et de mademoiselle d'Osmond, elle-même élève de Saint-Cyr et sœur de la marquise d'Havincourt. Née en 1703, admise à dix ans à Saint-Cyr, elle entra dans l'ordre de Saint-Louis, et mourut à Saint-Cyr le 3 mars 1765.

2. *La Beaumelle et Saint-Cyr*, par M. Achille Taphanel p. 213. Par conscience, nous croyons devoir extraire du même ouvrage une note que La Beaumelle écrivait sur son carnet, après une conversation avec le maréchal de Noailles : « M. de Nangis, premier écuyer de Madame la duchesse de Bourgogne (*ceci est déjà une erreur*), allait souvent avec elle à la Ménagerie, faire du fromage et *penser* », mot auquel La Beaumelle attachait un sens particulier, mais c'est là une brutalité masculine à laquelle on n'est pas obligé de croire, pas plus qu'à deux couplets orduriers qu'on trouve dans le *Chansonnier français* et dont l'un est reproduit dans le *Nouveau Siècle de Louis XIV*, t. III, p. 303.

nous peint avec sa vivacité coutumière. D'un côté, il redoutait « les *furies* de sa maîtresse qui se montroit à lui plus capable d'éclater qu'elle n'étoit en effet », mais, de l'autre, il craignait que sa réserve ne le perdît « auprès d'une princesse qui pouvoit tant, qui pourroit tout un jour, et qui n'étoit pas pour céder, non pas même pour souffrir une rivale ». Ce fut alors que, pour triompher de la réserve de Nangis, la Princesse s'avisa d'un artifice bien féminin. Ce fut de le piquer de jalousie, pour encourager un concurrent qu'elle trouva fort à propos sous sa main.

Notre ami Tessé avait une fille assez jolie, fort spirituelle comme lui, qu'il avait donnée en mariage à un jeune marquis de Maulevrier[1], fils d'un frère de Colbert, de quelques années seulement plus âgé que Nangis, et, comme lui, brigadier des armées du Roi où il s'était distingué par sa bravoure. C'était entre eux le seul trait qui fût commun. Maulevrier n'avait point l'élégance de Nangis. Il était assez vulgaire d'aspect et de figure peu agréable. Mais il l'emportait de beaucoup sur lui par l'esprit. De plus il était ambitieux, intrigant, un peu fou, mais

1. François-Edouard Colbert, marquis de Maulevrier, né en 1675, pourvu du régiment de son frère en septembre 1693, de celui de Navarre en novembre 1696, brigadier d'infanterie en 1704, mort le 2 avril 1706.

un de ces fous dont les extravagances ne laissent pas d'être calculées. Sa situation de gendre du premier écuyer, l'intimité de sa femme avec la Princesse lui ouvraient un facile accès auprès de la duchesse de Bourgogne. Il en devint ou feignit d'en devenir amoureux. D'abord rebuté, il fut ensuite plus favorablement accueilli. Il eut la hardiesse d'écrire, elle eut l'imprudence de répondre. Les lettres passaient par l'intermédiaire de madame Quantin, la première femme de chambre, qui se figurait bonnement que les lettres du gendre provenaient du beau-père. « Maulevrier recevoit, dit-on, les réponses aux billets par la même main qui les avoit remis. Je n'ajouterai pas, continue Saint-Simon, ce qu'on crut au-delà. »

Que crut-on? qu'avait-on raison de croire? Cela est extrêmement difficile à dire. Y eut-il simplement de la part de la Princesse coquetterie et manège? Fut-elle au contraire prise à son propre jeu, et son cœur, que Nangis avait troublé, fut-il aussi troublé par Maulevrier? Hardi qui trancherait la question. Il n'est pas impossible que le second lui ait plu par ses saillies et son audace même, comme le premier lui avait plu par sa bonne mine et l'avait agacée par sa réserve; mais comme il est bien difficile d'admettre que tous deux en même temps lui aient plu

jusqu'au bout, chacun des deux nous paraît être la garantie contre l'autre. D'ailleurs environnée, gardée, surveillée comme elle l'était, non pas seulement par ses dames, qui auraient pu être un peu complices, mais par ces Suisses qui rôdaient jour et nuit dans le palais et les jardins de Versailles et de Marly, ayant mission de rapporter au Roi toutes les allées et venues, il est bien probable qu'elle ne se rendit pas coupable d'autre chose que de lettres ou de promenades imprudentes.

Maulevrier, que ces obstacles irritaient, se serait avisé, s'il fallait en croire Saint-Simon, d'un singulier stratagème. Il aurait fait le malade, et aurait contrefait une extinction de voix afin de pouvoir approcher la Princesse de plus près et lui parler à l'oreille sans exciter les soupçons. Ici notre guide s'égare. La vérité, c'est que Maulevrier était réellement malade, comme sa fin prochaine devait le montrer, et atteint, suivant toute apparence, de l'une de ces nombreuses variétés de la tuberculose qui s'appelle la phtisie laryngée. Mais il sut mettre habilement à profit son extinction de voix pour augmenter sa familiarité avec la duchesse de Bourgogne, qui, durant toute l'année 1704, se trouva ainsi serrée de près entre lui et Nangis. Grâce à l'humeur extravagante de Maulevrier, peu s'en fallut même que les

choses ne tournassent au tragique. « La mauvaise humeur de madame de la Vrillière le tourmentoit. Il croyoit Nangis heureux et vouloit qu'il ne le fût pas. » Un jour, il poussa la folie jusqu'à faire une scène quasi publique à la duchesse de Bourgogne, en la ramenant de la messe depuis sa tribune jusqu'à son appartement. A voix basse, comme il lui parlait toujours, « il lui chanta pouille sur Nangis, l'appela par toute sorte de noms, la menaça de tout faire savoir au Roi et à madame de Maintenon, au prince son mari, lui serra les doigts à les lui écraser, en furieux, et la conduisit de la sorte jusque chez elle ».

En même temps il s'en allait partout se répandant en propos injurieux sur Nangis, et parlant de lui comme d'un homme auquel il était résolu à demander raison. Nangis, tout brave qu'il fût, se pâmait d'effroi à l'idée de ce duel dont le motif véritable n'aurait échappé à personne et qui aurait à tout jamais compromis sa fortune. La Princesse, de son côté, était dans des transes mortelles. Cette situation extrême dura environ six semaines. Tessé la dénoua par « un trait d'habile homme ». Il fit intervenir Fagon, qui prescrivit l'air des pays chauds pour la maladie dont Maulevrier était atteint, affirmant que le froid de l'hiver, où on allait entrer, le tuerait infailliblement.

Tessé ne se le fit pas dire deux fois, et comme il partait en mission pour l'Espagne, il obtint que l'ordre de le rejoindre au plus tôt fût donné à ce gendre compromettant.

Le duc de Bourgogne ne s'était douté de rien en ce qui concernait Nangis. Il ne fut pas plus clairvoyant en ce qui concernait Maulevrier. Nous le voyons en effet, à la date du 6 novembre 1705, écrire à son frère, Philippe V, une lettre pressante pour le lui recommander. « J'ai promis à Maulevrier, lui dit-il, que je le chargerois d'une lettre pour vous lorsqu'il partiroit d'icy pour aller rejoindre le maréchal de Tessé. Vous me ferez plaisir de le bien traitter et de luy donner des marques de votre estime dans les occasions où je ne doutte pas qu'il ne le méritte. » Il continue en rapportant quelques traits militaires fort à l'honneur de Maulevrier, et il ajoute : « Il va en Espagne pour ne pas demeurer oisif et agir autant que sa santé le luy pourra permettre. Je croy que cette petite narration, en vous faisant connoître sa bonne volonté et l'intérêt que je prends à luy, m'étant particulièrement attaché aussy bien que madame sa femme l'est à la duchesse de Bourgogne, seroit pour luy des recommandations suffisantes auprès de vous [1]. »

1. *Archives d'Alcala.* Communiquée par le P. Baudrillart.

Ce protégé du duc de Bourgogne se montra aussi inconsidéré en Espagne qu'en France. Son entregent et son audace le firent pénétrer fort avant dans la confiance du roi et de la reine d'Espagne, qui l'admirent dans leur intimité. Il en abusa. Il voulut jouer le même jeu à Madrid qu'à Versailles. Il devint ou feignit de devenir amoureux de la Reine. Madame de Caylus, qui le traite de fou et qui ne croit à la sincérité de sa passion ni pour l'une ni pour l'autre des deux sœurs, prétend qu'il engagea aussi une correspondance avec la Reine, qu'elle lui répondit, et qu'elle lui faisait parvenir ses lettres roulées dans des boules de hoca [1].

Quoi qu'il en soit, son attitude finit par déplaire, et Tessé se vit réduit à demander le rappel de ce gendre dont il avait demandé l'envoi. Il invoqua encore un prétexte de santé. Pour le faire partir, cela avait été le froid. Pour le réexpédier, ce fut la chaleur. Au mois de mai 1705, Maulevrier quittait Madrid, porteur à la vérité d'une lettre très flatteuse du roi d'Espagne qui rendait justice à la valeur déployée par lui en volontaire au siège de Gibraltar.

1. Le *hoca* était un jeu. Le rôle de Maulevrier en Espagne est un peu obscur et ne paraît pas avoir été conforme en tout point à celui que lui fait jouer Saint-Simon. Voir édition Boislisle, t. XII, p. 22-24, et additions et corrections, p. 589.

Après un voyage assez lent, au cours duquel il s'arrêta plusieurs fois en route, il fit sa rentrée à Versailles en automne. Il allait y trouver l'aspect des choses singulièrement changé. Du moins c'est Saint-Simon qui l'assure, mais il est ici le seul par qui nous soyons informés, car on ne trouve trace dans aucun des mémoires du temps de ce qu'il va nous raconter.

Depuis trois ans avait reparu sur le théâtre de la Cour un personnage sur lequel les yeux commençaient de nouveau à se porter et qui a laissé un certain nom dans l'histoire. Melchior, alors abbé, depuis cardinal de Polignac, était issu d'une vieille famille féodale qui, si elle ne descendait pas, comme le prétendaient certains généalogistes, d'Apollon et des Apollonides, dont son nom n'aurait été qu'une corruption, n'en avait pas moins été, au moyen âge, singulièrement puissante. Second fils du marquis de Polignac, il était, comme beaucoup de cadets, entré dans les ordres sans grande vocation, et, suivant Sourches, « le torrent du monde l'avait un peu emporté[1] ». Il était en tout cas mieux doué pour es lettres et la diplomatie que pour les études théologiques. Après avoir accompagné à Rome le car-

1. Sourches, t. III, p. 290. Son père Armand XVI, mort en 1692, avait eu un fils aîné, Scipion-Appolinaire, qui fut lieutenant général et mourut en 1739.

dinal de Bouillon, son parent, au moment du conclave de 1689, il fut nommé en 1692 ambassadeur en Pologne. Mais, ayant échoué dans ses négociations pour faire arriver le prince de Conti[1] au trône, il fut rendu responsable de l'expédition assez piteuse que fit alors ce prince, et le Roi l'exila, en 1698, dans son abbaye de Bonport, où il passa trois ans à se morfondre. Pour se délasser il composa, en vers latins, qui ne manquent pas d'élégance, un poème philosophique intitulé *l'Anti-Lucrèce*, « ouvrage, dit son biographe le P. Faucher, que la religion et l'amour de la vertu lui inspirèrent, que la philosophie lui dicta et que ses talens admirables, déjà exercés dans l'éloquence et la poésie, ornèrent de mille beautés utiles au dessein qui le lui fit entreprendre[2] ». Autorisé en 1702 à reparaître à la Cour, ce poème servit à son retour de fortune. Charmé des arguments contre l'impiété qu'il y trouvait, le duc de Bourgogne en traduisit quelques passages et com-

1. François-Louis de Bourbon, prince de Conti, neveu du grand Condé, né à Paris en 1664, fut élu roi de Pologne en 1697, mais ne put parvenir à monter effectivement sur le trône. De retour en France, il obtint le commandement de l'armée de Flandre en 1709, mais il mourut le 22 février de la même année.

2. *Vie du cardinal de Polignac*, par le P. Chrysostome Faucher, Paris, 1777, 2 vol. in-12. Il existe en outre plusieurs éloges du cardinal, dont l'un fut lu par de Boze à l'Académie des inscriptions, et l'autre par Mairan à l'Académie des sciences.

muniqua ces fragments à Louis XIV, auquel ils plurent et qui les citait parfois lui-même à l'abbé. Le duc de Bourgogne, qui paraît avoir eu une sorte d'attrait pour tous les adorateurs de sa femme, éveilla peut-être ainsi les ambitions de l'abbé, car celui-ci était avant tout un ambitieux, mais un ambitieux bien doué. « C'est, disait de lui quelques années auparavant madame de Sévigné, un des hommes du monde dont l'esprit me paraît le plus agréable. Il sait tout, il parle de tout, il a toute la douceur, la vivacité, la complaisance qu'on peut souhaiter dans le commerce[1].» Saint-Simon, qui ne l'aime pas, ne peut également empêcher de reconnaître qu'il joignait à ses vices un extérieur séduisant, des dons rares et variés : « C'étoit, dit-il, un grand homme, très bien fait avec un beau visage, beaucoup d'esprit, surtout de grâces et de manières, toute sorte de savoir, avec le débit le plus agréable; la voix touchante, une éloquence douce, insinuante, mâle, des termes justes, des tours charmans, une expression particulière; tout couloit de source, tout persuadoit. Personne n'avoit plus de belles-lettres, ravissant à mettre les choses les plus abstraites à la portée commune, amusant en récits et possédant l'écorce de tous les arts, de

1. Lettre à Coulanges du 18 mars 1690. Éd. des *Grands Écrivains français*, t. IX, p. 489.

toutes les fabriques, de tous les métiers[1]. » Et il termine par ce trait : « Il vouloit plaire au valet, à la servante, comme au maître et à la maîtresse. Il butoit toujours à toucher le cœur, l'esprit et les yeux[2]. »

Dans la circonstance, c'est au mari et à la femme qu'il aurait fallu dire. Par l'intermédiaire du duc de Chevreuse et même du duc de Beauvilliers, il parvint en effet à plaire au duc de Bourgogne dont il flattait le goût pour les sciences. Toujours d'après Saint-Simon, il serait également parvenu à plaire à la duchesse. Il devait lui faire un peu l'effet d'un vieillard, car il avait quarante-quatre ans. Mais il était de beaucoup supérieur à ce bellâtre de Nangis, à cet écervelé de Maulevrier et, comme elle-même était fort intelligente, elle put bien en faire la différence. Il venait précisément d'être reçu à l'Académie française, au lieu et place de Bossuet. Son discours de réception, qui n'est pas mal tourné, avait eu beaucoup de succès[3]. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que son mérite apparent, qui avait frappé madame de Sévigné, ait ébloui la Princesse, car une femme très jeune est parfois sensible aux attentions d'un homme

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XIII, p. 211.
2. *Ibid.*, p. 216.
3. V. ce discours, prononcé le 2 août 1704, dans le *Recueil des Harangues prononcées par Messieurs de l'Académie Française*, 1714, p. 285.

plus âgé qu'elle, si cet homme est de quelque réputation, usurpée ou non. L'habile personnage auquel, pour lors, tout semblait sourire, s'aperçut de cette complaisance et se proposa de la faire tourner au profit de sa fortune.

« Dans cette situation très agréable, dit Saint-Simon, celle de Nangis qui étoit permanente, celle où il avoit vu Maulevrier un temps, excita son envie. Il chercha à participer au même bonheur, il prit les mêmes routes... Il chercha à se faire entendre, il fut entendu. Bientôt il affronta le danger des Suisses, les belles nuits, dans les jardins de Marly. Nangis en pâlit; Maulevrier, bien que hors de gamme à son retour, en augmenta de rage. »

Ces belles et périlleuses nuits paraissent peu vraisemblables, bien que, nous le savons, les promenades nocturnes fussent dans les habitudes de la duchesse de Bourgogne. Mais nous savons aussi par Dangeau que l'abbé de Polignac ne fut pas invité à Marly avant l'année 1710. Il aurait donc fallu que, du dehors, il se glissât furtivement, la nuit, dans les jardins; ce qui, à son âge et avec son caractère ecclésiastique, n'est guère à croire. Être *hors de gamme* n'était pas le compte de Maulevrier. Il n'entendait pas qu'on le mît de côté. Il prit alors un nouveau moyen, celui d'accabler la duchesse de Bourgogne

de lettres qui contenaient sans doute plus de menaces que de protestations d'amour. Effarée, et se souvenant du scandale dont autrefois il avait failli être cause, la duchesse de Bourgogne lui répondait en secret, envoyant ses lettres à Paris par l'intermédiaire de madame Quantin, et chargeant cette dernière de lui assurer qu'il pourrait toujours compter sur elle. Mais la rage de Maulevrier ne se calmait pas, et, ce qui dut y ajouter singulièrement, c'est que sa femme[1], piquée de son attitude vis-à-vis de la duchesse de Bourgogne, se mit à faire des avances à Nangis, et Nangis, de son côté, à y répondre, pour que Maulevrier ne l'accusât pas de nouveau d'être heureux auprès de la Princesse. La tête du malheureux n'était pas assez forte pour résister à tant de secousses, et la tuberculose, continuant ses ravages, lui monta au cerveau, ce qui explique bien des choses. Il donna bientôt des signes évidents d'aliénation mentale, et se répandit en propos tellement extravagants qu'il fallut le tenir enfermé et le surveiller. Il disait des choses terribles, tantôt parlant de la duchesse de Bourgogne et de Nangis, qu'il voulait tuer ou faire assassiner, tantôt s'accusant d'avoir manqué à l'amitié que lui avait témoignée

1. Marthe-Henriette de Froullay-Tessé, née en 1679, mariée le 25 janvier 1698, morte à Paris le 16 juillet 1751.

le duc de Bourgogne, tantôt manifestant des désirs de retraite et de pénitence. Enfin, un jour qu'on l'avait laissé seul, ainsi qu'on faisait souvent, pour que les valets ne pussent entendre ce qu'il disait, il ouvrit la fenêtre de la garde-robe de sa femme, et, se jetant dans la cour, s'écrasa la tête contre le pavé.

Ce fut un vendredi saint, le 2 avril 1706, que ce drame arriva. La duchesse de Bourgogne apprit la nouvelle à Ténèbres, devant toute la Cour. En public elle fit bonne contenance. En particulier elle pleura beaucoup, et tout le monde remarqua que, pendant plusieurs jours, elle eut les yeux rouges. Mais il fallait ravoir les malheureuses lettres. La duchesse de Bourgogne, incontinent, s'en occupa. Dès le samedi saint, elle envoya madame Quantin voir madame de Maulevrier, et, quelques jours après, dans le couvent où la veuve irritée s'était retirée, elle lui expédia encore quelques-unes de ses dames. Madame de Maulevrier les reçut fort mal, et il est probable qu'elle refusa de rendre les lettres, car, à partir de cette mort, elle demeura brouillée avec la duchesse de Bourgogne. Pendant plusieurs jours, la duchesse de Bourgogne parut triste et préoccupée. On remarqua qu'elle avait avec madame de Maintenon de fréquents entretiens dont elle sortait toujours en larmes. Le duc de Bourgogne lui-même s'inquiéta. « Peu s'en fallut qu'il

n'aperçût plus qu'il n'en étoit besoin; mais l'amour est crédule. Il prit aisément aux raisons qui lui en furent données. Les romancines s'épuisèrent ou au moins se ralentirent; la Princesse comprit la nécessité de se montrer plus gaie. »

Cet effort de gaieté dut lui être d'autant plus pénible que la fin tragique de Maulevrier eut une autre conséquence. Torcy était l'ami particulier de Polignac. Un peu effrayé du personnage que celui-ci jouait depuis quelque temps, il l'avait fait nommer auditeur de Rote [1]. L'abbé avait pris cette nomination comme un exil et ne se pressait point de partir pour Rome. La crainte d'être lui-même compromis et les instances de Torcy le déterminèrent. Il prolongea cependant jusqu'au mois d'octobre. Quand il vint prendre congé de la duchesse de Bourgogne, on remarqua encore qu'elle « lui souhaita un heureux voyage d'une tout autre façon qu'elle n'avoit accoutumée de congédier ceux qui prenoient congé d'elle ». « Peu de gens, ajoute Saint-Simon, eurent foi à une migraine qui la tint tout ce même jour sur un lit de

1. La Rote, juridiction de la cour de Rome composée de douze docteurs appelés auditeurs et pris dans les quatre nations d'Italie, de France, d'Espagne et d'Allemagne. Ces douze auditeurs se partagent en trois bureaux, et la même cause passe successivement devant chacun de ces bureaux. C'est ce qui fait que tout le corps de ces juges entre lesquels on fait tourner ainsi toutes les causes, se nomme en Italien la *Rota* (le tour). *Dictionnaire* de Littré et Dangeau, t. I, p. 373.

repos chez madame de Maintenon les fenêtres fermées, et qui ne finit que par beaucoup de larmes[1]. »

Ainsi, pour la seconde fois en trois mois, se terminait par beaucoup de larmes cette série de manèges imprudents, et dans une certaine mesure coupables, auxquels la charmante princesse avait eu le tort de se laisser entraîner pendant trois ans. Tout était bien fini, car Nangis, de son côté, était retourné à l'armée où il ne cessa de bien faire, et nous n'entendrons plus parler de lui. En historien consciencieux, nous n'avons rien dissimulé de ce qui était à la charge de la duchesse de Bourgogne. Aussi, après avoir écouté Saint-Simon (seul témoin à charge, il ne faut pas l'oublier en ce qui concerne Polignac et même Maulevrier), nous tenons à terminer en rapportant ce témoignage d'une femme qu'on n'accusera certainement pas de naïveté, et qui, à la Cour, avait vu assez de vilaines choses pour ne guère conserver d'illusions. Après avoir parlé du goût que la duchesse de Bourgogne, d'après la rumeur publique, aurait eu pour Nangis, madame de Caylus ajoute : « J'avoue que je le crois, comme le public; la seule chose dont je doute, c'est que cette affaire soit allée aussi loin qu'on le croit, et je suis convaincue que cette intrigue

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XIII, *passim* et p. 332.

s'est passée en regards, et en quelques lettres tout au plus[1]. » Pourquoi ne pas avoir la conviction aussi facile que madame de Caylus, et pourquoi, sans être tout à fait affirmatif, ne pas conclure avec l'auteur d'une délicate notice sur la duchesse de Bourgogne : « Croyons à de légères imprudences de sa part, plutôt qu'à des torts dont rien ne donne la preuve et dont on aime à la supposer exempte[2]. »

1. *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, 2e série, t. LXVI. — *Souvenirs de madame de Caylus*, p. 487.

2. Cette notice, publiée dans les *Mélanges de littérature et d'histoire*, recueillis par la Société des Bibliophiles français (Paris, Didot, 1851, p. 12), a pour auteur la vicomtesse de Noailles; elle sert de préface aux lettres inédites de la duchesse de Bourgogne dont nous avons cité quelques fragments.

CHAPITRE IV

L'ALLIANCE SAVOYARDE. LA PÉRIODE D'ENTENTE ET LA SUCCESSION D'ESPAGNE

I

RETOUR EN ARRIÈRE. — TESSÉ A TURIN

Pour envisager sous son double aspect le sujet que nous avons choisi, il nous faut maintenant entretenir à nouveau le lecteur de l'alliance savoyarde. Nous ne pouvons le faire sans remonter de plusieurs années en arrière, jusqu'au lendemain de ce traité de Turin, signé le 29 juin 1696 [1], par lequel Louis XIV croyait avoir assuré à jamais son entente avec la Savoie en lui restituant Pignerol, et en concluant le mariage du duc de Bourgogne avec la princesse Adélaïde. Sept ans ne s'étaient pas écoulés

1. Signé en réalité le 29 juin, le traité de Turin ne porte dans les recueils publics que la date du 29 août, Victor-Amédée ayant voulu dissimuler à ses confédérés de la ligue d'Augsbourg la date de sa défection.

qu'il retrouvait de nouveau Victor-Amédée au nombre de ses ennemis, dans les rangs de la coalition européenne que la guerre de la Succession d'Espagne avait réunie contre lui. Quelle suite d'événements déterminèrent ce nouveau renversement d'alliance, et quelles considérations entraînèrent Victor-Amédée à un parti si contraire non seulement à ses engagements politiques, mais encore à ses intérêts de famille, puisqu'il allait rencontrer comme adversaires dans cette nouvelle guerre deux princes qu'il avait agréés pour gendres, le duc de Bourgogne et Philippe V? Cette question n'a guère préoccupé, comme il était naturel, les auteurs des érudites recherches dont les travaux récents ont porté la lumière dans les obscurs préliminaires de la Succession d'Espagne. Ils ont estimé avec raison que les négociations de la France avec la petite Savoie n'avaient point l'intérêt de celles poursuivies, pendant de si longues années, avec l'Angleterre, la Hollande et l'Empire[1]. Il y a donc là un point qui

1. Consulter sur ces négociations, en plus de l'introduction de M. Mignet aux négociations relatives à la Succession d'Espagne qui s'arrête malheureusement à l'année 1679 : *la Diplomatie française et la Succession d'Espagne*, par Legrelle (4 vol.); *Louis XIV et Guillaume III*, par Hermile Reynald (2 vol.); *Guillaume III et Louis XIV*, par Sirtema de Grovestins (8 vol.); *Villars, d'après sa correspondance*, par le marquis de Vogüé (2 vol.). L'auteur de la savante *Storia della diplomazia della Corte di Savoia*, que nous avons eu occasion

demeure à éclaircir, et, sans en exagérer l'importance, nous croyons cependant qu'au point de vue de l'impartiale recherche de la vérité, il y a quelque intérêt à découvrir quels furent les mobiles de l'étrange conduite de Victor-Amédée. Les documents consultés par nous aux archives de Turin, qui de nouveau ont été librement ouvertes à notre curiosité, nous aideront à y parvenir.

On se souvient peut-être que, après de laborieuses négociations, le traité de Turin avait été signé au nom de Louis XIV par le comte de Tessé, qui cumulait en secret les fonctions de plénipotentiaire avec celle de général commandant les armées du Roi [1]. Nommé en récompense écuyer de la future duchesse de Bourgogne, il avait témoigné le désir d'accompagner sa nouvelle maîtresse dans ce voyage de Turin à Fontainebleau que nous avons raconté. Mais il lui avait été répondu « que Sa Majesté le jugeoit plus utile auprès de M. le duc de Savoye qu'il ne l'auroit été à conduire la princesse Adélaïde », et comme, suivant sa propre expression, il ne savait pas avoir d'autre volonté que celle du maître, il continua de se consacrer sans relâche à ses fonctions

de citer, le sénateur Carutti, est entré dans plus de détails, mais en se plaçant surtout, ce qui est bien naturel de la part d'un Italien, au point de vue apologétique.

1. V. notre tome I, pp. 57 et suiv.

diplomatiques qui ne laissaient pas d'être singulièrement délicates. Il s'en fallait en effet que le traité récemment signé eût rétabli la confiance entre Louis XIV et son nouvel allié. Victor-Amédée avait beau protester qu'il était dorénavant tout Français, et donner de sa fidélité le gage le plus éclatant en conduisant les troupes de France et de Savoie réunies au siège de Valenza; il avait beau même y exposer sa vie avec une témérité si grande que le Roi, par l'intermédiaire de l'envoyé extraordinaire de Savoie, le comte de Govon, le priait « de prendre plus de précautions pour sauvegarder sa personne dont la conservation est si utile et si chère[1] », une incurable méfiance n'en subsistait pas moins chez Louis XIV, qui connaissait l'homme à fond pour avoir eu affaire à lui depuis quinze ans. S'assurer du véritable état d'esprit de Victor-Amédée demeurait donc la principale tâche de Tessé. Aussi, en négociateur délié, n'avait-il garde de négliger aucun moyen d'information.

Sur le conseil de Saint-Thomas, le principal ministre de Victor-Amédée, il s'était empressé d'entrer en relations avec la comtesse de Verrue, cette

1. Gagnière, *Marie-Adélaïde de Savoie*. Lettre du comte de Govon, envoyé extraordinaire de Savoie auprès de Louis XIV, p. 78.

aimable, trop aimable Française, dont nous avons déjà parlé[1], propre sœur du duc de Chevreuse, l'austère ami de Fénelon, qui, mariée et mal mariée à Turin, avait fini, après quelque temps de vertueuse résistance, par occuper à la cour de Savoie la double place si longtemps tenue par madame de Montespan à la cour de France, à la fois maîtresse du duc et dame d'atour de la duchesse de Savoie. Il y avait huit ans que cette situation durait, et la comtesse de Verrue commençait à s'en lasser. Les caprices, la jalousie, les brutalités du duc de Savoie, auxquelles elle ne savait comment échapper, avaient tourné peu à peu sa pensée et ses désirs vers son pays d'origine où elle devait, quelques années après, chercher un refuge. Elle accepta donc avec beaucoup d'empressement les ouvertures de Tessé, et engagea une mystérieuse correspondance avec lui, mettant à profit pour lui adresser de rapides billets les moments de sa toilette où elle devait se croire assurée de ne point être dérangée : « Devinez d'où je vous écris, lui mandait-elle un jour : de ma chaise percée. » Tessé envoyait au Roi copie de ces lettres en lui recommandant avec instance de les brûler. Mais, que ce soit en amour ou en politique, il est rare qu'on brûle des lettres de femmes. Aussi copie

1. V. notre tome I, p. 90 et suiv.

de celles que madame de Verrue adressait à Tessé se trouve-t-elle en double aussi bien aux Affaires étrangères que dans les papiers de Tessé[1]. Par les renseignements que ces lettres contiennent, on comprend qu'elles devaient intéresser le Roi. Ce qui paraît surtout préoccuper la comtesse de Verrue, c'est de mériter, malgré sa situation irrégulière, l'estime de Louis XIV : « Je suis pénétrée de plaisir et d'une reconnaissance infinie, écrivait-elle à Tessé, de ce que vous m'assurez que le Roy ne me regarde pas comme une malheureuse qui devroit entrer aux Filles Repenties et mérite d'estre plainte, et mon frère de Chevreuse, avec Saint-Sulpice tout entier, n'eust pu m'éviter ce que l'abandon de mon mary qui ne songeoit qu'à me perdre, ma belle-mère pis, et les conjonctions m'ont attiré... Je suis folle d'aimer le Roy, dit-elle dans la même lettre, et d'ailleurs, je suis bonne Françoise[2]. »

Sans doute pour reconquérir l'estime de Louis XIV, qui n'avait cependant pas le droit de se montrer bien sévère, elle informe Tessé du pied sur lequel elle entend désormais vivre avec Victor-Amédée.

1. Quelques fragments de ces lettres ont même été insérés dans l'ouvrage improprement appelé *Mémoires de Tessé*, qui a été publié en 1806 par le général de Grimoard. M. de Léris en a tiré également bon parti dans son étude sur la comtesse de Verrue.

2. Papiers Tessé, 23 janvier 1697.

« Nous avons pensé nous brouiller, le duc et moy, et vous pûtes voir au bal de mardy comme nous boudions. Il vouloit de moi certaines bassesses qui ne m'accomodent plus et qui sont désormais retranchées. Je l'envoyai, par accomodement, passer ailleurs ses furies, et nous avons accomodé tout cela de la manière du monde la plus plaisante. C'est un conte que je vous ferai. » Elle informe ensuite Tessé des sentiments que Victor-Amédée nourrit vis-à-vis de lui. En réalité Tessé est suspect au prince. Le duc en veut aux seigneurs de la cour et aux dames qui ont été souper chez lui. Il est jaloux des aumônes qui sont distribuées et des pauvres qui sont secourus chaque jour à la porte du logis de Tessé. C'est se faire mal voir que de causer avec lui. Néanmoins Victor-Amédée convient qu'il l'aime autant qu'il peut aimer un Français, mais il ne souffrira pas qu'aucun autre soit admis à la Cour sur un pied aussi familier. Il faut donc que l'ambassadeur qui succédera à Tessé « compte sur peu de commerce ».

Ces renseignements qui, donnés par la favorite en titre au représentant d'une puissance étrangère, ressemblent bien un peu à la trahison, n'étaient faits pour rassurer ni Louis XIV, ni Tessé, sur les sentiments de Victor-Amédée. Aussi Tessé ne s'en employait-il qu'avec plus de vigilance à suivre de

près les questions qui restaient à régler pour assurer l'exécution non seulement du traité signé à Turin entre Victor-Amédée et Louis XIV, mais encore de celui conclu, le 7 octobre suivant, à Vigevano, avec l'empereur d'Autriche et le roi d'Espagne, traité par lequel ces deux souverains avaient reconnu la neutralité de l'Italie et s'étaient engagés à retirer leurs troupes. Mais Mansfeld, le représentant de l'empereur Léopold, était demeuré à Turin, au désespoir de ce traité. Aussi soulevait-il à chaque instant ce que Tessé, dans ses dépêches, appelle des « chipotteries », et il fallait prendre des mesures pour assurer le départ successif des Impériaux, des Brandebourgs, les Prussiens d'alors, et des Religionnaires, c'est-à-dire des huguenots français qui servaient dans l'armée impériale. Il fallait aussi assurer le payement du subside mensuel que Victor-Amédée avait immédiatement réclamé, et que Louis XIV, avec sa largeur habituelle, avait promis.

Le change était élevé; les banquiers de Turin réclamaient des commissions importantes, et, d'un autre côté, Victor-Amédée voulait toucher l'intégralité du subside : « J'avois prévu honnêtement à cet embarras, écrivait Tessé au Roi, par un bon à-compte, et Votre Majesté doit croire que pour une pièce d'argent, un peu plus ou un peu moins, si elle

eust été nécessaire, je n'eusse pas barguigné un instant à l'avancer[1]. »

Le Roi acceptait de prendre les frais du change à son compte, ce qui ne laissait pas d'être assez onéreux. Aussi Tessé, toujours préoccupé de ce qui pouvait être utile au service du Roi, croyait-il devoir transmettre à Pontchartrain certaine proposition qu'un Juif était venu lui faire sous le sceau du secret, « car il auroit mal passé son temps si ce manège s'étoit découvert ». C'était d'acheter, pour le compte du Roi, tous les louis d'or qui étaient disponibles en Piémont, et de les transporter en France où un édit récent venait de leur donner une valeur supérieure, de sorte que le Roi aurait gagné une certaine somme sur chaque louis. Après s'être gratté cent fois la tête pour comprendre l'opération, et après avoir causé huit heures avec celui qu'il appelle « mon Juif », Tessé transmettait la proposition, tout en convenant qu'il entendait ces matières comme hébreu, et qu'il en parlait comme ferait un aveugle des couleurs. Pontchartrain ne paraît pas avoir donné suite à la proposition, pas plus qu'à une seconde que faisait très sérieusement Tessé, et à laquelle il consacrait plusieurs lettres : c'était de s'aboucher avec trois

1. Papiers Tessé, Tessé au Roi, 28 février 1697 et *passim*.

Italiens qui passaient pour avoir le secret de la pierre philosophale, et qui travaillaient mystérieusement aux environs de Turin. Mais Pontchartrain ne croyait pas à la pierre philosophale. Aussi Tessé, découragé, prenait-il son parti de consacrer exclusivement son activité aux affaires diplomatiques que, décidément, il entendait mieux, et qui avaient de quoi l'occuper.

En effet, une question tenait alors l'Europe en suspens et devait bientôt la bouleverser : c'était la Succession d'Espagne. Depuis tantôt trente-cinq ans, c'est-à-dire depuis le lendemain du jour où Charles II était monté sur le trône, l'opulent héritage de ce prince infortuné était l'objet de convoitises sans cesse en éveil, car personne ne croyait à la durée de sa vie. Son père Philippe IV[1], tout le premier, prévoyant la mort prochaine de celui qu'il laissait comme héritier, avait par avance, et en quelque sorte par-dessus sa tête, disposé de l'immense succession qu'il lui laissait dans un testament dont les stipulations arbitraires devaient plus tard servir de titre à plus d'une compétition. A cinq ans, lorsqu'il monta sur le trône, Charles II ne pouvait encore se passer du lait d'une nourrice. A la pre-

1. Né le 8 avril 1605, Philippe IV monta sur le trône d'Espagne le 30 mars 1631, et mourut le 17 septembre 1665.

mière réception des ambassadeurs qui suivit son avènement, il fallut que sa gouvernante passât un ruban sous ses bras pour l'aider à se tenir sur ses jambes débiles, et il ne put prononcer d'autre parole que les deux mots sacramentels de l'étiquette espagnole : *Cubrios vos*, Couvrez-vous. Personne n'aurait pu prévoir alors que ce petit roi chétif, presque avorton, régnerait trente-cinq ans, qu'il se marierait deux fois, et qu'il survivrait à plusieurs de ceux qui se partageaient déjà en pensée son héritage. Mais il n'en traînait pas moins, depuis longues années, une existence mélancolique et infirme, toujours dans les maladies et dans les remèdes, demandant la prolongation de son existence, tantôt aux ressources de la médecine, tantôt à celles de la sorcellerie, et passant des purgations aux exorcismes. Tel est le souverain que, sur la foi d'un vers de *Ruy Blas*, un grand nombre de Français se représentent comme un mari tyrannique, sauvage, brutal, grand chasseur et tueur de loups, tandis que sa femme, Marie de Neubourg[1], eût été une poétique et romanesque victime. Or, la victime c'était lui; le tyran, c'était elle. Altière, vindicative, avide, Marie

1. Marie-Anne de Bavière-Neubourg, née le 28 octobre 1667, épousa par procuration à Neubourg, le 28 août 1685, Charles II, qui était veuf de Marie-Louise d'Orléans. Elle mourut à Guadalascara, le 16 juillet 1740.

de Neubourg, qui était Allemande de naissance et passionnée contre la France, employait tous les moyens d'influence sur son malheureux mari, pour le déterminer à choisir, parmi les nombreux prétendants à la couronne d'Espagne, un héritier qui appartînt à sa patrie d'origine. Comment l'Europe entière n'aurait-elle pas été attentive à l'ouverture imminente de cette succession lorsque la femme et les conseillers mêmes du malheureux prince, dont tout le monde attendait la mort, le harcelaient de leurs instances pour obtenir qu'il mît fin à ses indécisions, et disposât de l'Espagne par un testament en bonne et due forme? Tessé envoyait en effet à Louis XIV copie d'une dépêche du ministre de Savoie à Madrid, où celui-ci rendait compte que « Sa Majesté Catholique ayant eu trois accès de fièvre consécutifs, le Conseil d'État s'est assemblé dans la chambre du secrétaire de la Despesche universelle [1], et que les seigneurs qui composent ce Conseil prièrent ledit secrétaire de représenter à Sa Majesté qu'elle eût la bonté de penser à un suc-

1. Le ministre de Savoie traduit ainsi les mots de *Despacho Universal*. On appelait ainsi en Espagne un conseil spécial dirigé par trois secrétaires d'État et partagée en trois sections, celle d'Italie, celle du Nord et celle du Roi, qui avait surtout pour attribution de régler les rapports de l'Espagne avec les puissances étrangères. Le Conseil d'État (*Consejo de estrado*) était beaucoup plus nombreux et ses attributions beaucoup plus générales.

cesseur en cas de malheur. Ledit secrétaire s'étant excusé de passer cet office sans avoir leurs instances par escrit, ils dressèrent un mémorial, et ensuite, estant monté à l'appartement de Sa Majesté, ils lui firent les mêmes représentations. » Le pauvre roi, auquel ses propres sujets mettaient ainsi le couteau sur la gorge, « témoigna agréer leur zelle et qu'il y ferait réflection... » Peu de jours après, « le Conseil, voyant que le Roi passoit sous silence cette matière, lui présenta un nouveau mémoire, à l'occasion du retour de sa fièvre... Mais Sa Majesté demeura dans son irrésolution sur ce point[1]. »

L'ambitieux et entreprenant Victor-Amédée n'était pas homme à se désintéresser d'une question qui préoccupait si vivement l'Europe, alors surtout qu'il pouvait invoquer pour y intervenir à la fois son droit et son intérêt. En effet, il était parent de Charles II au degré successible par son arrière-grand'mère, l'infante Catherine[2], fille de Philippe II[3], qui avait épousé le duc de Savoie, Charles-Emmanuel Ier. Aussi Philippe IV, dans ce testament dont nous parlions tout à l'heure, avait-il désigné sa tante

1. Papiers Tessé, Tessé au Roi, 7 mars 1697.
2. L'Infante Catherine, fille de Philippe II, née en 1567, épousa, le 11 mars 1585, Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Elle mourut le 6 novembre 1597.
3. Philippe II, né à Valladolid en 1527, mort en 1598.

Catherine, duchesse de Savoie, pour succéder, le cas échéant, à Charles II, à défaut de sa troisième fille, Marguerite-Thérèse[1], femme de l'empereur Léopold, ou de sa sœur l'impératrice Marie-Anne[2], femme de l'empereur Ferdinand[3], mais de préférence à sa seconde fille Marie-Thérèse, reine de France, qu'il voulait absolument exclure, ainsi que ses enfants, de la succession d'Espagne. Bien que le testament fût fort ancien, puisqu'il datait de 1665[4], et bien que le droit de Philippe IV à disposer ainsi par avance de la succession de son fils fût des plus contestables, Victor-Amédée n'avait garde d'oublier une disposition qui lui était aussi favorable, et nous le verrons souvent, après la mort de Charles II, invoquer le testament bien oublié de Philippe IV. Mais un intérêt plus direct et plus pressant que cette désignation arbitraire ne lui permettait pas de demeurer indifférent à l'attribution ou au partage de la monarchie d'Espagne. Parmi les possessions qui

1. Marguerite-Thérèse, fille de Philippe IV, née en 1651, épousa, le 5 décembre 1666, l'empereur Léopold. Elle mourut le 11 mars 1673.

2. Marie-Anne, fille de Philippe III d'Espagne, née en 1606, avait épousé, en 1631, l'empereur Ferdinand III. Elle mourut en 1646.

3. L'empereur Ferdinand III d'Autriche, né à Gratz, le 19 juillet 1608, fait roi de Hongrie en 1625, roi de Bohême en 1627, mort en 1657.

4. Voir un extrait de ce testament dans Mignet : *Succession d'Espagne*, t. Ier, p. 382. Pour apporter un peu de clarté

devaient changer de maître à la mort de Charles II, se trouvait le Milanais. Lors même que Victor-Amédée se serait résigné à voir passer dans de nouvelles mains cette riche province, éternel objet de

dans les négociations si compliquées auxquelles la Succession d'Espagne donna lieu, nous croyons devoir reproduire ici un tableau généalogique des divers prétendants à la succession d'Espagne.

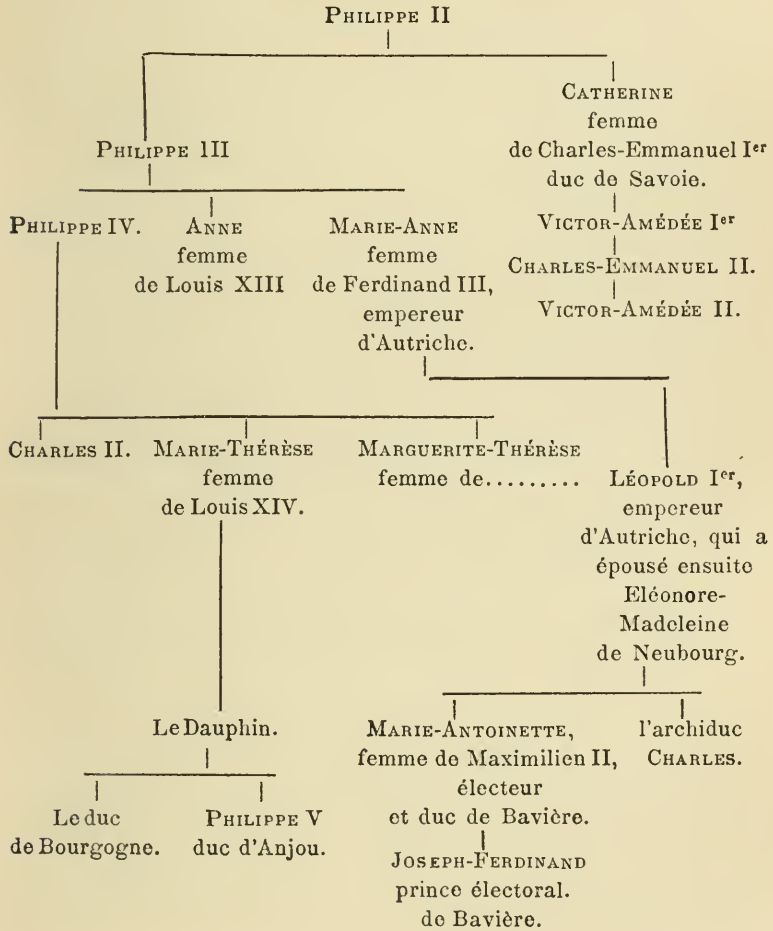

l'ambition de sa maison, il lui importait singulièrement de savoir auquel des deux puissants voisins qui enserraient son petit État, le roi de France ou l'empereur d'Autriche, elle tomberait en partage. Ce n'était pas tout. Les conventions mêmes, qui étaient intervenues à Turin entre Louis XIV et lui, avaient apporté à ses convoitises un nouvel aliment. Le traité par lequel la paix avait été conclue entre la France et la Savoie avait été, sur les instances mêmes de la France, doublé d'un second traité secret dit *traité d'action*[1], par lequel Victor-Amédée s'engageait à joindre ses troupes à celles du Roi en vue de chasser d'Italie les Impériaux, et pour le déterminer à cette action commune, Louis XIV avait dû consentir à l'insertion dans le traité d'un certain article par lequel « en cas que pendant la présente guerre la mort du Roi Catholique arrivât sans enfants, Sa Majesté Très Chrétienne s'obligeoit d'aider de tout son pouvoir Son Altesse Royale sur le Milanois » et renonçait « en cas de mort dudit Roi Catholique à toute prétention, par conquête ou autrement, sur le

1. Legrelle, *la Diplomatie française et la Succession d'Espagne*, t. I, p. 406. Le traité d'action n'est pas en effet reproduit par Dumont, *Corps universel diplomatique du droit des gens*, qui se borne à reproduire le traité de paix, t. VIII, partie 2, p. 368. Mais le texte « convenu et expédié » par Tessé le 30 mai 1696 se trouve aux Affaires étrangères. *Corresp. Turin*, vol. 96.

duché de Milan ». A la vérité, Louis XIV se trouvait dégagé des obligations que lui imposait cet article 14 du traité, puisque la guerre avait pris fin sans que le Roi Catholique eût jugé bon de mourir, mais il y avait là de sa part une sorte de promesse, et Victor-Amédée ne devait pas le lui laisser oublier.

En effet, dans une dépêche du 17 décembre 1696, Tessé rendait compte au Roi d'un « discours général » que le duc de Savoie lui avait tenu, à propos des embarras et des troubles que ferait naître la mort du roi d'Espagne, mais où ce prince n'avait pas manqué cependant de soulever la question spéciale du Milanais. En homme prudent, Tessé avait fait une réponse vague, et il demandait des instructions. Louis XIV s'empressait de lui répondre : « J'étois bien persuadé que les moindres apparences d'une ouverture à cette succession inspireroient au duc de Savoie le désir de profiter de quelque partie, et je vois qu'il vous a déjà communiqué ses desseins sur le duché de Milan, qu'il demande mon assistance pour cet effet, et qu'il veut m'engager à la luy donner, par l'interest que j'ay d'empescher l'Empereur d'ajouter ce duché aux autres estats qu'il possède. Ce prince doit estre persuadé que je souhaite plus que personne ses avantages solides, que cette raison me touche encore plus que celle de l'acquisi-

tion qu'il me propose. Mais le temps de prendre des mesures sur ce sujet n'est pas encore venu. La santé du Roy d'Espagne a toujours esté si foible que les moindres accidents font craindre pour sa vie, quoique dans le fond ils ne soient pas dangereux. Son âge peut faire espérer que le malheur que l'on craint est encore fort éloigné, et c'en seroit un pour toute l'Europe qu'un pareil événement, qui rendroit la guerre plus vive qu'elle ne l'a jamais esté, chaque prétendant se trouvant armé et en estat de soutenir ses droits par la force. Vous sçavez tout ce que j'ai fait pour rendre le repos à l'Italie. Tous mes soins seroient inutiles, et les troupes estrangères y rentreroient bientost, lorsque l'on pourroit pénétrer les mesures anticipées que je prendrois avec le duc de Savoye, pour la conqueste du Milanois : aussi j'approuve fort la réponse verbale que vous lui avés faite sur ce sujet, et je vous donne avis d'éviter d'entrer avec luy dans aucun détail, luy marquant seulement que, si le cas de la mort du Roy d'Espagne arrivoit, il me trouvera disposé à tout ce qui peut contribuer à ses avantages particuliers[1]. »

Assurément, la réponse de Louis XIV était mesurée autant que prudente. On peut la considérer

1. Papiers Tessé. Le Roi à Tessé, 28 déc. 1696.

comme un chef-d'œuvre de l'art diplomatique de ne rien refuser et de ne rien promettre. Cependant, à deux reprises différentes, Louis XIV assurait le duc de Savoie de l'intérêt qu'il prenait « à ses avantages particuliers ». Il y avait là un engagement moral que Victor-Amédée devait rappeler plus d'une fois à Louis XIV, jusqu'au jour où la violation formelle de cet engagement le rejeta définitivement dans le parti des ennemis de la France.

II

L'AMBASSADE DE BRIORD

Peu après cet échange de dépêches, Tessé voyait enfin arriver le jour, depuis longtemps attendu par lui avec impatience, où il pouvait enfourcher un cheval pour partir. Sa mission extraordinaire, si longtemps prolongée, prenait fin à peu près en même temps que celle du comte de Govon que Victor-Amédée avait envoyé à Paris, en mission extraordinaire également, aussitôt la conclusion de la paix [1]. Ils étaient remplacés, Tessé par le comte de Briord, dont nous reparlerons tout à l'heure; Govon par le marquis de Ferreiro [2], vieux diplomate

1. Nous avons parlé plusieurs fois, dans notre tome I, de cette mission de Govon, entre autres, p. 134.

2. Thomas-Félix de Ferreiro, marquis de la Marmora et de Canosio, comte de Bosio et de Beatin, né le 20 mars 1626, ambassadeur du duc de Savoie en France, de mars 1674 à octobre 1677, et de mars 1681 à février 1687, fut nommé une troisième fois ambassadeur le 14 novembre 1696. Il mourut le 10 mai 1706.

qui avait déjà rempli à la Cour de France les fonctions d'ambassadeur. Mais c'était la première fois que, suivant une des clauses du traité de Turin qui tenaient le plus au cœur de Victor-Amédée, le représentant d'un duc de Savoie allait recevoir à Versailles le traitement d'ambassadeur d'une tête couronnée. Sainctot, l'introducteur des ambassadeurs, dans ses *Mémoires* encore inédits, qui sont à la Bibliothèque de l'Arsenal, nous explique tout au long en quoi consistait la différence de traitement.

Pour l'entrée publique à Paris, le Roi faisait choix sur une liste, dressée par l'introducteur des ambassadeurs, d'un maréchal de France qui devait aller chercher l'ambassadeur et l'accompagner à son entrée. Il en était de même pour l'ambassadeur d'une tête non couronnée. Mais, quand il s'agissait de l'audience publique à la Cour, c'était un prince qui allait chercher l'ambassadeur d'une tête couronnée et le conduisait auprès du Roi. S'agissait-il au contraire de l'ambassadeur d'une tête non couronnée, il devait se contenter d'un simple maréchal. De plus, dans le premier cas, les compagnies des gardes françaises et suisses prenaient les armes, et les tambours *appelaient* en dehors du palais. Dans le second, elles prenaient les armes en dedans du palais, et les tambours *n'appelaient* pas. Cependant

la Savoie jouissait d'un privilège qui faisait l'objet de l'envie des autres puissances italiennes, et en particulier de la République de Gênes. Pour faire honneur à la duchesse Christine, sa sœur, qui avait épousé le duc Victor-Amédée, Louis XIII avait décidé que, pour l'ambassadeur de Savoie, les gardes françaises et suisses prendraient les armes en dehors du palais et les tambours *appelleraient*.

Conformément à ce cérémonial, le maréchal de Noailles fut désigné pour accompagner le marquis de Ferreiro à son entrée. Le 7 juillet 1697, il l'alla chercher, non point à son hôtel, où il était installé depuis le mois d'avril, mais au couvent de Picpus, où tout ambassadeur nouvellement arrivé était réputé avoir été reçu provisoirement, et où il allait coucher la veille [1], s'il était le représentant d'un prince catholique. (S'il était le représentant d'un prince protestant, il fallait aller le chercher à Rambouillet.) Le marquis de Ferreiro et sa suite montèrent dans trois carrosses magnifiques, dont les panneaux étaient ornés de peintures symboliques, « exprimant toutes d'une manière fort vive, dit le *Mercure de France*, que la paix était sortie de la guerre au moment où on

1. Un gentilhomme de la Chambre allait, quelques jours auparavant, prier le supérieur du couvent de vouloir bien prêter son appartement.

s'y attendait le moins... M. l'ambassadeur de Savoie, continue le *Mercure*, reçut de grands applaudissements dans toutes les rues par lesquelles il passa. Il y avait une foule de peuple extraordinaire, sans compter les gens de qualité qui occupaient les fenêtres[1]. » Le maréchal de Noailles lui fit faire le tour de la Place Royale, comme c'était l'usage, et le conduisit ensuite à l'Hôtel des Ambassadeurs extraordinaires. Cet hôtel était affecté, comme son nom l'indique, à recevoir les ambassadeurs des puissances qui n'avaient point en France de représentant ordinaire. C'était là en particulier qu'on logeait les envoyés des puissances musulmanes. Mais l'usage voulait en outre, quand le Roi n'était pas à Paris, que tout nouvel ambassadeur y fût conduit et y demeurât pendant trois jours et demi. Il était même nourri par les officiers du Roi, c'est-à-dire qu'un maître d'hôtel était chargé de l'approvisionner en viandes et légumes, tout en laissant le cuisinier de l'ambassadeur accommoder les plats au goût de son maître. Pendant ces trois jours et demi, un maître d'hôtel du Roi offrait également du café, du chocolat et du thé à tous ceux qui venaient rendre visite à l'ambassadeur.

1. *Mercure de France*, juillet 1697, p. 259.

Ferreiro passa donc trois jours et demi à l'Hôtel des Ambassadeurs extraordinaires, où un grand nombre de personnes vinrent le complimenter, les unes à titre privé, les autres officiellement, entre autre le duc de Beauvilliers, au nom du duc de Bourgogne. Mais la cérémonie la plus importante et qui devait assurer définitivement à l'ambassadeur de Savoie le traitement de représentant d'une tête couronnée était l'audience publique à Versailles. Le 29 juillet suivant, le comte de Brionne vint chercher le marquis de Ferreiro pour l'y conduire. Brionne était un prince de la maison de Lorraine. Il avait été, l'année d'auparavant, désigné par Louis XIV pour aller recevoir la princesse Adélaïde à Pont-de-Beauvoisin. A cette occasion, il avait même soulevé un incident, en se refusant à donner de l'Altesse Royale au duc de Savoie dans l'acte de délivrance de la princesse [1]. Louis XIV et Victor-Amédée avaient été également mécontents de ce refus. En le chargeant d'aller recevoir l'ambassadeur de Savoie, Louis XIV imposait à Brionne une sorte d'amende honorable, et Victor-Amédée ne pouvait recevoir une plus éclatante satisfaction. Brionne conduisit donc Ferreiro à Versailles, à l'audience publique où, dit le *Mercure*,

1. Voir notre tome I, p. 223.

« il reçut les mêmes applaudissements, et partout les mêmes honneurs qu'on a coutume de faire aux ambassadeurs des rois ».

Il y avait cependant une puissance dont cette exaltation des ducs de Savoie ne faisait pas le compte : c'était la République de Venise. « Cette république, dit Sainctot, était bien regardée comme tête couronnée, mais la dernière de toutes. » Aussi n'était-ce point un prince, mais un maréchal de France qui accompagnait l'ambassadeur vénitien à sa première audience publique et à son audience de congé. La République de Venise était alors représentée par Erizzo [1], esprit sagace auquel on doit d'intéressantes dépêches, mais, dit Sainctot, « le plus vétilleux des ambassadeurs sur les questions d'étiquette ». Aussi, lorsque vint pour lui le moment de demander son audience de congé, ne manqua-t-il pas d'adresser au Roi un long et dolent mémoire, dont on trouve la copie dans Sainctot [2]. Il se plaint de cet avantage fait au duc de Savoie, « qui le met si notablement au-dessus de la République de Venise, alors qu'il lui est si inférieur en forces, en titres et en dignités ».

1. Nicolas Erizzo, nommé en novembre 1693 ambassadeur à Paris, fit son entrée en décembre 1694. Il quitta Paris en avril 1699.

2. Bibliothèque de l'Arsenal. *Mémoires de Sainctot*, t. II, p. 123.

« Il n'est pas malaisé de comprendre, ajoute Erizzo, qu'il est bien dur à cette République de voir qu'un prince qui sort d'une guerre qu'il a faite à la France en remporte pour prix un si grand avantage, et qu'au contraire une République, toujours ferme et constante dans l'amitié et dans l'attachement qu'elle a pour Sa Majesté, se voit refuser un honneur qui ne la rend pas seulement inégale dans la cour de France aux autres couronnes, mais même au duc de Savoye. »

Les justes doléances de cette fidèle alliée ne trouvèrent point Louis XIV insensible. Sainctot nous apprend que « ce Mémoire eut l'effet que l'ambassadeur souhaitoit du Roi. Il lui accorda l'honneur que les têtes couronnées ont d'avoir un prince, qu'il eut à son audience de congé ». Ainsi se trouva résolue, à la satisfaction générale, cette question d'étiquette qui préoccupait si fort la cour de Turin et la République de Venise, mais dont nous avons quelque peine à comprendre l'importance. Il est vrai qu'aujourd'hui, il n'y a plus ni République de Venise, ni Cour de France, et que c'est un représentant de la République française qui jouit à la cour de l'héritier de Victor-Amédée du traitement d'ambassadeur d'une tête couronnée.

Au rebours de Ferreiro, Briord n'était point, comme on dit aujourd'hui, *de la carrière*. Il était

premier écuyer de M. le Prince. Ce fut Torcy, son ami, qui le fit choisir. « Le sujet étoit bon, dit Saint-Simon, mais le monde fut surpris du lieu où on avoit été chercher un ambassadeur[1]. » Nommé en février 1697, Briord ne rejoignit son poste qu'en avril, et ne fit son entrée publique à Turin qu'en décembre. Les instructions qu'il emportait avec lui sont datées du mois de mars[2]. Ces instructions se ressentaient du souvenir des anciennes fautes et du désir de ne pas les renouveler. Après avoir mis Briord en garde contre l'humeur du prince, « ambitieux, inquiet, dissimulé, jaloux de son autorité », auprès duquel il était envoyé, on lui recommandait de faire connaître au duc de Savoie les intentions du Roi, « avec douceur, mais en même temps avec toute la fermeté qui convient à ceux qui ont l'honneur de parler au nom de Sa Majesté ». Il devait travailler, par sa conduite, à établir dans l'esprit du duc de Savoie « l'opinion que l'ambassadeur de Sa Majesté

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. IV, p. 34.

2. On trouvera ces instructions dans la publication entreprise depuis quelques années par la Commission des Archives diplomatiques sous ce titre : *Recueil des instructions données aux ministres et ambassadeurs de France.* Savoie, Sardaigne et Mantoue, t. II, p. 189. Les deux volumes consacrés à la Savoie sont précédés d'une judicieuse introduction de M. le comte Horric de Beaucaire, où il a mis excellemment en lumière les relations, parfois si compliquées, de la France et de la Savoie.

n'est point envoyé auprès de lui pour le contraindre », mais, en même temps, il devait bien faire comprendre au duc de Savoie « les raisons pressantes qui doivent le porter à se conduire d'une manière qui fasse connaître au Roi, de plus en plus, que ce prince regarde ses intérêts comme inséparables de ceux de Sa Majesté ». Enfin, si le duc de Savoie, comme il y avait toute apparence, soulevait à nouveau la question de la succession d'Espagne et s'appuyait sur l'article 14 du traité d'action pour revendiquer, le cas échéant, le Milanais, Briord devait faire tout son possible pour « éluder » la question et, s'il ne pouvait éviter qu'elle lui fût faite « dans les formes », il devait répondre que, « l'article 14 de ce même traité ne devant avoir aucun effet si la neutralité d'Italie est acceptée, il n'a point reçu d'instructions du Roi sur ce qui est contenu dans l'article 14 ».

Tessé attendait l'arrivée de Briord à Turin pour prendre congé. A l'en croire, le nouvel ambassadeur aurait fait bonne impression. « Il m'a paru, écrivait Tessé au Roi dans sa dernière dépêche, que le premier coup d'œil fut favorable, et la sorte dont il a parlé avec dignité et dont il s'est conduit dans son audience et depuis qu'il est icy m'ont prévenu que Votre Majesté ne pouvoit faire un meilleur choix

pour son service, un plus convenable au prince auprès duquel je le laisse[1]. » Briord, de son côté, rendait compte au Roi de sa première entrevue avec Victor-Amédée. Aux assurances d'amitié que le nouvel ambassadeur apportait de la part de Louis XIV, Victor-Amédée répondait « en termes soumis et respectueux », et il protestait « d'un attachement éternel à tous les intérêts du Roy ». Briord ne négligea pas de se faire conduire par Tessé chez la comtesse de Verrue. « Je n'employai le nom de Votre Majesté qu'avec toute la précaution que je devois », dit-il, en rendant compte au Roi de sa visite, et il ajoute : « Elle parut très attachée aux intérêts de Votre Majesté[2]. »

La mission de Briord paraissait donc s'annoncer sous de favorables auspices, mais bientôt il put s'apercevoir combien la *dame de Volupté*, plus fidèle à son pays qu'à son amant, avait eu raison de dire à Tessé que son successeur « devoit compter sur peu de commerce ». Quelques mois ne s'étaient pas écoulés qu'il se voyait obligé d'informer Louis XIV de l'éloignement où le tenait le duc de Savoie et de la solitude où, par crainte de déplaire à ce maître

1. Papiers Tessé. Tessé au Roi, 27 avril 1697.
2. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 99. Briord au Roi, 27 avril 1697.

capricieux, les courtisans le laissaient. « Peu après mon arrivée, écrivait-il[1], je m'aperçus que ceux qui approchent le plus de M. le duc de Savoie évitoient de venir chez moy et d'avoir du commerce avec moy. Je fus informé dans la suite qu'il s'estoit expliqué assez ouvertement qu'il ne souhaitoit pas qu'on y vinst manger. Je m'aperçus dans la suite que plusieurs de ceux qui venoient le plus librement manger chez moy l'évitoient avec soin et quelques-uns m'avouoient même de bonne foy qu'ils estoient fâchés d'être privés de cette honneur, mais qu'ils estoient très bien informés qu'ils ne pouvoient plus mal faire leur cour. » Briord ajoutait dans la même dépêche une preuve singulière de l'aversion que Victor-Amédée, en dépit de sa réconciliation apparente, continuait d'éprouver pour la France. Sa sœur, la princesse de Masseran[2], était venue passer trois mois à Turin. Elle avait un fils[3], « fort joli »,

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 99. Briord au Roi, 1er mars 1698.

2. Elle était bâtarde de Charles-Emmanuel II, père de Victor-Amédée et elle avait épousé le troisième prince de Masseran. Le grand-père de son mari qui n'était que marquis, avait été fait prince du Saint-Empire par la protection du duc Charles-Emmanuel Ier, dont il avait également épousé une bâtarde.

3. Ce fils porta, jusqu'à la mort de son père, le titre de marquis de Crèvecœur. Il fit une certaine figure en Espagne où il fut envoyé par son père, après le mariage de Philippe V avec une princesse de Savoie; mais il mourut jeune. Il avait été nommé grand d'Espagne.

disait Briord, et elle témoignait le désir de l'envoyer étudier à Paris. Non seulement Victor-Amédée lui en refusait la permission, mais, l'enfant ayant un jour parlé français devant lui, Victor-Amédée lui dit : « Si je vous entends plus parler cette langue, je vous feray fouetter jusqu'au sang et je ne prendray aucun soin de vous; je veux que vous ne parliez que piémontois. »

Malgré ces preuves peu équivoques des mauvaises dispositions de Victor-Amédée, les nécessités de sa politique n'en amenaient pas moins Louis XIV à modifier les instructions qu'il avait données à Briord lors de son départ pour Turin. Ces instructions portaient, nous venons de le voir, que l'ambassadeur devait *éluder* toute question qui pourrait lui être faite au sujet du Milanais et toute proposition de Victor-Amédée d'en revenir à cet article 14 du traité d'action par lequel Louis XIV avait promis de l'aider à conquérir cette province, sauf à se faire rétrocéder par lui la Savoie. « Il me paroît présentement, écrivait Louis XIV à Briord, qu'un pareil traité seroit la moyen le plus assuré d'empêcher l'Empereur de se rendre maître de toute l'Italie et d'engager le duc de Savoie à s'y opposer par la considération de son intérêt particulier... Il est de mon service de suivre cette proposition. » Mais, comme les circonstances

étaient différentes, le duc de Savoie ne devait pas s'attendre à ce que l'appui de la France pour la conquête du Milanais lui fût prêté à des conditions aussi favorables qu'il l'aurait été lorsqu'il s'agissait de détacher Victor-Amédée de l'alliance autrichienne, et, en échange de cet appui, Briord devait réclamer pour la France, non plus seulement la Savoie, mais la ville et le comté de Nice[1].

Ce plan d'agrandir la France du côté des Alpes, et de lui faire atteindre ses frontières naturelles, en favorisant les ambitions du Piémont dans la haute Italie, Louis XIV l'avait trouvé dans l'héritage de Henri IV. C'était de sa part une pensée juste que de le reprendre. Mais il ne lui fut pas donné de le réaliser, et c'est à un souverain issu d'une autre dynastie que devait échoir, cent soixante années plus tard, cette heureuse fortune. Tant il est vrai que les intérêts permanents d'un pays imposent à travers les siècles à ceux qui le représentent, à des titres divers, une même politique; et tant la conquête ou la revendication de ses frontières naturelles est pour la France un objet de légitime ambition dont elle ne s'est jamais écartée et ne s'écartera jamais sans dommage. A l'époque qui nous occupe, il eût

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 99. Le Roi à Briord, 3 avril 1698.

même été à souhaiter que Louis XIV s'attachât davantage à ce sage projet, et que, dans ses relations diplomatiques avec la Savoie, il ne fît pas preuve d'un peu de versatilité, ou même, comme nous l'allons voir, de dissimulation.

Bien qu'il lui eût été recommandé de ne témoigner aucun empressement, et d'attendre les ouvertures du duc de Savoie, Briord, peu familier avec les finesses de son nouveau métier, crut sans doute mieux faire de provoquer sur la question du Milanais les explications du marquis de Saint-Thomas, le seul ministre de Victor-Amédée qui eût son secret. Sans plus de façons, il lui proposa la conclusion d'un traité aux termes duquel la France et la Savoie s'engageaient, au cas de la mort du roi d'Espagne, à combiner leurs forces pour envahir le Milanais, et à faire obstacle à l'occupation de cette province par les armées impériales. Le Milanais, ainsi occupé, aurait été rétrocédé à Victor-Amédée, en échange de la Savoie et du comté de Nice. Mais Briord ne connaissait pas bien encore le prince avec lequel il avait à traiter.

C'était l'habitude de Victor-Amédée, toutes les fois que quelque proposition précise lui était faite, d'en suggérer immédiatement une différente, avec l'arrière-pensée que les difficultés soulevées ou l'in-

différence affectée par lui vaudraient en fin de compte à sa diplomatie quelque arrangement plus avantageux. En présence de cette proposition formelle, Saint-Thomas, après avoir pris les ordres de son maître, se déroba. Il allégua que, dans une aussi grave matière, une entente préalable avec la République de Venise, avec les autres princes d'Italie, avec le Pape lui-même, serait nécessaire. C'était une défaite. Briord le comprit bien, et, un peu mortifié, il en rendit compte au Roi dans une longue dépêche. Il eut d'autant plus lieu de regretter sa malencontreuse démarche que sa conduite ne fut pas approuvée à Versailles[1]. Il fut blâmé d'avoir fait le premier des ouvertures à Saint-Thomas, « qui avoit écouté sans s'ouvrir », voulant forcer Briord à s'expliquer davantage, « dans la pensée qu'il feroit des offres plus avantageuses... Heureusement, ajoutait la dépêche du Roi, la démarche que vous avez faite, par trop de zèle pour le bien de mon service, n'a rien gâté dans les conjonctures présentes... Il n'est plus question de suivre les offres que vous avez faites. C'est ce que vous ferez connoître au marquis de Saint-Thomas, s'il vous en reparle encore. Vous direz que je ne vous ay point instruit de mes inten-

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 100. Briord au Roi, 12 avril 1698.

tions, voyant que le rétablissement de la santé du roi d'Espagne devoit suspendre toutes les mesures que l'on avoit prises en cas d'ouverture de la succession de ce prince[1]. »

Nous connaissons aujourd'hui ces conjonctures auxquelles Louis XIV faisait allusion. A son tour, il usait d'une défaite, et le rétablissement de la santé du roi d'Espagne ne suspendait aucune des mesures prises en vue de l'ouverture de la succession. Nous savons au contraire qu'à cette même époque, Louis XIV traitait avec Guillaume III du partage de la monarchie espagnole, et que l'attribution du Milanais était précisément un des points en discussion entre eux. Par une dépêche en date du 17 avril, c'est-à-dire antérieure de six jours à celle que nous venons de citer, Louis XIV chargeait le comte de Tallard[2], son ambassadeur à Londres, de soumettre à Guillaume III l'alternative de deux projets de partage. Dans l'un de ces projets, le duché de Milan était bien attribué au duc de Savoie; mais dans l'autre, ce même duché devenait le lot de l'archiduc

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 100. Le Roi à Briord, 23 avril 1699.

2. Camille de la Baume d'Hostun, comte de Tallard, né le 14 février 1652, ambassadeur en Angleterre en 1697 et maréchal de France, en 1703, ministre d'Etat en 1726. Il mourut à Paris le 30 mars 1728.

Charles[1], second fils de l'empereur Léopold, la France se réservant, bien entendu, dans l'une et l'autre alternative, une part considérable de l'héritage[2]. Si, dans sa dépêche du 23 avril à Briord, Louis XIV lui mandait de retirer la proposition faite par lui à Saint-Thomas, c'est qu'il était informé d'autre part, par Tallard, de l'invincible répugnance de Guillaume III à comprendre Victor-Amédée dans le partage[3]. Poursuivant ainsi une négociation en partie double, il n'y a pas à s'étonner que

1. L'archiduc Charles était né en 1685 d'un troisième mariage de Léopold Ier avec Eléonore-Madeleine, fille du comte palatin de Neubourg. Lors de la guerre de la Succession d'Espagne, ce fut lui qui disputa la couronne à Philippe V. Appelé à l'Empire en 1711 par la mort de son frère Joseph Ier, il mourut en 1740.

2. Voir le texte de cette dépêche et le récit de cette négociation dans l'ouvrage de M. Hermile Reynald : *Négociations entre Louis XIV et Guillaume III*, t. Ier, p. 91.

3. Voici en quels termes Tallard rendait compte de sa conversation avec Guillaume III. « Quand je nommai ce dernier, il se mit à sourire et ne répliqua point autre chose, si ce n'est : « Oh pour M. de Savoye ». Je lui répondis, pour entrer un peu dans ses sentiments, qu'il ne m'appartenoit pas de pénétrer si c'étoit par amitié que V. M. faisoit cette proposition là en faveur de ce prince, mais qu'on ne pouvoit douter qu'il fut de l'intérêt de tout le monde qu'il y eut une puissance au delà des monts capable de balancer celle de l'archiduc et de l'empereur et d'arrêter les desseins que cette maison a formés si déclarement sur tous les princes d'Italie... Cela nous jeta dans une digression assez longue sur les difficultés d'entrer en Italie dans laquelle il me parut toujours beaucoup d'animosité et d'indignation contre M. le duc de Savoye ,sans cependant le marquer que par des demi mots et par des gestes ». Tallard au Roi 25 avril 1698. Legrelle, t. II, p. 316.

Louis XIV ne voulût pas être engagé d'un seul côté au delà d'une certaine mesure, et qu'il sût mauvais gré à son ambassadeur d'avoir été sur le point de le lier par un traité en forme avec le duc de Savoie, au lieu de se borner à une simple ouverture dont il pourrait toujours se dédire. Mais il n'y a pas à s'étonner non plus que Victor-Amédée, assez pénétrant pour se douter de ces négociations mystérieuses, auxquelles il était à la fois partie et étranger, sentît redoubler sa mauvaise humeur vis-à-vis de la France, et qu'il cherchât à nouer en Europe d'autres intelligences. Briord signalait dans ses dépêches les *commerces* que le duc de Savoie entretenait de tous les côtés, mais en particulier avec l'Empire, et le chagrin qu'en éprouvait la duchesse de Savoie, aussi Française de cœur que de naissance. « J'ay appris, écrivait-il à la date du 13 septembre, que Madame la duchesse de Savoye est revenue chagrine de la Vénerie. Comme, pendant tout le séjour qu'elle y a fait, elle a esté continuellement avec M. le duc de Savoye et qu'ils ont paru estre dans une parfaite intelligence, je ne puis attribuer ce chagrin qu'à quelque découverte qu'elle a faite des intentions secrètes de M. de Savoye[1]. »

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 100. Briord au Roi, 13 sept. 1698.

Prévenu d'autres côtés, en particulier par Villars [1], son ambassadeur à Vienne, le Roi mandait à Briord de bien surveiller le duc de Savoie, surtout pendant un séjour qu'il allait faire aux eaux de Saint-Maurice en Valais, ce qui le rapprochait des possessions impériales, et pouvait faciliter un secret commerce. « Il est du bien de mon service, écrivait-il à Briord, que vous observiez le plus qu'il vous sera possible les démarches qu'il fera tant à l'égard de l'Empereur que de l'Angleterre et des États-Généraux. Il paraît qu'il songe à prendre de nouvelles liaisons avec ces trois puissances [2]. »

Ainsi la méfiance entre les deux alliés était au comble, et les événements qui allaient se dérouler ne devaient faire que l'augmenter. Victor-Amédée ne pouvait en effet apprendre sans un vif déplaisir, par la rumeur publique, d'abord que, dans les premiers jours d'octobre 1698, un traité avait été signé entre Louis XIV et Guillaume III, par lequel la succession d'Espagne était partagée entre la Bavière, l'Empire et la France, sans qu'il fût admis au partage [3]

1. Villars arriva à Vienne comme ambassadeur en août 1698, et, la guerre étant déclarée, prit congé de l'Empereur le 25 juillet 1701. Voir le récit de son ambassade dans l'ouvrage, déjà plusieurs fois cité par nous, de M. le marquis de Vogüé : *Villars d'après sa correspondance.*

2. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 100. Le Roi à Briord, 7 août 1698.

3. Ce traité avait été signé le 11 octobre 1698 à Londres

ensuite que Charles II, outré de voir sa succession dépecée ainsi de son vivant, l'avait, par testament, laissée tout entière au prince électoral de Bavière[1]. Ainsi, dans l'une et l'autre éventualité, celle d'un partage et celle d'une succession régulière, Victor-Amédée était également évincé et déçu dans ses espérances. Aussi laissait-il apercevoir ouvertement son chagrin. « Petits et grands s'en sont aperçus », écrivait Briord, et, dans une autre dépêche : « Je sais encore que le duc de Savoye a dit dans son particulier qu'il est apparemment condamné à planter des choux le reste de sa vie, et qu'il en donneroit volontiers quinze années pour pouvoir se trouver à la teste d'une armée et avoir part à quelque chose de grand [2] ».

Victor-Amédée n'était pas homme à prononcer des paroles en l'air. Ce langage belliqueux était assurément une manière détournée d'offrir son alliance à Louis XIV pour le cas où celui-ci voudrait s'opposer par la force à l'exécution éventuelle du

et ratifié ensuite par les États-Généraux de Hollande. Voir Reynald, t. II, pp. 36 et suiv. et Legrelle, t. II, chap. VII.

1. Joseph-Ferdinand, prince électoral de Bavière, était fils de Maximilien II, électeur et duc de Bavière, et de Marie-Antoinette, petite-fille de Philippe IV, roi d'Espagne. Il était par conséquent petit-neveu de Charles II. Voir le tableau généalogique, p. 251. Né en 1692, Joseph-Ferdinand mourut le 17 janvier 1699.

2. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 100. Briord au Roi.

testament de Charles II. Il est peu probable que Louis XIV, dont l'objet était sincèrement de préserver la paix de l'Europe, eût répondu à ces ouvertures. Mais un événement inopiné changeait la face des choses : c'était la mort du prince électoral de Bavière, enfant de six ans, sur la frêle tête duquel avait reposé pendant quelques mois ce vaste héritage, et qu'un mal subit enlevait en quelques jours. « Plusieurs discours furent tenus sur la cause véritable de sa mort », dit Torcy dans ses *Mémoires*[1]. Pas plus qu'il n'avait su cacher son déplaisir, Victor-Amédée ne parvenait à cacher sa joie. « Je sceus, écrivait Briord, peu après que M. le duc de Savoye avoit publié cette nouvelle, qu'en lisant la lettre qui luy donnoit cet avis il avoit rougi, et qu'il avoit voulu montrer de la douleur de l'estat de M. le duc de Bavière, mais que ceux qui l'approchent de plus près estoient persuadés qu'il en avoit une grande joye, et que ses courtisans l'avoient témoigné assez ouvertement[2]. »

Cet accident imprévu semblait avoir surexcité les convoitises de Victor-Amédée. Probablement il avait fini par savoir qu'au cours des négociations anté-

1. *Mémoires de M. de ***, pour servir à l'Histoire des négociations depuis le traité de Ryswick jusqu'à la paix d'Utrecht*, t. I, p. 83.

2. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 100. Briord au Roi, 31 février 1699.

rieures au traité de partage du 11 octobre, sa propre candidature au trône d'Espagne avait été un instant mise en avant par Louis XIV lui-même, et que, sans l'en informer, celui-ci avait fait valoir les droits que le testament de Philippe IV conférait aux descendants de l'infante Catherine, au cas où le prince électoral de Bavière mourrait sans enfants. « Lorsque j'ai proposé, écrivait Louis XIV à Tallard, le 3 septembre 1698, de se conformer à ce testament et d'élever le duc de Savoye sur le trône d'Espagne si le prince électoral mouroit sans enfants, mon intention n'étoit pas de rendre valable un acte que je ne puis connaître comme bon, mais seulement de suivre les vues de Philippe IV, sans autoriser les dispositions qu'il avoit faites[1]. »

L'hypothèse que Louis XIV avait envisagée venait précisément de se réaliser. Aussi Victor-Amédée ne perdait-il point de temps à charger son principal ministre de s'en ouvrir avec Briord. « M. de Saint-Thomas, mandait ce dernier, s'est expliqué nettement dans la conversation qu'il a eue avec moy qu'après Votre Majesté et l'Électeur, son maistre avoit plus de droit que personne à la monarchie d'Espagne... Il me dit en passant, mais je crois avec dessein, que, si on

1. Le Roi à Tallard. Dépêche citée par Reynald, t. I, p. 143.

pouvoit transiger sur cette succession, le traité seroit bientôt fait. Tout leur passe par la teste, et l'on regarde icy le prince de Piémont comme devant estre un jour roy d'Espagne. Les poètes, les peuples, les honnêtes gens tiennent tous un même langage[1]. »

Victor-Amédée entretenait d'étranges illusions lorsqu'il croyait Louis XIV disposé à *transiger* sur la succession d'Espagne et à traiter avec lui d'une aussi importante affaire sur un pied d'égalité. Avec un allié à la fois aussi hautain et aussi méfiant, le langage n'était guère habile. Pas plus après qu'avant la mort du prince de Bavière, il n'entrait dans les desseins de Louis XIV de prendre quelque engagement formel avec la Savoie. Sur l'échiquier de sa diplomatie compliquée, il voulait au contraire se servir de Victor-Amédée comme d'une pièce qu'il ferait avancer ou reculer à son gré, tantôt soutenant ses intérêts, tantôt l'abandonnant, suivant que lui-même y verrait son propre avantage. Cette politique, pour être habile, ne laissait pas d'être assez étrange. C'est ainsi que, huit jours à peine après la mort du prince de Bavière, Louis XIV saisissait Guillaume III d'un nouveau projet de partage de la monarchie espagnole qui comportait deux alternatives. D'après

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 101. Briord au Roi, 23 mai 1699.

l'une, la couronne d'Espagne serait conférée à l'archiduc Charles, et le Dauphin recevrait, en plus de Naples et de la Sicile, qui lui étaient attribués par le précédent traité, le duché de Milan, qu'il se réservait d'échanger contre les États du duc de Lorraine. Enfin Louis XIV se réservait également la faculté de rétrocéder à Victor-Amédée Naples et la Sicile, en échange de Nice et de la Savoie. D'après l'autre, c'était au duc de Savoie lui-même qu'auraient été attribués le royaume d'Espagne et les Indes, mais il aurait cédé ses États patrimoniaux, c'est-à-dire non seulement la Savoie et Nice, mais encore le Piémont, à Louis XIV[1].

Ainsi Victor-Amédée était également intéressé dans l'une et l'autre combinaison, dont la seconde aurait même fait de lui un singulièrement grand personnage, et Louis XIV ne lui donnait pas de fausses assurances, lorsqu'il chargeait Briord de lui dire « qu'il ne cessoit pas d'avoir à cœur ses intérêts particuliers ». Mais comme, d'un autre côté, il tenait à demeurer entièrement libre dans ses négociations avec Guillaume III, et comme il savait ce prince animé d'une rancune persistante vis-à-vis de l'allié qui l'avait trahi trois ans auparavant, il

1. Louis XIV à Tallard, 13 février 1699. Voir Hermile Reynald, t. Ier, p. 241.

tenait à ce que Victor-Amédée demeurât dans une ignorance absolue de ces négociations, où il était cependant le principal intéressé, puisque c'était de ses États propres que les deux négociateurs disposaient. Pour être mieux assuré que son secret ne serait pas trahi, Louis XIV ne tenait même pas son ambassadeur à Turin au courant des négociations qu'il poursuivait à Londres, et jamais il n'avait témoigné à Victor-Amédée autant de méfiance qu'au moment précis où il proposait de l'appeler au trône d'Espagne. « La conduite de ce prince dans les moindres circonstances, écrivait-il à Briord, fait juger de son caractère et de ce qu'il penseroit dans une occasion plus considérable. Il attend toujours que vous lui fassiez les premières ouvertures; mais, comme il ne convient point présentement de luy faire aucune proposition, il n'y a rien à changer à la conduite que vous tenez[1]. »

Cependant le malheureux Victor-Amédée, se sentant également suspect à son nouvel allié, la France, et à ses anciens confédérés de la ligue d'Augsbourg, l'Angleterre et l'Autriche, qui ne pouvaient lui pardonner sa trahison, s'agitait désespérément, et il avait recours à tous les moyens pour pénétrer les

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 101. Le Roi à Briord, 11 juillet 1699.

secrets de ces transactions où l'avenir de sa maison se jouait sans qu'il en fût informé. Tantôt, écrivait Briord, il consultait de tous côtés les astrologues sur la naissance de son fils « et voudroit bien trouver que les étoiles lui destinassent la couronne d'Espagne ». Tantôt, ayant recours à ses procédés habituels de double jeu et de dissimulation, il cherchait à rentrer en grâce du côté de l'Autriche. Il faisait fête à l'envoyé de l'Empereur et le recevait dans l'intimité à la Vénerie, qui était son Versailles ou plutôt son Marly, tandis qu'il n'invitait même pas Briord aux fêtes données à l'hôtel de ville de Turin en l'honneur de la naissance du prince de Piémont. Le bruit courait même qu'il offrait la main de sa seconde fille, la princesse Marie-Louise-Gabrielle de Piémont, pour l'archiduc Charles, qui était un des prétendants à la succession d'Espagne. Mais, par ces avances, il ne parvenait pas plus à désarmer la rancune de Léopold que celle de Guillaume, et, tenu en une égale méfiance par tous les souverains de l'Europe, il exhalait publiquement une mauvaise humeur qu'on attribuait, mandait Briord, au « peu de part qu'il avoit dans ce qu'on publie et qui regardoit la succession de la couronne d'Espagne[1] ».

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 101. Briord au Roi, 24 oct. 1699.

Comme pour mieux faire sentir à Victor-Amédée son isolement, Louis XIV prit même un parti singulier : ce fut de rappeler Briord, qu'il envoya à la Haye. Du mois de décembre 1699 au mois de mai de l'année suivante, la France ne fut représentée à Turin que par des secrétaires chargés de l'expédition des affaires, mais par lesquels rien d'important ne passait. Il était impossible de témoigner plus ouvertement à Victor-Amédée le parti pris de le tenir en dehors de tous les arrangements et remaniements qui se préparaient alors en Europe. La blessure faite à son amour-propre dut être profonde. Il n'était pas d'humeur à prendre son parti de cette mise en quarantaine, et, comme on ne pouvait l'empêcher de conserver un ambassadeur en France, nous allons le voir faire tous ses efforts pour pénétrer par ce canal au cœur de la place dont on veut l'exclure.

III

VERNON A PARIS

Le marquis de Ferreiro, le premier ambassadeur de Victor-Amédée à Versailles dont nous avons raconté tout à l'heure la réception officielle, était un vieux diplomate, un peu usé, en qui Victor-Amédée paraît avoir une médiocre confiance, car les dépêches qu'il lui adresse, et dont nous avons pu consulter les originaux aux archives de Turin, ne contiennent rien d'intéressant. Au mois de juin 1699, Ferreiro avait été remplacé par le comte de Vernon. Le lecteur se souvient peut-être d'avoir déjà rencontré ce dernier comme maître des cérémonies du duc de Savoie au moment du voyage de la duchesse de Bourgogne de Turin à Fontainebleau, et de l'avoir vu dénouer heureusement, avec Desgranges ou avec Dangeau, de graves questions d'étiquette[1].

1. Voir notre tome I, pp. 208 et suiv.

Ce fut sans doute la souplesse d'esprit dont Vernon avait fait preuve qui détermina Victor-Amédée à le choisir pour son représentant à Versailles, dans des circonstances aussi délicates. On sent la confiance que son nouvel ambassadeur lui inspire à la fréquence et à la longueur des lettres qu'il lui adresse, et les réponses de Vernon, un peu verbeuses et diffuses, montrent cependant, par l'exactitude qu'il apporte à renseigner son maître, qu'il n'était point indigne de cette confiance. Lettres et dépêches remplissent, aux archives de Turin, de nombreuses liasses[1].

Durant les premiers mois de la mission de Vernon, Victor-Amédée recommande à son ambassadeur de conserver une attitude prudente et réservée. « Nous attendons, lui écrit-il, de voir ce que disposeront les décrets du Ciel et à quoi tendront les dispositions de la Terre. » Il lui rappelle les droits qu'il tient du testament de Philippe IV. Mais Vernon ne doit pas, pour l'instant, faire valoir ces droits. Il doit se borner à exclure ceux que Victor-Amédée appelle les *pretendenti maggiori*, qui sont les fils de l'Empereur et les petits-fils du roi de France. Il doit en

1. Aux Archives de Turin, les pièces ne sont point reliées comme chez nous, mais réunies par liasses (*mazzi*). Les lettres des ducs de Savoie à leurs ambassadeurs en France sont classées sous cette rubrique : *Lettere Ministri Francia*. Les pièces relatives aux conventions diplomatiques de toute nature sont classées sous la rubrique : *Negociazioni Francia*.

même temps ne perdre aucune occasion de protester du profond attachement de son maître pour le roi de France, rappeler à celui-ci la promesse qu'il a faite d'avoir à cœur les *avantages particuliers* du duc de Savoie, et lui représenter l'intérêt qu'il a lui-même à favoriser, de préférence à tous autres, un prince qui lui est attaché par les liens de tant d'alliances et qui a, en quelque sorte, l'honneur d'être de sa maison[1]. Mais, en même temps, il doit demeurer en relations cordiales avec le comte de Sinzendorf[2], qui est le représentant de Léopold à Versailles, ne repousser aucune des avances que celui-ci pourrait lui faire, et lui répondre en termes généraux, mais avec prudence, de façon qu'il demeure satisfait, « sans que cependant il en puisse résulter quelque rumeur à la cour[3] ».

Vernon se tira avec dextérité de cette tâche délicate. Avec une égale exactitude, il rend compte à son maître de ses conversations tantôt avec Torcy, tantôt avec Sinzendorf. Avec Torcy, il reprend cette

1. Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, mazzo 125. Victor-Amédée à Vernon, 26 mai et 22 août 1699.

2. Philippe-Louis-Venceslas-François-Antoine-Bonaventure-Etienne, comte de Sinzendorf, né le 26 décembre 1671, mort à Vienne le 8 février 1742. Il avait été nommé ambassadeur à Paris à l'âge de vingt-huit ans.

3. Archives de Turin. *Lettere Ministri Francia*. Victor-Amédée à Vernon, 5 sept. 1699.

question de l'échange du Milanais contre la Savoie, qui avait déjà fait l'objet de pourparlers aussitôt interrompus entre Victor-Amédée et Briord. Avec Sinzendorf il se borne à protester de l'inviolable attachement de son maître pour l'Empereur; mais, comme Victor-Amédée ne peut tenir tête seul aux forces réunies de la France, de l'Angleterre et de la Hollande, Vernon l'excuse de ne prendre aucun engagement avec l'Empire. Et Victor-Amédée de lui répondre en approuvant son langage, mais en lui recommandant avec Torcy de ne pas se montrer trop *sollecito* à propos de l'échange du Milanais, et avec Sinzendorf de ne pas entrer trop avant dans la matière, « *per la troppo pericolosa consequenza che potrebbe nascere quando potesse subodorarsene qualche cosa* ». En même temps, il prend les mêmes précautions, et presque dans les mêmes termes, avec son ambassadeur à Vienne, le marquis de Prié [1], qu'il autorise à s'entretenir avec le comte d'Harrach [2], Président du *Staat Conferenz*, du

1. Hercule-Louis-Joseph Turinetti, marquis de Prié, ou Priero, avait épousé mademoiselle de Saluces, qui passait pour avoir eu avec Victor-Amédée une liaison éphémère. Il mourut en 1726, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

2. Il y eut deux comtes d'Harrach-Bruck qui furent en même temps au service d'Autriche. Le père, Ferdinand-Bonaventure, était né en 1637. Il fut envoyé une première fois en Espagne en 1668. En 1685 il était grand écuyer de l'empereur. Il retourna en Espagne en 1696 mais il y fut remplacé par son

mariage possible de la princesse de Piémont avec l'archiduc Charles, mais en lui recommandant de bien se cacher de Villars, l'ambassadeur de France, et d'agir avec *riserva* et *cautela*, et en l'avertissant par-dessus toute chose *che deveva tenersi segretissimo questo pensiero, acciò non possa, per niun conto, subodorarsi dalla Francia*[1] ».

Malgré ces menées tortueuses, Victor-Amédée ne parvenait cependant pas à pénétrer le secret des négociations qui se poursuivaient simultanément à Londres et à la Haye, et dont il continuait à demeurer exclu. C'est ainsi qu'il apprenait, par une dépêche de Vernon en date du 15 avril 1700, qu'un nouveau traité de partage, signé à Londres le 13 mars, venait d'être ratifié, le 25 du même mois, à la Haye, où Briord était arrivé juste à temps pour apposer sa signature au bas de l'acte que Tallard

fils, Louis-Thomas-Raymond, qui au moment de la mort de Charles II protesta au nom de l'Empereur contre le testament attribuant au duc d'Anjou la couronne d'Espagne. Le comte Ferdinand d'Harrach mourut en 1706. Il a laissé un ouvrage intitulé *Mémoires de ce qui s'est passé, de plus secret, et de plus remarquable sous le règne de Charles II, roi d'Espagne, depuis 1695 jusqu'au premier traité de partage*, publié par La Torre. La Haye, 1720. Son fils Louis Raymond né en 1668, mourut à Vienne en 1742.

1. Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, mazzo 126-127. Vernon à Victor-Amédée, 12 sept., 9 nov., 16 nov., 20 nov. 1699, 15 mars, 19 mars 1700. Victor-Amédée à Vernon, mazzo 126. 26 sept., 12 déc. 1699. *Lettere Ministri Vienna*, mazzo 31. Victor-Amédée au marquis de Prié, 23 janvier 1700.

avait préparé. Par ce traité, la couronne d'Espagne était attribuée à l'Archiduc, Naples et la Sicile au Dauphin, le Milanais au duc de Lorraine, qui cédait ses États patrimoniaux à Louis XIV. Pour Victor-Amédée, rien. On peut penser son dépit, qu'il se voit cependant obligé de dissimuler, lorsque Louis XIV, à l'inverse de ce qu'il avait fait lors du premier traité de partage, prend son parti de communiquer ce traité à l'Europe, et charge son nouvel ambassadeur à Turin de solliciter l'adhésion de Victor-Amédée à ce démembrement anticipé et public de la monarchie d'Espagne.

Ce nouvel ambassadeur, Phélypeaux, était, comme Briord, un tard venu dans la carrière diplomatique. Il était maréchal de camp lorsqu'il fut envoyé à Cologne, en 1697, auprès de l'Électeur, et de là à Turin où il fut nommé sur place lieutenant général en 1702. « C'étoit, dit Saint-Simon, un grand homme, bien fait, de beaucoup d'esprit et de lecture, naturellement éloquent, satirique, la parole fort à la main, avec des traits et beaucoup d'agrément, et, quand il le falloit, de force..., mais particulier et fort singulier, d'un commerce charmant quand il vouloit plaire et qu'il se plaisoit avec les gens, d'ailleurs épineux, difficile, avantageux et railleur[1]. »

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XII, p. 128. Raymond-

Avec ces qualités et ces défauts, Phélypeaux n'était pas l'homme qu'il fallait pour remplir une mission aussi délicate. Là où un peu d'adresse et de souplesse eût été nécessaire, il voulut employer la hauteur et l'autorité. Aussi ne devait-il rien obtenir. Victor-Amédée avait déjà fait savoir par Vernon son refus de signer un traité *cosi nudo*, « d'autant plus, disait Vernon à Torcy un peu embarrassé, que Son Altesse Royale avoit eu lieu d'espérer que ses intérêts ne seroient pas sacrifiés[1] ». Aux instances de plus en plus pressantes de Phélypeaux, il se dérobait en répondant ironiquement qu'il était « un trop petit prince pour entrer dans une aussy grande affaire dont on n'avoit jugé à propos de luy donner part ni portion[2] ». Mais l'humilité de ce prince artificieux, comme l'appelle Phélypeaux, cachait un profond ressentiment, et il s'abandonnait en son particulier à des mouvements et à des transports de colère dont Phélypeaux croyait devoir informer le Roi.

En même temps le bruit se répandait de plus en plus qu'il était en train de nouer des intelligences avec

Balthazar Phélypeaux du Verger, mourut à la Martinique le 21 octobre 1713, avec le titre de général des îles. Voir sur sa mission : Legrelle, t. IV, pp. 444 et suivantes.

1. Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, mazzo 128. Vernon à Victor-Amédée.

2. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 106. Phélypeaux au Roi, 28 août 1700.

l'Empereur. A une question directe de Phélypeaux, Victor-Amédée répondait d'un air triste : « Hélas, monsieur, je n'ay aucun engagement et n'en veux jamais prendre[1] ». Mais Louis XIV n'en redoutait pas moins une défection analogue à celle qui, quatorze années auparavant, avait jeté la Savoie du côté de l'Empire. Soucieux de ne pas retomber dans la faute autrefois commise par lui-même et par Louvois, il sent la nécessité de s'assurer, par quelques concessions, l'appui et l'adhésion de ce « petit prince » qui n'en tenait pas moins les clefs de l'Italie. Il essaye d'abord de le contenter par des assurances vagues, qu'il chargeait Torcy de transmettre à Vernon. Nombreuses sont les dépêches où l'ambassadeur de Victor-Amédée rend compte à son maître de ses conversations avec le ministre de Louis XIV. Torcy, à dessein sans doute, ne se montre guère précis dans son langage ni dans les espérances qu'il donne à entrevoir. Un jour, il parle de l'échange des États de Victor-Amédée, qui seraient cédés à la France contre Naples et la Sicile, que lui abandonnerait le Dauphin. Vernon se contente de sourire et traite la proposition de « *cosa puramente ideale* », à quoi Torcy de

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 106. Phélypeaux au Roi, 3 juillet 1700.

répondre sans insister que « *non era chimera* ». Un autre jour, il dit à Vernon « que de n'avoir pas été nommé un des premiers à une succession ne laissoit pas que, dans la suite, on ne pût être des mieux partagés[1] ». Mais d'aussi vagues promesses ne suffisent pas à Victor-Amédée, qui fait la sourde oreille et continue de refuser son adhésion au traité.

Louis XIV se résout alors à faire un pas de plus et, transportant la négociation de Versailles à Turin, il modifie les instructions qu'il avait données d'abord à Phélypeaux. Ces instructions portaient que l'ambassadeur « devoit se réduire à des expressions générales de l'estime et de l'affection que Sa Majesté a pour lui (Victor-Amédée), et l'embarrasser en lui donnant lieu de croire que le sieur Phélypeaux a des ordres particuliers dont il ne pourra s'expliquer qu'après avoir reconnu de plus près et par lui-même quelles sont les dispositions de ce prince[2] ». Peu de temps après l'arrivée de Phélypeaux à Turin, Louis XIV les confirmait encore en l'autorisant à donner à entendre à Victor-Amédée que l'exécution du traité de partage pouvait « faire naître des con-

1. Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, mazzo 127. Vernon à Victor-Amédée, 10 mai, 31 mai, 10 juin 1700.

2. *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, Savoie, Sardaigne et Mantoue, t. Ier, p. 213.

jonctures favorables où ce prince ressentiroit de nouvelles marques de son amitié », mais en lui recommandant d'avoir toujours soin « de se renfermer dans les expressions générales[1] ». Par une dépêche du 17 septembre, il l'invitait à aller plus loin. «... Il est cependant nécessaire que le duc de Savoye puisse croire qu'il se pourroit trouver des ménagemens dans les autres conditions du traité, capables de le contenter... Il faut aussi qu'il s'explique, et, s'il attend quelque avantage pour luy, il est juste qu'il les demande. » Mais s'expliquer n'était pas beaucoup dans les habitudes de Victor-Amédée. Aussi se tient-il sur une grande réserve dans ses conversations avec Phélypeaux, et il se borne à lui répondre que son ambassadeur en France a reçu des instructions.

C'est en effet entre Vernon et Torcy que se débat de nouveau la question des *ménagements* qui seraient de nature à contenter le duc de Savoie. Victor-Amédée sait parfaitement ce qu'il veut. C'est le Milanais. Mais, fidèle à ses habitudes de ne jamais marcher droit, il demande autre chose, c'est-à-dire le Marquisat de Final et aussi le Montferrat, sur lequel la maison de Savoie prétendait avoir des droits héréditaires, mais qui faisait partie des

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 106. Le Roi à Phélypeaux, 17 juin 1700.

États du duc de Mantoue. Torcy fait observer qu'il n'est cependant pas possible de dédommager Victor-Amédée aux dépens d'un prince qui a toujours été un ami de la France. Alors, réplique Victor-Amédée, il ne reste plus que le Milanais, et c'est en effet sur l'échange du Milanais contre la Savoie et le comté de Nice que se poursuit la négociation.

Louis XIV se prête à remanier le traité de partage qu'il a signé quelques mois auparavant. Le duc de Lorraine[1], auquel ce traité attribuait le Milanais, aura en échange Naples et la Sicile, que lui cédera le Dauphin, et Victor-Amédée, auquel le Milanais est transféré, cédera en échange, à Louis XIV, la Savoie et le comté de Nice. Ce nouveau traité aurait été également avantageux à tout le monde : au duc de Lorraine, qui troquait sa petite principauté enclavée et vassale contre un grand État indépendant; à Victor-Amédée, qui achetait, au prix de deux provinces assez pauvres, l'État le plus riche de l'Italie du Nord; et à la France qui, d'un seul coup, se serait enrichie de trois provinces dont elle devait attendre un siècle et demi l'annexion définitive. C'est sur ces bases que la négociation se poursuit à Versailles

1. Léopold-Joseph-Charles-Dominique-Agapet-Hyacinthe, duc de Lorraine et de Bar, né à Inspruch le 11 septembre 1679, avait épousé mademoiselle d'Orléans. Il mourut à Lunéville le 27 mars 1729.

entre Torcy et Vernon [1], à Turin entre Victor-Amédée et Phélypeaux. Il est à regretter, pour la paix du monde et l'avenir des deux pays, que Louis XIV et Victor-Amédée ne se soient pas attachés avec plus de persistance à ce sage projet.

Malheureusement chacun des deux commet la même faute. Louis XIV, oubliant l'acte de sagesse par lequel il s'était honoré autrefois en restituant Pignerol à la Savoie, voudrait profiter de l'occasion pour remettre la main sur cette place importante située au cœur du Piémont. Victor-Amédée, de son côté, a le tort de ne pas prendre Louis XIV au mot, au lieu d'accepter l'échange, et de se borner à repousser l'exigence de Pignerol, sur laquelle le Roi autorisait par avance son négociateur à ne pas insister [2]. Il soulève des difficultés. Il veut bien céder le comté de Nice, mais il voudrait garder la vallée de Barcelonnette qui lui donne accès en France, tout comme Louis XIV veut avoir Pignerol pour s'assurer un accès en Piémont. Aussi envoie-t-il à

1. Archives de Turin. *Lettere Ministri Francia*, mazzo 128. Vernon à Victor-Amédée, 3 sept., 4 oct., 19 oct. 1700. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 106. Le Roi à Phélypeaux, dépêches de septembre et octobre 1700, *passim*. — Voir aussi, au *Recueil des instructions*, t. I, p. 232, les instructions données, en octobre 1700, au comte de Tessé, que Louis XIV dépêcha pour la seconde fois auprès du duc de Savoie, sous prétexte de le féliciter sur la naissance du prince de Piémont.

2. *Recueil des Instructions*, etc., t. I, p. 243.

Vernon un « *Mémoires des confins qu'on pourroit régler pour la séparation des États qui resteroient à Son Altesse Royale d'avec ceux de la France, au cas que le projet de l'échange de la Savoie et du comté de Nice dût avoir son effet* [1] ». Naturellement cette limitation est toute à son avantage. Il voudrait bien aussi qu'on ajoutât au Milanais le Montferrat, ou tout au moins le marquisat de Final, et, par ses refus ou ses exigences, il retarde maladroitement la signature du traité jusqu'à certain matin du 7 novembre, où Vernon est fort étonné de trouver à Torcy *l'aria per cosi dire fredda*, et où celui-ci ne lui montre aucune *confidenza* [2]. C'est que, ce matin-là, un courrier est arrivé, apportant la nouvelle de l'agonie du roi d'Espagne. Victor-Amédée, prévenu de son côté, comprend la faute qu'il a faite, et, hâtivement, il s'efforce de la réparer. Tout en se plaignant à Vernon de la froideur avec laquelle Torcy « a parlé sur la négociation entamée avec Sa Majesté Très Chrétienne, qui apparemment n'est qu'un artifice pour nous mettre, comme on dit, la puce à l'oreille et nous faire franchir le pas suivant le désir de Sa Majesté, pour l'utilité très considé-

1. Archives de Turin. *Lettere Ministri Francia*, mazzo 129. Victor-Amédée au comte de Vernon, 28 octobre 1700.
2. *Ibid.*, *Lettere Ministri Francia*, mazzo 128. Vernon à Victor-Amédée, 7 nov. 1700.

rable qu'Elle y trouverait », coup sur coup il lui envoie deux dépêches. Il est prêt à céder tout le comté de Nice, avec la vallée de Barcelonnette. Que Vernon ne parle plus du Montferrat! Qu'il ne parle même plus du marquisat de Final! Mais qu'il obtienne la signature des deux traités dont, par le même courrier, le texte lui est envoyé, l'un d'échange, l'autre d'alliance, et qu'il donne tous ses soins « à une affaire de si grande importance, et des plus éclatantes qui se soient jamais ménagées pour la gloire et l'agrandissement de notre maison[1] ». Mais il était trop tard. Au moment même où Victor-Amédée expédiait ces deux dépêches, il y avait déjà cinq jours qu'un second courrier était arrivé à Versailles, porteur d'une double nouvelle : Charles II était mort, et son testament, excluant la Savoie aussi bien que l'Autriche, laissait à un petit-fils de France la totalité de cette vaste monarchie dont, la veille encore, le démembrement avait été préparé et sanctionné par Louis XIV.

1. Archives de Turin, mazzo 129. Lettre de Victor-Amédée à Vernon, 13 et 14 novembre 1700. — Les lettres de Victor-Amédée sont tantôt en italien, tantôt en français.

CHAPITRE V

I

L'ACCEPTATION DE L'HÉRITAGE

Retournons maintenant à Fontainebleau et à Versailles, dans ce milieu familier dont Turin nous a un peu trop éloignés, et où nous allons retrouver plus d'une figure amie. Nous n'essayerons point de refaire ici, d'après Saint-Simon, le tableau de la Cour durant les sept jours qui s'écoulèrent du 9 au 16 novembre, entre l'arrivée du courrier porteur du testament de Charles II en faveur du duc d'Anjou et l'acceptation de ce testament. Surexitation générale des esprits, incertitude des sentiments, ardeur des uns, appréhension des autres, propos des courtisans, caquets des princesses, tout a été mis par ce roi des peintres dans une admirable lumière. Nous voudrions seulement essayer de démêler quelle fut, dans

cette grande crise du règne, l'attitude des principaux personnages que nous avons déjà rencontrés. Sur les sentiments du duc de Bourgogne, les renseignements précis font défaut. Il n'assista point aux deux conseils qui se tinrent en présence de la *Pantocrate* (pour parler comme Madame dans sa correspondance)[1], et où furent seulement convoqués Monseigneur, le chancelier Pontchartrain, Torcy et Beauvilliers. Si de l'opinion de l'ancien maître il était permis de conclure à celle de l'élève, nous dirions que le duc de Bourgogne n'était pas, au premier abord, favorable à l'acceptation. Beauvilliers fut, en effet, le seul qui opina nettement pour s'en tenir à l'ancien traité de partage, « persuadé, dit Torcy dans ses *Mémoires*[2], que la guerre, suite nécessaire de l'acceptation, causeroit la ruine de la France ». Il serait à l'honneur du duc de Bourgogne (et pareille appréhension convient à son caractère) que la crainte des maux déchaînés par la guerre l'eût emporté dans son esprit sur l'ardeur naturelle à la jeunesse. Mais c'est là simple conjecture, et rien ne permet une affirmation

1. *Recueil Jæglé*, t. II, p. 260. La présence de madame de Maintenon à ces deux conseils ne paraît point douteuse, bien que Torcy affirme le contraire dans ses *Mémoires*. Mais le témoignage de Dangeau, toujours si exact, est formel.

2. *Mémoires de M. de ***, pour servir à l'Histoire des négociations depuis le traité de Ryswick jusqu'à la paix d'Utrecht*, t. I, p. 156.

positive. En tout cas, il fut l'un des premiers auxquels le Roi fit part de sa résolution.

Le 11 novembre, Louis XIV reçut l'ambassadeur d'Espagne[1]. « Après l'audience, ajoute Dangeau, le Roi fit entrer Monseigneur le duc de Bourgogne dans son cabinet. Il est fort secret. On croit qu'il sait les résolutions que le Roi a prises. » Trois jours après, il assistait à une conversation que le Roi eut encore dans son cabinet avec le duc d'Anjou. Rien ne transpira non plus de cette seconde conversation, ni dans les propos du duc de Bourgogne, ni dans ceux du duc d'Anjou lui-même, qui, lorsqu'on lui parlait du testament du roi d'Espagne, se bornait simplement à répondre qu' « après l'honneur qu'il lui avait fait de le nommer son successeur, sa mémoire lui serait toujours bien précieuse[2] ». Ces deux princes, dont l'un avait dix-huit et l'autre dix-sept ans, savaient déjà qu'en ces temps-là, et peut-être encore de nos jours, le premier devoir de leur métier et la première qualité dans les affaires publiques, c'est la discrétion. Ils avaient été à bonne école, car nul prince ne fut jamais plus secret que Louis XIV.

La duchesse de Bourgogne fut moins réservée. Il

1. Don Joseph Fernandez de Velasco, duc de Frias.
2. Dangeau, t. VII, p. 413.

ne paraît pas qu'elle assistât en personne à cette soirée où le Roi demanda en badinant aux princesses « quel parti elles prendraient dans les affaires d'Espagne ». Aussitôt la duchesse de Bourbon et la princesse de Conti de répondre « qu'elles y enverraient promptement Monseigneur le duc d'Anjou, et que, par le raisonnement qu'elles entendaient faire au public, c'était ce qui serait le plus approuvé ». A quoi le Roi, connaissant son monde, répondit à son tour : « Je sais que, quelque parti que je prenne, beaucoup de gens me condamneront[1]. » Mais, s'il faut en croire Louville[2], elle se serait exprimée plus librement encore que les princesses : « Il faudrait que le Roi fût bien sot, aurait-elle dit aux duchesses de Sully[3] et du Lude, s'il refusait la couronne d'Espagne pour son petit-fils » ; et ce propos hardi ne faisait que traduire l'état d'esprit de tout le jeune monde de la cour. Quant à madame de Maintenon, entre les affirmations contraires de contemporains ayant toutes raisons d'être également bien informés, son rôle véritable, en cette circonstance comme en bien d'autres, demeure une énigme.

1. Dangeau, t. VII, p. 415.
2. *Mémoires secrets du marquis de Louville*, t. Ier, p. 27.
3. Madeleine-Armande du Cambout, fille du duc de Coislin, née en 1665, mariée le 10 avril 1689, à Maximilien-Pierre-François-Nicolas de Béthune, duc de Sully ; morte le 30 janvier 1721.

Le 15 novembre, le Roi quitta Fontainebleau pour Versailles, emmenant avec lui, dans son lourd carrosse à six chevaux, le duc et la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Bourbon, la princesse de Conti, la duchesse du Lude. Le voyage dura six heures (ce qui était fort peu pour le temps), car on mangea dans le carrosse. La conversation entre ces augustes personnages dut être quelque peu contrainte, ne pouvant rouler que sur des futilités. Deux seulement étaient dans la confidence de la résolution prise, trois peut-être, si l'on suppose que, contrairement à ses habitudes, le duc de Bourgogne aurait trahi pour sa femme le secret du Roi. Mais les trois autres ne devaient point penser à autre chose qu'à la journée du lendemain, où l'on s'attendait à ce que cette résolution fût connue, et l'on aimerait savoir quels propos, durant ces six heures, s'échangèrent entre eux, si le respect contint jusqu'au bout leur curiosité, si les princesses furent indiscrètes, et ce que Louis XIV leur répondit.

Le lendemain, il y eut, comme on peut penser, foule au lever du Roi. Tous les courtisans qui avaient leurs entrées, tous les représentants des puissances étrangères s'y étaient précipités pour apprendre des premiers la grande nouvelle. Le duc de Bourgogne était, avec le duc d'Anjou et l'ambas-

sadeur d'Espagne, dans le cabinet du Roi lorsque, l'huissier ayant ouvert les portes à deux battants et tout le monde pouvant voir ou entendre, Louis XIV proclama le duc d'Anjou roi d'Espagne et prononça les paroles célèbres, résumées par la postérité dans cette phrase qui n'est jamais sortie de sa bouche : « Il n'y a plus de Pyrénées [1] ». La scène avait quelque chose de solennel. Louis XIV était radieux, mais ému. Le duc de Bourgogne et le duc d'Anjou s'embrassaient en pleurant « et, dit la relation du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, la plupart de ceux qui les environnaient, touchés par la nouveauté et la grandeur du spectacle, se mirent à pleurer aussi [2] ».

1. « Il n'y a plus de Pyrénées; elles sont abîmées », aurait dit l'ambassadeur d'Espagne, et ces paroles, prêtées à Louis XIV, seraient devenues le mot historique. V. Dangeau, t. VII, p. 419, et le *Mercure de France*, novembre 1700, p. 237.

2. En plus de la relation de Dangeau et de celle de Saint-Simon, la seconde à peu près calquée sur la première, il existe deux récits des incidents qui se sont déroulés à Versailles depuis la proclamation du duc d'Anjou comme roi d'Espagne, jusqu'à son départ pour Madrid. L'un est tiré des *Mémoires*, encore inédits, du baron de Breteuil, qui sont à la Bibliothèque de l'Arsenal. Il a été publié au tome XVIII, p. 339, des *Mémoires* de Dangeau, sous ce titre : *Reconnaissance du duc d'Anjou, comme roi d'Espagne.* L'autre est intitulé : *Diverses particularités qui se sont passées à Versailles au sujet de l'appellation de Philippe V, ci-devant duc d'Anjou, pour régner dans tous les royaumes qui composent la monarchie d'Espagne, vacante par la mort de Charles II, roi d'Espagne, dont ce prince laissa par testament Philippe V son héritier.* L'original est à la préfecture de Seine-et-Oise (fonds Bombelles), mais il a été également publié au tome XVIII des *Mémoires* de Dangeau, p. 359.

CALMANN LÉVY, Éditeur, 3, rue Auber, 3, Paris.

Gravure extraite de la *Révolution Française de J. Michelet*

MASSÉNA

Dessiné par BONNE MAISON. Gravé par G. FIESINGER.

(Bibliothèque nationale.)

IMP. CHAIX. — 23390-11-00.

CALMANN LÉVY, Éditeur, 3, rue Auber, 3, Paris.

Gravure extraite de l'*Histoire de France de J. Michelet*

MADAME DE MAINTENON

Dessiné par P. Serin. — Gravé par E. Fouchet.

(Collection Bonnard. Bibliothèque nationale.)

Au milieu de la joie et de l'émotion générales, il y avait cependant deux hommes qui ne savaient quelle contenance faire. L'un était le comte de Sinzendorf, l'ambassadeur de Léopold, qui, par une fâcheuse coïncidence, avait précisément demandé audience au Roi pour lui faire part de la naissance d'un prince auquel la reine des Romains[1] venait de donner le jour. Tous les yeux se tournaient vers lui, jouissant de sa déconvenue, et il devait maudire le fâcheux hasard, un peu cherché peut-être, qui lui avait fait accorder son audience précisément ce jour-là. Mais il y avait un autre ambassadeur dont l'embarras n'était pas moindre, c'était le comte de Vernon. L'attention ne se portait guère sur lui, car, les négociations de Louis XIV avec Victor-Amédée étant demeurées absolument secrètes, personne ne pouvait deviner la déception qu'il éprouvait. Ce qui devait au reste le préoccuper, ce n'était pas les propos des courtisans; c'était l'attitude à prendre vis-à-vis de ce nouveau roi, en présence duquel il se trouvait inopinément, et qu'il voyait monter en triomphe sur un trône auquel, la veille, son propre

1. Wilhelmine-Amélie, fille de Jean-Frédéric, duc de Hanovre, née en 1673, morte en 1742, avait épousé en 1699 le roi des Romains, qui devint en 1705 empereur d'Allemagne, sous le nom de Joseph Ier. L'enfant dont il est ici question mourut en bas âge.

souverain aspirait encore. Victor-Amédée était un maître peu commode, qu'il ne fallait pas mécontenter. Mais il ne fallait pas non plus prendre une attitude de protestation imprudente et incivile. Nous savons par le propre récit de Vernon comment il se tira de la difficulté.

Le lendemain de la proclamation du duc d'Anjou comme roi d'Espagne, voici ce qu'il écrivait à Victor-Amédée : « Au nouveau roi, qui se tenait en face de Sa Majesté, je n'ai pas fait autre chose qu'une profonde inclination, et, sans affectation, j'ai continué la conversation déjà commencée avec Sa Majesté, laquelle m'a dit comme elle espérait que Votre Altesse Royale serait satisfaite de cet heureux événement (*successo*) qui assurait la paix universelle [1] ». S'étant ainsi adroitement tiré du mauvais pas, Vernon attendait des instructions. Dans une première dépêche, Victor-Amédée exhalait sa mauvaise humeur : « Nous avions toujours soupçonné, écrivait-il à la date du 16 novembre, que les offres de la France n'étoient pas tout à fait sincères », et, caressant l'illusion que le traité d'échange du Milanais pouvait encore être signé, il demandait à Vernon de lui faire savoir par retour du courrier ce

1. Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, mazzo 128. Vernon à Victor-Amédée, 17 nov. 1700.

que positivement il pouvait attendre de la France, « afin, ajoutait-il, que nous puissions prendre nos plus justes mesures, ce que nous disons pour vous deux seuls et dont vous ne laisserez entendre à personne ».

Celui aux lumières duquel Victor-Amédée adressait, en même temps qu'à celles de Vernon, ce suprême appel était le président de la Tour, son ambassadeur à la Haye, en ce moment de passage à Paris. Mais ce fidèle serviteur, en qui Victor-Amédée avait une confiance particulière, ne laissait à son maître aucune illusion. « Pour moy, lui écrivait-il, je me confirme dans l'opinion que tout s'exécutera presque sans opposition, et l'on se croit ici en pleine sûreté, de sorte que l'on ne changera rien au projet du testament [1]. » Aussi Victor-Amédée, se rendant mieux compte de la situation, prenait-il, au bout de quelques jours, son parti de faire bonne mine à mauvais jeu, et il autorisait Vernon à se joindre aux ambassadeurs qui vinrent adresser leurs compliments au roi d'Espagne. Ce fut un grand soulagement pour la duchesse de Bourgogne, qui se demandait avec anxiété, connaissant l'humeur de son père, à quel parti il s'arrêterait. Elle reçut Vernon à sa toilette,

1. Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, mazzo 126. Le président de la Tour à Victor-Amédée, 1er déc. 1700.

au sortir de l'audience accordée aux ambassadeurs par le roi d'Espagne, et lui fit part des inquiétudes par lesquelles elle avait passé [1]. Victor-Amédée s'exécuta jusqu'au bout. A la vérité, il ne crut pas devoir, comme le lui conseillait Vernon, envoyer un gentilhomme tout exprès pour porter ses compliments à Louis XIV, mais il lui adressa une lettre personnelle qui débutait ainsi : « Ce nouvel accroissement que reçoit la gloire de Votre Majesté, ayant accepté pour Monseigneur le duc d'Anjou la succession de toute la monarchie d'Espagne, m'est un sujet de joye que je ne saurois assez lui témoigner, voyant qu'un sang si auguste que celui de Votre Majesté soit justement destiné à remplir les premiers trônes de l'Europe [2] ».

Il y avait bien quelque ironie dans cette phrase et dans l'emploi du mot *toute*, mais cette ironie était si bien dissimulée sous les formes du respect que Louis XIV put très bien ne pas s'en apercevoir. Il était tout entier à la joie du nouvel accroissement, si laborieusement préparé par sa diplomatie, que recevait la grandeur de sa maison [3]. « Je crois encore

1. *Archives de Turin*, Vernon à Victor-Amédée, 1er déc. 1700.
2. *Ibid.*, mazzo 129. Victor-Amédée à Louis XIV, 27 nov. 1700. La lettre signée par Victor-Amédée est aux archives des Affaires étrangères, *Corresp. Turin*, vol. 106.
3. Nous n'avions point à entrer dans le détail de toutes les négociations auxquelles la Succession d'Espagne donna

que tout ceci est un songe », disait-il à l'ambassadeur d'Espagne, le soir du premier souper qu'il donna en public, ayant à sa droite le roi d'Espagne assis dans un fauteuil, tandis que le duc et la duchesse de Bourgogne ainsi que le duc de Berry, le plus jeune des trois frères, étaient au bout de la table sur des pliants. Pendant quelques jours il semblerait, à lire Dangeau, que la cour de Versailles fût tout entière aux préoccupations d'une étiquette improvisée. Il s'agissait de faire honneur au jeune prince, qui, la veille encore, était sous l'autorité de son gouverneur, et qui, du jour au lendemain, se trouvait l'égal de son grand-père, le supérieur de ses frères. Le Roi se complaisait à faire ressortir cette situation nouvelle et à combler d'égards son petit-fils. Le premier soir, il voulut le reconduire lui-même jusqu'à la porte du nouvel appartement qui lui avait été aussitôt affecté, et, en le quittant, il lui dit avec une

lieu. Mais il ne paraît guère douteux qu'en même temps qu'il convenait avec Guillaume III du partage de la Succession d'Espagne, Louis XIV ne détournait cependant pas le marquis d'Harcourt, son habile ambassadeur auprès de Charles II, de travailler à la faire attribuer tout entière à son petit-fils. Voir sur ce point : Hippeau, *Avènement des Bourbons au trône d'Espagne*. Si le projet de partage était destiné à échouer, il n'entendait pas que la totalité de la succession alla à un autre héritier. Cette préoccupation était assurément légitime de sa part, mais peut-être Victor-Amédée aurait-il été en droit de lui renvoyer le reproche de double jeu.

solennité un peu affectée : « Je souhaite que Votre Majesté repose bien cette nuit. » « Sa Majesté, ajoute Breteuil, ne pouvait s'empêcher de sourire en jouant cette espèce de comédie [1]. »

Les jours suivants se passèrent en échange de cérémonies entre les trois frères, qui vivaient habituellement dans une grande familiarité, et qui, pour s'aimer beaucoup, ne laissaient pas de se quereller parfois. « Ils étoient tendrement unis, dit Saint-Simon, et si la vivacité et l'enfance excitoient quelquefois de petites riottes entre le premier et le troisième, c'étoit toujours le second, naturellement sage, froid et réservé, qui les raccommodoit [2]. » Pour l'instant, ce n'était plus de petites riottes qu'il s'agissait entre eux, mais de politesses officielles. Le roi d'Espagne rendait d'abord au duc de Bourgogne la visite qu'il lui devait, comme s'il eût été un souverain étranger nouvellement arrivé à la Cour. Le duc de Bourgogne venait recevoir son frère à la porte d'entrée de son grand appartement, mais il avait soin de ne pas dépasser les marches qui descendaient de cet appartement dans la salle commune avec celui de la duchesse de Bourgogne;

1. Dangeau, t. XVIII, Appendice, *Reconnaissance du duc d'Anjou*, etc., p. 344.
2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. VII, p. 328.

c'était ce qu'on appelait recevoir au haut du degré. Durant toute la conversation qui fut courte, les deux princes se tinrent debout. Même cérémonial lorsque, quelques jours après, le roi d'Espagne rendit visite au duc de Berry. Mais la duchesse de Bourgogne n'y mettait pas tant de façons. Elle ne put se tenir d'aller voir le roi d'Espagne dans son petit cabinet où, probablement, celui-ci la fit asseoir, et le roi d'Espagne lui rendit de même sa visite, sans aucune réception ni cérémonie, ce qui paraît avoir contristé beaucoup Breteuil. Toujours un peu espiègle, elle se cacha même un jour dans la ruelle du lit pour entendre les compliments adressés à son royal beau-frère par l'Académie, qui, rapporte Breteuil, « ne fut pas conduite, mais seulement présentée par le grand maître et le maître des cérémonies, par une distinction et une prétention du grand maître des cérémonies que l'Académie prétend être nouvelle[1] ».

Les journées se passaient ainsi en visites ou réceptions, le roi d'Espagne se prêtant à toutes ces cérémonies avec la gravité qui lui était naturelle et dont, au dire de madame de Maintenon, « il avait été prévenu dès le ventre de Madame sa mère[2] ».

1. Dangeau, t. XVIII, Appendice, *Reconnaissance du duc d'Anjou*, etc., p. 350.
2. *Correspondance générale*, t. IV, p. 376.

Mais le soir, la famille et la nature reprenaient leurs droits. Que ce fût à Versailles ou à Marly, où la Cour se transporta pour quelques jours, les trois princes se réunissaient après souper avec la duchesse de Bourgogne chez madame de Maintenon. Là ces jeunes êtres, à la veille d'une séparation qu'ils savaient devoir être longue, mais qu'ils ne prévoyaient pas éternelle, jouissaient ensemble des derniers jours d'une intimité qui allait bientôt finir. La gaieté de leur âge prenait le dessus sur la tristesse du prochain départ et les préoccupations du lendemain. Ils se livraient ensemble à de petits jeux, dansaient aux chansons et jouaient même à cligne-musette. Ce fut un de ces soirs que le roi d'Espagne, s'approchant un peu gauchement de la duchesse de Bourgogne, la pria d'accepter, en souvenir de leur mutuelle affection, de fort jolis pendants d'oreille en diamants qui lui venaient de sa mère, cette pauvre Dauphine Bavière dont nous avons raconté la vie et la fin également mélancoliques. Avant d'offrir ces pendants d'oreille à sa belle-sœur, le roi d'Espagne « consulta madame de Maintenon pour savoir si ce présent n'était pas trop petit et la priant ensuite d'aider à le faire recevoir agréablement à madame la duchesse de Bourgogne [1] ». Ces bijoux

1. Dangeau, t. VII, p. 437.

ne portaient évidemment pas bonheur. Celle qui les recevait devait, comme la Dauphine, mourir à la fleur de l'âge et celui qui les donnait ne devait jamais la revoir.

II

LE DÉPART DU ROI D'ESPAGNE

Ainsi s'écoulaient les jours en attendant la date fixée pour le départ du nouveau roi. Dans l'âme pure du duc de Bourgogne, aucun sentiment de jalousie ne paraît s'être élevé contre ce cadet qui se trouvait déjà porté à l'un des premiers trônes de l'Europe, tandis que lui-même devait, suivant toutes les prévisions humaines, attendre si longtemps celui auquel il était appelé. Il avait spontanément demandé à Louis XIV, ou plutôt (car son grand-père lui faisait un peu peur) il avait chargé Beauvilliers de demander en son nom la permission d'accompagner son frère jusqu'à la frontière d'Espagne. Ce voyage en commun, qui retardait le moment de la séparation, était aussi pour lui une occasion unique de compléter son éducation de prince, et d'apprendre à connaître, province par province, ville par ville, la

plus grande partie du pays sur lequel il devait régner. « Le Roi répondit à M. de Beauvilliers que Monseigneur le duc de Bourgogne lui faisoit plaisir d'avoir pensé à cela, que non seulement il le trouvoit bon, mais qu'il y enverroit le duc de Berry avec lui[1]. » Pour mieux entrer dans les désirs du duc de Bourgogne, Louis XIV décida qu'après avoir conduit leur frère jusqu'à la Bidassoa, les deux jeunes princes effectueraient leur retour par le Languedoc et la Provence. C'étaient les deux tiers de la France d'alors que le duc de Bourgogne allait ainsi apprendre à connaître, et son absence devait durer plusieurs mois.

Voyage de prince n'était pas alors chose facile à organiser, et surtout un voyage comme celui-là, qui soulevait de nombreuses questions d'étiquette. C'était un souverain étranger qui allait traverser la France, mais il était escorté par deux princes français, dont l'un était l'héritier présomptif de la couronne, et on ne pouvait pas non plus oublier tout à fait que ces trois princes étaient frères, et qu'ils avaient vécu jusque-là sur un pied d'étroite familiarité. Il fallait marquer la différence des rangs, et cependant ne pas l'exagérer. Dangeau et Breteuil

1. Dangeau, t. VII, p. 422.

se complaisent à nous expliquer les minuties d'étiquette auxquelles on s'arrêta. Le Roi, comme c'était sa coutume pour les affaires importantes, se mêla des moindres détails. Il régla lui-même la route, nomma le nombre des brigades de gendarmes, de chevau-légers, de mousquetaires gris et noirs qui devaient former la garde pendant la route. Il donna en outre six-vingts de ses gardes du corps, soixante pour suivre Sa Majesté Catholique et soixante pour les princes ses frères. Il décida que le roi d'Espagne mangerait toujours seul, « à cause de la difficulté du fauteuil », et qu'il assisterait également seul à la messe, « à cause du carreau[1] ». Aux réceptions, ils ne seraient jamais assis ni les uns ni les autres. Mais, les cérémonies publiques exceptées, les trois frères devaient vivre ensemble, et il leur était permis, entre autres, de manger dans le même carrosse.

Louis XIV désigna également les personnes qui de-

1. Suivant l'étiquette de la Cour, seul un souverain avait droit à un fauteuil pour dîner et à un carreau sur lequel il s'agenouillait à la messe. Le roi d'Espagne avait eu un fauteuil aux dîners de Versailles et un carreau à la chapelle. A la première messe à laquelle il assista, comme on n'en avait point apporté pour lui, le Roi avait voulu lui céder le sien, et comme il s'y refusait, le Roi n'en voulut point user et commanda qu'on le retira; mais, au cours du voyage, on ne voulait sans doute pas trop marquer l'inégalité entre les trois frères.

vaient faire partie du voyage. Le duc de Beauvilliers, en sa qualité d'ancien gouverneur des trois princes, devait exercer le commandement général. Le maréchal de Noailles devait le suppléer en cas de nécessité, car, le duc de Beauvilliers relevant de maladie, on craignait qu'il ne pût suivre la route jusqu'au bout. En plus de ceux qui devaient, comme Louville, accompagner Philippe V jusqu'à Madrid, plusieurs jeunes gentilshommes des plus élégants étaient désignés pour faire nombre, entre autres le comte d'Ayen, le propre neveu par son mariage de madame de Maintenon, qui savait, en toutes circonstances, assurer une place à quelqu'un de ses protégés. Une troupe de musiciens accompagnait les princes pour les délasser en route, ce qui dut faire grand plaisir au duc de Bourgogne, grand amateur de musique. En revanche, aucun précepteur n'était de la troupe, ce qui ne laissait point d'augmenter la joie du duc de Berry.

Toutes choses étant ainsi réglées, le départ des princes s'effectua le 4 décembre. La veille du départ la duchesse de Bourgogne avait été rendre visite au roi d'Espagne, qui la reçut sans cérémonie, dans ses appartements particuliers. Il y eut, au cours de cette visite, beaucoup de pleurs répandus. Le 4, à dix heures et demie, après avoir entendu la messe,

le Roi, Monseigneur, le roi d'Espagne, le duc et la duchesse de Bourgogne, Monsieur le duc de Berry, Monsieur et Madame s'entassèrent tous les huit dans un de ces spacieux et lourds carrosses dont on peut voir le modèle dans les tableaux de Van der Meulen, et qui servaient aux voyages princiers. La duchesse de Bourgogne était sur la banquette du fond entre les deux rois; le duc de Bourgogne sur la banquette de devant. Le carrosse s'ébranla et prit la route conduisant au château de Sceaux, récemment acheté par le duc du Maine, où devaient avoir lieu les adieux. Une foule considérable avait accompagné ou précédé la famille royale. Les carrosses étaient sur quatre files. Aux abords du château, les murailles des jardins, les toits des maisons et même les arbres « étaient pleins de toute sorte de gens que la curiosité d'un spectacle qui ne s'était jamais vu en France y avait attirés[1] ». Les appartements mêmes du château avaient été envahis, « le Roi ayant, rapporte le *Mercure*, ordonné avec bonté que chacun pût voir une chose qui n'avoit jamais été, et que les portes ne fussent fermées qu'au plus bas peuple[2] ». La duchesse de Bourgogne elle-même fut un instant

1. Dangeau, t. XVIII, Appendice, p. 364. *Diverses particularités*, etc.
2. *Mercure de France*, décembre 1700, p. 216.

séparée par la foule du cortège royal, car, dans cette Cour qu'à distance nous nous figurons toujours si rigide et si bien ordonnée, il y avait des moments où, comme à la naissance du duc de Bourgogne, comme à l'arrivée de la duchesse de Bourgogne à Fontainebleau, la joie publique faisait oublier l'étiquette et confondait les rangs.

Le Roi, qui avait déjà le visage baigné de larmes, conduisit d'abord son petit-fils dans la dernière pièce de l'appartement du rez-de-chaussée, qui était précédée d'un grand salon. Il y pénétra seul avec lui, les princes, les princesses et les courtisans demeurant dans la première pièce où ils observaient un profond silence, « chose rare entre Français », ajoute Breteuil dans sa relation. Ils demeurèrent en tête à tête un long quart d'heure, le roi de France donnant au roi d'Espagne ses derniers conseils, le grand-père faisant au petit-fils ses derniers adieux. Puis Louis XIV ouvrit la porte à deux battants et appela successivement d'abord Monseigneur, puis le duc et la duchesse de Bourgogne, le duc de Berry et les autres princes et princesses du sang. On n'entendait pas ce qu'ils se disaient, mais on voyait les deux rois fondre en larmes, Monseigneur se cachant le visage contre la muraille, le duc et la duchesse de Bourgogne, ainsi que le duc de

Berry « pleurant et poussant même des cris d'affliction » tandis qu'ils embrassaient leur frère. C'est que les séparations d'alors, entre membres d'une famille royale, étaient autre chose que les séparations d'à présent; les princes qui se disaient ainsi adieu savaient bien le peu de chances qu'ils avaient de se retrouver jamais.

Peu à peu l'émotion était devenue générale, et ce fut au milieu des larmes et des sanglots de toute l'assistance que Louis XIV, suivi des autres princes, reconduisit le roi d'Espagne à travers le grand salon, jusqu'à la porte qui donnait sur le péristyle. Là il l'embrassa, car l'étiquette ne voulait pas qu'il allât plus loin, et il le laissa partir. Mais l'étiquette fut vaincue par la nature. Le roi d'Espagne s'étant éloigné de quelques pas, Louis XIV ne put y tenir : s'avançant sur le péristyle, il le rappela, et, une dernière fois, il le tint longtemps et étroitement serré sur sa poitrine. Puis, l'abandonnant, il rentra dans l'appartement, et, pour se remettre, se réfugia dans la petite pièce du fond, où la duchesse de Bourgogne vint aussitôt le rejoindre. Seule à seul avec lui, l'enfant qu'elle était encore pouvait mieux que personne sécher les larmes du vieillard.

Cependant le roi d'Espagne montait dans son carrosse avec le duc de Bourgogne, et s'installait avec

lui dans le fond en prenant la droite. Le duc de Berry et le duc de Noailles s'asseyaient sur la banquette du devant, et, à quelques minutes moins une heure, ils quittaient Sceaux pour la première étape de leur long voyage. Nous rejoindrons plus tard le duc de Bourgogne au cours de ce voyage, où nous le verrons pour la première fois faire son métier, car c'est de l'homme que nous avons parlé jusqu'à présent, et il nous reste à étudier le prince. Mais pour l'instant, il nous faut retourner à Turin, et montrer comment la mauvaise humeur, assez juste, sachons en convenir, d'avoir été frustré du Milanais au moment où il croyait le tenir, finit par entraîner Victor-Amédée jusqu'à la trahison.

CHAPITRE VI

LES PRÉLIMINAIRES DE LA DÉFECTION

I

LA DIPLOMATIE DE LOUIS XIV

Nous n'avons voulu interrompre par aucune réflexion le cours des négociations que nous avons racontées. Avant d'en continuer le récit, il nous est cependant impossible de ne pas faire remarquer combien les travaux entrepris depuis vingt ans par des historiens ayant travaillé sur documents et conclu sur pièces justifient Louis XIV d'une grande partie des accusations que la légende a accumulées contre lui à propos de la Succession d'Espagne. Un des principaux auteurs de cette légende est celui que, par une convention singulière, on appelle volontiers notre historien national, bien qu'une bonne moitié de son histoire ait été consacrée par lui à déshonorer la France dans son passé. C'est Michelet que nous vou-

lons dire. Lorsque, après avoir achevé la lecture des ouvrages dont je viens de parler, ou feuilleté soi-même les documents contemporains, on reprend l'*Histoire* de Michelet, on ne peut s'empêcher de sourire aux explications à la fois grossières et enfantines qu'il trouve à d'aussi graves événements. La conduite de Louis XIV dans les affaires de la Succession d'Espagne s'explique, suivant lui, par des causes multiples, les unes d'ordre général, les autres de nature intime[1].

Les causes d'ordre général, c'est d'abord l'avidité de la famille royale, « toute cette famille, de cupidité ignorante et de sotte gloire, qui mordit à la pomme d'or », c'est ensuite les *caresses exigeantes* des enfants du Roi, « serf de la chair, de son instinct de bestialité paternelle ». Les causes intimes, c'est la jeunesse de la duchesse de Bourgogne et la vieillesse de madame de Maintenon. Par sa jeunesse, la duchesse de Bourgogne avait séduit le Roi. « Purement savoyarde, dans cette affaire déjà elle entrevit pour sa sœur le plus grand mariage du monde, celui du roi d'Espagne. » Par le mot en apparence léger, en réalité profond, que nous avons rapporté : « Le Roi serait bien sot s'il refusait la

1. T. XIV de l'édition de 1874, pp. 124 et suiv.

couronne d'Espagne pour son petit-fils », elle détermina l'acceptation. Il y avait bien cependant une chance pour que le Roi « repoussât le démon tentateur qui venait pour perdre son âme et mettre à ses pieds les royaumes de la terre ». C'était *l'heure de l'épouse* qui était opposée à l'acceptation. Elle essaya bien (Michelet est là-dessus admirablement renseigné : sans doute il y était), mais « l'épouse âgée, bien froide désormais, de peu d'ascendant sur les sens, pouvait-elle ce qu'à peine eût osé une jeune maîtresse?... L'aveuglement sauvage du plaisir de la génération reste non moins sauvage dans l'amour furieux des pères pour leurs petits. Ils diraient : Périsse le monde, et Louis XIV accepta. »

Telles sont les pauvretés dont on encourage la jeunesse française à se nourrir en couvrant leur inventeur d'éloges dont l'hyperbole n'a d'égale que l'absence de sincérité, surtout quand ce ne sont pas de purs littérateurs mais des auteurs graves, des professeurs qui s'en rendent coupables. On sait, en effet, de quel poids pèse aujourd'hui toute une partie de l'œuvre de Michelet dans la balance de ceux qui demandent à l'historien autre chose que le don de la vie, la métaphore brillante, la phrase ailée, et qui font quelque cas, nous ne dirons même pas de l'impartialité, si rare à trouver, mais de la vérité et de la conscience.

La chose devient plus grave quand ces mêmes accusations se retrouvent, sans métaphores ni phrase ailée, dans des ouvrages compacts qui s'abritent sous l'autorité de noms justement respectés. C'est ainsi que dans un volume de 981 pages intitulé *Louis XIV* et qui fait partie d'une *Histoire générale*, fort en honneur, croyons-nous, dans les lycées et les collèges, on peut lire cette phrase[1] : « Pour désarmer l'Europe, au moment de l'ouverture imminente de la Succession, Louis XIV abandonne la Lorraine ». Or il n'y a presque pas une dépêche citée dans les ouvrages dont nous avons parlé où l'on ne voie apparaître la préoccupation constante de Louis XIV d'annexer la Lorraine à la France par la voie diplomatique, sans effusion de sang. Dans notre dernier chapitre en particulier, nous avons montré que, s'il demandait pour son fils tantôt le Milanais et tantôt les Deux-Siciles, ce n'était pas pour l'orgueilleux plaisir de faire monter sur le trône un membre de sa famille (comme devait faire plus tard Napoléon), mais pour l'en faire descendre au contraire, en échangeant ces possessions lointaines contre cette Lorraine voisine qu'un historien moderne, volontairement mal instruit, lui reproche

1. *Histoire générale depuis le IVe siècle jusqu'à nos jours*, t. VI. *Louis XIV*, p. 141.

d'avoir abandonnée. Mais il fallait pouvoir terminer le chapitre par cette phrase : « Louis XIV compte par là rendre plus facile l'avènement de sa postérité au trône d'Espagne. Dans son monstrueux et naïf orgueil, il confond la grandeur de la France avec la gloire de sa famille... Ce fut un grand malheur pour la France qu'il ait pris pour modèle Charles-Quint, plutôt que Richelieu. »

Le danger d'écrire ainsi l'histoire du passé sous l'empire des préoccupations du présent, c'est de pousser ceux auxquels ces préoccupations ne sont pas étrangères à chercher eux aussi, dans l'histoire des arguments en faveur des causes qui leur sont chères. Quelques-uns de ceux-là ne peuvent s'empêcher de se demander si du système politique qui confondait « la grandeur de la France avec la gloire d'une famille », la France a eu, après tout, tant à se plaindre. Le paradoxe leur paraîtrait assez difficile à soutenir alors que ce système a poussé le patrimoine de la famille en question depuis le petit noyau de l'Ile-de-France jusqu'à la barrière naturelle des Pyrénées, d'un côté, et, de l'autre, jusqu'à celle du Rhin. Il y a plus d'un siècle, la France a jugé bon de rompre cette association. Qui oserait prétendre qu'elle fasse aujourd'hui plus grande figure dans le monde qu'au temps où un roi de Prusse disait : « Si

j'étais la France, je ne laisserais pas tirer un seul coup de canon en Europe sans ma permission ».

Mais c'est trop s'attarder à contredire des assertions inspirées par l'esprit de parti. A qui étudie au contraire, avec le sincère désir d'appréhender la vérité, la longue, on pourrait presque dire l'interminable série des négociations poursuivies depuis 1668 jusqu'en 1715, il est un sentiment qui s'impose : c'est celui d'une véritable admiration pour cette puissante machine, si forte dans sa structure, si infatigable dans son action, si vigilante et si prévoyante dans ses desseins, qu'était la diplomatie de Louis XIV. Quand on feuillette, au ministère des Affaires étrangères, ces innombrables dépêches contenues dans les volumes de la *Correspondance* et ces *Mémoires et Documents* où sont traitées tant de questions, les unes secondaires, les autres capitales et encore actuelles, lorsqu'on constate la solidité de ces *Mémoires*, la précision de ces dépêches, la rapidité des demandes et des réponses, lorsqu'on réfléchit qu'une grande partie des *Mémoires* et toutes les dépêches passaient sous les yeux de Louis XIV, que les corrections ou les ratures qu'on relève sur les minutes ont été souvent inspirées par lui, et qu'à ce labeur incessant il a, pendant cinquante-deux ans, consacré chaque jour plu-

sieurs heures, sans que ni entraînement de jeunesse, ni fêtes de cour, ni douleurs privées, ni désastres publics, l'aient jamais détourné de tenir conseil tous les jours, on ne saurait méconnaître que ce roi fut vraiment grand, non par le génie, non peut-être par le caractère, encore moins par la vertu, mais par la seule qualité qu'on ait toujours le droit d'exiger de ceux qui invoquent le droit héréditaire : la conscience professionnelle.

Est-ce à dire que dans sa diplomatie Louis XIV n'ait jamais commis de fautes? Bien au contraire. Nature étrange et complexe, malgré l'unité apparente dont sa majesté soutenue entretenait l'illusion, Louis XIV renfermait en lui de singuliers contrastes. Sa vie privée offre un mélange de prodigieux égoïsme et de sensibilité vraie, de hauteur et de bonhomie, de dureté et de faiblesse. De même, sa politique a connu des alternatives de mesure et d'emportement, de prévoyance et d'aveuglement. Après une longue série de négociations sagement combinées, conduites avec prudence, poursuivies avec persévérance, où il sait tout ménager, tout concilier, tout prévoir, une bouffée d'orgueil lui monte à la tête, et sa hauteur ou son intempérance lui font perdre les fruits d'une longue patience. Ainsi fit-il, au lendemain de la paix de Nimègue, l'apogée du règne, quand, ne

sachant pas se contenter de l'agrandissement considérable que ce traité valait à la France, il commit la double faute de blesser les puissances protestantes par la révocation de l'édit de Nantes, et d'inquiéter l'Europe par des prétentions affichées à la domination universelle en même temps que par des appétits croissants. Nous l'avons vu, en particulier, fouler aux pieds la Savoie en prétendant l'asservir, la jeter ainsi dans les bras de l'Empire et faire de Victor-Amédée le nœud de la ligue d'Augsbourg. Mais nous l'avons vu aussi, au bout de quelques années, reconnaissant l'erreur, s'appliquer avec une patience inlassable à dénouer le nœud, conduire à lui seul, sans autre secours que celui du médiocre Croissy, une négociation difficile avec un ennemi de mauvaise foi, et pousser la modération non seulement jusqu'à ne pas profiter de ses victoires, mais jusqu'à rendre au vaincu des conquêtes anciennes, s'exposant ainsi au blâme aveugle des plus sages esprits.

Mêmes alternatives dans toutes les affaires de la Succession d'Espagne. Depuis 1668 jusqu'à 1700, il ne cesse de préparer le partage de la monarchie espagnole par une série de négociations auxquelles il emploie tous ses ministres, depuis Lyonne [1]

1. Hugues de Lyonne, né à Grenoble en 1611, ministre en 1665 et secrétaire d'Etat de l'étranger, mort en 1671.

jusqu'à Torcy, mais qu'il dirige lui-même, et par lesquelles il poursuit toujours le même but : assurer l'agrandissement de la France et ménager la paix de l'Europe. Et si en même temps il ne décourage pas les efforts que d'Harcourt[1] poursuivait à Madrid pour faire attribuer à la France la totalité de l'héritage, s'il l'assiste non seulement de ses conseils mais de ses instructions, l'apparente contradiction de sa politique peut s'expliquer par cette double considération : d'abord que rien n'était moins assuré que le succès des négociations poursuivies par lui pour arriver à un partage équitable et qu'il devait prévoir l'échec de ces négociations; ensuite que, le roi d'Espagne devant assurément faire attribution testamentaire de son vaste empire à quelqu'un des héritiers qui se le disputaient à l'avance, cette attribution n'empêchait pas un partage pacifique et n'aurait fait que rendre meilleure la situation du co-partageant auquel la totalité aurait été attribuée[2].

Quant à l'acceptation du testament de Charles II par Louis XIV, les meilleurs esprits semblent aujourd'hui d'accord pour reconnaître que non seulement

1. Henri d'Harcourt, marquis de Beuvron, né le 2 avril 1654, ambassadeur extraordinaire près la cour d'Espagne en 1697, créé duc en novembre 1700. Il mourut le 19 octobre 1718.

2. Voir sur ce point : Legrelle, *la Diplomatie française, les Bourbons et la succession d'Espagne*, t. II, p. 435 et aussi Malet, *Histoire diplomatique de l'Europe au XVIIe et XVIIIe siècle.*

ce ne fut pas une faute, mais que c'était une nécessité. Il ne faut pas oublier, en effet, que d'une part par l'empereur Léopold, un des co-partageants éventuels, n'ayant pas accepté le traité de partage, ce traité pouvait être considéré comme caduc, et que d'autre part, au refus du duc d'Anjou, le testament de Charles II désignait l'archiduc Charles qui assurément n'aurait pas refusé. Que diraient nos historiens modernes si Louis XIV, en souffrant le rétablissement de la monarchie de Charles-Quint, avait laissé détruire l'œuvre de Richelieu? La guerre était donc inévitable, et dans le conseil où les raisons soit de refuser, soit d'accepter, furent mises en balance, ceux qui penchaient pour l'acceptation avaient raison de dire que mieux valait faire la guerre pour le tout que pour la partie. Mais ici commence, de la part de Louis XIV, une nouvelle série de fautes. De nouveau, les fumées de l'orgueil lui montent au cerveau et obscurcissent son jugement. Après avoir accepté le testament, il fallait rassurer l'Europe contre la crainte de la domination française. Il l'inquiète en faisant enregistrer par le Parlement des lettres patentes qui réservent les droits de Philippe V à la couronne de France[1]. Il fallait isoler l'Empire

1. Signées en décembre 1700, ces lettres patentes furent scellées en janvier et enregistrées seulement le 1er février 1701.

en mettant les Pays-Bas et l'Angleterre hors du conflit. Il semble menacer les Pays-Bas en faisant occuper par ses propres troupes les places frontières où les troupes hollandaises tenaient garnison [1]. Il soulève le sentiment national de l'Angleterre, dont le parlement vient de refuser à son souverain, frémissant de rage, les moyens financiers de prendre part au conflit, en reconnaissant après la mort de Jacques II le prince de Galles comme roi [2].

Enfin, comme si ce n'était pas assez de cette faute sur laquelle nous aurons à revenir et qui avait au moins l'excuse d'une certaine générosité, il n'a nul égard pour son faible allié, Victor-Amédée, qui est, lui aussi, frémissant de rage d'avoir vu lui échapper le Milanais. Il oublie ses promesses répétées d'avoir à cœur les avantages particuliers du père de sa petite-fille. Il ne ménage ni les intérêts ni l'amour-propre de celui qui demeure toujours le portier de l'Italie, et, par une suite de maladresses ou de mauvais procédés, il l'accule ainsi à une trahison à

1. Ces places, au nombre de sept, étaient dites places de La Barrière. Les troupes espagnoles y tenaient garnison concurremment avec les troupes hollandaises.

2. Jacques-Edouard-François Stuart, fils aîné de Jacques II, né à Londres le 21 juin 1688, prit en 1712 le nom de chevalier de Saint-Georges sous lequel il est connu dans l'histoire; il épousa en 1719 Marie-Clémentine, fille du prince Jacques-Louis Sobieski. Il mourut à Rome le 1er janvier 1766.

laquelle Victor-Amédée n'était que trop naturellement porté, et dont les effets ne sont guère moins funestes que celle de 1690, car elle oblige la France à défendre tout à la fois sa frontière des Alpes et sa frontière du Nord. Cette faute de Louis XIV est peu connue. Ce petit coin du grand tableau est demeuré obscur. Nous avons entrepris d'y porter la lumière malgré la difficulté de percer les ténèbres dont Victor-Amédée aimait à s'entourer. Nous sommes assuré du moins de n'être guidé par aucun autre esprit que l'impartiale recherche de la vérité.

II

NOUVEAU TRAITÉ AVEC VICTOR-AMÉDÉE

« Mon frère et neveu, je suis si persuadé de votre attachement à mes intérêts que je ne puis douter que vous n'appreniez avec plaisir par le sieur Phélypeaux, mon ambassadeur auprès de vous, la résolution que j'ay prise d'accepter pour mon petit-fils le duc d'Anjou, la succession de toute la monarchie d'Espagne où sa naissance, les dispositions du feu Roy Catholique et la voix des peuples l'appellent unanimement. Il se prépare à partir pour aller prendre possession de ce royaume, et, comme je suis persuadé qu'il se conformera toujours à mes sentiments, qu'il est informé de ceux que j'ay pour vous, je puis, en vous assurant de mon amitié, vous répondre aussy de la sienne et regarder l'union qui sera désormais entre ma couronne et celle d'Espagne

comme le présage certain de la tranquillité du reste de l'Europe[1]. »

Ainsi écrivait, le 17 novembre 1700, Louis XIV à Victor-Amédée, et, en adressant cette lettre à Phélypeaux, il le chargeait de la commenter. « Vous ajouterez que je suis persuadé qu'il doit voir avec plaisir la bonne intelligence entre ma couronne et celle d'Espagne establie sur un fondement aussy solide; que cet événement le délivre à jamais de l'embarras où ses pères ont souvent esté du party qu'ils prendroient entre la France et l'Espagne, et, vraisemblablement, il sera bien aise de voir une monarchie où le testament du feu roy d'Espagne pourroit peut-estre appeler ses descendants exemptée de toute séparation et les Estats qui en dépendent conservés dans la même main où ils sont depuis longtemps[2]. »

Ce n'était pas ainsi que Victor-Amédée aurait souhaité être tiré de l'embarras de prendre parti entre la France et l'Espagne, et la pensée des droits éventuels que conservaient ses héritiers n'était pas pour le consoler de voir demeurer intacte une

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 106. Le Roi au duc de Savoie, 17 nov. 1700.

2. *Ibid.* Le Roi à Phélypeaux, 17 nov. 1700. A défaut du duc d'Anjou et de l'archiduc Charles, le testament de Charles II appelait, en effet, au trône, le duc de Savoie et ses descendants.

monarchie au démembrement de laquelle il avait souhaité si vivement prendre part. Ce n'était même pas faire preuve d'habileté que d'user ainsi d'une sorte de raillerie avec un prince dont le ressentiment était au contraire à ménager. La première bouffée d'orgueil passée, il semble, au reste, que Louis XIV, souvent plus hautain dans ses lettres que dans son accueil, ait eu le sentiment de cette nécessité. Dans les premiers jours de décembre, il donnait audience au président de la Tour, l'ambassadeur de Savoie auprès des États-Généraux, qui se trouvait de passage à Paris [1]. Cet habile conseiller, qui connaissait bien son maître et lui avait déjà fait parvenir d'utiles avis, se préoccupa immédiatement de trouver quelques compensations au mécompte que celui-ci avait dû éprouver. Sachant que Victor-Amédée n'était pas insensible aux avantages pécuniaires, il se rappela fort à propos que des sommes assez importantes étaient dues depuis longtemps par l'Espagne à la Savoie en paiement de la dot de l'infante Catherine, fille de Philippe II [2]. Il profita

1. Philibert Sallier, d'abord abbé puis comte de la Tour, baron de Bourdeaux, était conseiller d'État, président de la Chambre des comptes et intendant de la maison du duc de Savoie. Né en 1638, il mourut en 1709.

2. La dot de l'infante Catherine était à l'origine de 500 000 ducats. Dans un *Mémoire des dettes de l'Espagne envers la Savoie*, qu'il faisait parvenir à Versailles, Victor-Amédée

donc de cette audience et des assurances que Louis XIV lui renouvela « qu'il ne perdroit aucune occasion de procurer les avantages du duc de Savoie comme il l'auroit fait si le traité de partage avoit pu s'exécuter », pour soulever la question de cette dot impayée. « Le Roi, écrivait-il à Victor-Amédée, répondit en souriant que les Espagnols sont assez méchants payeurs, mais qu'il ne laisseroit pas, à la première ouverture, d'interposer ses offices pour la satisfaction de Votre Altesse Royale[1]. »

La même pensée d'adoucir la mauvaise humeur de Victor-Amédée paraît avoir préoccupé Torcy, cet habile ministre des dernières années de Louis XIV, que l'histoire met moins haut qu'un Lyonne ou un Louvois pour n'avoir point eu la bonne fortune de conduire les affaires de la France à l'époque brillante, mais qui, pour la dignité et la souplesse dont il fit preuve dans la période des revers, n'en mérite

ajoutait à cette réclamation les intérêts de la dot, ce qui portait sa réclamation à 2 348 633 *crossons*. Il y ajoutait encore 950 000 *pareils crossons* pour surcroît de dot à l'infante Marguerite, femme du prince François, depuis duc de Modène, et 821 411 *nouveaux crossons* pour subsides promis par l'Espagne durant la dernière guerre et demeurés impayés. Victor-Amédée prétendait ainsi charger Louis XIV de réclamer à l'Espagne les subsides qu'elle lui avait promis pour soutenir la guerre contre Louis XIV lui-même. (Voir Legrelle, t. IV, p. 201.)

1. Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, mazzo 125. Le président de la Tour à Victor-Amédée, 17 décembre 1700.

pas moins l'estime. Ayant été à la veille de signer avec Vernon un traité par lequel Louis XIV aurait abandonné partie de la succession, il ne devait pas se retrouver sans embarras en présence du négociateur de Victor-Amédée, alors que son maître avait gardé le tout. Aussi, dès les premiers jours, paraît-il avoir cherché de son côté une compensation, et, ne connaissant pas aussi bien Victor-Amédée que le président de la Tour, il s'adressait moins à ses intérêts qu'à son amour-propre et à son cœur. *Per modo di conversazione*, écrivait Vernon, il parla d'un mariage possible de la princesse de Piémont, alors âgée de douze ans, avec le nouveau roi d'Espagne. Quelques jours après, il revenait sur ce sujet et demandait même l'envoi d'un portrait. Mais Vernon, incertain des intentions de son maître, accueillait l'ouverture avec réserve. Il écrivait cependant à Victor-Amédée qu'il avait le moyen « de cultiver cette idée auprès de madame de Maintenon [1] », et demandait des instructions. Ces instructions ne lui arrivaient pas, et la négociation, que nous verrons reprendre, tombait pour l'instant.

Sur ce point comme sur tous les autres, Victor-Amédée en effet se renfermait dans un silence qu'à

1. Archives de Turin, mazzo 128. Vernon à Victor-Amédée, 1er et 19 décembre 1700.

Versailles on commençait à trouver inquiétant. Les nouvelles que Phélypeaux envoyait de Turin n'étaient pas faites pour rassurer. Tantôt Victor-Amédée s'exprimait « avec véhémence », n'admettant pas que le Roi pût se rétracter des engagements pris avec lui. « Quoy ! s'écriait-il, voilà la suitte de tout ce que j'avois espéré de ses bontés et de l'honneur que j'ay de lui appartenir de si près et de celuy dont je me flattois de le servir. Oh ! j'aurois bien dû m'y attendre. » Tantôt il avait, lui aussi, recours à l'ironie et disait à Phélypeaux : « Rien ne peut estre au-dessus des marques que le Roy donne d'estre un bon père en cette occasion puisque, pour cela, il en couste à la France et la Lorraine et la Savoye et le comté de Nice », et il ajoutait, avec une prévision singulièrement juste de l'avenir : « Plusieurs, à la place de Sa Majesté, auroient pris un autre party. Pour moy, je n'y aurois pas manqué, estant certain que le jeune roy qui va en Espagne doit estre et sera dans un an aussy bon Espagnol que ceux qui ont régné avant luy. » Phélypeaux transmettait fidèlement ces paroles, tantôt railleuses, tantôt menaçantes, et en même temps il informait le Roi que Victor-Amédée venait d'envoyer un courrier extraordinaire à Vienne [1].

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 106. Phélypeaux au Roi, 19 et 27 novembre, 1er décembre 1700.

Cependant les événements marchaient. Si Guillaume III, contraint et forcé par son parlement, si les États-Généraux de Hollande, avec plus ou moins de bonne grâce, avaient reconnu le roi d'Espagne, il n'en était pas de même de l'empereur Léopold, qui revendiquait, au contraire, pour son fils l'archiduc Charles, éventuellement désigné par le testament de Charles II, l'entière succession d'Espagne. Il se préparait ouvertement à envahir le Milanais. Or, par le Tyrol, pays d'Empire, l'accès des passages des Alpes qui conduisaient en Italie lui étaient ouverts. Au contraire, les passages qui donnaient accès à la France étaient fermés à Louis XIV, puisqu'ils étaient la propriété du duc de Savoie. Celui-ci voudrait-il les ouvrir? C'était pour la France une question capitale qui aurait dû conduire à traiter la Savoie avec plus de ménagements. Il devenait en tout cas indispensable d'être fixé sur les intentions de celui qui détenait ces passages. Louis XIV chargea Phélypeaux de tâter Victor-Amédée. Victor-Amédée répondait d'abord qu'il s'estimait heureux que « ses estats pussent être bons à quelque chose, qu'il souhaitoit même que sa personne et ses troupes le fussent, mais, ajoutait Phélypeaux, il se flatte que vous ne l'obligerez à rien d'opposé à son caractère

et ses intérêts, ny à l'honneur qu'il a de vous appartenir [1]. »

C'étaient là des assurances trop vagues pour qu'il fût possible d'aventurer les troupes du Roi à travers les défilés des Alpes, en plein hiver, sans que rien fût convenu ni quant à leurs étapes, ni quant à leur nourriture. Pour s'éclaircir des dispositions véritables du duc de Savoie, Louis XIV jugea nécessaire d'envoyer en Italie notre vieille connaissance Tessé. A la vérité, le voyage de Tessé avait un double but. Il devait aller jusqu'à Milan pour la troisième fois, et s'entendre avec le prince de Vaudémont [2], gouverneur du Milanais pour le compte du roi d'Espagne, sur le chiffre des troupes qu'il était nécessaire d'envoyer à son aide, troupes dont Tessé devait avoir le commandement provisoire. Il devait s'entendre également avec Vaudémont sur le plan de campagne que le prince lui-même, généralissime des deux armées d'Espagne et de France, comptait opposer à l'invasion imminente de l'armée impériale commandée par le prince Eugène. Mais il devait en même temps profiter de son passage à Turin pour entrer en relations avec Victor-Amédée et l'entretenir de la ques-

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin,* vol. 106. Phélypeaux au Roi, 10 déc. 1700.

2. Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudémont, né le 17 avril 1649, mort le 14 janvier 1723.

tion des passages [1]. C'est au cours de cette mission, à la fois militaire et diplomatique, que Tessé prit occasion d'adresser à la duchesse de Bourgogne, dont il était l'écuyer et se plaisait à se dire le domestique, ces lettres d'un tour si spirituel, pleines d'anecdotes gaillardes et de conseils intimes, que le comte de Rambuteau a rendu le service de découvrir et de publier [2]. Mais, par les mêmes courriers, il adressait au Roi, à Torcy, à Chamillart, nouvellement promu au Ministère de la Guerre en remplacement de Barbezieux, des dépêches d'un tour non moins vif où il dénonçait le duc de Savoie, ses hésitations et sa duplicité.

Pour obtenir quelque assurance positive, Louis XIV avait compté sur la bienveillance qu'autrefois cet allié peu sûr avait témoignée à Tessé. Mais il n'avait pas compté sur l'humeur changeante de Victor-Amédée, à en croire du moins Phélypeaux, que l'envoi de cet ambassadeur extraordinaire paraît, à la vérité, avoir un peu dépité. « M. le duc de Savoye, écrivait-il, n'est en rien prévenu pour M. de Tessé qui paroît cependant persuadé du con-

1. *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France.* Savoie, Sardaigne et Mantoue, t. I, p. 247.

2. *Lettres du maréchal de Tessé*, publiées par le comte de Rambuteau. Paris, 1888.

traire. Ce n'est point à moi de le désabuser [1]. » En tout cas, Tessé n'était en rien prévenu pour le duc de Savoie, car il le chargeait de toutes ses forces dans ses dépêches. Dans les premières, il se borne cependant à le traiter de prince *incompréhensible*, à qualifier de *verbiage* ses protestations d'attachement, et il s'en prend seulement « à ce cruel tempérament d'indécision qui lui fait remettre au lendemain ce qui pourroit se traiter le jour même [2] ». Mais, après avoir vainement essayé de persuader à Victor-Amédée d'apporter dans « ses relations avec les Roys de France et d'Espagne une certaine grâce extérieure qui devroit toujours accompagner les actions quand on les fait et qu'on veut les faire », il finit peu à peu par s'échauffer contre lui. Il lui reproche ce qu'il y a de bizarre, d'ambigu, d'indécis et de volonté mauvaise ou intéressée dans sa conduite... « Un théatin profès, qui doit être l'assemblage de toute la patience possible, s'impatienteroit [3]. » Bientôt il accuse et lui et celui qu'il appelle « son long comte de Vernon » d'intelligences avec l'Empire. Il dénonce les conférences que Vernon aurait à Paris avec Sinzendorf dans des églises ou

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 107. Phélypeaux au Roi, 17 janvier 1701.
2. Papiers Tessé. Tessé au Roi, 1er janvier 1701.
3. *Ibid.*, 1er février 1701.

dans d'autres lieux, et les fréquents courriers que, de son côté, Victor-Amédée envoie à Vienne. Bref, il surexcite, non sans raison, les défiances de Louis XIV, et, ne parvenant à rien conclure avec Victor-Amédée auprès duquel il voit son crédit épuisé, il retourne auprès du prince de Vaudémont, laissant à Phélypeaux la suite d'une négociation où celui-ci devait rencontrer plus d'une difficulté.

Victor-Amédée ne pouvait, en effet, se consoler d'avoir vu lui échapper le Milanais, et il ne perdait aucune occasion d'exhaler son amertume. Phélypeaux, en ambassadeur fidèle, rendait compte à Louis XIV des sentiments de celui auprès de qui il était accrédité. « M. le duc de Savoye, écrivait-il, est plein d'honneur, de fierté, de hauteur, d'ambition. Tous ces sentiments se trouvoient remplis dans l'acquisition du Milanois sur laquelle il avoit compté comme sur Turin. Rien n'approche de la douleur qu'il a ressentie quand tout cela a disparu, sans que de l'entière succession d'Espagne il lui soit rien resté que l'honneur de faire son compliment et l'idée de marier sa fille [1]. »

Comme compensation à cette douleur, Victor-Amédée, qui sentait le besoin qu'on avait de lui,

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 106. Phélypeaux au Roi, 10 décembre 1700.

aurait bien voulu qu'on lui assurât, suivant l'expression qu'il avait toujours à la bouche, *quelque avantage*. Tantôt, il revenait sur le paiement de la dot de l'infante Catherine[1]; tantôt, le Roi ne pouvant forcer ces Espagnols, mauvais payeurs, à s'exécuter, il soulevait, sous une autre forme, la question du Montferrat, et demandait que les droits héréditaires que le duc de Lorraine prétendait de son côté sur cette province lui fussent cédés, sauf à Louis XIV à trouver un dédommagement pour le duc de Lorraine. Louis XIV refusait et Victor-Amédée, piqué de voir échouer toutes ses demandes, se réfugiait dans une abstention hostile. Comme Phélypeaux le pressait de donner réponse formelle sur le passage des troupes : « Le Roi, répondait-il, est le maistre de faire quand il luy plaira passer des troupes par mes estats. Il est si puissant qu'il n'a pas besoin pour cela de mon consentement. » Et, comme Phélypeaux insistait pour que certaines dispositions fussent prises en vue de la nourriture de deux régiments de cavalarie prêts à franchir la frontière, Victor-Amédée répondait « qu'il n'étoit pas le fermier de ses sujets pour traiter de leurs denrées avec un commissaire[2] ».

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 107. Phélypeaux au Roi, 16 janvier 1701.
2. *Ibid.*, vol. 107. Phélypeaux au Roi, 26 janvier 1701.

A ce refus déguisé Louis XIV répondait par une dépêche irritée. Il ne reconnaissait pas à Victor-Amédée, qui avait promis le passage aux troupes françaises, le droit de se rétracter ainsi sans aucun sujet, et, après avoir traité la conduite de Victor-Amédée d'irrégulière, il mandait à Phélypeaux de s'en expliquer nettement avec lui. Phélypeaux s'acquittait de ces instructions sans ménagements [1]. Il demandait pour les troupes du Roi le passage sans conditions, « après quoi, disait-il à Victor-Amédée, Votre Altesse Royale pourra, autant que le permet la différence des affaires présentes, entrer avec Sa Majesté dans des nouvelles liaisons conformes au traité d'action fait en 1696 ». Mais, en même temps qu'il lui offrait ainsi un traité d'alliance, Phélypeaux avait la maladresse d'emprunter à la dépêche de Louis XIV le mot d'*irrégulière* pour qualifier la conduite du duc de Savoie. Cette expression blessait profondément son interlocuteur, qui n'essayait pas de dissimuler son irritation. Victor-Amédée répondit « en effet, avec véhémence, que l'expression *irrégulière* lui paraissoit trop forte et au delà de ce qu'un homme comme luy devoit attendre... qu'il pouvoit juger par ce commencement de ce qu'il auroit à

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin.* Le Roi à Phélypeaux, 2 février 1701.

essuyer dans la suite, qu'il pensoit estre plus qu'un sujet, et homme auquel ne convenoient point les termes de conduite irrégulière et extravagante ». Il terminait la conversation en demandant quelques jours pour digérer les durs termes dont Phélypeaux s'était servi et en déclarant qu'au surplus le Roi n'avait qu'à donner des ordres à ses troupes pour marcher, n'ayant pas besoin pour cela du duc de Savoie, qu'on « recherche si peu et dont on fait si peu de cas[1] ».

Cette colère, chez Victor-Amédée, était peut-être plus feinte que réelle. En effet, ce traité d'alliance qu'en même temps Phélypeaux lui proposait, flattait un de ses plus secrets désirs, en le replaçant vis-à-vis de la France sur le pied qu'il avait occupé en 1696. Aussi le voyons-nous, quelques jours après, revenir sur ses paroles et charger deux nouveaux négociateurs de discuter avec Phélypeaux les conditions de ce traité. Ces négociateurs sont l'intendant Groppel, qui déjà, quatre années auparavant, avait négocié avec Tessé le traité secret de Turin, et le comte de Gubernatis[2]. Sur le chiffre des troupes mises sur pied par le duc de Savoie qui sera de 3 500 cava-

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 107. Phélypeaux au Roi, 10 février 1701.

2. Jérôme-Marcel, comte de Gubernatis, partageait avec Saint-Thomas et le marquis de Prié la confiance de Victor-Amédée. Né en 1633, il mourut en 1713.

liers, et de 8 000 hommes d'infanterie; sur le titre de généralissime des armées française et espagnole réunies, qui sera donné à Victor-Amédée; sur le chiffre des subsides, qui sera de 50 000 écus par mois, on s'entend facilement. Phélypeaux continue cependant à traiter Victor-Amédée avec trop de hauteur. « Le Roy offre ce qu'il a jugé le meilleur, lui disait-il, et il n'y a ni une pistolle de plus, ni avantage d'un écu à espérer, et plus tôt vous conclurez, plus tôt vous aurez votre argent. » Mais, bien que Victor-Amédée ne fût pas insensible à l'argent, ce n'était pas la seule chose qui l'intéressât. Aussi Gubernatis essayait-il de faire insérer dans le traité un « article secret par lequel il soit dit que, dans la fin de cette guerre, le Milanois se trouvant au pouvoir ou de Sa Majesté, ou de quelques princes d'Italie, ou peut-estre du duc de Lorraine, le Roy voudroit bien dans ce cas faire l'eschange dont il fut parlé au mois d'octobre dernier de cet estat de Milan, contre la Savoie, le comté de Nice et la vallée de Barcelonnette ». En faisant cette proposition, Gubertanis ajoutait : « Cecy n'est qu'un almanach qui, vraisemblablement, n'aura jamais d'effet ». A quoi Phélypeaux répondait en riant : « qu'il ne se connaissoit point en almanach », et il refusait l'insertion de cet article. Le Roi approuvait son refus et

traitait le projet d'imaginaire [1]. A la vérité, il lui était difficile, alors que la désignation de Charles II et l'acceptation du duc d'Anjou avaient eu pour objet principal le maintien intégral de la monarchie espagnole, de consentir d'avance, fût-ce par *almanach*, au démembrement de cette monarchie et d'admettre, dans un article, même secret, que son petit-fils pût être dépouillé d'un des plus riches fleurons de cette nouvelle couronne. Mais c'était une faute d'exiger l'insertion dans ce traité, qui finit par être signé le 6 avril 1701, d'une clause par laquelle il était formellement stipulé « que, la paix étant faite et affermie en Italie, chacun demeurera dans son premier et ordinaire état [2] ». C'était, en effet, enlever à Victor-Amédée l'espérance d'aucun agrandissement territorial quel qu'il fût, même du côté du Montferrat, et réduire l'intérêt qu'il pouvait avoir à se ranger du côté de la France à une question purement pécuniaire. Il y avait là un véritable abus de la force et une de ces fautes (soigneusement relevée chez les auteurs italiens) [3], par lesquelles la diplomatie de

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, Phélypeaux au Roi, 3 mars 1701; le Roi à Phélypeaux, 14 mars 1701.

2. *Ibid.* Supplément vol. 109. Ce traité se trouve aussi dans le recueil intitulé : *Traités publics de la maison de Savoie*, t. II.

3. V. Carutti, *Storia della diplomazia della corte di Savoia*, t. III, p. 306.

Louis XIV perdait trop souvent les fruits d'une longue patience; faute d'autant moins compréhensible dans la circonstance que Louis XIV ne pouvait entretenir aucune illusion sur les sentiments véritables de l'allié qu'il prétendait ainsi enchaîner et que Phélypeaux ne cessait de l'avertir que Victor-Amédée avait toujours sur le cœur « l'offre du Milanois et ce que lui a dit le Roy et que son inclination à la vengeance le porteroit entièrement du côté de l'Empereur [1] ».

En effet, à peine le traité signé, et tandis que la duchesse de Bourgogne, inquiète jusqu'au bout de l'attitude que prendrait son père, « tressailloit de joie à sa toilette » [2] en apprenant cette nouvelle de la bouche de Vernon, Victor-Amédée se hâtait de se tourner vers l'empereur Léopold. Par une fiction que Louis XIV tenait à prolonger aussi tard que possible, la guerre n'était déclarée qu'entre l'Empire et l'Espagne, mais point entre l'Empire et la France ni la Savoie. Aussi, le roi de France et le duc de Savoie avaient-ils conservé chacun leur ambassadeur, l'un le marquis de Villars, le futur maréchal, l'autre le marquis de Prié. A la vérité, Louis XIV, méfiant non

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 107. Phélypeaux au Roi, 15 janvier 1701.
2. Sourches, t. VII, p. 44.

sans raison, comme on va le voir, aurait bien voulu que Victor-Amédée rappelât le sien; mais celui-ci répondait, non sans raison également, que ce n'était pas à lui à déclarer ainsi la guerre en retirant son ambassadeur le premier, et il profitait de la prolongation du séjour de Prié à Vienne pour s'excuser auprès de Léopold du traité qu'il venait de signer.

Depuis longtemps, Prié demandait des instructions, et s'avouait, dans une dépêche à Victor-Amédée, *sommamente imbrogliato* pour régler sa conduite conformément aux intentions de Son Altesse Royale [1]. Aussitôt le traité signé, Victor-Amédée lui adresse plusieurs dépêches successives dans lesquelles il le charge d'expliquer sa conduite à l'Empereur. Il allègue que la marche en avant des troupes impériales ayant fait craindre la *perturbazione* d'une des plus belles parties de l'Italie, il avait dû, comme un des principaux princes intéressés, en prévoir les conséquences. Il s'était vu contraint de céder à la pression du Roi Très Chrétien et d'entrer dans une ligue avec lui et Sa Majesté Catholique. Il espère que l'Empereur ne condamnera pas sa conduite, qui n'a eu d'autre objet que le bien public. Il ne lui était pas possible de garder la neu-

1. Archives de Turin, *Lettere Ministri Vienna*, mazzo 32. Le marquis de Prié au duc de Savoie.

tralité, car on sait combien la France est *attiva, premurosa e efficace nel promovere i sui interessi.* Quant au traité en lui-même, il n'assure à sa couronne aucun avantage. Aussi continue-t-il à compter sur les bonnes intentions de l'Empereur en ce qui concerne le Montferrat, ou quelque autre avantage, quand les armes de l'Empereur seront victorieuses, et quand Victor-Amédée pourra *autenticare il suo inviolabile attacamento.* Il espère que la généreuse protection de l'Empereur l'arrachera au sort qui l'opprime et l'établira à l'avenir *in una imperturbabile unione coll' imperiale braccio*[1]. Enfin, si par la suite l'État de Milan tombait sur une tête princière, cette tête ne devrait pas être autre que celle de Victor-Amédée lui-même, et si, au contraire, le Milanais devenait possession impériale, il faudrait tout au moins que Victor-Amédée en fût gouverneur à perpétuité.

Malgré ces assurances et l'espoir qu'il affectait de demeurer en bons termes avec l'Empereur, Victor-Amédée ne pouvait se dissimuler qu'il se verrait bientôt dans la nécessité de rappeler son ambassadeur. Aussi recommandait-il à celui-ci de se concerter dans le plus grand secret avec le comte d'Harrach

1. Archives de Turin, mazzo 32. Victor-Amédée au marquis de Prié, 11 avril, 31 mai 1701.

sur les moyens d'entretenir *un' occulta e impenetrabile corrispondenza*, de façon que rien ne puisse *svaporare*. Quant au prince Eugène déjà nommé commandant de l'armée impériale, il devra, au contraire, ne chercher à entretenir avec Victor-Amédée aucun commerce occulte, ne lui faire aucune proposition et n'user d'aucun manège, car, ajoutait Victor-Amédée : « Nous ne pourrions moins faire que de montrer ses lettres, ne voulant pas nous servir d'un autre canal que le vôtre ». « De tels sentiments, dit Carutti dans une phrase un peu énigmatique de son histoire de la diplomatie savoyarde, furent les *pronubi* (auspices) d'un traité qui n'était pas ratifié par la conscience [1]. »

1. Carutti, *Storia della diplomazia della corte di Savoia*, t. III, p. 308.

III

LE MARIAGE DE LA PRINCESSE DE PIÉMONT

Parallèlement à cette négociation où il n'était question que de soldats, d'argent ou d'agrandissement de territoire, une autre se poursuivait, plus délicate, qui avait trait au mariage de la princese de Piémont avec le nouveau roi d'Espagne. Engagée, comme nous l'avons vu, par Torcy, elle avait été reprise et continuée à Turin, par l'entremise de Phélypeaux, mais surtout à Versailles par celle de Vernon. Ce « long Vernon », comme l'appelait Tessé, était un zélé serviteur, souple et discret. Il servait en même temps d'intermédiaire au duc de Savoie dans ses relations avec sa maîtresse, et à la duchesse, dans ses relations avec sa fille.

La comtesse de Verrue, que nous avons vue trahissant son pays d'adoption pour son pays d'origine, s'était, au mois d'octobre, enfuie de Turin. Après

avoir passé la frontière en grande hâte et en cachette, elle avait cherché un refuge au château de Dampierre, chez son frère, le duc de Chevreuse. Elle n'avait pu y rester longtemps, son austère famille lui ayant fait comprendre la nécessité d'une pénitence au moins apparente pour le scandale qu'elle avait donné, et elle était entrée à Poissy, dans un couvent où il lui semblait fort pénible qu'on ne pût la voir et lui parler qu'à travers une grille en fer. Victor-Amédée, qui ne semble point avoir ressenti trop d'irritation de son départ (peut-être espérait-il qu'elle trahirait la France pour lui), était demeuré en relations avec elle. La correspondance devait même reprendre plus tard entre eux. Pour l'instant, il lui envoyait l'assurance « de l'estime particulière qu'il avoit conservée pour son mérite » et, s'il lui réclamait son portrait qu'elle avait emporté, en revanche il lui faisait parvenir par Saint-Thomas [1] et par l'intendant de ses biens en France, Planqué, tantôt un baguier, tantôt des meubles, tantôt des

1. Le Saint-Thomas dont il est ici question n'est plus celui dont nous avons souvent parlé dans notre tome I. C'est Joseph-Gaëtan Carron comte de Butilières marquis de Saint-Thomas et d'Aigueblanche. Il succéda à son père en 1699, comme ministre et secrétaire d'État et mourut à Turin en 1748. A en croire un mémoire manuscrit conservé aux Affaires étrangères, il n'avait « ni le talent ni le génie de feu M. le marquis de Saint-Thomas son père », et était né « avec un esprit assez borné ».

pots d'essence et de pommade. En même temps il s'adressait à Vernon pour avoir de ses nouvelles et celui-ci lui en adressait très fréquemment, le plus souvent sous forme de lettres particulières, parfois en post-scriptum de ses dépêches. C'est ainsi qu'à la fin d'une des plus importantes, il l'informe que la comtesse de Verrue est venue s'installer au couvent de Chasse-Midy, où l'air est meilleur, et qu'elle attend l'arrivée de son mobilier et de sa vaisselle, se plaignant fort d'être privée de tout[1]. Il tient très exactement Victor-Amédée au courant de tout ce qui concerne la comtesse, de sa nourriture, qui consiste « en un potage et poulet ou poularde le matin, et le soir avec du fruit cuit », « d'un dévoyement continu qui l'a obligée à prendre médecine », d'un accident au pied qui l'a fait boiter quelque temps et autres nouvelles de même importance. Ainsi les plus grands ministres de Louis XIV servaient autrefois d'intermédiaires entre leur maître et mademoiselle de la Vallière ou madame de Montespan. Versailles donnait toujours le ton à l'Europe.

Avec la duchesse Anne, Vernon entretenait des relations qui ne supposaient pas moins de confiance.

1. Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, mazzo 128. Vernon à Victor-Amédée, 26 décembre 1700. Voyez aussi Léris, *la Comtesse de Verrue*, pp. 146 et suiv.

C'était le moment où la duchesse de Bourgogne se livrait de plus en plus aux fêtes et à la dissipation, tandis que le duc de Bourgogne tournait, au contraire, à une dévotion austère et exagérée. La duchesse Anne s'inquiétait de cette mésintelligence, et elle s'en ouvrait à Vernon dans une lettre que nous ne pouvons résister au désir de citer tout entière, tant l'expression de cette maternelle sollicitude nous paraît touchante.

De Turin, le 4 février.

Votre femme m'apporta il y a quelque jour votre lettre par laquelle je vois ce qu'a écrit M. de Tessé. Il est vray que je luy ay marqués ma peine sur le peu d'intelligence qu'il y a entre M. de Bourgogne et ma fille ; mès je ne luy ay point dit d'en écrire ni que j'en dises mon avis à cette petite personne si on jugeoit à propos, non pas que je ne le fisse avec plaisir, mès vous savez que l'on est délicat en ce païs là et que je ne scais pas si on horoit (aurait) approuvé mon offerte. C'est pourquoi je ne luy ai pas faite d'autant que madame de Maintenon m'a mendés plusieurs fois que quand il horoit (aurait) besoins de moy, elle me lecriret. Cependant je suis bien aise que l'on sois informés de mes sentimens qui ne peuve, à ce qui me semble, estre qu'aprouvés. Je pense à l'avenir et voit que le bonheur de ma fille ne sera pas de durée cen (sans) qu'elle vive comme elle doit avec M. son mari. Vous ditte tres bien : le Roy n'est pas immortelle ; les ages sont si différent ; enfin je voudrès que l'ont la fit faire de ces reflections qu'elle n'est pas en estat de faire elle-meme. Je vous dis cessi pour vous en servir à tems et lieux, et ne sorez assèz vous marquer à quelle point je vous suis obliges de m'écrire comme vous faites. Continuès. Je ne serès, je vous promet, jamais ingratte et reconnoitre (*ai*) toute ma vie votre zele. Pour de ce que

vous a dit Monsieur, on n'en parle pas du tout issi; ainsi je n'en ay pas ouvert la bouche et fais seulement des veux que tout aille comme il faut, car se me serès une grande consolation.

Vernon la rassurait sans doute un peu plus qu'il n'y avait lieu, car elle lui écrivait le 4 avril suivant : « Les bonnes nouvelles que vous me donnès du changement de ma fille à l'égard de monsieur son mari m'est une chose très agréable, car vous savès combien cela me tient au cœur. » Mais elle ne croyait qu'à moitié à ces éloges, car, quelque temps après, elle lui écrivait encore : « Je voudrès bien que la duchesse de Bourgogne s'attire autant de louanges (*que sa sœur*), mès, entre nous, elle est trop dissipée et naturellement et par la vie qu'elle mène pour qu'elle puisse me donner si tost cette consolation que je n'atends que quand sa première jeunesse sera passée [1]. »

Vernon était donc tout à fait l'homme propre à conduire une négociation où il fallait ménager tout à la fois un intérêt politique de premier ordre, la dignité d'une princesse et l'orgueil de deux maisons. La première idée d'un mariage immédiat entre cette jeune princesse qui avait à peine douze ans et un prince qui en avait tout au plus dix-sept avait été, nous l'avons dit, accueillie avec réserve par Vernon

1. Archives de Turin. *Lettere Ministri Francia*, mazzo 132. La duchesse Anne à Vernon.

qui n'avait point d'instructions. Depuis lors, le projet avait pris corps et la cour de France semblait s'y attacher plus que celle de Turin. Madame de Maintenon, qui, durant la familiarité des dernières soirées passées dans sa chambre, s'était prise d'affection pour le roi d'Espagne, favorisait ce projet ouvertement. « On ne croit pas ici, écrivait-elle au duc d'Harcourt, qu'on doive lui donner une archiduchesse, et on penche à la princesse de Savoie. Elle a douze ans passés, et on nous assure qu'elle a la taille aussi belle que madame la duchesse de Bourgogne. C'est le principal pour une femme et pour les enfants qu'on en attend[1]. »

La duchesse de Bourgogne, au rapport de Vernon, aurait également pris la chose fort à cœur, et, au moment du départ de Tessé pour Turin, elle lui aurait dit que : *Sarrebbe un gran sorte per sua sorella si potrebbe farla esser Regina di Spagna.* Tessé n'avait garde d'oublier cette recommandation, et, de Turin, il adressait à la duchesse de Bourgogne ce joli portrait de sa sœur, qu'elle avait quittée tout enfant, et qu'elle n'avait pas vue depuis quatre ans : « Madame la princesse votre sœur que vous m'aviez tant recommandé d'observer, est de la taille à peu

1. *Correspondance générale*, t. IV, p. 350.

près que vous étiez quand j'eus l'honneur de vous voir, et que vous me prîtes pour un Allemand. Elle aura le teint quasi aussi beau que le vôtre, les yeux de la même couleur que les vôtres, mais plus petits et moins brillants; ses dents ne seront pas belles; elle a quelque chose de vous dans le bas du visage; l'on ne peut pas dire que vous vous ressembliez, et cependant il y a quelque air l'une de l'autre. La petite vérole ne l'a point marquée. Elle n'a pas sur les lèvres le coloris qui ferait quasi croire que l'on vous les écorche quelquefois; elle n'a pas la tête placée comme vous, et ses yeux enfin ne se promènent pas comme les vôtres, et ne leur ressemblent qu'en ce qu'ils sont de même couleur. Au surplus, cette princesse passe pour être douce, facile à servir, peu ou point d'humeur : pour moi, je la trouverois parfaitement taillée pour être reine d'Espagne et je crois que cette proposition ne lui déplairoit pas[1]. »

Phélypeaux, de son côté, renseignait sa Cour sur le caractère de la princesse : « Elle est pleine de fierté, de hauteur, d'ambition, jusques-là que j'ay sceu, il y a plus de trois mois, et sans y avoir fait attention, que dans ses discours familiers elle marquoit quelquefois qu'elle se

1. *Lettres du maréchal de Tessé*, publiées par le comte de Rambuteau, p. 4.

tiendroit pour offensée, si on lui offroit moins qu'un roi[1] ».

Ce projet de mariage avait été, nous l'avons dit, accueilli avec quelque froideur à Turin : en apparence du moins, car Victor-Amédée avait au contraire immédiatement compris le parti qu'il pourrait tirer de cette proposition. Lors des négociations qui précédèrent les fiançailles de la duchesse de Bourgogne, en même temps qu'il offrait sa fille à Louis XIV par l'entremise de Tessé, Victor-Amédée, on s'en souvient peut-être, l'offrait à l'empereur Léopold par l'entremise de Grimani[2]. Aussitôt saisi d'une proposition de mariage pour sa seconde fille, Victor-Amédée joua le même jeu. L'année précédente, à une question de Briord, Saint-Thomas répondait en niant qu'il fût question d'un mariage entre la princesse de Piémont et l'archiduc Charles. Mais, quelques mois après, Victor-Amédée rappelait fort opportunément ce vague projet, et il chargeait Vernon de dire « que le roi des Romains avait déjà vu comme elle avait bon air et que d'ailleurs le testament de Charles II s'opposait à ce que son successeur épousât une autre princesse qu'une archiduchesse[3] ».

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 106. Phélypeaux au Roi, 10 décembre 1700.
2. Voyez notre tome I, p. 59 et suiv.
3. Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, mazzo 129.

Dans une conversation avec Phélypeaux, Victor-Amédée revenait sur cette désignation d'une archiduchesse comme femme de Philippe V par le testament de Charles II et faisait observer « qu'il seroit fort désagréable que sa fille fût exposée à voir le Conseil d'Espagne ne pas ratifier ce mariage ». « Il m'a dit, ajoutait Phélypeaux, que la princesse de Piémont n'étoit point belle, mais qu'on pouvoit espérer beaucoup de son bon naturel et de l'attention extrême qu'il donnoit à son éducation, plus encore qu'il n'avoit fait pour la duchesse de Bourgogne, parce que, a-t-il ajouté, les pères cessans d'être jeunes s'appliquent davantage aux soins de leur famille[1] ».

Il était une considération qui devait agir sur l'esprit de Victor-Amédée et le rendre plus favorable au mariage qu'il ne lui convenait de le paraître en réalité. C'était la question de la dot. Victor-Amédée était pauvre. Il lui était toujours plus agréable de recevoir de l'argent que d'en débourser.

Victor-Amédée à Vernon, 31 décembre 1700. En effet, dans le testament de Charles II, la clause qui instituait le duc d'Anjou comme héritier se terminait ainsi : « Et d'autant que je désire avec passion que la paix se conserve entre l'Empereur mon oncle et le Roi Très Chrétien dont l'union importe si fort à la Chrétienté, je les prie et conjure de vouloir étreindre cette union par le mariage du duc d'Anjou avec l'archiduchesse afin que par ce moyen l'Europe jouisse du repos dont elle a besoin ». Sourches, t. IV, p. 38.

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 107. Phélypeaux au Roi, 16 janvier 1701.

Lorsqu'il s'était agi d'établir la princesse Adélaïde, il avait fait valoir, non sans raison, que 100 000 écus lui restaient dus sur la dot de sa femme. Ces 100 000 écus avaient été, jusqu'à concurrence, compensés avec les 200 000 écus que lui-même constituait en dot à sa fille, et quant au surplus, il se l'était fait remettre par Louis XIV « pour de dignes considérations », disait un acte à part. Pour la dot de la princesse Marie-Louise, Victor-Amédée pensa qu'il pourrait user d'un expédient semblable en faisant de nouveau valoir les sommes qui étaient dues à la Savoie par l'Espagne pour la dot de l'infante Catherine. « J'avois souvent ouï dire et lu, disait-il, que dans les mariages qui s'étoient faits entre maisons souveraines on entroit en compensation pour les dots qui se promettoient toujours de part et d'autre et se donnoient rarement. » Il demandait donc sur ce point un engagement de la part du roi d'Espagne. Phélypeaux ne laissait pas ignorer au Roi l'importance que Victor-Amédée attachait à cet engagement. « M. le duc de Savoye sera sans doute fort aise de ce mariage; mais le payement de ces sommes le touche infiniment. Il n'est véritablement sensible qu'à ce qu'il appelle ses intérêts, c'est-à-dire les siens propres, c'est-à-dire de l'argent, commandement d'armée, agrandissement de

pays, fort peu touché d'ailleurs des intérêts de sa maison [1]. »

Cependant Louis XIV insistait pour le mariage. Le Conseil d'Espagne, que Louis XIV gouvernait presque aussi absolument que le sien propre, y donnait son consentement; le roi d'Espagne, de plus ou moins bon cœur, y consentait également, car il voulait absolument une femme, et, le 2 mai, Victor-Amédée recevait enfin un courrier par lequel le roi d'Espagne demandait formellement la main de la princesse de Piémont.

Victor-Amédée laissait éclater devant Phélypeaux la joie que lui causait cette demande. Mais, d'autre part, elle le jetait dans l'inquiétude. Jusqu'alors, ce projet de mariage était demeuré le secret des chancelleries. Bien qu'il ne dût pas être conclu avant quelques mois, cette demande publique allait le porter à la connaissance de l'Europe. Qu'en penserait l'Empereur, avec lequel, malgré son alliance avec la France, Victor-Amédée espérait toujours éviter une brouille définitive? Cette préoccupation hantait l'artificieux prince. Aussi avait-il hâte d'expliquer sa conduite à Léopold en cherchant à lui persuader qu'il n'était pour rien dans ce projet de mariage, et que

1. Aff. étrang. *Corresp. Turin.* Vol. 107. Phélypeaux au Roi, 5 février 1701.

les choses s'étaient passées contre sa volonté. Déjà, dans une première dépêche, quelques jours avant qu'il reçût la demande officielle, il chargeait le marquis de Prié d'atténuer l'effet produit par l'envoi du portrait de sa fille en Espagne, en disant « qu'il est vrai que la proposition a été faite, et qu'il y a été répondu d'une manière obligeante, mais de façon cependant indifférente, car *l'interno dell' animo è inclinato sempre a l'arciduca* ». Quelques jours après, le 3 mai, il n'est plus possible de dissimuler. Alors, il fait valoir que le mariage ne vaut aucun agrandissement à la Savoie, « ce qui est le point substantiel qu'il faut principalement regarder ». « C'est, ajoute-t-il, au moment où nous y pensions le moins, que nous est parvenue la déclaration de Sa Majesté Catholique demandant la princesse ma fille pour épouse. Ce qui vous fait bien voir que ce mariage n'a pas *la sua origine da noi, mà del solo felice destino della principessa*[1]. »

Ainsi Victor-Amédée espérait que ces manœuvres savantes lui permettraient, tout en devenant l'allié de la France, de demeurer en bonne intelligence avec l'Allemagne, non pas (c'est du moins, à l'encontre de quelques historiens, notre sentiment, et nous en

1. Archives de Turin, *Lettere Ministri Vienna*, mazzo 32, Victor-Amédée à Prié, 11 avril-31 mai 1701.

dirons les raisons) qu'il eût déjà le propos délibéré de trahir, mais parce qu'il voulait, suivant l'originale expression de Tessé, « avoir un pied dans les deux souliers ». Les événements ne devaient pas lui permettre de conserver longtemps cette position difficile, et nous allons le voir, par une trahison véritable, retirer son pied du soulier de la France.

CHAPITRE VII

LA DÉFECTION

VICTOR-AMÉDÉE GÉNÉRALISSIME

Nous avons dit l'admiration que devait, selon nous, continuer d'inspirer la machine diplomatique de Louis XIV, même à l'époque la moins brillante du règne. Nous n'en saurions dire autant de la machine militaire. Manifestement, elle fonctionnait mal, soit qu'elle fût usée pour avoir trop servi, soit qu'il ne se trouvât plus une main assez ferme pour en faire mouvoir les ressorts. La machine diplomatique demeura pendant près de vingt ans sous les ordres de Torcy, dont nous avons vu et verrons encore le rare mérite. Durant la même période, la machine militaire passe de Barbézieux à Chamillart, de Chamillart à Voysin [1]. Avec Barbézieux, prématu-

1. Daniel-François Voysin, né à Paris en 1654, remplaça Chamillart au ministère de la guerre en 1709. Il mourut en 1717.

rément enlevé, avait disparu le dernier représentant de la grande école, celui qui avait la tradition. Chamillart était incapable, Voysin également, et Louis XIV, qui mettait toujours la main à toutes les besognes, n'était pas de force à suppléer par son intervention personnelle à l'insuffisance de ses lieutenants. Par sa gravité, par sa mesure naturelle, quand l'orgueil ne l'emportait pas, par sa discrétion poussée parfois jusqu'à la dissimulation, il était né diplomate, et un labeur incessant lui avait appris à connaître à merveille l'échiquier européen. Il n'était pas né militaire, et ce n'était pas sa présence à quelques sièges d'apparat qui avait pu lui apprendre à connaître le vaste théâtre des guerres continentales. Souvent aussi, il se trompa sur la valeur des hommes. Tandis qu'il choisissait à merveille ses ambassadeurs, il choisissait mal ses généraux. Ajoutons qu'obligé de soutenir la guerre à la fois en Espagne, en Italie, en Flandre, en Allemagne il n'avait guère l'embarras du choix. Le génie militaire semblait avoir abandonné la France pour passer du côté de ses ennemis. Ni Vendôme, ni Villars, malgré des parties de génie, n'étaient les égaux de Marlborough[1] et surtout du prince Eugène. De là des fautes et des revers

1. John Churchill, duc de Marlborough, né à Ash (Devonshire) en 1650, mort en 1722.

imputables moins au système de gouvernement qu'à la longueur du règne. « Monsieur le maréchal, on n'est pas heureux à notre âge, » disait Louis XIV à Villeroy[1], au lendemain de Ramillies. Il avait raison. La fortune n'est pas tendre à la vieillesse, pas plus à celle des peuples qu'à celle des hommes. Nous entrons dans la vieillesse du règne.

L'armée qui allait avoir à repousser dans le nord de l'Italie l'effort des Impériaux est désignée par les historiens du temps sous le nom d'armée des Deux Couronnes. S'ils avaient tenu compte des prétentions du duc de Savoie à l'Altesse Royale, c'est l'armée des Trois Couronnes qu'ils auraient dû l'appeler. Elle était composée en effet de troupes espagnoles, savoyardes et françaises. Les troupes espagnoles étaient sous les ordres du prince de Vaudémont, qui, gouverneur du Milanais au moment de la mort de Charles II, avait fait reconnaître le nouveau roi d'Espagne par une population assez mal disposée. Les troupes françaises, qui étaient arrivées successivement par les passages des Alpes, avaient été placées d'abord sous les ordres de Tessé, mais Louis XIV venait d'envoyer tout récemment Catinat pour en prendre le commandement. Enfin, les

1. François de Neufville, marquis, puis duc et maréchal de Villeroy, né le 7 avril 1644, mort à Paris le 18 juillet 1736.

troupes savoyardes étaient sous les ordres de Victor-Amédée, qui, de plus, exerçait, en vertu du traité du 6 avril 1701, les fonctions de généralissime.

Pour maintenir l'unité de vue et d'action dans une armée d'origine et de composition si diverses, il aurait fallu une autorité indiscutée et une main singulièrement vigoureuse. Or, bien qu'il ne fût pas dénué de talents militaires, on a vu le peu de confiance qu'inspirait le généralissime. Quant au prince de Vaudémont, ce bâtard de Charles IV[1] et de Béatrix de Cantecroix[2] n'était pas non plus pour inspirer grande confiance. Lorrain d'origine, engagé un peu par hasard au service d'Espagne, son caractère intéressé et astucieux n'avait rien qui pût rassurer, sans qu'il faille cependant tenir pour tout à fait ressemblant le noir portrait qu'en a tracé Saint-Simon. Enfin, si le rang de maréchal que Catinat occupait depuis huit ans et ses glorieux services lui assuraient sans conteste la prééminence sur Tessé, simple

1. Charles III, dit communément Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, né le 5 avril 1604, devenu duc par l'abdication de son père en 1624, mort le 17 septembre 1675.

2. Béatrix de Cusance, née le 27 décembre 1614, fille du marquis et de la marquise de Berghes, avait épousé en 1653 un petit-fils naturel de Rodolphe II, Eugène-Léopold Perrenot de Granvelle d'Oiseley, prince du Saint-Empire et comte de Cantecroix. Celui-ci étant mort le 6 février 1637, elle contracta à Besançon, le 2 avril 1637, avec le duc Charles de Lorraine, un mariage qui ne fut jamais reconnu par la cour de Rome. Elle mourut à Besançon le 5 juin 1663.

lieutenant général, cependant ce dernier, toujours préoccupé de se pousser, n'était pas homme à voir sans mauvaise humeur un supérieur venir lui enlever un commandement sur lequel il avait compté pour se faire valoir, et Catinat, de son côté à la fois par ses vertus et ses défauts, n'était pas non plus l'homme qu'il fallait pour venir à bout de la mauvaise volonté d'un subordonné Il y avait donc, dans la composition de l'armée des Deux Couronnes, des causes de faiblesse, et dans le commandement, des germes de division qui allaient bientôt éclater au grand jour, et achever d'ébranler la fidélité déjà si chancelante de Victor-Amédée. Les lettres de Tessé, de Catinat, de Phélypeaux jettent un jour singulier sur ces divisions, et leur lecture suffit à expliquer les désastres de cette campagne [1].

La campagne était ouverte, les Impériaux, sous les ordres du prince Eugène, déjà descendus en

1. Les lettres de Catinat et de Tessé ont été publiées, partie dans les deux ouvrages intitulés : *Mémoires de Catinat* et *Mémoires de Tessé*, partie dans le tome Ier des *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, qu'a fait paraître le général Pelet. Les originaux de la plupart de ces lettres sont au Dépôt de la Guerre. Celles de Phélypeaux, dont les originaux se trouvent aux archives des Affaires étrangères, sont inédites. C'est généralement des originaux que nous avons tiré nos citations, ainsi que des papiers de Tessé que nous avons eus entre les mains. Quelques-unes des lettres adressées par ce dernier à Chamillart ont été également publiées par l'abbé Esnault dans l'ouvrage intitulé : *Michel Chamillart. Correspondance et papiers inédits* (2 vol.).

Italie, et l'armée des Deux Couronnes ne s'ébranlait pas. « Il ne se fait rien de vif ici », écrit à plusieurs reprises Tessé, et il dénonce le peu de bonne volonté que le duc de Savoie mettait à faire avancer ses troupes et à effectuer le traité « qu'il a fait de si mauvaise grâce et si à écorche-c... ». Quand on le pressait, Victor-Amédée répondait que ses soldats n'avaient point de souliers. Les bataillons qu'il envoyait successivement ne rejoignaient l'armée qu'avec des détours infinis, « à pas de tortue, serpentant comme le Méandre », disait Catinat. Lui-même demeurait à Turin, et n'avait point hâte de rejoindre l'armée dont il était cependant le généralissime. A sa cour, il se tenait des propos singuliers, que rapportait Phélypeaux. « On met en doute son départ; d'autres blasment qu'il ait traité avec le Roy plutôt qu'avec l'Empereur, et ces propos, dans la cour d'un prince craint et obéi, marquent le peu d'attention à les faire cesser... M. le duc de Savoye, ajoutait Phélypeaux, se plaint qu'il me trouve sec, austère et pressant. Je continuerai à remplir mon devoir, sans me mettre en peine que M. le duc de Savoye en soit informé par mes lettres, et s'il a l'air de les intercepter et d'en avoir connaissance[1]. »

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 107. Phélypeaux au Roi, 25 juin 1701.

Les soupçons de Phélypeaux n'étaient pas sans fondement. Il existe aux Archives de Turin un dossier dont la rubrique est ainsi conçue : *Précis des lettres de M. Phélypeaux qu'on avait interceptées en 1701 et 1702 par le moyen de son secrétaire qu'on avait gagné* [1]. Dans ce dossier, se trouve en effet le résumé ou la copie de presque toutes les lettres de Phélypeaux dont les originaux sont à Paris. C'était là, il faut en convenir, un procédé assez singulier de la part d'un allié. Victor-Amédée se sentait, avec raison, suspect, et la méfiance dont il devait trouver la trace dans les dépêches interceptées par lui ne pouvait, d'autre part, que le disposer davantage encore à la trahison.

L'ennemi sut profiter de ces lenteurs. Par une marche habile, le prince Eugène se porta sur l'Adige, et, Catinat n'étant pas sur les lieux, attaqua brusquement un de ses lieutenants, Saint-Frémond [2], à Carpi (5 juillet). Bien que Tessé, à la tête de ses dragons, se fût porté vaillamment au secours de son

1. Archives de Turin, *Materie politiche. Negoziazioni con la Francia*, mazzo 19.

2. Jean-François Ravend, marquis de Saint-Frémond, né en 1644, fut d'abord lieutenant-colonel d'un régiment de dragons que commandait un fils aîné de Villette, neveu de madame de Maintenon. D'après Saint-Simon, celle-ci aurait fort contribué à l'avancement de Saint-Frémond, qui devint lieutenant général et aspira même au bâton. Il mourut le 17 juin 1722.

camarade, les Français, accablés par un ennemi supérieur en nombre, durent se replier et le passage de l'Adige fut forcé. « La paternité, écrivait Tessé à Chamillart, exige de moi quelque satisfaction d'avoir vu mon fils se présenter de bonne grâce et se bien mesler avec les ennemis, pour la première fois qu'il les a vus [1]. » Mais, tout en le chargeant d'assurer le Roi « que ses troupes ont bien montré les dents à ses ennemis [2] », il n'essayait pas de dissimuler l'échec, dont, au reste, il n'était pas responsable.

Cet échec des troupes à la tête desquelles il aurait déjà dû se trouver détermina le duc de Savoie à sortir de son inaction. Il rejoignit l'armée au camp de Goïto. Tessé n'avait garde, même au milieu de ses occupations militaires, de se laisser oublier à Versailles et, chargeait presque tous les courriers d'une lettre pour celle qu'il appelait « son adorable maîtresse ». Aussi rendait-il compte en ces termes à la duchesse de Bourgogne de l'arrivée de son père : « Il était en chaise, vêtu d'un camelot gris blanc, avec des boutons de deuil, une épée de même, ses

1. Le jeune fils de Tessé, qui faisait ces brillants débuts sous les ordres de son père, s'appelait René Mans de Froullay, marquis puis comte de Tessé. Né le 11 novembre 1681 il était mousquetaire en 1697 et déjà colonel en 1699. Il fut fait successivement brigadier et maréchal de camp. Il mourut au Mans le 21 septembre 1746. Il avait épousé la fille de l'intendant Bouchu.

2. Papiers Tessé. Tessé à Chamillart, 9 juillet 1701.

cheveux noués par derrière, comme vous les lui avez vus souvent, et son chapeau de bon air, comme vous le portez, Madame, quand vous allez à la chasse, du reste fort poudreux, fort civil, très affable et ne perdant rien de sa taille, car de votre maison royale vous n'ignorez pas, Madame, qu'on se tient fort droit [1]. » Phélypeaux, qui, joignant les fonctions de lieutenant général à celles d'ambassadeur, accompagnait Victor-Amédée, rend compte, de son côté, de la bonne impression produite par l'arrivée du généralissime. « Ses manières honnestes, écrivait-il, ont beaucoup plu jusqu'à présent aux officiers de l'armée [2]. » Mais sa présence ne devait faire qu'ajouter aux incertitudes du commandement.

Jusque-là, l'armée avait eu deux têtes, Catinat et Vaudémont. A en croire Tessé, ils s'entendaient à merveille : « Pour nous autres galopins du second ordre, ajoutait-il, nous sommes pareillement très unis [3]. » Mais il n'est pas certain que l'entente entre les deux chefs fût aussi cordiale que l'affirmait Tessé, fort ami de Vaudémont. En tout cas, l'arrivée du généralissime allait tout gâter. Jusqu'à son entrée en

1. *Lettres du maréchal de Tessé*, publiées par le comte de Rambuteau, p. 53.
2. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 107. Phélypeaux au Roi, 28 juillet 1701.
3. Papiers Tessé. Tessé à Chamillart, 30 mai 1701.

campagne, on n'avait rien fait. A partir de son arrivée, on ne fit que des fautes. Il est incontestable qu'au début de cette campagne, Catinat ne fut pas à la hauteur de lui-même. Était-il, comme on l'a dit, encore accablé sous le coup du chagrin que lui avait causé la mort d'un frère tendrement aimé [1]? Le fardeau était-il plus lourd, pour reprendre une expression de Tessé, que son *humanité* ne pouvait porter? Était-il paralysé par le peu de confiance que lui inspiraient les deux autres commandants en chef? Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il ne sut prévenir aucune des habiles manœuvres du prince Eugène, ni s'y opposer de vive force. Il le laissa passer successivement le Mincio, l'Oglio, l'Adda, par une marche de flanc audacieuse, et ne sut que reculer peu à peu devant lui, sans tirer un coup de mousquet, jusqu'aux frontières du Milanais. Versailles était dans l'étonnement de cette retraite désastreuse, l'armée dans l'indignation. On trouve l'expression des sentiments qui l'animaient dans les lettres de Tessé à Chamillart. Ce dernier avait encouragé Tessé, au mépris de toute hiérarchie, à continuer de correspondre directement avec lui, malgré que Catinat eût pris le commandement en chef de

1. Guillaume Catinat, sieur de Croisille, né le 8 mars 1637, mort à Paris le 19 mars 1701.

l'armée [1], et Tessé en profitait pour charger son chef direct, tout en professant pour lui un grand respect apparent et en affectant de s'abstenir de toute critique : « Je suis, écrivait-il, de l'avis de ceux qui tiennent le c... de la poêle, et suis persuadé que, quand l'omelette n'est pas tournée comme le maître le voudroit, c'est que cela n'a pu estre autrement [2]. » Mais, ces précautions de langage une fois prises, il ne se faisait pas faute d'attaquer son chef « à pleine écritoire », dit Saint-Simon, écrivant qu'il voulait tout et ne faisait rien, que sa pauvre tête s'échauffait et s'embarrassait, qu'il n'y avait personne au logis [3]. Sachant bien ce qui était de nature à faire le plus de tort à son chef, il ajoutait : « Nous sommes déshonorés en Italie. Ce seroit peu s'il n'en retomboit quelque chose sur l'honneur des armées du Roy, plus belles, plus nerveuses, plus en volonté de combattre que dans aucune de ses armées [4]. » Chamillart (ce que n'eût jamais fait un véritable ministre de

1. Dépôt de la Guerre, *Italie,* 1514. Chamillart à Tessé, 10 mai 1701.

2. Papiers Tessé. Tessé à Chamillart, 2 juillet 1701. Dans une autre lettre à Chamillart, publiée par l'abbé Esnault, t. I, p. 30, Tessé se sert de la même comparaison qui revient encore plusieurs fois sous sa plume.

3. Pelet, *Mémoires relatifs à la succession d'Espagne*, t. I, p. 586. Extraits de la *Correspondance de Tessé* dans Saint-Simon, édit. Boislisle, t. IX, p. 361.

4. Papiers Tessé. Tessé à Chamillart, 2 août 1701.

la guerre ayant quelque sens de la discipline) encourageait ces dénonciations en lui répondant : « Il semble, si j'ose dire, que M. de Catinat a perdu la tramontane... il n'a connoissance des ennemis que quand ils sont devant luy, et, quand il les voit, il est incapable de prendre aucune résolution. Je suis bien persuadé que M. de Savoye ne lui en fait pas prendre qui pourroient l'aider à terminer glorieusement et avantageusement cette affaire [1]. »

Ainsi soutenu, Tessé s'oubliait jusqu'à manquer de respect à son chef devant le duc de Savoie, par lequel il n'est pas impossible qu'il eût été secrètement encouragé, et le bruit de leur altercation arrivait jusqu'à Versailles [2]. La *Gazette d'Amsterdam* s'en emparait ; l'Europe entière en était informée. La situation devenait intolérable, Louis XIV eut raison d'y mettre un terme. Pour expliquer la disgrâce de Catinat, pas n'est besoin, comme Michelet, d'accuser à la fois madame de Maintenon et la duchesse de Bourgogne, la première hostile à Catinat parce qu'il ne craignait pas Dieu, et la seconde parce que dans les dépêches qu'elle se serait fait montrer,

1. Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1515. Chamillart à Tessé, 13 août 1701.

2. Voyez le récit, d'après Tessé, de cette altercation dans Saint-Simon, édit. Boislisle, t. IX, p. 363. — Voyez aussi Dangeau, t. VIII, p. 180, et Sourches, t. VII, p. 107.

il aurait dénoncé la trahison de son père. Cette accusation portée contre la duchesse de Bourgogne, que l'auteur des *Mémoires* de Catinat[1] a été chercher dans la *Vie de Catinat*, par le marquis de Créqui[2], et que Michelet a reproduite, ne s'appuie sur aucun fondement. La duchesse de Bourgogne était à cette époque en pleine période de dissipation et de fêtes. Il n'est guère probable qu'elle prît communication d'ennuyeuses dépêches. Cela fût-il, elle se serait également fait montrer celles de Tessé. Or, comme nous le verrons tout à l'heure, c'est Tessé qui chargeait son père, également *à pleine écritoire*. Catinat est, au contraire, extrêmement modéré dans ses appréciations de la conduite du duc de Savoie. Il se borne à dire « qu'il y a des ressorts secrets qui lui font tenir cette conduite[3] ». Tessé n'en conserva pas moins les bonnes grâces de la princesse, et rien ne montre qu'elle soit intervenue pour précipiter la disgrâce de Catinat.

La vérité, c'est que la retraite de Catinat, devant

1. L'ouvrage improprement appelé *Mémoires de Catinat* n'a pas été rédigé par le maréchal lui-même, mais par Le Bouhelier de Saint-Gervais, d'après les lettres et manuscrits conservés dans la famille du maréchal. La première édition a paru en 1816.

2. Jacques-Charles, marquis de Créqui-Manerbe, assista à la bataille de Fontenoy en 1745; fait lieutenant-général en 1748, il mourut en 1771.

3. Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1514. Catinat à Chamillart.

une armée inférieure en nombre, avait humilié Louis XIV. L'orgueilleux roi n'avait pas encore appris à reconnaître la valeur de l'homme avec lequel ses généraux allaient cependant se mesurer pour la seconde fois, de ce petit abbé de Savoie qu'il avait laissé si dédaigneusement quitter sa cour, le cœur ulcéré et altéré de vengeance. Le prince Eugène était alors dans la pleine maturité de son génie. Catinat n'était pas de taille à lui tenir tête. Comme l'a très bien dit Sainte-Beuve[1], « dans cette campagne, c'est un bon général qui a affaire à un grand capitaine ». Louis XIV eut le sentiment juste de l'insuffisance de celui qui commandait son armée, et, pour laisser encore parler Sainte-Beuve, « ce n'est pas d'avoir remplacé Catinat, c'est de l'avoir remplacé par Villeroy qu'on peut le blâmer ».

Villeroy est une des faiblesses de Louis XIV, le seul homme qu'il ait appelé son favori et qu'il ait toujours soutenu. Cette faiblesse devait, à plusieurs reprises, lui coûter cher. « Tout le monde, monsieur le maréchal, vous fait des compliments d'aller en Italie, lui disait tout haut le maréchal de Duras. Moi, j'attends à votre retour à vous faire les miens[2]. »

1. *Nouveaux Lundis*, t. VIII, p. 476.
2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. IX, p. 57. — Jacques-Henri de Durfort, duc de Duras, frère aîné du duc de Lorges et neveu de Turenne, maréchal de France le 30 juillet 1675.

Les événements ne devaient donner que trop raison à cette parole caustique. Villeroy arrivait plein d'arrogance et d'espoir. Ses premières dépêches respirent une confiance absolue : « Je vois, disait-il, des dispositions trop favorables à ce que nous allons entreprendre pour ne pas en donner de nouvelles à Votre Majesté par avance[1]. » Mal lui en prenait d'afficher cette confiance. Malgré l'avis de Catinat, qui avait continué à servir sous ses ordres avec une admirable abnégation (lors du siège de Sébastopol, notre armée a vu un pareil exemple), il s'obstina dans le projet d'attaquer le prince Eugène, fortement retranché dans Chiari. L'échec fut sanglant (9 septembre 1701). Villeroy essayait de s'excuser sur l'ordre qu'il avait reçu à Versailles de chercher les ennemis, mais le Roi lui répondait avec raison : « Je vous ai ordonné de chercher les ennemis, de vous tenir sur eux le plus près que vous pourrés, de leur donner bataille, mais cet ordre doit être aménagé avec prudence, et j'ai une assés grande confiance en vous pour m'en rapporter à vous du parti que vous croirés le meilleur[2]. »

Il mourut à Paris le 12 octobre 1704, âgé de près de quatre-vingts ans.

1. Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1515. Villeroy au Roi, 26 août 1701.

2. *Ibid.*, *Italie*. Minutes 1528. Le Roi à Villeroy, 11 septembre 1701.

Bien qu'il eût encore moins de confiance que Catinat dans la fidélité du duc de Savoie, Villeroy ne pouvait en cette occasion s'en prendre directement à lui d'un résultat aussi désastreux. Le généralissime, beaucoup meilleur capitaine que Villeroy, ne s'était guère montré partisan de l'attaque, mais, lorsqu'il fut question de retraite, et lorsque Vaudémont et Catinat eurent opiné en ce sens, il répondit qu'il était prêt à sacrifier sa personne et ses troupes pour le service du Roi, de la manière qu'on jugerait le plus convenable. « Ce sont paroles, ajoutait Villeroy, que je ne puis trop répéter[1]. » Phélypeaux, de son côté, ne rendait pas moins bon compte de la valeur déployée par Victor-Amédée pendant l'action. « Il a marqué pour votre service, disait sa dépêche au Roi, tout le zèle qu'auroit pu faire un de vos généraux, se portant sans cesse avec valeur, intrépidité et sang-froid dans les endroits les plus chauds, parlant aux troupes qui plioient et les ramenant à la charge comme auroit pu faire un simple officier; son cheval a esté blessé, son justaucorps a été percé d'un coup de mousquet. Enfin, Sire, ce prince a esté plusieurs fois prodiguer sa vie aux retranchements des ennemis, imposant fièrement silence à ce que ses

1. Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1515. Villeroy au Roi. Relation de l'affaire de Chiari.

principaux courtisans voulurent au commencement lui représenter là-dessus[1]. »

La valeur personnelle que Victor-Amédée déploya au combat de Chiari a été souvent citée comme un trait de nature singulier. La plupart des historiens croient en effet à une trahison de sa part, non pas seulement préméditée, mais déjà accomplie à l'époque qui nous occupe. Quelques-uns vont même jusqu'à dire que non seulement il était en relations mystérieuses avec l'Empereur, mais qu'il faisait parvenir en secret des renseignements au prince Eugène, favorisant ainsi l'armée qu'il combattait aux dépens de celle où il commandait. Au point de vue du personnage et de sa nature intime, il serait assurément curieux que la valeur personnelle et l'amour-propre militaire l'aient emporté au dernier moment sur les ruses de la diplomatie, et qu'après avoir préparé la défaite de ses propres troupes, Victor-Amédée ait tout fait au dernier moment pour leur assurer la victoire. Mais il faut, croyons-nous, renoncer à se complaire en ce cas de psychologie compliquée, et c'est confondre les temps que d'accuser Victor-Amédée de trahison formelle dès le début de la campagne de 1701. Telle est, du moins,

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 108. Phélypeaux au Roi, 15 sept. 1701.

la conclusion à laquelle nous a conduit une étude attentive des témoignages contemporains et des pièces, ainsi que du caractère de Victor-Amédée lui-même.

Sans doute, Phélypeaux et Tessé voyaient juste lorsqu'ils signalaient l'ambiguïté de la conduite de Victor-Amédée et le peu de sûreté de son alliance. Phélypeaux avait raison encore lorsqu'il disait, dès le début, « qu'il falloit acquérir ce prince avec sécurité ou l'opprimer d'abord sans ressources[1] ». Mais c'était précisément ce que Louis XIV n'avait pas su faire en lui imposant un traité d'alliance qui ne lui conférait aucun avantage, et en le mettant cependant à la tête de son armée. Aussi, dès le début de la campagne, la mauvaise foi de Victor-Amédée est-elle évidente. Il ne souhaite pas la victoire des troupes françaises et espagnoles et ne fait rien pour la préparer. Mais il n'a point non plus de raisons pour souhaiter le triomphe des Impériaux, alors qu'il vient précisément d'être mis au ban de l'Empire. Son intérêt est que la guerre se prolonge, que les deux puissants voisins entre lesquels son petit État est enserré s'affaiblissent réciproquement, tandis que lui-même, en ménageant ses forces, pourra s'agrandir

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 107. Phélypeaux au Roi, 15 janvier 1701.

à leurs dépens. Telle paraît avoir été sa préoccupation dominante. Tessé n'a pas tort sans doute lorsqu'il dénonce ses *lanterneries*, ses *ricaneries* suspectes, son indolence *léthargique*. Mais il va trop loin quand il l'accuse explicitement de trahison, sur des preuves incertaines. Ces preuves, ce sont les nouvelles qui lui arrivent de Vienne et d'après lesquelles le prince Eugène aurait écrit à l'Empereur « qu'il étoit en commerce avec M. de Savoye et que l'on pouvoit tout espérer de ce prince pour le service de Sa Majesté Impériale[1] ». Mais ce n'est là qu'un *on-dit*, dont Tessé n'établit point le bien fondé. C'est encore l'arrestation d'un courrier, surpris sans escorte à trois heures de l'armée, par lequel Victor-Amédée avertissait le commandant de son troisième bataillon des gardes que Tessé était parti pour aller surprendre la place de Castiglione. Le prince Eugène aurait été averti de la surprise, car il avait jeté 1500 hommes dans cette place pour la défendre. Mais l'arrestation de ce courrier que Victor-Amédée adressait à l'un de ses officiers ne prouve pas qu'il eût averti en même temps le prince Eugène[2], et celui-ci pouvait fort bien avoir été prévenu par un de ses espions, qui étaient nombreux.

1. Papiers Tessé. Tessé à Chamillart, 19 juillet 1701.
2. *Ibid.* Tessé à Chamillart, 6 oct. 1701.

Villeroy porte, il est vrai, les mêmes accusations que Tessé. En effet, il écrivait au Roi : « Sire, ce qu'il y a de bien terrible et qu'on ne peut s'empescher de mander à Votre Majesté, c'est la connoissance parfaite qu'ont les ennemis non seulement des partis, des détachements et des mouvements que fait notre armée; mais ils savent d'avance tout ce qu'on pense et tout ce qu'on imagine[1] ». Mais Catinat, bien que très soupconneux à l'égard du duc de Savoie, s'était montré beaucoup moins affirmatif. A en croire l'éditeur de ses *Mémoires*, il aurait bien dit un jour, en plein conseil de guerre et en face du duc de Savoie : « Non seulement le prince Eugène est instruit à point de tous les mouvements de notre armée, de la force des détachements qui en sortent et de leur objet, mais il l'est encore de tous les projets qui sont discutés ici. » Mais rien ne démontre l'authenticité de ce propos rapporté dans une note, et dans ses dépêches, qui sont au Dépôt de la Guerre, Catinat se montre beaucoup plus réservé. S'il parle, comme nous l'avons vu, des « ressorts secrets » qui expliquent la conduite du duc de Savoie, il rend compte également des discours que tient celui-ci, et qui sont « pleins de respect et d'at-

1. Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1515. Villeroy au Roi, 25 septembre 1701.

tachement pour le service des Deux Couronnes[1] ». Il est impossible aussi de ne pas tenir compte de l'opinion de Phélypeaux, qui, ne quittant point Victor-Amédée, l'observait par conséquent de plus près qu'aucun autre, et n'avait point d'intérêt, comme les chefs militaires, à chercher dans la trahison l'explication de revers dont il n'était point responsable. Il était sans illusion sur les sentiments du duc de Savoie. Il signalait même un bruit qui lui était revenu de Paris et d'après lequel Vernon aurait échangé souvent, à des heures indues de la nuit, des visites avec Sinzendorf. Mais il ne croyait cependant pas à l'infidélité du duc de Savoie, et il prenait nettement sa défense dans une longue dépêche : « Je ne réponds point, disait-il, des bons sentiments de M. de Savoye... Mais deux raisons, dont l'une très forte, l'autre sans réplique, ne marquent pas à mon sens qu'il soit dans l'infidélité et dans l'intelligence actuelle dont on le soupçonne. On ne s'expose point si aisément à cent mille coups de mousquet et de canon pour un party que l'on trahit; on n'expose point des troupes qui font toute la tendresse et toute la ressource de ce prince[2] »; et dans

1. Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1515. Catinat au Roi, 7 août 1701.

2. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 108. Phélypeaux au Roi, 26 sept. 1701.

une autre lettre à Chamillart, il concluait avec beaucoup de sagacité : « Peut-estre, après avoir perdu plus de la moitié des hommes qui ont passé les monts, le Roy reconnoîtra que, pour n'en pas perdre davantage et oster le Milanois à l'Empereur en s'aidant d'un homme sur lequel on ne peut pas compter, il faudra proposer à M. le duc de Savoye le traité dont il étoit question il y a présentement un an[1]. »

A côté des témoignages contemporains, si l'on veut élucider ce procès rétrospectif de trahison, il faut aussi interroger les pièces. Sans doute la preuve matérielle d'une trahison est assez difficile à fournir. Cependant la démonstration historique n'en est pas impossible lorsque s'ouvrent les archives où cette preuve pourrait se trouver et dont sortirait ainsi la vérité. C'est aujourd'hui le cas pour les Archives de Turin et de Vienne. Mais, ni à Turin, ni à Vienne, il n'y a trace d'intelligences ourdies, au cours de cette année 1701, entre le prince Eugène et Victor-Amédée. A Turin, où tout était conservé avec le plus grand soin, nous nous en sommes assuré par nos propres recherches. Les Archives contiennent bien onze lettres de Victor-Amédée au

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 108. Phélypeaux à Chamillart, 11 sept. 1701.

prince Eugène. Mais la première en date de ces lettres est du 11 novembre 1703, la dernière du 11 avril 1704. Dans aucune, il n'est fait allusion à quelque intelligence antérieure. De ces intelligences, au cours de la campagne de 1701, les Archives de Vienne ne renferment non plus aucun indice. C'est du moins ce qu'affirment positivement les auteurs de la très volumineuse publication entreprise par l'état-major autrichien sous ce titre : *Feldzüge des Prinzen Eugen von Savoyen* et qui a été traduite en italien[1]. A l'appui de leur dire, ils ont publié en appendice la correspondance militaire du prince Eugène et ses rapports à l'Empereur après les affaires de Carpi et de Chiari. Ni cette correspondance, ni ces rapports ne renferment aucune allusion à quelques renseignements qui seraient arrivés au prince Eugène du camp ennemi. Il est fait souvent mention du nom du duc de Savoie, mais toujours comme d'un ennemi dont il faut déjouer les desseins, et le prince Eugène, dont les rapports sont au reste

1. Cette importante publication, qui contient un grand nombre de pièces inédites, comprend vingt et un volumes. Elle est précédée d'une introduction dont les auteurs se sont livrés à des considérations historiques peu exactes sur l'état politique de la France au XVIIe siècle. Mais il n'y a aucune raison de suspecter la bonne foi et l'exactitude de leurs affirmations. Le roi Humbert a ordonné la traduction de cette publication en italien sous le titre de : *Campagne del principe Eugenio di Savoia.*

d'une concision remarquable, ne se fait pas faute d'expliquer ses succès par les manœuvres maladroites de l'armée adverse.

Que si l'on s'obstinait cependant à soutenir que, dans des rapports officiels, il ne saurait être question de trahison, et que l'absence de preuve écrite n'est pas démonstrative, il ne s'ensuivrait pas nécessairement que le traître fût le duc de Savoie. Il y avait encore à l'armée des Deux Couronnes un personnage qui était singulièrement suspect, c'était le général des troupes espagnoles, le prince de Vaudémont lui-même. Ce fils de Charles IV n'avait certainement pas appris la fidélité à l'école de son père, et de plus il se trouvait dans une situation singulière. Son propre fils, le prince Charles-Thomas de Vaudémont[1], et son neveu, le prince de Commercy[2], servaient dans l'armée du prince Eugène et lui étaient directement opposés. Son caractère n'avait rien de ce qu'il fallait pour rassurer contre

1. Charles-Thomas de Lorraine de Vaudémont, né le 7 mars 1670, avait fait son éducation militaire dans l'armée Impériale en Hongrie. Son père lui avait fait savoir, après la mort de Charles II, que s'il voulait agir contre l'Espagne, il s'abstînt de paraître devant lui. Mais il n'en est pas moins certain que des relations subsistaient entre eux. Le prince Charles-Thomas mourut en Italie le 12 mai 1704, après avoir été créé feld-maréchal général.

2. Charles-François de Lorraine, Elbeuf, prince de Lillebonne et de Commercy, né à Bar le 11 juillet 1661, tué à Luzzara le 15 août 1702.

les soupçons que pouvait faire naître une situation aussi ambiguë. Aussi les opinions étaient-elles fort divisées dans le camp français sur le rôle qu'il jouait. Tandis que Tessé et Villeroy croyaient en lui et prenaient avec chaleur sa défense, Phélypeaux exprimait à plusieurs reprises des doutes sur sa fidélité[1]. Trois seigneurs espagnols, dont Vaudémont demandait le renvoi à Madrid, l'accusaient ouvertement. Ces soupçons paraissent même avoir fait impression sur l'esprit de Louis XIV, car il écrivait à Villeroy : « Les Espagnols disent hautement que le prince de Vaudémont est tout à fait dans les intérêts de l'Empereur. On m'assure qu'il entretient des liaisons étroites avec son fils. C'est à vous de l'observer d'assés près pour voir s'il y a quelque fondement aux bruits qui s'en sont répandus[2] ». En même temps, comme s'il avait eu peu de confiance dans la sagacité de Villeroy, il chargeait Bouchu[3], intendant à l'armée d'Italie, d'ouvrir une enquête discrète sur la conduite de Vaudémont. Bouchu lui adressait, par

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 108. Phélypeaux au Roi, 16 et 25 nov. 1701.

2. Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1528. Le Roi à Villeroy, 14 nov. 1701.

3. Etienne-Jean Bouchu, né le 23 septembre 1655, conseiller d'État, intendant du Dauphiné, exerça ces mêmes fonctions aux armées d'Italie depuis 1693. Il mourut le 27 octobre 1715. Sa fille épousa le fils de Tessé.

l'intermédiaire de Phélypeaux, un long mémoire où il ne concluait guère[1], et Louis XIV ne devait pas se trouver beaucoup plus éclairé qu'au jour où Phélypeaux lui écrivait : « Parmy tant d'obscurité, les lumières seules de Votre Majesté peuvent démesler la vérité[2] ».

Pour nous qui avons étudié la question avec des documents que n'avaient ni Tessé et Villeroy, les accusateurs de Victor-Amédée, ni Phélypeaux et les autres accusateurs de Vaudémont, nous croyons qu'il n'est juste d'imputer une trahison militaire ni au Savoyard ni au Lorrain. La défaillance momentanée de Catinat, l'incapacité habituelle de Villeroy, l'insuffisance de Vaudémont, qui ne pouvait monter à cheval, les dissensions entre chefs qui se jalousaient ou se soupçonnaient, la faiblesse de Chamillart dont la main inexpérimentée ne savait pas remettre chacun à sa place, et par-dessus tout le génie supérieur du prince Eugène, suffisent parfaitement à expliquer les revers de la campagne de 1701. Quant à la trahison diplomatique, il est bien certain que Victor-Amédée la portait déjà dans son cœur et qu'il ménageait, sinon sa personne, du moins ses troupes.

1. Voir ce *Mémoire* dans la publication de l'abbé Esnault, t. I, p. 64.
2. *Ibid.*, p. 53.

Encore incertain sur le point où il trouverait, suivant l'expression qu'il avait toujours à la bouche, *ses avantages*, de nouvelles fautes, dont Louis XIV ne devait pas être seul responsable, allaient le jeter définitivement du côté de l'Empire[1].

1. Voir *Appendice* n° IV.

II

PHILIPPE V EN ITALIE

Pas plus qu'il n'avait su rétablir les affaires militaires compromises par Catinat, Villeroy ne parvint à imposer l'unité et l'entente aux trois chefs de l'armée des Deux Couronnes. Victor-Amédée n'aimait pas Catinat, mais le souvenir des rudes leçons qu'il avait reçues de lui à Staffarde et à la Marsaille lui imposaient le respect. Il n'en fut pas de même avec Villeroy, dont les manières arrogantes l'indisposèrent d'autant plus vite que rien ne les justifiait. Bientôt il se plaignait de lui à Phélypeaux. « M. le maréchal de Villeroy, lui disait-il, n'entend rien à la guerre, au moins à celle de ce pays-ci. C'est un impertinent, dont les faux et grands airs ne conviennent qu'avec des subalternes. La distance infinie qui est entre nous me le fait mépriser comme je le dois. Il est trop familier. Il escoute ce que je dis

et répond en ricanant et en hochant la teste. Si cependant il continue, je saurai le mettre au pas et le faire rentrer dans son devoir. » Et Phélypeaux continue sa dépêche par le récit d'une scène qui fit grand bruit, car on la trouve rapportée dans Saint-Simon. Le duc de Savoie, causant avec Villeroy et d'autres généraux, ouvrit sa tabatière et allait prendre une pincée de tabac. Villeroy, allongeant la main, en prit également, sans que la tabatière lui eût été présentée. « M. de Savoie rougit, continue Saint-Simon, à l'instant renversa sa tabatière par terre, et puis la donna à un de ses gens à qui il dit de lui rapporter du tabac[1]. » A son ordinaire, Saint-Simon outre ici un peu les choses; M. de Savoie fut mieux élevé. « Il n'a rien dit, rapporte Phélypeaux, témoin oculaire, mais il a changé de couleur, » et tous les généraux présents remarquèrent la confusion de Villeroy[2].

Quoi qu'il en soit de ce futile incident, il était évident que les dispositions du duc de Savoie devenaient de plus en plus mauvaises, car avant même que la campagne fût terminée, il allégua la mauvaise saison pour retirer ses troupes de l'armée et

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XI, p. 84.
2. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 108. Phélypeaux au Roi, 20 oct. 1701.

pour leur faire prendre leurs quartiers d'hiver, soi-disant pour les mettre en état de mieux servir l'année suivante, en réalité parce qu'il voulait les épargner. Lui-même rentrait à Turin et n'essayait pas de dissimuler sa mauvaise humeur. Il considérait sa réputation militaire comme flétrie par le mauvais succès de la campagne. « Madame Royale, mandait Phélypeaux, m'a dit hier au soir que M. le duc de Savoye estoit dans son particulier chagrin, pensif, embarrassé, et paroissoit occupé de choses point agréables, enfin dans une assiette ni tranquille, ni stable », et il ajoutait fort judicieusement : « Il ne changera pas de party tant que le vostre ne succombera pas en Italie, mais, dans l'adversité, on ne peut compter sur sa foy, comme sur celle d'un sujet fidèle[1] ».

Les insinuations réitérées de son judicieux ambassadeur firent sans doute impression sur Louis XIV, qui comprit la nécessité de s'attacher un allié aussi peu sûr par des liens plus solides que ceux d'un traité onéreux. « Il est de la prudence, écrivait-il à Phélypeaux, de prévenir les liaisons qu'il pourroit avoir avec l'Empire, et de luy faire trouver dans mon alliance et dans celle du Roy Catholique, des avantages bien plus solides que ne seront ceux

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 108. Phélypeaux au Roi, 10 décembre 1701.

qu'il pourroit espérer de la maison d'Autriche[1]. » Aussi Phélypeaux était-il autorisé à provoquer les ouvertures de Victor-Amédée sur les modifications qui pourraient être apportées au traité du 6 avril. Victor-Amédée demandait le maintien intégral du subside qui lui avait été promis, mais la réduction des troupes qu'en échange de ce subside, il s'était engagé à fournir; et comme Louis XIV, peu soucieux de voir diminuer l'effectif des forces qu'il pourrait opposer aux Impériaux durant la campagne prochaine, proposait de prendre les soldats du duc de Savoie à sa solde, et de les incorporer dans ses troupes, Victor-Amédée répondait fièrement « qu'il n'étoit pas homme à vendre ses troupes au Roy, ny à qui que ce soit[2] ». Mais la négociation la plus délicate se poursuivait à Versailles sous les yeux du Roi entre Torcy et Vernon. Torcy, qui naguère traitait de *galimatias* le langage de Victor-Amédée, lorsque celui-ci réclamait, d'une façon vague, quelque agrandissement, entamait avec Vernon, dans plusieurs longues conversations, la question des avantages que l'heureuse conclusion de la guerre pourrait rapporter à Victor-Amédée. Comme à l'époque

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 110. Le Roi à Phélypeaux, 5 février 1702.
2. *Ibid.*, vol. 110. Phélypeaux au Roi, 26 mars 1702.

des négociations qui avaient précédé la mort de Charles II, c'était toujours le Milanais que le duc de Savoie ambitionnait. Mais, Torcy ayant répondu « que les Espagnols sont si opposés à un démembrement que ce serait les mettre contre soi que d'en parler[1] », Vernon, au nom de son maître, se rabattait sur le Montferrat et demandait que les droits héréditaires de Victor-Amédée sur cette possession du duc de Mantoue[2] fussent reconnus de préférence à ceux du duc de Lorraine, pour lequel il serait facile à Louis XIV de trouver un dédommagement ailleurs. Torcy entra dans ces vues, et les choses furent poussées assez loin pour qu'un projet de traité fût arrêté entre eux. Le préambule de ce traité, dont le texte est aux Affaires étrangères, portait : « Sa Majesté Très Chrétienne, voulant ajouter de nouvelles marques de son affection à celles qu'il a déjà données, et son intention estant d'augmenter encore l'étendue des estats de M. le duc de Savoye, etc., » et l'article 3 en était ainsi conçu : « Sa Majesté promet de travailler

1. Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, mazzo 132. Vernon à Victor-Amédée, 5 janvier-4 février 1702.

2. Victor-Amédée prétendait tirer des droits héréditaires du mariage de la princesse Marguerite de Savoie fille du duc Charles-Emmanuel avec le duc François de Mantoue bisaïeul du duc Charles IV. Le duc de Lorraine tirait les siens du mariage de son père le duc Charles V avec Marie-Éléonore, fille de Ferdinand III empereur d'Autriche et d'Éléonore de Gonzague Mantoue.

dès à présent efficacement, auprès de M. le duc de Mantoue, pour disposer ce prince à luy céder à Elle et au Roi d'Espagne, moyennant un dédommagement convenable, la souveraineté du Montferrat, que les Rois de France et d'Espagne transporteront aussitôt, avec tous les droits appartenant à cette souveraineté, à son Altesse Royale pour en jouir, elle et ses successeurs, à perpétuité [1] ».

Le succès de la négociation dépendait donc du duc de Mantoue. Ce prince « pieux et charitable, écrivait Tessé [2], malgré trois cent soixante-huit maîtresses qu'il entretient, » était absolument dans les mains de la France, à laquelle il s'était lié par un traité [3]. Cependant, il opposait résistance, et ne paraissait pas vouloir se laisser dépouiller. « M. le duc de Mantoue a déclaré, disait Torcy à Vernon, qu'il vouloit mourir avec les estats qu'il avoit reçus de ses prédécesseurs et qu'il ne céderoit pas Casal, quand même on lui en donnerait une outre pleine d'or [4]. » La négociation échouait donc, mais il ne paraît pas que le duc de

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin.*, t. 111. Supplément. — *Projet de traité entre Sa Majesté Très Chrétienne et Son Altesse Royale M. le duc de Savoye.*

2. Papiers Tessé. Tessé à Chamillart, 2 nov. 1701.

3. Ce traité avait été signé le 27 février 1701, par le duc de Mantoue et par le cardinal d'Estrées au nom de la France.

4. Archives de Turin. *Lettere Ministri Francia*, mazzo 134. Vernon à Victor-Amédée, 8 juin 1702.

Mantoue ait été poussé bien vigoureusement. C'était une faute, car la cour de Versailles n'était pas seule à comprendre la nécessité de s'attacher solidement le duc de Savoie. La cour de Vienne avait aussi le sentiment de cette nécessité et allait s'y prendre avec plus d'habileté.

Le marquis de Prié, l'ancien ambassadeur de Victor-Amédée auprès de l'empereur Léopold, était revenu à Turin au mois de décembre, après avoir prolongé son séjour à Vienne de deux mois depuis son rappel officiel. Aussitôt arrivé, il avait pris une grande place dans les conseils de Victor-Amédée, supplantant même dans sa confiance Saint-Thomas, qui, par tradition, et aussi peut-être parce qu'il avait été amoureux de la comtesse de Verrue, demeurait fidèle à la France. Prié, suivant l'expression de Phélypeaux, ne cessait de montrer à son maître « une porte ouverte du côté de l'Empire ». Peut-être, bien que les Archives de Turin n'en portent aucune trace, fit-il usage des moyens de correspondance occulte qu'il s'était réservés avec le comte d'Harrach. Quoi qu'il en soit, ces archives nous apprennent que c'est au mois de février 1703 que la cour de Vienne prit soin d'expédier à Turin un certain comte Salvaï, admirablement choisi pour être l'agent d'une correspondance secrète, car il était à la fois conseiller des

finances impériales[1], et cependant, par sa naissance et ses intérêts personnels, sujet du duc de Savoie. Sa présence à Turin ne pouvait donc éveiller aucun soupçon, et Phélypeaux, mis en éveil cependant sur une trahison possible de Victor-Amédée, ne paraît pas s'en être douté. Par ses instructions, dont copie se trouve aux Archives de Turin, Salvaï était autorisé à dire que Sa Majesté Impériale « tend derechef les bras à son Altesse Royale[2] », et à entrer en relations avec ladite Altesse. Après quelques délais tenant probablement à la négociation parallèle qu'il poursuivait avec la France, Victor-Amédée demandait tout à la fois le Montferrat et le Milanais. L'Empereur refusait le Milanais, mais il renvoyait Salvaï à Turin le 1er juillet avec autorisation d'offrir non seulement le Montferrat mais la province d'Alexandrie. Or, Victor-Amédée venait précisément d'être informé par une dépêche de Vernon du refus opposé par le duc de Mantoue à la cession du Montferrat. Il se trouvait donc entre une déception du côté de la France et une proposition avantageuse du côté de l'Empire. C'est à ce

1. Le comte Salvaï portait en Autriche le titre de *Finanzrath*.

2. Carutti, *Storia della diplomazia della corte di Savoia*, t. III, pp. 328 et suiv.

moment qu'une nouvelle faute allait être commise envers lui. Victor-Amédée se croyait déjà lésé dans ses intérêts : on allait le blesser dans son orgueil.

Lorsque Louis XIV avait conclu le mariage de son petit-fils Philippe V avec la seconde fille du duc de Savoie, la sœur de la duchesse de Bourgogne, il avait pensé que cette double alliance contribuerait à maintenir Victor-Amédée dans les intérêts des Deux Couronnes. Quelle apparence qu'un beau-père aussi avisé s'engageât jamais dans le parti opposé à ses deux gendres? Par un singulier défi aux prévisions les plus rationnelles ce fut une blessure portée par le gendre au beau-père qui contribua pour beaucoup à rejeter la Savoie du côté de l'Empire.

Le mariage de la princesse Marie-Louise, à dessein retardé par Louis XIV, qui se servait de ces retards pour peser sur Victor-Amédée, avait été cependant conclu à Turin au cours de l'année 1701, le marquis de Castel-Rodrigo [1], étant venu signer le contrat en juillet, et le prince de Carignan l'ayant épousée en septembre, tous deux en vertu d'une procuration de Philippe V. La princesse était partie deux jours

1. Charles-Homodèï Pacheco, marquis d'Almonacid, puis de Castel-Rodrigo, fut nommé grand écuyer de la Reine en 1702. Il mourut à Madrid le 16 janvier 1725, dans sa soixante-douzième année.

après la célébration du mariage pour rejoindre son mari sous la conduite du marquis de Cirié [1] et de la princesse des Ursins, qui devait les retrouver à Villefranche. Quelques-uns des incidents les plus piquants de ce voyage, qui eut lieu moitié par eau et moitié par terre, se retrouvent dans la correspondance de la princesse des Ursins. Le plus connu de tous, qui fit alors le tour de l'Europe et que Saint-Simon raconte tout au long, est celui de la première rencontre de la princesse avec Philippe V, venu au-devant d'elle jusqu'à Figuières. Piquée du départ de sa suite piémontaise, qui, tout entière, y compris le confesseur, avait dû la quitter à Perpignan, le soir du jour où l'évêque de Girone avait béni solennellement leur union elle ferma tout net sa porte à son jeune et amoureux époux. Le lendemain, grand conseil entre la princesse des Ursins, Louville, Marsin, l'ambassadeur de France [2], le duc de Medina-Sidonia [3] et le comte de San Estevan [4] qui accompa-

1. Jean-Baptiste Doria, marquis de Cirié, comte de Prela, maréchal général de camp, ambassadeur à Londres et à Madrid.

2. Ferdinand, comte de Marsin, maréchal de France, né à Liége en février 1656, ambassadeur extraordinaire auprès de Philippe V en 1701, tué en 1706 à la bataille de Turin.

3. Jean-Claros-Alphonse Perez de Guzman el Bueno XIe duc de Médina Sidonia. Il mourut le 17 décembre 1713, âgé de près de soixante et onze ans.

4. Mercure Lopez Pacheco X^e comte de San Estevan de

gnaient le roi d'Espagne, sur la meilleure manière de vaincre la sauvagerie de cette enfant de treize ans. Leur avis unanime fut que le Roi se piquât de dignité, et qu'au lieu de solliciter à nouveau l'entrée de la chambre de la Reine, il demeurât la nuit suivante dans la sienne. L'avis eut un plein succès : « Le soir, dit Saint-Simon, la Reine fut affligée; sa gloire et sa petite vanité furent blessées; peut-être aussi avait-elle trouvé le Roi à son gré... Excuses, pardon, crainte, promesses, tout fut mis en règle et en respect... Le quatrième jour, comme tout se retrouva dans l'ordre où il devait être, ils retournèrent tous à Barcelone où il ne fut question que d'entrées, de fêtes et de plaisirs[1] ».

Peu s'en fallut cependant que *cette enfance*, pour parler comme la duchesse de Bourgogne dans une lettre à sa grand'mère, n'eût des suites diplomatiques. Louis XIV soupçonna Cirié, l'ambassadeur de Savoie auprès de Philippe V, d'avoir subrepticement donné de mauvais conseils à la princesse, et il chargea Phélypeaux de faire des représentations à Victor-Amédée. Celui-ci prit la défense de son ambassadeur, injustement accusé, et il ajouta :

Gormaz, puis marquis de Villena, né le 9 mai 1679, maître d'hôtel de la Reine femme de Charles II, avait été nommé par Philippe V capitaine des gardes du corps espagnols.

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. IX, p. 109.

« Pour madame la duchesse et moy, nous n'avons jamais donné d'autres instructions à ma fille que d'être extrêmement soumise aux volontés du Roy son mari et toujours pénétrée de reconnoissance pour Sa Majesté Très Chrétienne qui a bien voulu luy faire une aussi haute fortune [1]. »

Pour peu que Philippe V ait partagé les soupçons, fondés ou non, de Louis XIV, il dut en conserver un certain ressentiment contre son beau-père, et ce ressentiment expliquerait pour partie les procédés dont il usa envers lui l'année suivante, et dont les conséquences devaient être si fâcheuses. Au mois d'avril 1702, Philippe V sentit la nécessité d'aller se faire voir à ses nouveaux sujets d'Italie. Il devait commencer par Naples, puis de là se rendre en Lombardie. Une entrevue entre le gendre et le beau-père était inévitable; aussi Victor-Amédée se préoccupait-il depuis longtemps du cérémonial de cette entrevue. On se souvient combien lui tenait à cœur le rang d'Altesse Royale auquel il prétendait. Ce rang lui avait été reconnu dans ses relations avec la France par le traité de Turin. Ce même traité lui avait promis les bons offices du Roi pour obtenir auprès du Pape l'entrée de la *Sala regia* du Vatican

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 108. Phélypeaux au Roi, 3 décembre 1701.

où n'avaient accès que les représentants des têtes couronnées. Mais ce rang lui serait-il reconnu par la cour d'Espagne, réputée dans toute l'Europe pour sa morgue et son étiquette hautaine? Dès qu'il fut averti des desseins de Philippe V, cette question devint pour Victor-Amédée un sujet de préoccupation et d'agitation.

Il faisait rechercher dans le *Cérémoniale* de la cour de Turin les précédents qui venaient à l'appui de ses prétentions. Il y trouvait qu'à l'époque où Charles-Emmanuel Ier s'était rendu en Espagne pour épouser la fille de Philippe II, non seulement celui-ci l'avait traité d'Altesse et lui avait donné la main, mais qu'en entrant dans Madrid, il lui avait donné la droite, et, comme le cheval du duc de Savoie dansait et s'agitait, à la remarque de Philippe II Charles-Emmanuel aurait répondu que son cheval s'agitait ainsi parce qu'il ne se sentait pas à sa place. Victor-Amédée alléguait également qu'en novembre 1658, la duchesse Christine étant venue à Lyon avec sa fille[1] saluer la reine Anne d'Autriche et Louis XIV, le jeune Roi était venu au-devant des princesses, au lieu de les attendre dans son appar-

1. Marguerite-Yolande de Savoie, née en 1635. Elle épousa deux ans après Rainuce Farnèse II, duc de Parme, et mourut en 1663.

tement. Il chargeait Vernon d'entretenir Torcy de cette question, « mais comme de lui-même, son maître étant supérieur à toutes ces formalités, et n'ayant témoigné aucune prétention, mais espérant cependant que de plus grands honneurs lui seraient accordés à raison tant de l'accroissement de sa maison que de sa parenté avec le roi de France ». Il voulait mettre ainsi Versailles dans ses intérêts. Mais Versailles se dérobait. Torcy répondait que le cérémonial suivi à la cour de France était tout différent de celui d'Espagne, et qu'on ne prétendait pas à régler le cérémonial des Espagnols[1]. Victor-Amédée échouait donc dans sa demande d'intervention, et, quand le roi d'Espagne, venant de Livourne, débarqua au port de Final, la question qui le préoccupait si fort n'était pas encore réglée.

De la première entrevue, Victor-Amédée n'eut point à se plaindre. Cette entrevue eut lieu dans la petite ville d'Acqui, à quelques milles d'Alexandrie. Victor-Amédée s'était rendu au-devant de son gendre. Quand il aperçut la chaise qui l'amenait, il mit pied à terre. Philippe V descendit de son

1. Archives de Turin. *Lettere Ministri Francia*, mazzo 131 et 132. Victor-Amédée à Vernon, 3 mai 1702. Vernon à Victor-Amédée, 8 mai 1702.

côté, et embrassa son beau-père. Après d'assez courts compliments échangés, il lui fit ses excuses de ne pouvoir lui offrir une place dans sa chaise qui était trop petite, mais il l'invita pour le soir même à souper. C'était déjà pour Victor-Amédée un point de gagné, mais non pas le principal. A ce souper, quel siège lui serait donné? Un fauteuil à bras, ce qui impliquait l'égalité, ou un pliant? Tout était là. Victor-Amédée espérait un fauteuil. Il croyait savoir que la question avait été agitée et tranchée en sa faveur parmi les conseillers de Philippe V. Marsin, l'ambassadeur de France, qui l'accompagnait, avait été d'avis du fauteuil. Les deux seigneurs du *Despacho* qui faisaient partie de la suite royale ne s'y étaient point opposés. Victor-Amédée arrivait donc pour souper, plein d'espoir. Mais il trouva du changement.

Chose singulière, ce fut un Français, Louville, ce gentilhomme de la manche du duc d'Anjou, amené par lui à Madrid, qui rappela les deux seigneurs du *Despacho* à la rigidité de l'étiquette espagnole. Par une argumentation pressante, il représenta à Philippe V « que les rois d'Espagne, plus que tous les autres monarques, étaient tenus à garder une haute étiquette, et qu'ils ne devaient manger qu'avec des rois et ne donner près d'eux de fauteuils qu'à des

rois. Le duc de Savoie, qui n'était point couronné, ne pouvait donc souper avec son gendre, ni s'asseoir devant lui autrement que sur un pliant [1] ». Comment se passèrent exactement les choses? Ici deux versions sont en présence.

Suivant Saint-Simon, le roi d'Espagne aurait fait enlever les deux fauteuils préparés. Il aurait reçu le duc de Savoie debout, et se serait excusé du souper sur ce que ses officiers n'étaient pas encore arrivés. Le duc de Savoie, comprenant qu'il n'avait plus de fauteuil à espérer, aurait abrégé sa visite et s'en serait allé, outré de dépit [2]. Au contraire, suivant un long récit que nous avons trouvé aux Archives de Turin [3], deux sièges égaux auraient été préparés en forme circulaire, et le roi d'Espagne aurait invité Victor-Amédée à s'asseoir, mais celui-ci, s'étant aperçu que le duc de Medina-Sidonia, grand écuyer, faisait adroitement signe au Roi de prendre le siège de droite, *con molto naturale disinvoltura* il évita de s'asseoir. De même, le roi d'Espagne aurait assuré à Victor-Amédée qu'il lui ferait plaisir en restant avec lui à souper. Mais celui-ci se serait excusé sur le temps qu'il lui faudrait attendre, *con*

1. *Mémoires de Louville*, t. Ier, p. 284.
2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. X, p. 174.
3. *Lettere Ministri Francia*, mazzo 133, 23 juin 1702.

maniera disinvolta e confidentiale, alléguant le besoin qu'il avait de se restaurer, car il n'avait rien pris depuis le matin.

Ce récit, que Victor-Amédée envoyait à Vernon, paraît bien avoir été fait en vue de pallier les choses et de ménager son orgueil blessé. La vérité, c'est que le beau-père s'en alla furieux contre le gendre, d'autant plus que, le lendemain, Philippe V aggrava encore l'affront en n'allant pas au-devant de Madame Royale et de la duchesse Anne, qui vinrent le voir, et en ne dépassant que de deux pas le seuil de sa chambre pour les rencontrer. Victor-Amédée était cependant trop orgueilleux pour témoigner ouvertement son dépit. Il proclamait au contraire qu'il n'avait point à se plaindre du roi d'Espagne, et que, n'ayant sollicité aucun traitement, rien ne lui avait été refusé [1]. Mais, dans son entourage, on tenait un langage moins réservé, et Vernon parlait ouvertement à Torcy du *disgusto* de Son Altesse qui avait été traitée, *come si suol dire cavaliermente* [2]. Aussi n'hésitons-nous pas à penser avec l'auteur des *Mémoires de Noailles* que ces procédés maladroits

1. Aff. étrangères. *Corresp. Turin*, vol. 108. Phélypeaux au Roi, 15 juillet 1702.
2. Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, mazzo 133. Vernon à Victor-Amédée, 10 juillet 1702.

du roi d'Espagne achevèrent d'aliéner Victor-Amédée et de le déterminer à la trahison, qui fut dès lors résolue dans son esprit[1].

1. *Mémoires politiques et militaires, pour servir à l'Histoire de Louis XIV et de Louis XV*, t. II, p. 282. Cet ouvrage a été rédigé d'après les papiers du maréchal de Noailles par l'abbé Millot.

III

LES NÉGOCIATIONS DE VICTOR-AMÉDÉE AVEC VIENNE

A partir de ce moment, Victor-Amédée témoigna de plus en plus ouvertement sa mauvaise humeur. Bien qu'il eût le titre de généralissime, il n'était pas retourné à l'armée et laissait ses troupes, réduites de moitié, sous le commandement de Castellamonte. A la vérité, on ne l'avait pas beaucoup pressé de diriger la campagne, mais la *triste liberté* qu'on lui laissait et où il voyait avec raison une preuve de méfiance était devenue un de ses griefs. Son amour-propre était aigri non moins que son ambition était déçue. Aussi se dédommageait-il de son inaction en s'abandonnant à des emportements domestiques dont Phélypeaux rendait compte. « Une honneste femme, disait-il un jour à la pauvre duchesse Anne, ne doit avoir aucune attache ny confiance à qui que ce soit,

ny vouloir que ce que veut son mari. » Et il exigeait d'elle le renvoi de sa sœur de lait qu'elle avait amenée de France et qui était demeurée toujours avec elle. « Il y a neuf mois, lui dit-il, que je projette d'éloigner cette femme. Si vous la voulés garder, je continueray de vivre avec vous dans la froideur où vous me voyés depuis longtemps. » Madame la duchesse répondit en pleurant : « Mais de quoi pouvés-vous vous plaindre? Je suis toutte et toujours dans ma famille. Je ne vois que vous, mes enfants et Madame Royalle. Voulés-vous que je ne la voye plus? » M. le duc de Savoye a repris froidement : « Non, voyés toujours ma mère, je n'ay point de sujets de plainte, mais j'ay des soupçons sur lesquels je ne puis estre en repos [1]. » Un autre jour, il s'oublia jusqu'à lui dire : « Ma mère et vous, êtes de maudites Françoises qui me trahissés [1] ».

Vis-à-vis de la duchesse Anne, cette épouse soumise et dévouée, l'accusation était absolument injuste. Il n'en était pas de même vis-à-vis de Madame Royale. Il faut avouer que pour une mère elle jouait un rôle singulier, car non seulement elle renseignait Phélypeaux sur les dispositions de son fils, mais elle allait même jusqu'à en écrire directement à

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 110. Phélypeaux au Roi, 16 sept. 1702.

Louis XIV[1]. Mais, malgré ces intelligences, Phélypeaux ne pouvait parvenir à pénétrer le mystère dont Victor-Amédée s'enveloppait. « Il ne se communique à personne, écrivait-il au Roi. Il souppe régulièrement avec deux femmes de la cour, sans aucun goût pour elles; il n'a ny maîtresse, ny favori, ny confesseur, ny ministre qu'il employe. Ce n'est pas ma faute, si je ne puis pénétrer un prince impénétrable[2]. » Dans cet embarras, le Roi lui suggérait un expédient assez singulier. C'était de corrompre une certaine comtesse d'Arco[3], qui passait pour avoir été honorée des bonnes grâces de l'Électeur de Bavière, et qui était venue, sans qu'on sût trop pourquoi, s'établir à Turin. Victor-Amédée avait paru pendant quelque temps s'occuper d'elle, et Louis XIV pensa sans doute qu'il pourrait obtenir de cette favorite d'un jour les mêmes renseignements qu'il avait tirés autrefois de la comtesse de

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 113. Ce volume contient une lettre de Madame Royale à Louis XIV, pleine, au reste, de judicieux conseils où elle lui recommande la prudence et la modération dans les relations avec son fils.

2. *Ibid.*, vol. 111, Phélypeaux au Roi, 23 déc. 1702.

3. Cette comtesse d'Arco était une mademoiselle Popinel. Fort belle personne, elle avait été longtemps en Flandre maîtresse déclarée de l'électeur de Bavière dont elle avait eu le chevalier de Bavière. Son mari était frère du maréchal d'Arco qui commandait en chef les troupes de Bavière. Elle mourut en 1717 à Paris, où, dit Saint-Simon « elle donnait à jouer tant qu'elle pouvait ».

Verrue. « Il faudroit, écrivait-il à Phélypeaux, lui faire souhaiter de se faire un méritte auprès de moy et de s'assurer ma protection pour le reste de sa vie. Les marques qu'elle en recevroit ne seroient point éloignées, et je sçaurois récompenser les services qu'elle me rendroit. » Mais, après enquête, Phélypeaux réhabilita la dame, assurant qu'elle vivait noblement, qu'elle n'était point intéressée, et qu'il ne fallait rien engager mal à propos avec elle[1]. Réduit aux informations qu'il pouvait se procurer dans une cour manifestement hostile, il se bornait à rapporter les entrevues de plus en plus fréquentes de Victor-Amédée avec le marquis de Prié et un propos de la marquise, qui aurait dit : « Son Altesse Royale envoye souvent chercher mon mari ; je crains qu'il ne nous embarque et luy aussy dans quelque méchante affaire[2] ». Mais il ne paraît pas avoir pénétré le secret de la négociation poursuivie par l'intermédiaire du comte Salvaï, qui fit plusieurs fois pendant l'automne et l'hiver le voyage entre Turin et Vienne, ni soupçonné la véritable surenchère à laquelle la cour de Vienne se livrait avec une habileté et une diligence dont elle n'était

1. Aff. étrang. *Corresp. Turin* vol. 110. Le Roi à Phélypeaux, 10 oct. 1702. Phélypeaux au Roi, 21 octobre-10 novembre 1702.
2. *Ibid.*, vol. 110. Phélypeaux au Roi, 21 oct. 1702.

pas coutumière. Au mois de juillet 1702, elle offrait, comme nous avons vu, le Montferrat et la province d'Alexandrie; au mois de septembre, elle y ajoutait la ville de Valence. Au mois de février 1703, de nouvelles instructions signées Harrach, Mansfeld et Kaunitz[1], dont la copie se trouve aux Archives de Turin[2], autorisaient Salvaï à lui offrir l'île de Sardaigne, en faisant valoir non seulement la fertilité et les revenus de cette île, mais encore qu'elle portait le titre de royaume et « mettroit par conséquent Son Altesse Royale et son successeur au rang des têtes couronnées ».

Victor-Amédée n'avait pas de marine. Il se sou-

1. Plusieurs Kaunitz ont été successivement ministres en Autriche. Celui dont il est ici question est Dominique André premier comte de Kaunitz né en 1614, vice-chancelier de l'empire en 1698, mort le 11 janvier 1705. Sa femme Marie Eléonore de Stemberg, était une fort belle personne dont il est souvent question dans les *Mémoires* de Villars. Kaunitz, Harrach et Mansfeld faisaient tous trois partie de ce que les historiens allemands appellent le *Staats Conferenz*, et Villars le *Conseil de députation*. Harrach en était président et comme tel chargé des Affaires étrangères (V. les *Mémoires* de Villars, publiés par le marquis de Vogüé. II, p. 203).

2. Archives de Turin, *Negoziazioni con Vienna*, mazzo 6, 24 février 1703. Ces instructions débutent ainsi : « Sa Majesté Impériale ayant ouy le rapport de ce que le comte Salvaï a opéré à Turin et en ayant apris la continuation du sincère désir de Son Altesse Royale de se réunir à elle..., après avoir assuré Son Altesse Royale de la véritable inclination que Sa Majesté Impériale conserve de la recevoir dans son ancienne amitié et alliance et de luy procurer en même temps tous les avantages raisonnables et possibles, etc. »

ciait peu d'une acquisition qu'il était hors d'état de défendre. Aussi refusa-t-il cette offre peu tentante, et, en place de la Sardaigne, il demanda de nouveaux agrandissements du côté du Milanais, avec la garantie de l'Angleterre et de la Hollande, le commandement de l'armée avec autorité sur le commissaire impérial, et la reconnaissance de ses droits éventuels à la couronne d'Espagne. « Sa Majesté Impériale ne s'attendoit pas à ce que Son Altesse Royale accrochât ses bonnes intentions à des conditions aussi peu raisonnables[1] », répliquait la Cour de Vienne, et, pour triompher de ces difficultés, elle prenait le parti, au mois de mai, d'expédier à Turin un personnage plus considérable que Salvaï. C'était le comte Auersperg[2], qui avait été longtemps l'ambassadeur de Léopold auprès de Guillaume III. Par une lettre qu'il chargeait Prié d'écrire à Auersperg lui-même, Victor-Amédée se félicitait du digne choix fait du comte Auersperg... *per la conclusione del trattato alla quale si dichiara sempre pronta*[3], et l'envoyé impérial, ainsi agréé, arrivait à Turin le 12 du mois de juillet.

1. Archives de Turin. *Negoziazioni con Vienna*, mazzo 6.
2. Ferdinand, comte et prince d'Auersperg et du Saint-Empire, duc de Munsterberg et de Frankenstein, ambassadeur à Londres en 1697 et à Madrid en juillet 1700.
3. Archives de Turin. *Negoziazioni con Vienna*, mazzo 6, n° 5.

Il semble qu'avant de s'engager dans une aventure aussi périlleuse, Victor-Amédée ait eu un moment, sinon de remords, du moins d'hésitation. En effet, la veille même du jour où Auersperg devait arriver à Turin, le comte de Gubernatis, un des ministres qui avait la confiance de Victor-Amédée et qui avait été précédemment employé par lui à la conclusion du traité du 6 avril 1701, fit demander un entretien à l'ambassadeur de France et l'emmena dans un jardin particulier. Phélypeaux, dans une dépêche au Roi résumait ainsi cet entretien : « L'intérêt est le fondement des alliances; la guerre ne paroît pas près de finir; avec 30 000 hommes de troupes du Roi et 15 000 hommes du duc de Savoye, on pourroit mettre les Allemands hors de l'Italie. Mais il faudroit que le duc de Savoye, en reconnoissance des services rendus par lui, fût nommé à perpétuité gouverneur du Milanois ». « Le Milanois, ajoutait Gubernatis, n'est d'aucune utilité au Roy d'Espagne; il ne sert qu'à l'avance et au luxe de ceux qui y viennent comme gouverneurs pour le laisser perdre. Un prince souverain résidant en cet estat seroit une forte barrière contre tous ceux qui voudroient revenir en Italie[1]. »

1. Aff. étrangères, *Corresp. Turin*, vol. 112. Phélypeaux au Roi, 11 juillet 1703.

Ainsi Victor-Amédée en revenait à l'éternel objet de son ambition, à cette mainmise sur le Milanais que, sous une forme ou sous une autre, il ne cessait de réclamer depuis trois ans. Si avancé qu'il fût déjà dans les voies de la trahison, peut-être eût-il été encore possible de le ramener en arrière. Mais Louis XIV crut devoir laisser cette ouverture sans réponse. « Vous garderés le silence sur cette première ouverture, écrivait-il à Phélypeaux, et, si M. le duc de Savoye ou ses ministres vous pressent de luy faire sçavoir mes intentions, vous répondrés que vous ne m'en avés pas encore instruit et que vous attendés mes ordres. » C'était une faute, mais bien qu'il eût été directement avisé par les intelligences qu'il continuait d'entretenir à Vienne de l'envoi d'Auersperg à Turin, et qu'il en eût même donné avis à Phélypeaux[1], cependant Louis XIV ne croyait guère à cette rumeur, non pas qu'il estimât Victor-Amédée incapable d'une aussi noire trahison (ce sont les termes mêmes dont il se servait), mais parce que, trop confiant encore dans sa fortune, il ne pouvait s'imaginer que le duc de Savoie vît son intérêt à changer encore une fois de parti, et qu'il osât se ranger du côté des ennemis de la France. Les

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 112. Le Roi à Phélypeaux, 16 juillet 1703.

avis répétés de Phélypeaux ne pouvaient parvenir à ébranler son orgueilleuse sécurité, ni le résoudre à choisir entre ces deux partis entre lesquels ce clairvoyant serviteur lui exposait nettement la nécessité de se déterminer : ou se rattacher Victor-Amédée par un nouveau traité, ou lui faire la guerre. Phélypeaux ne négligeait cependant aucun moyen d'éclairer son maître. Il lui rapportait ce propos de Victor-Amédée : « Je serois bien fou de me perdre, moy et ma maison, pour un party qui me méprise, me soupçonne, ne me donne pas le commandement qui m'est dû par mon traité, et qui, prest à se ruiner par ses fautes, m'enveloppera dans sa perte. » Fort habilement il avait su aussi se procurer sur le séjour d'Auersperg des renseignements qui devaient vaincre la crédulité du Roi. Il tenait d'un perruquier français, qui était en relations avec le maître de poste de Turin, que celui-ci avait reçu récemment dans sa maison deux Allemands [1] qui s'étaient tenus cachés pendant quelques jours. Le maître de poste avait commandé pour chacun une perruque blonde et une paire de bottes, mais sans laisser ni le bottier ni le perruquier prendre la mesure. Phélypeaux savait également par la blanchisseuse le nombre de chemises

1. Le nom du compagnon d'Auersperg est demeuré inconnu.

qu'ils salissaient, et les jours où ils les faisaient redemander. Enfin, les deux Allemands ayant quitté l'hôtel du maître de poste, une personne sûre, dont la fenêtre s'ouvrait sur l'hôtel du marquis de Prié, affirmait avoir vu se promener dans le jardin deux personnes en robes, peignoirs et coiffures de femmes, mais qu'à leur voix il avait parfaitement reconnues pour des hommes.

Phélypeaux signalait en même temps les sorties nocturnes de Victor-Amédée, ses rentrées tardives, ses fréquentes conférences avec Prié, ses levées de troupes, les travaux de fortification qu'il faisait effectuer à Turin, en un mot tout un ensemble de symptômes qui ne laissaient aucun doute sur les mauvais desseins de ce perfide allié[1]. Louis XIV finit par être convaincu, d'autant plus que les renseignements fournis par Phélypeaux étaient corroborés par ceux qu'il recevait directement lui-même d'Angleterre et de Hollande et par le bruit public en Europe. Il le fut même au point de ne pas repousser de prime abord la proposition qui lui adressa Phélypeaux de faire arrêter Auersperg, quand il s'en retournerait par la route de Genève, comme il était venu, et de le dépouiller de vive force de ses papiers. Plusieurs

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 112. Phélypeaux au Roi, 30 juillet 1703, et *passim*.

dépêches furent échangées entre eux sur ce point[1]. Mais le séjour mystérieux d'Auersperg à Turin se prolongeait, au grand ennui de celui-ci, qui se plaignait dans ses lettres de la vie « d'ermite politique » qu'il était obligé de mener.

Victor-Amédée, en effet, hésitait toujours. Ce prince *cunctateur*, comme l'appelait Phélypeaux, renouvelait dans ses négociations avec Auersperg le jeu qu'il jouait autrefois avec Tessé, durant les négociations secrètes qui avaient abouti en 1696 au traité de Turin. Tessé allait jusqu'à prétendre dans ses lettres à Torcy que les entrevues avaient lieu dans la même maison. Ce n'était pas tout à fait exact, mais les procédés étaient les mêmes. Victor-Amédée se refusait à conclure, et, à chaque nouvelle concession, il répondait par de nouvelles exigences. Il demandait 100 000 écus une fois payés pour se mettre en état d'agir, et 100 000 écus de subsides par mois, la garantie de l'Angleterre et de la Hollande, et, en plus des territoires déjà concédés, la cession du Vigevanesque, à laquelle Auersperg se refusait, n'ayant point, disait-il, de pouvoirs pour cette cession[2]. Louis XIV ne sut pas profiter de ces

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 112. Phélypeaux au Roi, 8 et 16 août 1703.
2. Archives de Turin, *Negoziazioni con Vienna*, mazzo 6, n° 8.

lenteurs et de ces hésitations. Ce n'est pas qu'il ajoutât confiance aux assurances répétées de Vernon à Torcy que tous les bruits de traité entre l'Empereur et son maître étaient faux, que c'étaient des rumeurs malveillantes répandues par ceux qui voulaient détourner *l'anima della Sua Maesta delle benefiche intenzioni nelle quali Sua Altezza Reale ha sempre riposto et attualmente ripone ogni sua speranza.* Il n'était pas dupe de ces assurances, pas plus que du démenti formel que Vernon opposait à la présence d'Auersperg à Turin[1]. Mais, comme il l'écrivait à Phélypeaux, il balançait encore sur la conduite à tenir, et ce ne fut qu'à la fin d'août qu'il se résolut, bien tardivement, à l'un des deux partis entre lesquels Phélypeaux lui conseillait depuis longtemps de choisir : celui de chercher à se rattacher Victor-Amédée.

Le 21 août, Louis XIV donnait audience à Vernon, et celui-ci ayant protesté de nouveau que son maître n'avait fait aucun traité avec l'Empereur et voulant, dit Dangeau, « qu'on lui fasse couper le cou si les

1. Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, Vernon à Victor-Amédée, 3 août-7 août. A ces assurances, Torcy répondait en souriant que les ambassadeurs sont souvent les premiers *ingannati*. Il semble en effet, à lire les dépêches où Vernon rend compte de ses conversations avec Torcy, qu'il fût de bonne foi et, véritablement, trompé par son maître.

bruits qu'on répand sont vrais[1] », Louis XIV répondit qu'après avoir reçu de pareilles assurances, il était persuadé que le duc de Savoie était incapable de se déshonorer en contrevenant à ce qu'il faisait dire si positivement par son ambassadeur. Il ajoutait que, de son côté, il avait toujours souhaité véritablement les avantages du duc de Savoie et qu'il continuerait d'y apporter une attention dont Son Altesse aurait à se louer. Par la même dépêche qu'il adressait à Phélypeaux pour lui faire connaître cet entretien, il l'invitait à provoquer une explication du duc de Savoie, « m'engageant, ajoutait-il, à négocier avec le duc de Mantoue pour obtenir de lui la cession du Montferrat[2] ».

Il était bien tard pour parler seulement du petit Montferrat, alors que, d'autre part, des propositions aussi avantageuses étaient faites à Victor-Amédée. En exécution des ordres reçus, Phélypeaux demanda cependant une audience au duc de Savoie, mais il le trouvait d'humeur mal commode. « Lorsque le Roy, lui dit Phélypeaux, verra que Votre Altesse Royale prend confiance entière dans l'affection que Sa Majesté a pour vous, il n'y a rien

1. Dangeau, t. XI, p. 273.
2. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 112. Le Roi à Phélypeaux, 22 août 1703.

qu'il ne fasse pour vos avantages. Si Votre Altesse Royale est inquiète sur ce sujet et que vous vouliés stipuler quelques nouvelles conditions, donnés vos ordres au comte de Vernon, ou faites-moi l'honneur de me parler et traiter avec moy. » Mais Victor-Amédée, dans sa réplique, se répandit d'abord en longues récriminations sur les fautes commises au début de la campagne, sur la méfiance qui lui avait toujours été témoignée, puis il continua : « Mais enfin, mon temps bourrasqueux est passé... vous me faites un plaisir infini de me dire que le Roi demande ce que je souhaite; mais ce qui me met en peine (cecy, fait observer Phélypeaux, fut dit d'un ton moqueur), et modère ma joie dans le discours que vous venés de me tenir, est qu'il y a environ trois ans, vous me parlâtes dans les mêmes termes. Ils n'ont point eu d'effet... Mais, cette fois, ne vous trompés-vous point? Avés-vous bien ordre de me dire que je demande au Roi ce que je souhaite »; et, sur l'assurance réitérée de Phélypeaux : « Hé bien! Monsieur, j'y penserai : la chose en vaut la peine ». Puis, pour mettre fin à la conversation, il demanda sa Messe. « C'est comme il en use, ajoutait Phélypeaux, quand il a des affaires; puis il se retire promptement dans son cabinet, et met par écrit, luy-même et seul,

ce qui luy a été dit et ce qu'il veut répondre[1]. »

A partir de cette conversation, il semble qu'un double mouvement, mais en sens inverse, se soit produit chez Victor-Amédée et chez Louis XIV, de rapprochement chez Victor-Amédée, et d'éloignement chez Louis XIV. Jamais en effet Victor-Amédée ne passa par d'aussi cruelles perplexités que durant cette première quinzaine de septembre. Ses prévisions se trouvaient déjouées par les événements. Il avait compté que les difficultés de la campagne de Flandre forceraient Louis XIV à rappeler 15 000 hommes de ses troupes d'Italie, et que, l'armée des Deux Couronnes opérant sa jonction avec celle de l'électeur de Bavière et de Villars par le Trentin et le Tyrol, le nord de l'Italie se trouverait presque entièrement dégarni de troupes espagnoles et françaises, ce qui lui permettrait d'agir librement. Or, la prise de Brisach, au commencement de septembre, assurait le succès de la campagne de Flandre, et, la jonction avec l'électeur de Bavière ayant échoué, l'armée des Deux Couronnes revenait camper à San Benedetto, près de Pavie. La terreur s'empara de Victor-Amédée. « Je vous dirai en peu de mots que le traité est rompu, écrivait

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 112. Phélypeaux au Roi, 30 août 1703.

Auersperg à Stepney, l'ambassadeur d'Angleterre à Vienne. Une sérieuse panique a saisi le duc de Savoie, et je n'ai jamais vu un homme qui a tellement perdu la tramontane tout à coup comme lui [1]. »

Tout le monde remarquait à la Cour l'abattement extrême de Prié. Il se plaignait que son maître, après l'avoir embarqué, l'abandonnait. C'est qu'il ne pouvait ignorer qu'en réponse à la communication de Phélypeaux, Victor-Amédée avait fait parvenir à Versailles un mémoire, où il semblait s'abandonner complètement à la générosité du Roi, tout en laissant entendre que l'objet de son ambition demeurait cependant le Milanais. Son langage paraissait changé. « Je n'ay confiance, disait-il à l'ambassadeur d'Espagne, qu'à la protection de Dieu et des deux Rois. » Ses perplexités se traduisaient encore de façon singulière : « M. le duc de Savoye, qui tout au plus communie une fois l'an, mandait Phélypeaux, communia le jour de la Notre-Dame de septembre et a ordonné ensuite des prières par toutes les églises de Turin, afin d'obtenir le secours du ciel dont il a,

1. *The diplomatic correspondance of Richard Mill.* London, 1845, t. I, p. 10. Richard Mill avait été envoyé par la Reine Anne auprès du duc de Savoie. Mais la guerre ne lui avait pas encore permis de rejoindre son poste. Auersperg le tenait au courant ainsi que Stepney qui représentait l'Angleterre à Vienne.

dit-il, un extrême besoin dans les embarras où il se trouve... C'est précisément, ajoute ce perspicace observateur des intrigues de Victor-Amédée, comme en usa ce prince lorsqu'en 1696 il changea de parti [1]. » Peut-être, dans cette crise suprême, n'eût-il donc pas été impossible de le regagner, mais Louis XIV avait pris son parti dans l'autre sens. Soit qu'il eût été blessé du ton railleur affecté par Victor-Amédée dans sa réponse à Phélypeaux, soit que cette dissimulation persévérante, encore aggravée par les dénégations formelles de Vernon, eût achevé de le dégoûter d'un allié en qui il devenait impossible de garder confiance, il avait résolu de le mettre hors d'état de nuire. Pour y parvenir, il s'adressa, par-dessus la tête de Phélypeaux, qu'il ne crut point devoir mettre dans la confidence, à quelqu'un dont la détermination et l'absence de scrupules lui semblaient propres à la réalisation d'un vigoureux coup de main.

1. Aff. étrang., *Corresp. Turin*, vol. 112. Phélypeaux au Roi. Dépêches des 6, 13 et 20 sept. 1703.

IV

VENDOME EN ITALIE. — LE DÉSARMEMENT.

Depuis le mois de février de l'année précédente, l'armée d'Italie avait changé de chef. Villeroy s'était laissé surprendre dans Crémone, et, si l'énergie déployée par son lieutenant Revel [1] avait arraché la ville aux Impériaux, lui-même était demeuré entre leurs mains et avait été emmené prisonnier par eux, d'où le couplet bien connu :

Français, rendez grâce à Bellone.
Votre bonheur est sans égal.
Vous avez recouvré Crémone
Et perdu votre général.

Pour le remplacer, Louis XIV avait envoyé Vendôme en Italie. Nous aurons à revenir sur le

1. Charles-Amédée de Broglie, marquis de Revel en Piémont, fut nommé à la suite de l'affaire de Crémone chevalier de l'ordre. Né en 1645, il mourut le 25 octobre 1707. Il était frère du premier maréchal de Broglie.

caractère de ce petit-fils de Henri IV, dont la singulière association avec le duc de Bourgogne devait, quelques années plus tard, produire tant de malheurs. Pour l'instant, nous n'avons qu'à montrer son rôle dans le dénouement de la crise savoyarde. Louis XIV avait en lui une juste confiance, et n'essayait point, comme avec d'autres il aimait à le faire, de lui dicter de loin des ordres : « Je ne puis vous déterminer, lui écrivait-il au moment de sa nomination, sur les affaires d'Italie comme je pourrois faire sur celles de Flandres. Vous devés prendre sur vous une partie des entreprises que vous faites. Je vous ay choisi pour commander mon armée par la grande confiance que j'ay en vous, et par la connoissance que j'ay de votre expérience qui me donne lieu de croire que vous ne risquerés rien mal à propos, et que vous prendrés toujours les bons partis, et tout ce que je vous dirai dans la suitte, à moins que je ne vous donne des ordres précis, ne doit vous empescher d'exécuter vos projets, lorsque vous les croirés bons et que vous pourrés espérer de les rendre utiles pour le bien de mon service, et la gloire de mes armes [1]. »

Vendôme ne se montra point indigne de cette con-

1. Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1528. Le Roi à Vendôme, mars 1702.

fiance. Le prince Eugène trouva en lui un digne rival. A Santa-Vittoria, à Luzzara, il rétablit la renommée des armées françaises que la dernière campagne avait obscurcie, et, si celle de 1703 fut moins brillante, il tint cependant les Impériaux en respect. Ses lettres sont aussi précises et laconiques que celles de Villeroy sont confuses et verbeuses [1]. Au lieu de se livrer aux récriminations, il se montre sobre d'appréciations sur le compte des hommes. Personnellement il eut peu à faire avec le duc de Savoie, qui ne prit aucune part aux deux campagnes de 1702 et 1703. Mais il partageait à son endroit la défiance générale. « Votre Majesté sait, écrivait-il à Louis XIV, si je suis disposé à me porter garand de la bonne foy de M. de Savoye [2]. » Louis XIV ne cessait du reste de lui recommander la méfiance. Le bruit s'était répandu, au mois de juin 1703, que les flottes anglaises et hollandaises

1. La correspondance de Vendôme se trouve partie en original au Dépôt de la Guerre, partie en copie à la Bibliothèque nationale (Manuscrits français). Nous détachons d'une lettre à Louis XIV ce passage qui donnera une idée de leur ton. Il s'agit de quelques prêtres que Vendôme avait fait arrêter sous la prévention d'espionnage et dont le Pape réclamait la mise en liberté : « Je ferai moy-même tout ce qu'il faudra pour réhabiliter leur mémoire, répondait Vendôme, moyennant que Votre Majesté trouve bon qu'on commence d'abord par les pendre. » Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1592, novembre 1702.

2. Bibliothèque nationale. Manuscrits français 14 177.

réunies allaient venir croiser dans la Méditerranée, et que Victor-Amédée, sous prétexte qu'il était en guerre avec l'Empire seul, mais non point avec l'Angleterre ou les Pays-Bas, leur donnerait abri dans la baie de Villefranche. Louis XIV écrivait à Vendôme que, si ce bruit se confirmait, et si les troupes du duc de Savoie faisaient quelques mouvements suspects, il ne devait pas hésiter à les désarmer [1].

Ce fut à cette idée du désarmement qu'il en revint lorsque la trahison du duc de Savoie devint certaine pour lui. « Il n'y a aucun doute, écrivait-il à Vendôme, que M. le duc de Savoye n'ait traité avec l'Empire » ; et il lui prescrivait en conséquence toute une série de mesures à prendre pour le désarmement des troupes savoyardes qui étaient avec lui au camp de San-Benedetto. Il lui recommandait en particulier de s'emparer des chevaux de la cavalerie, sauf à rembourser plus tard aux officiers la valeur de leurs montures, et de répartir les soldats dans les places fortes. « Lorsque vous serés en état d'agir, ajoutait-il, je feray dire au duc de Savoye que je n'ay aucune intention de me rendre maître de ses estats, mais seulement de le mettre hors d'estat de faire un mauvais usage des trouppes qu'il a

1. Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1640. Le Roi à Vendôme, 24 juin 1703.

levées à mes dépens. » Deux jours après, il donnait à Vendôme des ordres encore plus formels. Il l'engageait à réunir un conseil de guerre et à profiter du moment où les principaux officiers seraient réunis pour les arrêter tous ensemble. Il voulait que le désarmement eût lieu à tout prix. « Tâchés cependant, ajoutait-il, d'éviter une scène sanglante [1]. »

Vendôme, sans faire aucune difficulté, demandait cependant du temps pour prendre ses mesures, et le Roi employait ce temps à poursuivre la négociation avec le duc de Savoie au sujet du Milanais. Il répugne de croire que cette négociation (ainsi que Victor-Amédée ne devait pas manquer de l'en accuser) n'eût d'autre but que de masquer l'acte de violence auquel Louis XIV se préparait. Il semble bien avoir conservé l'illusion que Victor-Amédée, réduit à l'impuissance, romprait définitivement avec l'Empereur et prêterait les mains à l'ancien arrangement dont la mort de Charles II avait arrêté la conclusion, c'est-à-dire la cession à la France de Nice et de la Savoie, en échange de l'attribution du Milanais. Dans une dépêche à Phélypeaux datée du 13 septembre, c'est-à-dire du lendemain même du jour où il envoyait à Vendôme ces ordres précis, Louis XIV

1. Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1641. Le Roi à Vendôme, 10 et 12 sept. 1703.

insistait sur le mutuel avantage que les deux pays trouveraient au succès de cette combinaison. « Mon intérest, disait-il, est donc conforme au sien (le duc de Savoie)... Une seule difficulté m'arreste. Je ne puis proposer en Espagne que le Roy catholique cède le Milanois au duc de Savoye. Cette difficulté peut cependant estre surmontée si le duc de Savoye trouve le moyen de faire luy-mesme cette proposition en Espagne. S'il veut prendre cette voie je pourrois traiter en mesme temps de l'échange qu'il me donneroit en acquérant le Milanois, et cependant je trouverois le moyen de satisfaire le roi d'Espagne de manière qu'on ne me reprocheroit pas de m'étendre à ses dépens [1]. »

A cette proposition Victor-Amédée répondait par l'envoi d'un second mémoire où il faisait observer, avec juste raison, que toute proposition faite par lui en Espagne dans son propre intérêt « s'en iroit en fumée » si le Roi ne l'appuyait. Cependant il se déclarait prêt à dépêcher à Madrid un envoyé extraordinaire sous prétexte de réclamer le payement des sommes dues depuis si longtemps à la Savoie par l'Espagne, mais en réalité pour soulever la question du Milanais. Et Louis XIV de répliquer, le 27 sep-

1. Aff. étrangères, *Corresp. Turin*, vol. 112. Le Roi à Phélypeaux, 13 sept.

tembre, qu'il considérait ce mémoire comme une marque de déférence pour ses conseils, et que, si l'ambassadeur envoyé par Victor-Amédée voulait passer par Versailles et lui communiquer ses ordres, lui-même réglerait suivant ce qu'ils contiendraient ceux qu'il aurait à donner à son ambassadeur en Espagne pour faire réussir la négociation. Phélypeaux dut être cependant quelque peu surpris lorsqu'au bas de la dépêche, après la signature, il trouvait cette addition qui, sur la minute, est de la main même de Torcy : « Si pendant le temps de cette négociation M. le duc de Vendosme vous écrit de faire quelques démarches différentes et même contraires à ce que je vous escris, vous les exécuterés préférablement même aux ordres que je vous ay donnés jusqu'à présent. »

Phélypeaux ne devait pas tarder à recevoir le mot de cette énigme. Trois jours après, c'est-à-dire le 1er octobre, un courrier traversait Turin, porteur de deux lettres, l'une pour Louis XIV, l'autre pour Phélypeaux lui-même, dans lesquelles Vendôme rendait compte en termes laconiques du désarmement des troupes savoyardes opéré le 29 à San-Benedetto. En même temps, le bruit de ce coup de force se répandait dans Turin. Aussi ce dut être une curieuse audience que celle où, le lendemain, Victor-

Amédée reçut Phélypeaux. Nous en avons le récit par ce dernier.

Lorsqu'il entra dans le salon où se tenait Victor-Amédée, il remarqua que les courtisans consternés ne cessaient de se parler à l'oreille. Prié et Saint-Thomas étaient pâles et tristes. Victor-Amédée lui-même avait l'air abattu et défait. Imperturbablement Phélypeaux reprit la conversation au point où il l'avait laissée lors de sa dernière audience, et insista pour que, dans l'échange projeté, la ville de Nice fût comprise. Victor-Amédée s'y était refusé jusque-là, faisant valoir le grand nombre de ports de mer que possédait déjà le roi de France. Cette fois, il répondit assez sèchement qu'il y réfléchirait, puis il ajouta, d'une voix altérée : « Il se répand, Monsieur, des bruits auxquels je ne veux point ajouter foy dans un temps où j'ay tout à attendre des bontés de Sa Majesté. » Phélypeaux, qui ne voulait point paraître informé, ne répondit rien. Quelques propos indifférents s'échangèrent encore entre eux, et Victor-Amédée se retira. Mais Phélypeaux ne fut pas dupe de ce calme apparent, et il terminait sa dépêche en disant : « M. le duc de Savoye prendra le parti le plus extrême et s'exposera à tous risques plutôt que de baiser la main qui vient de le frapper d'un

coup si rude et si diffamant, quoy que si justement mérité[1]. »

Phélypeaux avait raison, et cette dépêche était la dernière qu'il devait lui être permis d'écrire. Le lendemain, Victor-Amédée prenait un parti violent, mais assez justifié par les circonstances. Il faisait arrêter tous les Français qui se trouvaient dans ses États, et Phélypeaux lui-même était étroitement resserré dans son ambassade avec interdiction d'envoyer aucun courrier. A ce procédé, Louis XIV répliquait en décrétant également d'arrestation tous les Savoyards qui se trouvaient à Paris, à l'exception des ramoneurs, et le comte de Vernon, prévenu fort courtoisement par Torcy au cours d'une promenade dans le parc de Versailles, voyait s'installer chez lui un gentilhomme, le comte de Liboy, « qui en usoit avec toute l'honnêteté possible[2] », mais qui avait mission de l'accompagner partout où il irait[3].

1. Affaires étrangères. *Corresp. Turin*, vol. 112. Phélypeaux au Roi, 2 octobre 1703.

2. Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, mazzo 134. Vernon à Victor-Amédée et à Saint-Thomas (1er octobre 1703). Étienne Rossius de Liboy, sieur de Jemeppe, baron de Chavagne et de Bossu, natif de Liège, pourvu en 1686 d'une charge de gentilhomme ordinaire, obtint des lettres de naturalisation en 1701; il était encore en fonctions en 1722. Son père était bourgeois de Liège.

3. La captivité de Phélypeaux et la surveillance de Vernon devaient durer jusqu'au mois de mars 1704, époque à laquelle les deux ambassadeurs furent échangés. Dans un assez

Louis XIV avait cru sans doute qu'abattu par ce coup, Victor-Amédée se rendrait à merci. Il n'en fut rien. L'habile prince profita, pour continuer ses négociations, de l'embarras où se trouvait Vendôme. Celui-ci avait reçu ordre de demander au duc de Savoie deux places de sûreté, Verceil et Coni, et la réduction de ses troupes au chiffre que portait le traité d'alliance de 1697. En même temps, le Roi lui faisait parvenir, par le même Vendôme, cette assurance « qu'il vouloit cependant ses avantages et qu'il contribueroit à les lui procurer quand les occasions s'en présenteroient[1] ». Mais il aurait fallu

long mémoire, Phélypeaux a raconté ou fait raconter par un de ses secrétaires toutes les tribulations auxquelles il fut soumis. Ce mémoire a été publié au t. II, p. 8, des *Mémoires de Tessé*. Le texte manuscrit se trouve à Paris dans plusieurs dépôts publics, entre autres aux Affaires étrangères. *Corresp. Turin*, vol. 114.

1. Dépôt de la Guerre, *Italie*, 1692. Le Roi à Vendôme, 5 octobre 1703. — Le marquis de Quincy, dans son *Histoire militaire du règne de Louis le Grand*, t. IV, p. 175, Sainte-Hilaire dans ses *Mémoires*, t. II, p. 335, le chevalier de Quincy, dans ses *Mémoires* actuellement en cours de publication, t. I, p. 316, reproduisent, probablement d'après le n° LXXXIX de la *Gazette d'Amsterdam*, le texte d'une lettre hautaine de Louis XIV à Victor-Amédée qu'au moment d'envahir le Piémont, Vendôme aurait fait parvenir à ce prince par un officier accompagné d'un trompette. Ils font mention également d'une fière réponse de Victor-Amédée. Cette lettre a été insérée par Grimoard au t. VI des *Œuvres de Louis XIV*, p. 135 et au t. II, p. 4, des *Mémoires de Tessé*. La Hode, *Histoire de Louis le Grand*, t. V, p. 316; Botta, *Histoire d'Italie*, L. 35, p. 286; et Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVI, p. 315, l'ont également citée. Elle est ainsi conçue : « Monsieur, puisque la religion, l'honneur, l'intérêt, les alliances

appuyer ce langage par des mesures efficaces en marchant sur le Piémont. Or Vendôme, qui était à Pavie et qui aurait été obligé de laisser une partie de ses forces en arrière pour contenir les Impériaux, trouvait la guerre en Piémont dangereuse, et, après s'être avancé jusqu'à la frontière, il demandait du renfort. Victor-Amédée sut mettre à profit ces retards. Il envoyait des ambassadeurs de tous les côtés, à Vienne, à la Haye, en Suisse; il remplissait l'Europe du bruit de ses plaintes et faisait parvenir ses récriminations jusqu'à Versailles. Il parlait de la

et votre propre signature ne sont rien entre nous, j'envoie mon cousin le duc de Vendôme à la tête de mes armées pour vous expliquer mes intentions. Il ne vous donnera que vingt-quatre heures pour vous déterminer. » Victor-Amédée aurait répondu verbalement à l'officier : « Les menaces ne m'intimident point. Le traitement indigne qu'on fait à mes troupes et la conduite pleine de hauteur et de mépris qu'on a tenue à mon égard, m'ont porté à songer à ma sûreté. Je n'ai point d'autres ouvertures à faire, ni d'autres propositions à écouter ». Mais la lettre de Louis XIV ne se trouve en minute ni aux Archives des Affaires étrangères, ni au Dépôt de la Guerre. Elle n'est pas davantage en original à Turin où toutes les pièces relatives à cet épisode ont été soigneusement conservées. Il n'en est fait mention dans aucune des lettres échangées entre Louis XIV et Vendôme, qui n'aurait pas manqué de rendre compte au Roi de la réponse du duc de Savoie. Nous ne croyons donc pas à son authenticité. Nous devons dire cependant qu'elle est reproduite *in extenso*, ainsi que la réponse de Victor-Amédée, dans la copie manuscrite de la correspondance du duc de Vendôme qui se trouve à la Bibliothèque nationale, Manuscrits français, n° 14 177, fol. 347, verso. Mais il nous paraît probable, la copie étant postérieure en date, que le copiste aura interpolé un faux document qui circulait alors en Europe.

stupore que cette violation du droit des gens lui avait causée; il accusait Phélypeaux, dont l'aveugle passion aurait prévenu le Roi contre lui, et protestait des sentiments de son cœur. Il essayait même de faire intervenir son beau-frère, le duc d'Orléans, et, dans un mémoire qu'il le chargeait de remettre, il poussait l'effronterie jusqu'à dire : « Le comte Auersperg, ayant appris cet étrange événement, s'est rendu à Turin, où il est arrivé le *26 octobre*. Il fait des propositions fort avantageuses de la part de Sa Majesté Impériale, et si Son Altesse Royale les accepte, on ne pourra s'en prendre qu'à la nécessité où des traitements si durs et si violents l'auront mis[1]. » Mais, en même temps, il profitait de l'inaction de Vendôme pour conclure la négociation avec Auersperg, qui, depuis l'arrestation de Phélypeaux, se montrait ouvertement à Turin.

Victor-Amédée faisait valoir auprès du représentant de l'Empereur que les Impériaux avaient été la cause de sa ruine en répandant le bruit qu'il avait souscrit à la Ligue, et que le roi de France lui offrait encore les conditions d'un arrangement avantageux; mais, si l'Empereur consentait à lui accorder le

1. Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, mazzo 134 et 135. Victor-Amédée à Vernon, 8 octobre et 9 novembre 1703.

Vigevanesque, qu'il lui avait refusé jusqu'à présent, le traité serait signé par lui immédiatement; sinon, il s'abandonnerait à la France pour toujours[1]. Auersperg commençait par répondre qu'il n'avait pas pouvoir pour céder le Vigevanesque, et que, certainement, l'empereur Léopold ne ratifierait pas cette cession. Mais Victor-Amédée le poussait *si gagliardamente*, dit Carutti, que, le 8 novembre[2], il apposait avec Prié et Saint-Thomas sa signature au bas d'un *Tractatus fœderis intra Caesaream Majestatem et Imperium ex una parte atque Regiam Suam Celsitudinem Sabaudiæ ex altera.* Par ce traité, non seulement tous les pays dont nous avons parlé, y compris le Vigevanesque, étaient cédés à la Savoie, avec la garantie de la Hollande et de l'Angleterre; mais, en cas de guerre victorieuse, le démembrement de la France était prévu. Toutes les conquêtes faites en Franche-Comté et en Bourgogne demeureraient la propriété de l'Empereur; toutes celles faites en Dauphiné et en Provence appartiendraient sans retour à la Savoie.

1. Carutti, *Storia della diplomazia della corte di Savoia*, t. III, p. 342.

2. Plusieurs historiens, entre autres Henri Martin, donnent à ce traité la date du 25 octobre. C'est une erreur. L'original du traité en latin qui est à Turin (*Negoziazioni con Vienna*, mazzo 6), et les traductions du traité qui sont aux Archives des Affaires étrangères portent également la date du 8 novembre 1703.

Ainsi Victor-Amédée stipulait en dernier lieu son agrandissement aux dépens du prince que, sept années auparavant, il avait agréé pour gendre, et dont il dépeçait à l'avance le patrimoine. C'est à ce singulier résultat que devait aboutir l'alliance dont nous avons raconté la conclusion pénible. Assurément, la conduite tortueuse de Victor-Amédée n'est pas pour lui faire honnenr, et si le succès en a été la récompense, si l'on comprend qu'il demeure aux yeux de ses compatriotes le principal auteur de la grandeur de sa maison et le précurseur de l'unité italienne, l'histoire, moins indulgente, ne saurait voir dans ce succès l'excuse de sa duplicité. Mais il faut reconnaître que, dans ses procédés avec le duc de Savoie au cours de la période d'entente, Louis XIV ne fut ni heureux, ni habile. Il méconnut l'importance de cet allié, sans le concours duquel rien n'était possible en Italie. Il eut le tort de le tenir systématiquement à part des négociations qui précédèrent la succession d'Espagne, et de ne pas l'admettre à temps au partage anticipé en lui attribuant le Milanais, en échange de Nice et de la Savoie. Lorsque, la guerre avec l'Empire déclarée, il lui imposa son alliance, il eut le tort également de le désintéresser du succès de ses armes, en insérant dans le traité une clause qui lui enlevait tout espoir d'un agrandissement

territorial. Quand il reconnut sa faute, il ne sut point se l'attacher définitivement par des concessions suffisantes, et se laissa gagner de vitesse par la diplomatie impériale. Enfin, quand il résolut de le réduire par la force, il ne sut pas davantage prendre des mesures assez vigoureuses pour le mettre à sa discrétion, et, en lui laissant le temps de se reconnaître, il perdit tout le fruit du parti violent auquel il s'était tardivement résolu. Il pécha d'abord par orgueil, ensuite par indécision. C'est qu'il ne pouvait se résoudre à compter avec un aussi faible adversaire, ni se rendre compte qu'un grand roi comme lui pût avoir besoin de ménager un si petit prince. Mais :

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Louis XIV, qui appréciait à leur mérite Corneille, Racine et Boileau, ne faisait pas assez cas de La Fontaine.

Quelle impression fut produite par ces événements si graves sur notre petite duchesse de Bourgogne, que nous semblons avoir perdue de vue? Les dépêches de Vernon à son père nous la montrent depuis quelques mois dans un état de cruelle agitation. « J'ai su de bon lieu, écrivait-il à Victor-Amédée, que, ces jours passés, madame la duchesse de Bourgogne entra dans la chambre de madame de Main-

tenon au moment où s'y trouvait Sa Majesté, se plaignant sans que ses larmes et ses sanglots leur permissent de comprendre ce qu'elle voulait dire. A la fin, un peu calmée par les manières affectueuses et obligeantes de Sa Majesté et de madame de Maintenon, elle finit par leur dire qu'elle venait de recevoir un coup mortel au cœur par le discours qui lui avait été tenu relativement aux bruits qui couraient sur Votre Altesse Royale, et parce qu'il lui avait été dit que Sa Majesté avait pris le parti de la renvoyer parce qu'elle n'avait pas encore de fils. Et disant cela, elle retomba en sanglots désespérés. Sa Majesté fut également attendrie et indignée de ce récit, et donna aussitôt des ordres pour qu'on recherchât l'auteur de ce discours et pour qu'il fût puni sévèrement[1]. »

La duchesse de Bourgogne, comme chaque jeune princesse, avait des ennemis, surtout dans la petite cour de Monseigneur. Elle avait tout lieu de prévoir que les torts de son père seraient exploités contre elle. Aussi tomba-t-elle dans la désolation, lorsque la nouvelle de ce qui venait de se passer en Italie fut connue à la Cour. « Madame la duchesse de Bourgogne, écrivait encore Vernon, est dans une affliction

1. Archives de Turin. *Lettere Ministri Francia*, mazzo 134. Vernon à Victor-Amédée, 17 août 1703.

plus qu'ordinaire, qui apparaît aux yeux de tous. On sait qu'elle a beaucoup pleuré. Sa Majesté lui a dit à elle-même que, par considération pour elle, Elle avait longtemps tardé à prendre les résolutions qu'Elle a prises au regard de Votre Altesse Royale; mais qu'Elle s'y était vue contrainte par une indispensable nécessité, pour prévenir les maux qui pouvaient résulter des engagements que Votre Altesse Royale avait pris avec l'Empereur[1] ». Pour montrer que la duchesse de Bourgogne n'était point en disgrâce, le Roi voulut qu'aucune des fêtes qu'on préparait ne fut contremandée. « Les divertissements continuèrent, dit Mademoiselle d'Aumale dans ses *Mémoires*, et Madame la duchesse de Bourgogne n'eut garde de s'en sevrer. C'étoit pour elle qu'on les multiplioit et elle en profita. »

La bienveillance de Louis XIV pouvait rassurer ainsi la duchesse de Bourgogne sur sa situation personnelle. Mais elle était trop fière pour ne pas ressentir l'affront fait à son père, et trop attachée à lui pour ne pas en souffrir. « J'ai le cœur serré de la douleur de notre princesse depuis que M. de Savoie a déclaré la guerre au Roi », écrivait madame de Maintenon, et elle s'efforçait de faire tourner cette

1. Archives de Turin. Vernon à Victor-Amédée, 10 oct. 1703.

douleur au profit de l'édification des dames de Saint-Cyr. « O mes chères filles, s'écriait-elle, que vous êtes heureuses d'avoir quitté le monde! Il promet la joie et n'en donne point. Le roi d'Angleterre[1] jouait hier dans ma chambre avec madame la duchesse de Bourgogne et ses dames à toutes sortes de jeux : notre Roi et la Reine d'Angleterre les regardaient; ce n'étaient que danses, ris et emportements de plaisirs, et presque tous se contraignaient et avaient un poignard dans le cœur. Le monde est certainement un trompeur; vous ne pouvez avoir trop de reconnaissance à Dieu pour vous en avoir tirées[2]. »

Ce poignard, que la duchesse de Bourgogne avait déjà dans le cœur, devait y pénétrer encore plus avant. Bientôt elle allait voir le prince auquel sa destinée était unie accablé sous le poids de mésaventures cruelles, et elle-même en butte à la malveillance. Nous avons raconté ses années heureuses; il nous reste à raconter ses années d'épreuves. Ce sera le sujet d'un dernier volume.

1. Il s'agit ici du nouveau roi, le jeune fils de Jacques II.
2. *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 113.

APPENDICES

APPENDICE I

LES MÉMOIRES DE MADEMOISELLE D'AUMALE

M. Hanotaux est en possession d'un précieux manuscrit intitulé : *Mémoires de mademoiselle d'Aumale et souvenirs de madame de Caylus pour servir à l'histoire de madame de Maintenon.* Ce manuscrit ne comprend en réalité que les *Mémoires* de mademoiselle d'Aumale, dans le texte desquels sont cependant encadrés quelques passages des *Souvenirs*, publiés pour la première fois en 1770, mais souvent réédités depuis, de madame de Caylus.

Les *Mémoires* de mademoiselle d'Aumale [1] qui fut, secrétaire de madame de Maintenon depuis 1704 jusqu'en 1723, sont au contraire demeurés jusqu'à présent inédits. Mais leur existence était bien connue de tous ceux qui se sont occupés de cette *illustre*

1. Marie-Jeanne d'Aumale. née en 1684 à La Vergne, près de Soissons, fut admise à Saint-Cyr en 1690. Elle mourut à Soissons en 1756.

dame, comme l'appelent souvent les Mémoires du temps. La Beaumelle a en eu communication, et il en a inséré des fragments dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon*. Monmerqué en a parlé dans les deux préfaces qu'il a mises en tête des *Souvenirs de madame de Caylus* [1] et des *Mémoires du marquis de Villette*, et Lavallée en annonçait la publication prochaine dans sa Préface à la *Correspondance générale de madame de Maintenon*.

Lavallée est mort avant d'avoir pu entreprendre cette publication. C'est, suivant toute vraisemblance, l'exemplaire autrefois possédé par Monmerqué qui aura échappé à l'incendie des papiers de ce dernier en 1871 et qui sera devenue la propriété de M. Hanotaux. Cet exemplaire ne pouvait tomber en de meilleures mains, et nous espérons que M. Hanotaux ne fera pas trop attendre les curieux, car ces *Mémoires*, qui sont un véritable journal des vingt-cinq dernières années du règne de Louis XIV, contiennent des détails du plus haut intérêt, non seulement sur la vie de madame de Maintenon, mais encore au point de vue de l'histoire générale. Notre excellent confrère a bien voulu nous permettre de prendre déjà communication de ce manuscrit. En plus des citations qu'on en trouvera dans le texte ou les notes du

1. Collection Petitot, t. 66, 2e série, p. 254.

présent volume, nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant les quelques pages dont la place véritable aurait été la suite de notre premier volume (si déjà nous avions pu avoir le manuscrit entre les mains) et où mademoiselle d'Aumale s'étend sur la part prise par madame de Maintenon à l'éducation de la duchesse de Bourgogne. Après avoir raconté que Louis XIV en recevant la duchesse de Bourgogne à Montargis, « dès que les premiers compliments furent passés, la mena dans une église où il l'offrit à Dieu en le priant de la garantir de la corruption de la Cour », mademoiselle d'Aumale continue son récit en ces termes :

L'arrivée de la princesse de Piedmont, comme je l'ai déjà dit, satisfaisoit tous les cœurs. Le Roi l'avoit fait nommer madame la duchesse de Bourgogne dès qu'elle fut entrée en France. Cette princesse charmoit tout le monde ; le Roi lui-même, dès qu'il l'eut vue quelques jours, se récria beaucoup sur son air et sur sa grâce, et admira son esprit, sa politesse, sa retenue et sa modestie. Madame la duchesse de Savoye sa mère qu'on nommoit S. A. R. avoit mis tous ses soins pour l'éducation de sa fille, et avoit bien réussi. Comme Madame de M. estoit considérée des princes les puissants de l'Europpe, dont la plus part ne faisoient point difficulté de la traitter d'amie et de protectrice, lorsqu'il fut question de faire venir en France la princesse de Piedmont, la duchesse de Savoye, instruite de la considération que le Roi avoit pour Madame de M., et jugeant par là du crédit qu'elle devoit

avoir, lui écrivit pour la prier de vouloir bien prendre sa fille sous sa protection et lui donner les instructions et les avis nécessaires pour plaire au Roi. Elle lui ajoutoit qu'elle lui auroit toutte l'obligation imaginable, si elle vouloit bien lui faire l'amitié de la faire bien instruire de sa relligion et lui faire donner en tout une éducation convenable. Madame de M., sensible comme elle le devoit aux marques de confiance que lui donnoit madame la duchesse de Savoye, céda d'autant plus volontiers aux prières qu'elle lui en fesoit, qu'avant qu'elle lui en eût parlé, elle avoit déjà projetté de faire tous ses efforts, pour former cette jeune princesse à la vertu et au grand personnage qu'elle devoit naturellement faire un jour. De plus elle sçavoit que le Roi désiroit fort aussi qu'elle s'en chargeast : quoiqu'il en soit, plus elle réfléchissoit sur cette entreprise, plus elle la trouvoit embarassante ; elle voyoit d'ailleurs que pour venir à bout de cette éducation, elle seroit obligée de se rendre au monde auquel elle avoit renoncé, pour beaucoup de choses. Elle fit part de tout son embarras à l'évesque de Chartres, qui lui conseilla fort de mettre de côté toutes les idées qui pourroient la détourner de ce qu'on désiroit d'elle, qu'il falloit qu'elle s'en chargeast, et que ce qu'elle feroit pour cette personne seroit un service qu'elle rendroit à la France.

Madame de M. se rendit aux avis de Monseigneur de Chartres et aux instances de madame la duchesse de Savoye. L'extrême jeunesse de la princesse et l'esprit qu'on découvroit en elle lui donnoient de grandes et belles espérances. Elle mit tous ses soins à lui cultiver l'esprit, à lui former le cœur et à la rendre vraiment digne de la place qu'elle devoit occuper un jour. Dès que la duchesse de Bourgogne fut en France, elle entendit mademoiselle d'Aubigné appeller Madame de M.

ma tante; alors, soit parce qu'elle trouva ce nom joly, soit par jalousie d'enfant, soit exprès pour donner une marque d'amitié à Madame de M. elle s'écria : *c'est aussi ma tante* et effectivement elle l'appella sa tante à l'instant et l'a toujours appellée de même.

La première fois qu'elle vist Madame de M. elle lui sauta au col et l'embrassa en lui fesant toutes les amitiés et les caresses possibles. Quelques jours apprès, s'estant apperçue qu'elle avoit de la peine à se tenir debout elle la fit asseoir, et, se mettant d'un air flatteur presque sur ses genoux, elle lui dit avec vivacité, « Ma » tante, maman m'a chargée de vous faire mille amitiés » de sa part et de vous demander la vôtre pour moy : » apprenés moy bien je vous prie tout ce qu'il faut faire » pour plaire au Roi. » Ces jolies manières, ces airs de confiance et de tendresse mille fois reppettés, gagnèrent aisément le cœur de Madame de M. qui s'appliqua bientôt à l'éducation de cette charmante princesse plus par inclination que par tout autre motif.

Aussitôt qu'elle eut une fois pris tout de bon la résolution de s'en charger, elle eut toujours cette jeune princesse sous ses yeux. Elle la gardoit dans son appartement tout le plus souvent qu'elle pouvoit; et son dessein en cela estoit que le Roi, l'y trouvant toujours quand il y venoit, s'accoutumât petit à petit à la voir, et qu'il s'en amusast pour que, quand elle mourreroit, cette jeune princesse pust prendre sa place dans l'esprit du Roi et contribuer à sa récréation.

Madame de M. donna à la duchesse de Bourgogne des avis sur Dieu, sur le duc de Bourgogne, et sur le monde, qui sont parfaitement bons et bien dits : elle les fit transcrire et rellier très proprement dans un petit livre qu'elle donna à cette princesse qui le garda jusqu'à sa mort; car

lorsqu'elle mourut, on le retrouva dans sa cassette; madame de M. le reprit et me le donna, mais le Roi s'y opposa, disant que les enfants devoient en hériter comme du reste.

Saint-Cyr estoit devenu la plus excellente école des vertus morales et divines. Les instructions qu'on y recevoit estoient dignes de touttes louanges et à l'abri de tout blame. Cette maison n'a nullement dégénéré de cet heureux tems : l'éducation qu'on y donnoit alors n'a fait que s'y perfectionner, et s'y perfectionne encor tous les jours, grâces à l'esprit, aux talents et à la pieté de touttes les dames qui la composent encor aujourd'hui.

Madame de M. fit donc le projet de donner à la duchesse de Bourgogne du goût pour la maison de Saint-Cyr, prévoyant avec raison que, si cette maison pouvoit lui plaire, elle y trouveroit de quoy s'instruire en s'amusant. Comme le but de Madame de M. estoit de graver d'abord dans le cœur de cette princesse des sentiments de relligion qui pussent la mettre à l'abri des dangers auxquels elle se verroit sans cesse exposée, elle crut qu'elle ne pourroit mieux faire, pour y parvenir, que de la mettre à portée d'avoir souvent devant les yeux des exemples d'une piété solide, simple, droitte et toutte faitte pour en inspirer le goût, ce qu'elle ne pouvoit trouver autre part mieux qu'à Saint-Cyr.

Touttes ces sages réflexions la déterminèrent à faire voir Saint-Cyr plus tôt que plus tard à cette princesse, mais pour se conformer à sa grande jeunesse et à l'amour du plaisir inséparable de cet âge, il s'agissoit, surtout pour la première fois, de lui rendre l'entrée dans cette maison, la plus agréable qu'il seroit possible. C'est pourquoy, quelques jours avant de l'y mener, elle fit dire aux dames de Saint-Louis de se tenir prettes à la recevoir,

et de lui faire une réception qui pust lui plaire et l'amuser. Tout s'arrange pour cela; ces dames préparent leurs petits compliments; on fait répétter aux demoiselles plusieurs conversations fort jolies et fort instructives; on prépare un peu de musique, de la danse. Enfin le jour marqué arrivé; Madame de M. amène la duchesse de Bourgogne à Saint-Cyr. La communauté la reçut à la porte en habits de cérémonie; la supérieure la complimenta; les demoiselles avoient estées rangées en haye et bordoient tout son passage jusqu'à l'église, où l'on chanta le *Te Deum*; après quoy on mena la princesse dans touttes les classes ; et soit danses, concerts ou conversations ingénieuses, dans chacune on luy donna quelque spectacle amusant; après quoy on la fit promener par toute la maison. Elle fut enchantée de tout ce qu'elle y vit, cette journée lui plut si fort que dès ce moment elle dit qu'elle vouloit y revenir bientôt; c'estoit précisément ce que demandoit madame de M.

Peu de jours après elle demanda à retourner à Saint-Cyr, Madame de M. l'y mena avec grand plaisir. Elle s'y plust cette seconde fois pour le moins autant que la première, et, dans la suitte, elle y alla trois ou quatre fois la semaine et y estoit depuis neuf heures du matin jusqu'au soir. J'ai oui dire que pour se divertir, elle s'y habilloit quelquefois en dame de Saint-Louis et plus souvent en demoiselle; elle alloit à tous les différents offices de la maison, à l'économie, au dépôt, au noviciat, aux classes, elle écoutoit et remarquoit tout ce qui s'y fesoit et s'y disoit. Quand elle estoit aux classes elle fesoit quelquefois le catéchisme à la place de la maîtresse : comme elle avoit beaucoup d'esprit et de vivacité, elle faisoit souvent rouler l'instruction sur différents sujets, elle faisoit des questions à propos et répondoit à toutes

celles que lui fesoient les demoiselles avec toute la précision et la justesse possible. Quand par hasard une question l'embarassoit un peu, elle sçavoit spirituellement faire une réponse qui, sans éclaircir absolument la chose, mettoit cependant la demoiselle qui avoit fait la question dans le cas, sans la satisfaire tout à fait, de n'en plus faire de cette espèce. Elle louoit toutes les bonnes actions et blamoit les mauvoises. Une demoiselle ayant un jour jetté dans le feu un petit oiseau tout en vie, elle lui dit qu'apparament elle avoit un bien mauvois cœur, puisqu'elle estoit capable d'une telle cruauté, et lui fit à ce sujet une très forte reprimande. Chaque fois qu'elle alloit à Saint-Cyr, comme Madame de M. vouloit, qu'outre les instructions qu'elle y entendoit et dont elle profitoit, elle s'accoutumast de bonne heure à cette libéralité si nécessaire chez les princes et si rares dans plusieurs, elle lui faisoit toujours prendre, avant de partir pour y aller, une provision de touttes sortes de petits présents à la portée des demoiselles, et lorsqu'elle estoit arrivée elle lui fesoit distribuer tous ces présents à celles d'entre elles qui estoient les plus sages et dont on estoit le plus content. Madame de M. employoit enfin tous les moyens qu'elle pouvoit imaginer pour montrer à cette princesse combien il estoit essentiel pour elle et pour touttes les personnes de son rang, de répandre à propos des bienfaits et de sçavoir de soy même donner les récompenses dues aux mérites.

Madame la duchesse de Bourgogne croissoit tous les jours en grâces et en vertus; sans estre régulièrement belle, elle avoit une figure extrêmement agréable, le plus beau teint du monde, une très belle taille, un air noble et majestueux. On découvroit en elle de jour en jour quelque nouvelle qualité qui la rendoit de plus en plus

aimable, elle avoit le cœur bon, l'esprit juste; tout ce que lui disoit Madame de M. n'estoit jamais perdu; elle retenoit tout, et le mettoit si bien à profit, qu'en peu de tems elle sust gagner le cœur du Roi qui l'aima avec toutte la tendresse imaginable, et sçut plaire à touttes les personnes qui avoient l'honneur d'approcher d'elle.

Suivent ici quelques détails sans intérêt, sur la composition de la maison de la duchesse de Bourgogne; puis le récit reprend.

Toutte la maison estoit composée. Le mariage se fit à Versailles le 7 décembre et ce fut le cardinal de Collin qui fit la cérémonie. Les festes que le Roi donna à cette occasion furent magnifiques. Tout le monde s'empressoit à faire sa cour à madame la Duchesse de Bourgogne et lui faisoit de grands compliments, sur son mariage. Touttes les harangues qu'elle fut forcée d'entendre en cette occasion l'ennuyèrent si fort, qu'un jour, ne pouvant plus y tenir, elle répondit à un homme qui s'épuisoit en belles phrases pour la complimenter : « Monsieur, tout ce que vous me dites là, je le vois, est la » plus belle chose du monde, mais heureusement on ne » se marie pas tous les jours. » Elle avoit souvent de ces réponses naïves et spirituelles, qui en peu de mots disoient beaucoup de choses.

Madame de M. qui avoit découvert en elle beaucoup d'esprit et avec cela beaucoup de franchise, lui représentoit souvent qu'il estoit beau d'estre franche; mais qu'il ne falloit pas l'estre en tous propos, de crainte de passer pour méchante. « Il ne faut jamais (lui disoit-elle) dire que la vérité, mais il ne faut cependant pas toujours la dire, car il y a bien des occasions où il vaut mieux se taire que

de dire des vérités qui pourroient ou déplaire ou choquer. »

Elle ne négligeoit rien pour cultiver l'esprit de cette jeune princesse et avoit soin d'écarter de son éducation tout le frivole et toutes les inutilités que le caractère léger et peu solide du François saisit avec tant d'avidité. Elle lui faisoit faire des remarques sur tout, sur ce qui se passoit dans les cours étrangères comme sur ce qui se passoit sous ses yeux, sur la conduitte des courtisants, sur leur maintien, sur leur façon de parler. Elle lui faisoit apprécier la valeur des propos qu'elle entendoit tenir, et l'amenoit ainsi petit à petit, par les réflections qu'elle lui fesoit faire comme naturellement, à estimer ce qui estoit estimable, à mépriser ce qui estoit méprisable. Pour la maintenir dans ces sentiments, elle ne lui donnoit pour société que des personnes sensées et raisonnables, avec qui elle trouvoit autant de plaisir qu'avec de jeunes étourdies, qui peut estre l'auroient plus amusée, mais qui ne l'auroient pas satisfaitte davantage que cette compagnie où elle se divertissoit raisonnablement. Madame de M. avoit presque toujours, comme je l'ai déjà dit, cette jeune princesse dans son appartement; on y jouoit tous les jours; les femmes qu'elle y admettoit le plus souvent estoient la duchesse de Guische, la princesse d'Harcourt; la comtesse de Grammont, la marquise de Dangeau. Le Roi lui-même y passoit une grande partie de la soirée, mais sans gêner personne. Non seulement elle ne perdoit point de vue cette princesse, mais elle observoit avec grand soin touttes les dames qui en approchoient, lesquelles lui rendoient un compte exact de tout ce qu'elle avoit dit ou fait dans les moments ou elle n'avoit pas pu l'avoir avec elle.

On a vu que la Duchesse de Bourgogne alloit fort souvent à Saint-Cyr, mais quand son mariage fut célèbré,

elle n'y alla plus tant, à beaucoup pres; elle aimoit cependant toujours beaucoup cette maison, et, tres souvent, au milieu des plaisirs les plus brillants de la Cour, elle regrettoit ceux dont elle auroit joui à Saint-Cyr.

Madame de M. faisoit tout ce qu'elle pouvoit pour entretenir ce goût, jugeant avec raison que, tant qu'elle s'amuseroit des plaisirs innocents qu'elle y trouvoit, elle ne donneroit pas avec tant d'empressement dans tous ceux qu'une jeunesse étourdie et mondaine se feroit gloire de lui fournir. Comme elle ne pouvoit s'accoutumer à son confesseur, elle résolut d'en changer [1]; elle demanda à mademoiselle d'Osmond (qui estoit pour lors avec Madame de M.) qu'elle aimoit beaucoup, si celui dont elle se servoit estoit bon; la jeune demoiselle lui répondit qu'il estoit très doux et très sage; elle voulut en tâter, elle fut à confesse à lui; il lui fit un sermon très vif; la princesse le trouva bien plus sévère qu'on ne lui avoit annoncé; elle en parut cependant contente quand Madame de M. lui en parla; je ne sais si elle y retourna.

Mademoiselle d'Aumale entre ici dans quelques détails sur les sentiments respectifs des deux jeunes époux qu'on trouvera à la page 67 du présent volume. Nous parlerons dans le troisième d'une appréciation très intéressante sur le duc de Bourgogne; mais nous

1. On lui avait donné le père Lecomte, qui, dès le premier abord, ne lui avait pas plu; « mais, dit autre part mademoiselle d'Aumale, le Roi lui dit qu'elle pouvait en changer tant qu'elle en voudrait, pourvu qu'elle ne le fist point sans le conseil de quelque personne sage, et qu'elle en choisit un qui eust une façon de penser orthodoxe ».

croyons devoir dès à présent ajouter aux pages précédentes ce fragment relatif aux relations de la duchesse de Bourgogne avec Madame de Maintenon après son mariage.

Quoyque Madame de M. n'eut pas toujours la duchesse de Bourgogne sous les yeux, depuis son mariage, elle ne s'en occupoit cependant pas moins. Quand elle (la duchesse de Bourgogne) fut mariée et qu'elle eut la permission de vivre avec son mari, elle n'oublia point les plaisirs qu'elle avoit eus à Saint-Cyr, et se souvint toujours des bonnes leçons que lui avoit données Madame de M. Ce qu'il y a de vrai c'est qu'elle ne se conduisoit jamais, au moins dans les choses un peu de conséquence, que par les conseils de Madame de M. et, lorsqu'elle avoit donné dans quelques petits travers, elle ne donnoit pas le temps à Madame de M. de lui en faire des reproches, elle alloit elle même lui avouer ses torts et lui demander excuses de la façon du monde la plus attrayante.

Cette jeune princesse, jeune et charmante, avec une figure très agréable, tout l'esprit possible et toutte la vivacité imaginable aimoit le plaisir avec passion; elle s'y donnoit, il est vrai, souvent avec excès, ou du moins avec trop de vivacité; quelquefois emportée par le feu de la jeunesse elle passoit tant soit peu les bornes de la bienséance. L'envie extrême de plaire et de mériter tous les suffrages qu'elle obtenoit très aisément, lui vallut la réputation d'estre un peu coquette. Quoy qu'il en soit, quand elle avoit fait quelque étourderie, ou qu'elle s'estoit laissée aller à quelque chose d'un peu déplacée, il suffisoit qu'on l'en fist appercevoir et qu'on lui fist

entendre qu'elle auroit mieux fait de ne point faire une partie qui pourroit faire tenir quelques propos un peu indécents sur sa conduitte pour qu'elle s'en repentist à l'instant.

Quand elle s'appercevoit qu'elle estoit en fautte, elle recourroit à Madame de M. et, avec toute la naïveté possible et ces grâces qui lui estoient naturelles, elle lui disoit : « Ma tante, je vois bien que j'ai eu le malheur de vous déplaire, je vous assure que j'en suis au désespoir; si j'ai perdu votre amitié je serai désolée; rendés la moy je vous prie et comptés que vous serés contente de moy par la suitte. » D'autres fois, au lieu de lui parler, elle lui écrivoit dans les termes les plus tendres et les plus respectueux; elle lui demandoit en grâce de lui rendre son amitié qu'elle sentoit bien que des étourderies avoient dû lui faire perdre, en l'assurant qu'à l'avenir, elle ne seroit occupée qu'à chercher les moyens de mériter cette amitié dont elle faisoit tant de cas. Madame de M. enchantée de l'esprit et de la docilité de cette jeune princesse se contentoit de lui faire une légère représentation, en lui montrant cependant avec amitié combien elle devoit estre attentive à éviter tout ce qui pourroit tant soit peu effleurer sa réputation.

Nous nous bornerons à ces citations pour ne pas déflorer une publication qui serait des plus intéressantes. Mais on voit combien le témoignage de Mademoiselle d'Aumale vient à l'appui de ce que nous avons dit de la part prise par Madame de Maintenon à l'éducation de la duchesse de Bourgogne, de sa sollicitude constante et de son indulgence peut être excessive. Cette indulgence, nous l'avons vu,

n'était pas partagée par tout le monde. Il est assez curieux de constater que l'opinion, si vertement exprimée par Madame (p. 28) sur les mauvaises manières de la duchesse de Bourgogne, était partagée par la mère de celle-ci. C'est ce que nous apprend le P. Léonard. « Madame la duchesse de Savoie, au commencement de 1700, se plaignoit de la mauvaise éducation qu'on avoit laissé prendre à la Cour de France à la Princesse sa fille, qui contrefaisoit tout le monde, même M. le duc son époux, qui n'avoit point d'honnêteté pour la plupart des gens de la Cour, goguenardant, raillant. Tout son soin étoit de plaire à Mme de Maintenon. » (*Archives nationales*. Papiers du Père Léonard. K. 1327-35.)

APPENDICE II

La prière dont nous parlons a été trouvée par l'abbé Proyart dans les papiers qui lui ont été communiqués par l'abbé Soldini, confesseur de Louis XVI, qui les tenait lui-même de la mère de ce prince. Elle a été insérée par lui au tome second, p. 273, de *La vie du Dauphin, père de Louis XV, écrite sur les mémoires de la Cour, enrichie des écrits du même Prince.*

« O mon Sauveur et mon Dieu, soyez mon maître et ma lumière dans le sacrement de votre amour; parlez à mon cœur, et que votre serviteur écoute. Montrez-moi les vrais biens, et enflammez mon âme du désir de les posséder. Faites que je n'ambitionne pas les honneurs, qui vous étoient dus et que vous avez méprisés : que je ne m'attache point aux richesses, qui étoient à vous et que vous avez abandonnées : que je ne recherche point les plaisirs des sens, que votre innocence vous permettoit et que vous vous êtes refusés. O mon Sauveur, je voudrois être doux et humble de cœur, comme vous l'avez

été : je voudrois éviter les péchés que vous m'avez pardonnés : je voudrois me rappeler sans cesse les bienfaits dont vous m'avez comblé. Dieu protecteur, voyez les écueils sans nombre qui m'environnent, et conduisez-moi; voyez les ennemis qui m'attaquent, et défendez-moi; voyez les désirs de mon cœur, exaucez-moi. O esprit de sagesse, élevez mes pensées, rectifiez mes vues, échauffez ma volonté, bénissez mon travail, sanctifiez mes souffrances. O mon Dieu, toutes les grâces que je vous demande pour moi-même, accordez-les au Roi, à Monseigneur, à ma famille, à mes amis, et ne les refusez pas à mes ennemis. Dieu de saint Louis, Dieu de nos Pères, veillez sur la France, conservez-y la foi, ramenez-y la paix, soyez le Père de votre peuple et le Dieu de notre cœur, pendant la vie, à la mort, et dans l'éternité. »

APPENDICE III

RÉFLEXIONS DU DUC DE BOURGOGNE POUR CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE

Les réflexions qui vont suivre sont tirées du petit opuscule intitulé : *Recueil des vertus de Louis de France duc de Bourgogne et ensuite Dauphin, pour servir à l'éducation d'un grand prince*, p. 23 et suivantes. Nous avons choisi celles qui nous ont paru les plus intéressantes. On remarquera sans doute que le jeune prince semble hanté par le pressentiment d'une fin prématurée, et que sa conscience délicate est sans cesse troublée par la pensée de ses péchés comme homme et de sa responsabilité comme prince.

Dimanche.

« Tout ce que je suis, tout ce que je possède, je le tiens de Dieu. Mon fonds est le néant, d'où il m'a tiré quand il lui a plû, et où il peut me laisser tomber quand

il lui plaira. Je dois donc le reconnoître pour mon maître, vivant dans une continuelle dépendance de son pouvoir, et dans une parfaite reconnoissance de sa bonté. C'est un devoir commun à tous les hommes. Bien loin que la grandeur où je me voy élevé, m'en dispense, elle m'y oblige encore davantage, puisque cette grandeur même, qui flatte la vanité de mon cœur, me vient toute entière de sa main. Quoy de plus coupable que de s'élever contre lui? Je le ferois si j'étois si infidèlle que de violer sa loy. »

Mon âme ne sera-t-elle pas soumise à Dieu? Ps. 61.

Mardy.

« La vie présente ne durera pas toujours, elle finira plutôt qu'on ne pense. Cette fatale nécessité enveloppe le prince comme le dernier du peuple. Il n'y a de privilège pour personne. Plus on a de raisons d'aimer la vie, moins on pense qu'elle finira. Ainsi les grands ne peuvent guère manquer d'être surpris de la mort. Que les surprises de la mort sont funestes, et que les amertumes sont insupportables! On prévient les unes, on adoucit les autres, en y pensant souvent. C'est donc rendre un véritable service aux grands que de les y faire penser. Cette conclusion n'est pas du goût du siècle; mais en est-elle moins véritable? »

J'ai dit : « Vous êtes des Dieux, mais vous mourrez comme le reste des hommes. » Ps. 81.

Mercredy.

« Celui qui est venu dans la bassesse de la nature humaine pour mon salut, viendra dans l'éclat de sa

Majesté divine pour me juger. Comme sauveur il veut me procurer maintenant une éternité bienheureuse; mais comme juge ne me condamnera-t-il point un jour à un malheur éternel? La qualité de prince sans celle d'homme de bien ne servira qu'à me rendre plus condamnable à son tribunal. Car plus on a reçu de sa main, plus le compte qu'il en demandera sera grand. Je dois donc beaucoup plus travailler à vivre en homme de bien, qu'en prince. Je ne dois me servir de la grandeur attachée à mon rang que pour m'élever à une plus sublime vertu, en m'humiliant sous la main toute-puissante de Dieu, et en faisant aux autres tout le bien qu'ils peuvent attendre de moy. »

Ceux qui gouvernent seront jugés avec la dernière rigueur. Sap., 6,4.

Vendredy.

L'homme juste trouvera dans le ciel l'accomplissement de tous ses désirs et de toutes ses craintes. Dieu se donnera à lui; que pourroit-il lui manquer? Dieu le couvrira des ailes d'une protection éternelle; quelle disgrace pourroit en approcher? O que le renoncement des plaisirs criminels qui se présentent à nos sens, que la patience dans les maux dont Dieu se sert pour nous éprouver et pour nous purifier, seront dignement récompensés par la possession d'un Dieu qui se donne sans réserve aux élus, et qui les garantit pour jamais de tous maux! Délibèrera-t-on toujours quand il s'agit d'un état si heureux? Nous courons après des biens qui n'en sont que des ombres grossières; et nous ne daignons pas lui donner le moindre de nos désirs. A peine même y pe sons-nous. »

J'irai et je verrai ce grand spectacle. Ex., 3.

Samedy.

« Il y a dans cette vie un paradis anticipé pour le juste; il y a un enfer anticipé pour l'impie. Quel fonds de joye pour le premier de pouvoir se dire : Si je mourois maintenant, j'espère que Dieu me feroit miséricorde. Mais quel fonds de terreur pour le second de pouvoir se dire : Si je mourois à ce moment, j'ai tout lieu de croire que Dieu prononceroit sur moi l'arrest d'une condamnation éternelle. L'impie s'étourdit tant qu'il peut pour ne pas sentir ce trait qu'il a enfoncé dans le cœur : mais il y a des tems où il le sent malgré qu'il en ait. Combien de choses lui retracent la pensée de Dieu? En faut-il davantage pour réveiller sa conscience? Quand sa conscience est réveillée, ne lui dit-elle pas qu'il a dans Dieu un juste vengeur de ses crimes? Cette voix se fait entendre à lui au milieu de ses plus doux plaisirs. Au contraire, quand le juste pense à Dieu (eh, croit-il pouvoir y trop penser?) les récompenses préparées à la vertu se présentent à son esprit, et en même tems il sent naître dans son cœur une douce confiance qu'il y aura part. Plus la vie présente lui est facheuse, plus cette confiance redouble. »

Dites au juste : « Tout bonheur pour vous. » Is., 3.

Lundy.

« L'homme est infiniment misérable, et le comble de sa misère est qu'il ne le croit pas. S'il possède quelque avantage, il se l'attribue au lieu de le rapporter à Dieu dont il l'a reçu. Ce qu'il peut de lui-même c'est pécher. Que ce pouvoir est humiliant! S'il fait quelque chose de

bien, c'est par la grâce qui le prévient et qui l'aide. Quelle dépendance de Dieu! Il a une âme spirituelle, mais enveloppée des ténèbres de la plus profonde ignorance : il a un corps formé de la main de Dieu même, mais dont les membres sont devenus par son dérèglement *les armes de l'iniquité* contre lui. Eh, de quoy se peut il donc glorifier sans un aveuglement extrême? »

« Seigneur, qu'est-ce que l'homme pour que vous vous souveniez de lui? » Ps. 143.

Mardy.

« A prendre les choses naturellement la mort doit être désirée. Elle affranchit l'âme des liens du corps dont la corruption l'appesantit, et au moment qu'elle est mise en liberté, elle commence à jouïr de toutes les qualités dont Dieu l'a douée en la créant. Mais quand on pense que la mort doit être immédiatement suivie du jugement d'un Dieu; que le sort de chacun sera décidé alors, selon le bien ou le mal qu'il aura fait pendant sa vie; que nul ne sçait quand arrivera ce moment fatal, ne doit-on pas être saisi de crainte? Mais que doit opérer cette crainte, sinon que nous vivions toujours comme si la mort étoit toujours prête d'arriver, et que nous ne perdions jamais de veüe la différence qu'il y aura en quelque tems qu'elle arrive, entre avoir bien et avoir mal vécu? Le Fils de Dieu veut bien se comparer à un voleur qui ne songe qu'à surprendre les gens, afin que nous soyons toujours prêts à nôtre dernière heure. »

« Veillez, soyez prêts, parce que vous ne sçavez pas à quelle heure le Fils de l'Homme viendra. » St Math., 14.

Samedy.

« On ne peut avoir la véritable paix du cœur, qu'en se soumettant parfaitement à la volonté de Dieu, soit dans la prospérité, soit dans l'adversité. Mais comment ne s'y soumettra-t-on pas, si l'on pense serieusement que Dieu est le maître de tout, que les dispositions de sa providence sont toujours justes, que sa miséricorde est répandüe dans toutes ses œuvres? Que craindra-t-on en s'abandonnant sans réserve à sa conduite? Que ce mot de saint Augustin m'a paru consolant! Jettez-vous entre les bras de Dieu, il ne se retirera pas pour vous laisser tomber. Quel repos pour moi quand je pense que je suis entre les bras d'un Dieu qui peut tout ce qu'il veut, et qui ne veut que mon bien. »

« Apprenez-moi, Seigneur, à faire votre volonté. » Ps. 142.

Mardy.

« Je sçay que je dois mourir un jour, et qu'en quelque état que je sois trouvé au dernier moment de ma vie, je serai jugé pour une éternité. D'un côté je croy une éternité heureuse; de l'autre côté je croy une éternité malheureuse; qu'ai-je fait jusqu'ici pour meriter la première, ou plutôt que n'ai-je fait pour meriter la seconde? A tout moment, quoy que je paroisse plein de santé, je suis à la porte de la mort. Où irois-je, que deviendrois-je, si je mourois au moment que j'écris ceci? O triste, mais après tout salutaire incertitude! Sans elle comment vivrois-je, et comment vivent ceux qui n'y pensent pas? O mon Dieu, faites-moi la grace de ne l'oublier jamais, afin que

je fasse toutes mes actions comme si le moment d'apres je devrois en aller rendre compte au tribunal de vôtre ustice. »

En quelque lieu que l'arbre sera tombé, il y restera. Eccl., 11, 4.

Ces réflexions peuvent sembler un peu monotones. Mais on ne saurait se défendre d'un singulier respect pour la nature morale du jeune prince qui les écrivait sur les marches du trône, au milieu de toutes les tentations de la jeunesse et de toutes les séductions de la Cour.

APPENDICE IV

LA TRAHISON DE VICTOR-AMÉDÉE

Nous devons dire que les écrivains militaires concluent généralement à la culpabilité de Victor-Amédée. Ainsi le marquis de Quincy, brigadier des armées du Roi, dans son *Histoire militaire du règne de Louis-le-Grand, Roy de France* (Paris, 1736, t. IV, p. 168), rapporte deux épisodes qui le chargeraient : « Un parti français amena auprès de sa personne un officier piémontois, élevé auprès de ce prince et dans sa confiance, et qui fut pris, à quelques heures du camp, dans une maison où il conféroit avec des officiers allemands qu'on ne traitoit pas en prisonniers. »

Le marquis de Quincy parle ensuite d'un courrier envoyé par Victor-Amédée au prince de Vaudémont et qui fut pris par les Impériaux, ce qui permit au prince Eugène de prévenir les projets de Vaudémont. Il ajoute ensuite : « M. de Savoye convint

alors de son imprudence et promit de prendre à l'avenir de meilleures précautions. »

Le duc de Savoie était également accusé par des « avis secrets » d'agir de façon « à indisposer les Suisses et les porter à lui faire la guerre, et aussi à soulever contre lui ses propres Barbets, et à se faire faire une guerre imaginaire pour n'avoir point à exécuter son traité. » (Voir Pelet, *Mémoires militaires*, t. I, p. 188, p. 255-264. Voir aussi, mais deux années plus tard, une lettre de Vendôme au sujet d'une trahison possible du duc de Savoie. *Ibid.*, t. III, p. 228.)

Ce ne sont là cependant que des présomptions ou des rumeurs et non point des preuves. Aussi persistons-nous à penser qu'il est prématuré d'accuser Victor-Amédée de s'être rendu coupable, durant la campagne de 1701, d'une véritable trahison militaire en préparant la défaite des troupes qu'il commandait.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE

—

CHAPITRE I

APRÈS LE MARIAGE

I. — Nouveau règlement. — Questions d'étiquette.... 1
II. — Divertissements..... 10
III. — La vie du duc de Bourgogne. — Disgrâce des derniers amis de Fénelon..... 32
IV. — Le camp de Compiègne. — Rapprochement des deux époux..... 52

CHAPITRE II

LES ANNÉES HEUREUSES

I. — Un gai carnaval..... 75
II. — La comédie..... 90
III. — Le jeu..... 107
IV. — Maladie et convalescence. — Le portrait de Saint-Simon..... 124

CHAPITRE III

LA VIE INTIME

I. — Austérité et dévotion du duc de Bourgogne. — L'influence de Fénelon..... 145
II. — Le ménage..... 187
III. — Maternité..... 204
IV. — Coquetteries..... 213

CHAPITRE IV

L'ALLIANCE SAVOYARDE. — LA PÉRIODE D'ENTENTE ET LA SUCCESSION D'ESPAGNE

I. — Retour en arrière. — Tessé à Turin..... 237
II. — L'ambassade de Briord..... 256
III. — Vernon à Paris..... 283

CHAPITRE V

I — L'acceptation de l'héritage..... 297
II. — Le départ du roi d'Espagne..... 312

CHAPITRE VI

LES PRÉLIMINAIRES DE LA DÉFECTION

I. — La diplomatie de Louis XIV..... 321
II. — Nouveau traité avec Victor-Amédée..... 333
III. — Le mariage de la princesse de Piémont..... 353

CHAPITRE VII

LA DÉFECTION

I. — Victor-Amédée généralissime..... 367
II. — Philippe V en Italie..... 394
III. — Les négociations de Victor-Amédée avec Vienne. 412
IV. — Vendôme en Italie. — Le désarmement..... 429

APPENDICES

I. — Les Mémoires de mademoiselle d'Aumale..... 449
II. — 463
III. — Réflexions du duc de Bourgogne..... 465
IV. — La trahison de Victor-Amédée..... 472

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD. — 852-8-1900.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

a39003 001232486b

DC 130 .B8H8 1899 V2
HAUSSONVILLE, GABRIEL
DUCHESSE DE BOURGOGNE

CE DC 0130
.B8H8 1899 V002
COO HAUSSONVILLE DUCHESSE DE
ACC# 1067063

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 03 07 12 16 7